

XXII

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON.

TOME XXII.

OISEAUX.

IV.

PARIS. — IMPRIMERIE D'AD. MOESSARD, RUE DE FURSTEMBERG, N° 8 BIS.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE BUFFON

AUGMENTÉES

PAR M. F. CUVIER,

MEMBRE DE L'INSTITUT,
(Académie des Sciences)

DE DEUX VOLUMES

supplémentaires

OFFRANT LA DESCRIPTION DES MAMMIFÈRES ET DES OISEAUX LES PLUS REMARQUABLES DÉCOUVERTS JUSQU'A CE JOUR,

ET ACCOMPAGNÉES

D'UN BEAU PORTRAIT DE BUFFON, ET DE 260 GRAVURES EN TAILLE-DOUCE, EXÉCUTÉES POUR CETTE ÉDITION PAR LES MEILLEURS ARTISTES.



A PARIS,

CHEZ F. D. PILLOT, ÉDITEUR,
RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, N° 49;

SALMON, LIBRAIRE,
RUE CHRISTINE, N° 5, PRÈS CELLE DAUPHINE.

1830.

3234

OISEAUX.

IV.



Pauquet, sculp

1. LE MOINEAU — 2. LA SOULCIE — 3. LE PAROARE

LE MOINEAU[1].

Fringilla domestica. L

Autant l'espèce du moineau est abondante en individus, autant le genre de ces oiseaux paroît d'abord nombreux en espèces. Un de nos nomenclateurs en compte jusqu'à soixante-sept espèces différentes et neuf variétés; ce qui fait en tout soixante-seize oiseaux, dont il compose ou plutôt charge bien gratuitement ce genre, dans lequel on est étonné de trouver les linottes, les pinsons, les serins, les verdiers, les bengalis, les sénégalis, les mayas, les cardinaux, les veuves, et quantité d'autres oiseaux étrangers qu'on ne doit point appeler moineaux, et qui demandent chacun un nom particulier. Pour nous reconnoître au milieu de cette troupe confuse, nous écarterons d'abord de notre moineau, qui nous est bien connu, tous les oiseaux que nous venons de nommer, et qui nous sont de même assez connus pour s'assurer qu'ils ne sont pas des moineaux. Suivant donc ici notre plan général, nous ferons une espèce principale de chacun de ces oiseaux de notre climat, à laquelle nous rapporterons les espèces étrangères qui nous paroîtront en différer moins que de toutes les autres espèces : ainsi nous ferons un article pour le moineau, un

1. En latin, *passer domesticus;* en italien, *passera;* ou *passera casaringo;* en espagnol, *pardal;* en allemand, *huss-spar, hauss-sperling;* en anglois, *house-sparrow.*

autre pour la linotte, un troisième pour le pinson, un quatrième pour le serin, un cinquième pour le verdier, etc.

Nous séparerons encore du moineau proprement dit deux autres oiseaux qui en sont encore plus voisins qu'aucun des précédents, qui sont également de notre climat, et dont l'un porte le nom de *moineau de campagne*, et l'autre *moineau de bois*. Nous leur donnerons ou plutôt nous leur conserverons les noms de *friquet* et de *soulcie*, qui sont leurs anciens et vrais noms, parce qu'en effet ce ne sont pas de francs moineaux, et qu'ils en diffèrent par la forme et par les mœurs. Nous ferons donc encore un article particulier pour chacun de ces deux oiseaux. C'est là le seul moyen d'éviter la confusion des idées; car toutes les fois que, dans une méthode, l'on nous présente, comme ici, soixante ou quatre-vingts espèces sous le même genre et sous une dénomination commune, il n'en faut pas davantage pour juger non seulement de la très grande imperfection de cette méthode, mais encore de son mauvais effet, puisqu'elle confond les choses au lieu de les démêler, et que, bien loin de porter la lumière sur les objets, elle rassemble alentour des nuages et des ténèbres.

Notre moineau est assez connu de tout le monde pour n'avoir pas besoin de description; cependant nous l'avons fait représenter dans les planches enluminées, n°s 6 et 55, pour faire voir les différences de l'âge. Le n° 6, fig. 1, représente le moineau adulte qui a subi ses mues, et le n° 55, fig. 1, le jeune moineau avant sa première mue. Ce changement de couleur dans le plumage et dans les coins de l'ouver-

ture du bec est général et constant : mais il y a dans cette même espèce des variétés particulières et accidentelles; car on trouve quelquefois des moineaux blancs, d'autres variés de brun et de blanc, d'autres presque tout noirs[1], et d'autres jaunes. Les femelles ne diffèrent des mâles qu'en ce qu'elles sont un peu plus petites et que leurs couleurs sont plus foibles.

Indépendamment de ces premières variétés, dont les unes sont générales et les autres particulières, et qui se trouvent toutes dans nos climats, il y en a d'autres dans des climats plus éloignés qui semblent prouver que l'espèce est répandue du nord au midi dans notre continent depuis la Suède jusqu'en Égypte, au Sénégal, etc. Nous ferons mention de ces variétés à l'article des oiseaux étrangers qui ont rapport à notre moineau.

Mais, dans quelque contrée qu'il habite, on ne le trouve jamais dans les lieux déserts, ni même dans ceux qui sont éloignés du séjour de l'homme; les moineaux sont, comme les rats, attachés à nos habitations; ils ne se plaisent ni dans les bois ni dans les vastes campagnes : on a même remarqué qu'il y en a plus dans les villes que dans les villages, et qu'on n'en voit point dans les hameaux et dans les fermes qui sont au milieu des forêts; ils suivent la société pour

1. Il se trouve en Lorraine des moineaux noirs : mais ce sont certainement des moineaux ordinaires, lesquels se tenant habituellement dans les halles des verreries qui sont répandues en grand nombre au pied des montagnes, s'y sont enfumés. M. le docteur Lottinger se trouvant dans une de ces verreries vit une troupe de moineaux ordinaires, parmi lesquels il y en avoit de plus ou moins noirs : un ancien du lieu lui dit qu'ils le devenoient quelquefois dans les halles de cette verrerie au point d'être tout-à-fait méconnoissables.

vivre à ses dépens ; comme ils sont paresseux et gourmands, c'est sur des provisions toutes faites, c'est-à-dire sur le bien d'autrui, qu'ils prennent leur subsistance ; nos granges et nos greniers, nos basses-cours, nos colombiers, tous les lieux, en un mot, où nous rassemblons ou distribuons des grains, sont les lieux qu'ils fréquentent de préférence ; et comme ils sont aussi voraces que nombreux, ils ne laissent pas de faire plus de tort que leur espèce ne vaut; car leur plume ne sert à rien, leur chair n'est pas bonne à manger, leur voix blesse l'oreille, leur familiarité est incommode, leur pétulance grossière est à charge ; ce sont de ces gens que l'on trouve partout et dont on n'a que faire, si propres à donner de l'humeur, que dans certains endroits on les a frappés de proscription en mettant à prix leur vie.

Et ce qui les rendra éternellement incommodes, c'est non seulement leur très nombreuse multiplication, mais encore leur défiance, leur finesse, leurs ruses, et leur opiniâtreté à ne pas désemparer les lieux qui leur conviennent. Ils sont fins, peu craintifs, difficiles à tromper ; ils reconnoissent aisément les piéges qu'on leur tend ; ils impatientent ceux qui veulent se donner la peine de les prendre. Il faut pour cela tendre un filet d'avance, et attendre plusieurs heures, souvent en vain ; et il n'y a guère que dans les saisons de disette et dans les temps de neige où cette chasse puisse avoir du succès; ce qui néanmoins ne peut faire une diminution sensible sur une espèce qui se multiplie trois fois par an. Leur nid est composé de foin au dehors et de plumes en dedans. Si vous le détruisez, en vingt-quatre heures ils en

font un autre ; si vous jetez leurs œufs, qui sont communément au nombre de cinq ou six, et souvent davantage[1], huit ou dix jours après ils en pondent de nouveaux ; si vous les tirez sur les arbres ou sur les toits, ils ne s'en récèlent que mieux dans vos greniers. Il faut à peu près vingt livres de blé par an pour nourrir une couple de moineaux ; des personnes qui en avoient gardé dans des cages m'en ont assuré. Que l'on juge par leur nombre de la déprédation que ces oiseaux font de nos grains ; car quoiqu'ils nourrissent leurs petits d'insectes dans le premier âge, et qu'ils en mangent eux-mêmes en assez grande quantité, leur principale nourriture est notre meilleur grain. Ils suivent le laboureur dans le temps des semailles, les moissonneurs pendant celui de la récolte, les batteurs dans les granges, la fermière lorsqu'elle jette le grain à ses volailles ; ils le cherchent dans le colombier et jusque dans le jabot des jeunes pigeons, qu'ils percent pour l'en tirer : ils mangent aussi les mouches à miel, et détruisent ainsi de préférence les seuls insectes qui nous soient utiles ; enfin ils sont si malfaisants, si incommodes, qu'il seroit à désirer qu'on trouvât quelque moyen de les détruire. On m'avoit assuré qu'en faisant fumer du soufre sous les arbres où ils se rassemblent en certaines saisons et s'endorment le soir, cette fumée les suffoqueroit et les feroit tomber ; j'en ai fait l'épreuve sans succès, et cependant je l'avois faite avec précaution et même avec intérêt ; parce que l'on ne pouvoit leur faire quitter le voisinage de mes volières, et que je m'étois aperçu

1. Olina dit qu'ils font jusqu'à huit œufs, et jamais moins de quatre.

que non seulement ils troubloient le chant de mes oiseaux par leur vilaine voix, mais que même à force de répéter leur désagréable *tui, tui*, ils altéroient le chant des serins, des tarins, des linottes, etc. Je fis donc mettre sur un mur couvert par de grands marronniers d'Inde dans lesquels les moineaux s'assembloient le soir en très grand nombre; je fis mettre, dis-je, plusieurs terrines remplies de soufre mêlé d'un peu de charbon et de résine : ces matières, en s'enflammant, produisirent une épaisse fumée qui ne fit d'autre effet que d'éveiller les moineaux; à mesure que la fumée les gagnoit, ils s'élevoient au haut des arbres, et enfin ils en désemparèrent pour gagner les toits voisins; mais aucun ne tomba : je remarquai seulement qu'il se passa trois jours sans qu'ils se rassemblassent en nombre sur ces arbres enfumés ; mais ensuite ils reprirent leur première habitude.

Comme ces oiseaux sont robustes, on les élève facilement dans des cages : ils vivent plusieurs années, surtout s'ils y sont sans femelles; car on prétend que l'usage immodéré qu'ils en font abrége beaucoup leur vie. Lorsqu'ils sont pris jeunes, ils ont assez de docilité pour obéir à la voix, s'instruire, et retenir quelque chose du chant des oiseaux auprès desquels on les met. Naturellement familiers, ils le deviennent encore davantage dans la captivité; cependant ce naturel familier ne les porte pas à vivre ensemble dans l'état de liberté. Ils sont assez solitaires, et c'est peut-être là l'origine de leur nom[1]. Comme ils ne quittent jamais notre climat et qu'ils sont toujours

1. *Monos*, un seul, solitaire, moine, moineau.

autour de nos maisons, il est aisé de les observer et de reconnoître qu'ils vont ordinairement seuls ou par couple. Il y a cependant deux temps dans l'année où ils se rassemblent, non pour voler en troupe, mais pour se réunir et piailler tous ensemble, l'automne sur les saules le long des rivières, et le printemps sur les épicéas ou autres arbres verts : c'est le soir qu'ils s'assemblent, et, dans la bonne saison, ils passent la nuit sur les arbres ; mais en hiver ils sont souvent seuls ou avec leurs femelles dans un trou de muraille, ou sous les tuiles de nos toits, et ce n'est que quand le froid est très violent qu'on en trouve quelquefois cinq ou six dans le même gîte, où probablement ils ne se mettent ensemble que pour se tenir chauds.

Les mâles se battent à outrance pour avoir des femelles ; et le combat est si violent, qu'ils tombent souvent à terre. Il y a peu d'oiseaux si ardents, si puissants en amour : on en a vu se joindre jusqu'à vingt fois de suite, toujours avec le même empressement, les mêmes trépidations, les mêmes expressions de plaisir ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que la femelle paroît s'impatienter la première d'un jeu qui doit moins la fatiguer que le mâle, mais qui peut lui plaire aussi beaucoup moins, parce qu'il n'y a nul préliminaire, nulles caresses, nul assortiment à la chose ; beaucoup de pétulance sans tendresse, toujours des mouvements précipités qui n'indiquent que le besoin pour soi-même. Comparez les amours du pigeon à celles du moineau, vous y verrez presque toutes les nuances du physique au moral.

Ces oiseaux nichent ordinairement sous les tuiles,

dans les chéneaux, dans les trous de murailles, ou dans les pots qu'on leur offre, et souvent aussi dans les puits et sur les tablettes des fenêtres dont les vitrages sont défendus par des persiennes à claire-voie ; néanmoins il y en a quelques uns qui font leur nid sur les arbres : l'on m'a apporté de ces nids de moineaux pris sur de grands noyers et sur des saules très élevés; ils les placent au sommet de ces arbres, et les construisent avec les mêmes matériaux, c'est-à-dire avec du foin en dehors et de la plume en dedans : mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils y ajoutent une espèce de calotte par dessus qui couvre le nid, en sorte que l'eau de la pluie ne peut y pénétrer, et ils laissent une ouverture pour entrer au dessous de cette calotte, tandis que, quand ils établissent leur nid dans des trous ou dans des lieux couverts, ils se dispensent avec raison de faire cette calotte, qui devient inutile puisqu'il est à couvert. L'instinct se manifeste donc ici par un sentiment presque raisonné, et qui suppose au moins la comparaison de deux petites idées. Il se trouve aussi des moineaux plus paresseux, mais en même temps plus hardis que les autres, qui ne se donnent pas la peine de construire un nid, et qui chassent du leur les hirondelles à cul blanc; quelquefois ils battent les pigeons, les font sortir de leur boulin, et s'y établissent à leur place. Il y a, comme l'on voit, dans ce petit peuple, diversité de mœurs, et par conséquent un instinct plus varié, plus perfectionné que dans la plupart des autres oiseaux, et cela vient sans doute de ce qu'ils fréquentent la société : ils sont à demi domestiques sans être assujettis ni moins indépendants; ils en tirent tout ce qui leur

convient sans y rien mettre du leur, et ils y acquièrent cette finesse, cette circonspection d'instinct qui se marque par la variété de leurs habitudes relatives aux situations, aux temps, et aux autres circonstances.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU MOINEAU.

I.

LE MOINEAU DU SÉNÉGAL.

Emberiza quelea. Gmel.

L'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 223, fig. 1, sous la dénomination de *moineau du Sénégal*, et auquel nous ne donnerons pas d'autre nom, parce qu'il nous paroît être de la même espèce que notre moineau d'Europe, dont il ne diffère que par la couleur du bec, le sommet de la tête, et les parties inférieures du corps qu'il a rougeâtres, tandis que, dans le moineau d'Europe, le bec est brun, le sommet de la tête et les parties inférieures du corps sont grises. Mais comme la grandeur, la forme, la position du corps, du bec, de la queue, des pieds, tout le reste, en un mot, nous a paru semblable, nous ne pouvons guère douter de l'identité de l'espèce de cet oiseau du Sénégal avec notre moineau d'Europe, et nous regarderons la différence de cou-

leur comme une variété produite par l'influence du climat.

L'oiseau dont le mâle et la femelle sont représentés, fig. 1 et 2, dans les planches enluminées, n° 665, ne nous paroît être qu'une variété de celui-ci.

II.

LE MOINEAU A BEC ROUGE DU SÉNÉGAL.

Il en est de même de l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 183, fig. 2, sous la dénomination de *moineau à bec rouge du Sénégal*, et auquel nous ne donnerons pas d'autre nom, parce qu'il ne nous paroît être qu'une variété peut-être d'âge ou de sexe du précédent, d'autant qu'il est du même climat. Ainsi ces deux oiseaux d'Afrique doivent être regardés comme de simples variétés dans l'espèce du moineau d'Europe.

III.

LE PÈRE NOIR.

Fringilla noctis. L.

Voici maintenant des oiseaux étrangers dont l'espèce, quoique voisine de celle de notre moineau, nous paroît néanmoins en différer assez pour leur donner des noms particuliers ; par exemple, l'oiseau d'Amérique auquel les habitants de nos îles ont donné le nom de *père noir* que nous lui conservons, n'est pas précisément un moineau. Cet oiseau est représenté dans les planches enluminées, n° 201, fig. 1. Il paroît qu'on le trouve non seulement dans nos îles,

mais aussi dans la terre ferme du continent méridional de l'Amérique, comme au Mexique; car il a été indiqué par Fernandès sous le nom mexicain *yohual totolt*, et donné par Hans Sloane comme oiseau de la Jamaïque. Nous présumons aussi que les trois oiseaux représentés dans les planches enluminées, n° 224, pourroient bien n'être que des variétés de celui-ci; la seule chose qui s'oppose à cette présomption, c'est qu'ils se trouvent dans des climats très éloignés les uns des autres. Ils ont été nommés au bas de nos planches, I, *moineau de Macao;* II, *moineau de Java;* III, *moineau de Cayenne.* Néanmoins ils ne nous paroissent faire que le même oiseau, et n'être que des variétés de l'espèce du père noir; car, quoique ces noms de climat aient été donnés par les voyageurs qui ont apporté ces oiseaux en France, je ne sais s'ils méritent toute confiance. D'ailleurs il se pourroit aussi que cette espèce d'oiseau noir se trouvât également dans les climats chauds des deux continents.

Indépendamment de ces trois oiseaux qu'on peut rapporter à l'espèce du père noir, il y en a encore d'autres qui ne nous paroissent être aussi que des variétés de cette même espèce. L'oiseau que nous avons fait représenter dans les planches, n° 292, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle, sous le nom de *moineau du Brésil*, ressemble si fort au père noir, qu'on ne peut guère douter qu'il ne soit de son espèce. A la vérité, cette ressemblance presque parfaite ne se trouve que dans le mâle; les couleurs de la femelle sont fort différentes: mais cela même nous apprend combien peu l'on doit compter sur la différence des couleurs pour constituer celle des espèces.

Enfin il y a encore une espèce voisine de notre moineau, et qu'on ne pourroit se dispenser de rapporter immédiatement à celle du père noir, s'il n'y avoit pas une grande différence dans la longueur de la queue; c'est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, nº 183, fig. 1, sous la dénomination de *moineau du royaume de Juda*. Nous l'appelons *père noir à longue queue*, parce qu'il nous paroît être de le même espèce que le père noir, et n'en différer que par sa queue, qui est plus longue et composée de plumes de grandeur inégale[1]. Si les noms des climats nous ont été fidèlement transmis, on voit que l'espèce du père noir se trouve aux îles Antilles, à la Jamaïque, au Mexique, à Cayenne, au Brésil, au royaume de Juda, ensuite en Abyssinie, à Java, et jusqu'à Macao, c'est-à-dire dans toutes les contrées méridionales de l'ancien et du nouveau continent.

IV.

LE DATTIER, OU MOINEAU DE DATTE.

Fringilla Capsa. LATH.

M. Shaw a parlé de cet oiseau dans ses Voyages, sous le nom de *moineau de Capsa*, et M. le chevalier

1. M. le chevalier Bruce, après avoir attentivement examiné cet oiseau, l'a reconnu pour être le même que le mascalouf d'Abyssinie. On l'y nomme aussi *oiseau de la croix*, parce qu'il arrive ordinairement le jour de l'Exaltation de la Sainte-Croix dans cette contrée, où il annonce la fin des pluies. M. Bruce ajoute qu'on voit aux sources du Nil, dans le même temps de la cessation des pluies, un oiseau qui ressemble en tout au mascalouf, excepté par la queue, qu'il a beaucoup plus courte.

Bruce m'en a fait voir le portrait en miniature, d'après lequel j'ai fait la description suivante.

Le moineau de datte a le bec court, épais à sa base, et accompagné de quelques moustaches près des angles de son ouverture; la pièce supérieure noire, l'inférieure jaunâtre, ainsi que les pieds; les ongles noirs; la partie antérieure de la tête et la gorge blanches; le reste de la tête, le cou, le dessus du corps, et même le dessous, d'un gris plus ou moins rougeâtre; mais la teinte est plus forte sur la poitrine[1] et les petites couvertures supérieures des ailes : les pennes des ailes et de la queue sont noires; la queue est un tant soit peu fourchue, assez longue, et dépasse l'extrémité des ailes repliées des deux tiers de sa longueur.

Cet oiseau vole en troupe; il est familier et vient chercher les grains jusqu'aux portes des granges. Il est aussi commun dans la partie de la Barbarie située au sud du royaume de Tunis, que les moineaux le sont en France; mais il chante beaucoup mieux, s'il est vrai, comme l'avance M. Shaw, que son ramage soit préférable à celui des serins et des rossignols[2]. C'est dommage qu'il soit trop délicat pour être transporté loin de son pays natal; du moins toutes les tentatives qu'on a faites jusqu'ici pour nous l'amener vivant ont été infructueuses.

1. M. Shaw parle de quelques reflets qu'il a aperçus sur la poitrine.

2. J'aurois été tenté, à cause du joli ramage de cet oiseau, de le ranger avec les serins; mais le chevalier Bruce, qui l'a beaucoup vu, et à qui j'ai fait part de mon idée, a persisté dans l'opinion où il étoit, qu'on devoit le rapporter aux moineaux.

LE FRIQUET[1].

Fringilla montana. L.

Cet oiseau est certainement d'une espèce différente de celle du moineau, et par conséquent ne doit pas en porter le nom. Quoique habitants du même climat et des mêmes terres, ils ne se mêlent point ensemble, et la plupart de leurs habitudes naturelles sont toutes différentes. Le moineau ne quitte pas nos maisons, se pose sur nos murailles et sur nos toits, y niche et s'y nourrit; le friquet ne s'en approche guère, se tient à la campagne, fréquente les bords des chemins, se pose sur les arbustes et les plantes basses, et établit son nid dans des crevasses, dans des trous, à peu de distance de terre. On prétend qu'il niche aussi dans les bois et dans les creux d'arbre; cependant je n'en ai jamais vu dans les bois qu'en passant : ce sont les campagnes ouvertes et les plaines qu'ils habitent de préférence. Le moineau a le vol pesant et toujours assez court; il ne peut aussi marcher qu'en sautillant assez lentement et de mauvaise grâce, au lieu que le friquet se tourne plus lestement et marche mieux. L'espèce en est beaucoup moins nombreuse que celle du moineau, et il y a toute

1. En allemand, *baum-sperling*.



apparence que leur ponte, qui n'est que de quatre ou cinq œufs, ne se répète pas et se borne à une seule couvée; car les friquets se rassemblent en grande troupe dès la fin de l'été, et demeurent ensemble pendant tout l'hiver. Il est aisé, dans cette saison, d'en prendre un grand nombre sur les buissons où ils gîtent.

Cet oiseau, lorsqu'il est posé, ne cesse de se remuer, de se tourner, de *frétiller*, de hausser et baisser sa queue; et c'est de tous ses mouvements, qu'il fait d'assez bonne grâce, que lui est venu le nom de *friquet*. Quoique moins hardi que le moineau, il ne fuit pas l'homme; souvent même il accompagne les voyageurs et les suit sans crainte. Il vole en tournant et toujours assez bas; car on ne le voit point se percher sur de grands arbres, et ceux qui lui ont donné le nom de *moineau de noyer* ont confondu le friquet avec la soulcie, qui se tient en effet sur les arbres élevés et particulièrement sur les noyers.

Cette espèce est sujette à varier; plusieurs naturalistes ont donné le moineau de montagne[1], le moineau à collier[2], et le moineau fou des Italiens, comme des espèces différentes de celle du friquet : cependant le moineau fou et le friquet sont absolument le même oiseau, et les deux autres espèces n'en sont que de très légères variétés. Après avoir comparé les descriptions, les figures, et les oiseaux en nature, il nous a paru que tous quatre n'étoient dans le fond que le même oiseau, et que ces quatre espèces nominales

1. En allemand, *ringel-spatz*, *ringel-sperling*, *feld-sperling*, *wal-sperling*.

2. En allemand, *berg-sperling*, *wald-sperling*; en anglois, *mountain wsparro*, *white cap*.

doivent se réduire à une seule réelle, qui est celle du friquet[1].

La preuve que le *passera mattugia* ou moineau fou des Italiens est le friquet même, ou tout au plus une simple variété de cette espèce, dont il ne diffère que par la distribution des couleurs, c'est qu'Olina, qui en donne la description et la figure, dit positivement qu'on l'a nommé *passera mattugia*, moineau fou, parce qu'il ne peut rester un seul moment sans remuer; et c'est à ce mouvement continuel qu'on doit, comme je l'ai dit, attribuer l'origine de son nom françois. Ne seroit-il pas plus que singulier que cet oiseau, si peu rare en France, ne se trouvât point en Italie, comme l'ont écrit nos nomenclateurs modernes, qui n'ont pas reconnu que le moineau fou d'Italie étoit notre friquet? Il paroît, au contraire, qu'il y a plus de variétés de cette espèce en Italie qu'en France: elle s'est donc répandue des pays tempérés dans les pays plus chauds, et non pas dans les climats froids; car on ne la trouve point en Suède. Mais je suis surpris que M. Salerne dise que cet oiseau ne se voit ni en Allemagne, ni en Angleterre, puisque les naturalistes allemands et anglois en ont donné des descriptions et la figure; M. Frisch prétend même que le friquet et le serin de Canarie peuvent s'unir et produire ensemble une race bâtarde, et qu'on en a fait l'épreuve en Allemagne.

Au reste, le friquet, nº 267, fig. 1, quoique plus remuant, est cependant moins pétulant, moins fami-

1. Le moineau de montagne et le moineau à collier sont le même oiseau, et ils ne diffèrent du friquet que par un collier blanc ou blanchâtre qu'ils portent au haut du cou.

lier, moins gourmand, que le moineau; c'est un oiseau plus innocent et qui ne fait pas grand tort aux grains : il préfère les fruits, les graines sauvages, telles que celles des chardons, sur lesquels il se pose volontiers, et mange aussi des insectes. Il fuit le séjour et la rencontre du moineau, qui est plus fort et plus méchant que lui. On peut l'élever en cage et l'y nourrir comme le chardonneret; il vit cinq ou six ans : son chant est assez peu de chose, mais tout différent de la voix désagréable du moineau. On a observé que, quoiqu'il soit plus doux que le moineau, il n'est cependant pas aussi docile; et cela vient de son naturel qui l'éloigne de l'homme, et qui, pour être un peu plus sauvage, n'en est peut-être que meilleur.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU FRIQUET.

L'oiseau qu'on appelle *le passereau sauvage* en Provence nous paroît être une simple variété du friquet. Son chant, dit M. Guys, ne finit point comme il commence, et n'est pas le même que celui du moineau. Il ajoute que cet oiseau, très farouche, cache sa tête entre des pierres, laissant le reste du corps à découvert, et croit se mettre à l'abri des attaques par cette précaution. Il se nourrit de graines à la cam-

pagne, et il y a des années où il est très rare en Provence.

Mais outre cet oiseau et les autres variétés de cette espèce qui se trouvent dans nos climats, et que nous avons indiquées, d'après nos nomenclateurs, sous les noms de *moineau de montagne*, *moineau à collier*, et *moineau fou*, il s'en trouve d'autres dans des climats éloignés.

I.

LE PASSE-VERT.

Le premier de ces oiseaux étrangers, qu'on peut rapporter au friquet comme variété, ou du moins comme espèce très voisine de la sienne, est celui qui est représenté dans les planches enluminées, n° 201, fig. 2, sous la dénomination de *moineau à tête rouge de Cayenne*, et auquel nous donnons ici le nom de *passe-vert*, comme qui diroit *passereau vert*, parce qu'il a tout le dessus du corps verdâtre; mais quoiqu'il diffère presque autant qu'il est possible du friquet par les couleurs, c'est néanmoins de tous les oiseaux de notre climat celui dont il approche le plus.

II.

LE PASSE-BLEU.

Tanagra cœrulea. Lath.

Il en est de même de l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 203, fig. 2, sous la dénomination de *moineau bleu de Cayenne*, et auquel nous

donnons ici le nom de *passe-bleu* ou *passereau bleu*, parce qu'il est presque entièrement bleu, et que du reste il approche plus de l'espèce du friquet que d'aucune espèce de notre climat. Au reste, le passe-vert et le passe-bleu étant tous deux du même climat de Cayenne, on ne peut guère décider si ce sont deux espèces distinctes et séparées, ou s'ils sont d'une seule et même espèce.

III.

LES FOUDIS.

Une autre espèce qu'on peut rapporter à celle du friquet c'est celle de l'oiseau appelé à Madagascar *foudi lehémené*, auquel je conserve ici partie de ce nom. M. Brisson l'a indiqué le premier sous la dénomination de *cardinal de Madagascar*. Il est représenté dans les planches enluminées, n° 134, fig. 2, sous le nom de *moineau de Madagascar*. (*Loxia Madagascariensis*. L.)

Il y a deux autres oiseaux, dont l'un représenté dans les planches enluminées, n° 6, fig. 2, sous la dénomination de *cardinal du cap de Bonne-Espérance*, et l'autre, n° 134, fig. 1, sous celle de *moineau du cap de Bonne-Espérance*, me paroissent être, le premier le mâle, et le second la femelle, d'une variété dans l'espèce du foudi : car ils n'en diffèrent qu'en ce qu'ils ont le dessous du corps noir; et, par ce caractère, nous les appelons *foudis à ventre noir*, pour les distinguer du foudi qui a le ventre rouge. Mais, comme ils se ressemblent par tout le reste, nous croyons qu'étant du même climat ils sont de la même espèce.

IV.

LE FRIQUET HUPPÉ.

Fringilla cristata. L.

Une autre espèce étrangère qui nous paroît encore voisine de celle du friquet par la grandeur et par la forme, quoiqu'elle en diffère beaucoup par les couleurs, c'est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 181, fig. 1 et fig. 2, sous les dénominations de *moineau de Cayenne* et de *moineau de la Caroline*, qui se ressemblent assez pour nous porter à croire qu'étant de pays tempérés et chauds du même continent, l'un, fig. 1, est le mâle, et l'autre, fig. 2, la femelle. Nous lui donnons le nom de *friquet huppé* pour le distinguer de tous les autres oiseaux du même genre.

V.

LE BEAU MARQUET.

Fringilla elegans. Gmel.

Enfin nous croyons que l'on peut rapporter à l'espèce du friquet plutôt qu'à aucune autre le bel oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 203, fig. 1, sous la dénomination de *moineau de la côte d'Afrique*, parce qu'il a été envoyé de ces contrées, et nous l'appellerons *beau marquet*, parce qu'étant d'une espèce différente de celle du friquet et de toutes les autres que nous venons d'indiquer, il mérite un nom particulier, et celui de *beau marquet* désigne qu'il est beau et bien marqué sous le ventre. Ce nom, et

un coup d'œil sur la figure coloriée, suffiront pour le faire reconnoître et distinguer de tous les autres oiseaux.

LA SOULCIE[1].

Fringilla petronia. L.

On a souvent confondu cet oiseau, n° 225, ainsi que le friquet, avec notre moineau; cependant il est d'une autre espèce, et il diffère de l'un et de l'autre en ce qu'il est plus grand, qu'il a le bec plus fort, plutôt rouge que noir, et qu'il n'a, pour ainsi dire, aucune habitude naturelle qui lui soit commune avec le moineau. Celui-ci demeure dans les villes; la soulcie ne se plaît que dans les bois, et c'est ce qui lui a fait donner par la plupart des naturalistes le nom de *moineau de bois;* il y niche dans des creux d'arbre, ne produit qu'une fois l'année quatre ou cinq œufs; ils se rassemblent en troupes dès que les petits sont assez forts pour accompagner les vieux, c'est-à-dire vers la fin de juillet. Les soulcies se réunissent donc six semaines plus tôt que les friquets; leurs troupes sont aussi plus nombreuses, et ils vivent constamment ensemble jusqu'au retour de la saison des amours, où chacun se sépare pour suivre sa femelle. Quoique ces oiseaux restent également et constamment dans

1. En italien, *passera alpestre, petronia marina;* en allemand, *grau-finck*

notre climat pendant toute l'année, il paroît néanmoins qu'ils craignent le froid des pays plus septentrionaux; car Linnæus n'en parle pas dans son énumération des oiseaux de Suède. Ils ne sont que de passage en Allemagne[1]; ils ne s'y réunissent pas en troupes, et y arrivent un à un. Enfin ce qui paroît confirmer ce que nous venons de présumer, c'est qu'on trouve assez souvent de ces oiseaux morts de froid dans des creux d'arbre lorsque l'hiver est rigoureux. Ils vivent non seulement de grains et graines de toute espèce, mais encore de mouches et d'autres insectes; ils aiment la société de leurs semblables, et les appellent dès qu'ils trouvent abondance de nourriture; et, comme ils sont presque toujours en grandes bandes, ils ne laissent pas de faire beaucoup de tort dans les terres nouvellement ensemencées. On a de la peine à les chasser ou à les détruire; car ils participent de l'instinct et de la défiance du moineau domestique : ils reconnoissent les piéges, les gluaux, les trébuchets : mais on les prend en grand nombre avec des filets.

1. Cet oiseau n'étoit point ou presque point connu ci-devant en Lorraine; mais depuis quelques années il y est devenu très commun. (*Note communiquée par M. Lottinger.*)

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA SOULCIE.

I.

LE SOULCIET.

Fringilla monticola. Gmel.

La première espèce étrangère qui nous paroît voisine de celle de la soulcie, au point de n'en être qu'une variété, s'il est possible que cet oiseau ait passé d'un continent à l'autre, c'est celui qui est représenté dans les planches enluminées, n° 223, fig. 2, sous la dénomination de *moineau du Canada*, et que nous avons appelé *le soulciet*, parce qu'il est un peu plus petit que la soulcie, comme tous les autres animaux du nouveau continent, qui sont, dans la même espèce, moins grands que ceux de l'ancien.

II.

LE PAROARE.

Loxia Dominicana. Gmel.

Un autre bel oiseau des contrées méridionales de l'Amérique qui nous paroît voisin de la soulcie c'est

celui que Marcgrave a indiqué sous le nom brasilien *tije guacu paroara*, et comme *guacu* n'est qu'un adjectif qui veut dire *grand*, et *tije* un nom générique, nous avons adopté celui de *paroare* comme dénomination spécifique, d'autant qu'il faut conserver, le plus qu'il est possible, à chaque espèce d'animal le nom de son pays; et c'est par cette raison que nous préférons ici le nom de *paroare* que cet oiseau porte au Brésil dans son pays natal, à celui de *cardinal dominicain*, que M. Brisson a adopté, parce qu'il a la tête rouge et le corps noir et blanc. La femelle diffère du mâle en ce que le devant de sa tête n'est pas rouge, mais d'un jaune orangé semé de points rougeâtres.

Nous appellerons aussi *paroare huppé* (*Loxia cucullata*. LATH.) un oiseau des mêmes continents, qui ne nous paroît être qu'une variété du paroare, n° 55, fig. 2, et qui en diffère par une huppe ou aigrette qu'il porte sur la tête. Ce bel oiseau est représenté dans les planches enluminées, n° 103, sous la dénomination de *cardinal dominicain huppé de la Louisiane*, parce qu'il nous a été envoyé de cette contrée de l'Amérique sous ce nom.

III.

LE CROISSANT.

Fringilla arcuata. GMEL.

La troisième espèce étrangère qu'on doit rapporter à celle de la soulcie est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, n° 230, fig. 1, sous la dénomination de *moineau du cap de Bonne-Espérance*, qui



Pauquet, sculp

1. LE SERIN — 2. LA LINOTTE — 3. LE BENGALI PIQUETÉ

lui a été donnée par M. Brisson, et que nous appelons ici *croissant*, parce qu'étant d'une espèce et d'un climat différents des autres, il lui faut un nom particulier tiré de quelques uns de ses attributs. Or cet oiseau, qui, par la distribution des couleurs, ne s'éloigne pas de notre soulcie, porte un croissant blanc qui s'étend depuis l'œil jusque sous le cou. Ce caractère unique nous a paru suffisant pour le dénommer et le faire reconnoître.

LE SERIN DES CANARIES.

Fringilla Canaria. L.

Si le rossignol est le chantre des bois, le serin, nº 202, fig. 1, est le musicien de la chambre : le premier tient tout de la nature; le second participe à nos arts. Avec moins de force d'organe, moins d'étendue dans la voix, moins de variété dans les sons, le serin a plus d'oreille, plus de facilité d'imitation[1], plus de mémoire; et, comme la différence du caractère (surtout dans les animaux) tient de très près à celle qui se trouve entre leurs sens, le serin, dont l'ouïe est plus attentive, plus susceptible de recevoir et de conserver les impressions étrangères, devient

1. Un serin, placé encore fort jeune près de mon bureau, y avoit pris un singulier ramage; il contrefaisoit le bruit que l'on fait en comptant des écus. (*Note communiquée par M. Hébert, receveur général à Dijon.*)

aussi plus sociable, plus doux, plus familier : il est capable de connoissance et même d'attachement; ses caresses sont aimables, ses petits dépits innocents, et sa colère ne blesse ni n'offense. Ses habitudes naturelles le rapprochent encore de nous : il se nourrit de graines comme nos autres oiseaux domestiques; on l'élève plus aisément que le rossignol, qui ne vit que de chair et d'insectes, et qu'on ne peut nourrir que de mets préparés. Son éducation plus facile est aussi plus heureuse; on l'élève avec plaisir, parce qu'on l'instruit avec succès : il quitte la mélodie de son chant naturel pour se prêter à l'harmonie de nos voix et de nos instruments; il applaudit, il accompagne, et nous rend au delà de ce qu'on peut lui donner. Le rossignol, plus fier de son talent, semble vouloir le conserver dans toute sa pureté; au moins paroît-il faire assez peu de cas des nôtres : ce n'est qu'avec peine qu'on lui apprend à répéter quelques unes de nos chansons. Le serin peut parler et siffler; le rossignol méprise la parole autant que le sifflet, et revient sans cesse à son brillant ramage. Son gosier, toujours nouveau, est un chef-d'œuvre de la nature, auquel l'art humain ne peut rien changer, rien ajouter; celui du serin est un modèle de grâces d'une trempe moins ferme, que nous pouvons modifier. L'un a donc bien plus de part que l'autre aux agréments de la société : le serin chante en tout temps, il nous récrée dans les jours les plus sombres. Il contribue même à notre bonheur; car il fait l'amusement de toutes les jeunes personnes, les délices des recluses; il charme au moins les ennuis du cloître, porte de la gaieté dans les âmes innocentes et cap-

tives ; et ses petites amours, qu'on peut considérer de près en le faisant nicher, ont rappelé mille et mille fois à la tendresse des cœurs sacrifiés : c'est faire autant de bien que nos vautours savent faire de mal.

C'est dans le climat heureux des Hespérides que cet oiseau charmant semble avoir pris naissance, ou du moins avoir acquis toutes ses perfections : car nous connoissons en Italie une espèce de serin plus petite que celle des Canaries ; et en Provence une autre espèce presque aussi grande ; toutes deux plus agrestes, et qu'on peut regarder comme les tiges sauvages d'une race civilisée. Ces trois oiseaux peuvent se mêler ensemble dans l'état de captivité ; mais, dans l'état de nature, ils paroissent se propager sans mélange, chacun dans leur climat : ils forment donc trois variétés constantes, qu'il seroit bon de désigner chacune par un nom différent, afin de ne les pas confondre. Le plus grand s'appeloit *cinit* ou *cini* dès le temps de Belon (il y a plus de deux cents ans) ; en Provence, on le nomme encore aujourd'hui *cini* ou *cigni*, et l'on appelle *venturon* celui d'Italie. Le *canari*, le *venturon*, et le *cini*, sont les noms propres que nous adopterons pour désigner ces trois variétés, et le *serin* sera le nom de l'espèce générique.

Le venturon ou serin d'Italie se trouve non seulement dans toute l'Italie, mais en Grèce, en Turquie, en Autriche, en Provence, en Languedoc, en Catalogne, et probablement dans tous les climats de cette température : néanmoins il y a des années où il est fort rare dans nos provinces méridionales, et particulièrement à Marseille. Son chant est agréable et varié : la femelle est inférieure au mâle, et par le chant,

et par le plumage[1]. La forme, la couleur, la voix, et la nourriture du venturon et du canari, sont à peu près les mêmes, à la différence seulement que le venturon a le corps sensiblement plus petit, et que son chant n'est ni si beau ni si clair.

Le cini ou serin vert de Provence, plus grand que le venturon, a aussi la voix bien plus grande; il est remarquable par ses belles couleurs, par la force de son chant, et par la variété des sons qu'il fait entendre. La femelle, un peu plus grosse que le mâle, est moins chargée de plumes jaunes, ne chante pas comme lui, et ne répond, pour ainsi dire, que par monosyllabes. Il se nourrit des plus petites graines qu'il trouve à la campagne; il vit long-temps en cage, et semble se plaire à côté du chardonneret; il paroît l'écouter et en emprunter des accents qu'il emploie agréablement pour varier son ramage[2]. Il se trouve non seulement en Provence, mais encore en Dauphiné, dans le Lyonnois[3], en Bugey, à Genève, en Suisse, en Allemagne, en Italie, en Espagne[4]. C'est

1. Extrait d'un mémoire qui accompagnoit un envoi considérable d'oiseaux qui m'a été fait par M. Guys, de l'académie de Marseille, homme de lettres, connu par plusieurs bons ouvrages, et particulièrement par son *Voyage de Grèce*.

2. Extrait du mémoire ci-dessus cité.

3. J'ai vu dans la campagne, en Bugey, et aux environs de Lyon, des oiseaux assez semblables à des serins de Canarie; on les y appeloit *signis* ou *cignis*. J'en ai vu aussi à Genève dans des cages, et leur ramage ne me parut pas fort agréable. Je crois qu'on les appelle à Paris *serins de Suisse*. (*Note donnée par M. Hébert, receveur général à Dijon.*)

4. On l'appelle en Catalogne, *canari de montanya;* en Italie, *serin* ou *scarzerin;* en Allemagne, *fædenle;* aux environs de Vienne, *hirngryll;* en Suisse, *schwederle*.

le même oiseau qu'on connoît en Bourgogne sous le nom de *serin*. Il fait son nid sur les osiers plantés le long des rivières, et ce nid est composé de crin et de poil à l'intérieur, et de mousse au dehors. Cet oiseau, qui est assez commun aux environs de Marseille et dans nos provinces méridionales, jusqu'en Bourgogne, est rare dans nos provinces septentrionales. M. Lottinger dit qu'il n'est que de passage en Lorraine.

La couleur dominante du venturon, comme du cini, est d'un vert jaune sur le dessus du corps, et d'un jaune vert sur le ventre : mais le cini, plus grand que le venturon, en diffère encore par une couleur brune qui se trouve par taches longitudinales sur les côtés du corps, et par ondes au dessus ; au lieu que, dans notre climat, la couleur ordinaire du canari est uniforme d'un jaune citron sur tout le corps et même sur le ventre. Ce n'est cependant qu'à leur extrémité que les plumes sont teintes de cette belle couleur; elles sont blanches dans tout le reste de leur étendue. La femelle est d'un jaune plus pâle que le mâle. Mais cette couleur citron tirant plus ou moins sur le blanc, que le canari prend dans notre climat, n'est pas la couleur qu'il porte dans son pays natal, et elle varie suivant les différentes températures. « J'ai remarqué, dit un de nos habiles naturalistes[1], que le serin des Canaries, qui devient tout blanc en France, est à Ténériffe d'un gris presque aussi foncé que la linotte ; ce changement de couleur provient vraisemblablement de la froideur de notre climat. » La couleur peut varier aussi par la diversité des aliments,

1. M. Adanson, *Voyage du Sénégal*, page 13.

par la captivité, et surtout par les assortiments des différentes races. Dès le commencement de ce siècle les oiseleurs comptoient déjà, dans la seule espèce des canaris, vingt-neuf variétés, toutes assez reconnoissables pour être bien indiquées[1]. La tige primi-

1. Nous les allons toutes désigner, en commençant par les plus communes, et finissant par les plus rares.

1. Le serin gris commun.
2. Le serin gris, aux duvets et aux pattes blanches, qu'on appelle *race de panachés.*
3. Le serin gris à queue blanche, *race de panachés.*
4. Le serin blond commun.
5. Le serin blond aux yeux rouges.
6. Le serin blond doré.
7. Le serin blond aux duvets, *race de panachés.*
8. Le serin blond à queue blanche, *race de panachés.*
9. Le serin jaune commun.
10. Le serin jaune aux duvets, *race de panachés.*
11. Le serin jaune à queue blanche, *race de panachés.*
12. Le serin agate commun.
13. Le serin agate aux yeux rouges.
14. Le serin agate à queue blanche, *race de panachés.*
15. Le serin agate aux duvets, *race de panachés.*
16. Le serin isabelle commun.
17. Le serin isabelle aux yeux rouges.
18. Le serin isabelle doré.
19. Le serin isabelle aux duvets, *race de panachés.*
20. Le serin blanc aux yeux rouges.
21. Le serin panaché commun.
22. Le serin panaché aux yeux rouges.
23. Le serin panaché de blond.
24. Le serin panaché de blond aux yeux rouges.
25. Le serin panaché de noir.
26. Le serin panaché de noir jonquille aux yeux rouges.
27. Le serin panaché de noir jonquille et régulier.
28. Le serin plein (c'est-à-dire pleinement et entièrement jaune jonquille), qui est le plus rare.
29. Le serin à huppe (ou plutôt à couronne); c'est un des plus beaux.

tive de ces vingt neuf variétés, c'est-à-dire celle du pays natal ou du climat des Canaries, est le serin gris commun. Tous ceux qui sont d'autres couleurs uniformes les tiennent de la différence des climats; ceux qui ont les yeux rouges tendent plus ou moins à la couleur absolument blanche, et les panachés sont des variétés plutôt factices que naturelles[1].

Indépendamment de ces différences, qui paroissent être les premières variétés de l'espèce pure du serin des Canaries, transporté dans différents climats ; indépendamment de quelques races nouvelles qui ont paru depuis, il y a d'autres variétés encore plus apparentes qui proviennent du mélange du canari avec le venturon et avec le cini; car non seulement ces trois oiseaux peuvent s'unir et produire ensemble, mais les petits qui en résultent, et qu'on met au rang des mulets stériles, sont des métis féconds, dont les races se propagent. Il en est de même du mélange des canaris avec les tarins, les chardonnerets, les linottes, les bruants, les pinsons : on

1. Les nuances et les dispositions des couleurs varient beaucoup dans les serins panachés : il y en a qui ont du noir sur la tête, d'autres qui n'en ont point; quelques uns sont tachés irrégulièrement, et d'autres le sont très régulièrement. Les différences de couleurs ne se marquent ordinairement que sur la partie supérieure de l'oiseau : elles consistent en deux grandes plaques noires sur chaque aile, l'une en avant et l'autre en arrière, en un large croissant de même couleur posé sur le dos, tournant sa concavité vers la tête, et se joignant par ses deux cornes aux deux plaques noires antérieures des ailes. Enfin le cou est environné par derrière d'un demi-collier d'un gris qui paroît être une couleur composée, résultant du noir et du jaune fondus ensemble. La queue et ses couvertures sont presque blanches. (*Description des couleurs d'un canari panaché, observé avec M. de Montbeillard.*)

prétend même qu'ils peuvent produire avec le moineau. Ces espèces d'oiseaux, quoique très différentes, et en apparence assez éloignées de celle des canaris, ne laissent pas de s'unir et de produire ensemble, lorsqu'on prend les précautions et les soins nécessaires pour les apparier. La première attention est de séparer les canaris de tous ceux de leur espèce, et la seconde, d'employer à ces essais la femelle plutôt que le mâle. On s'est assuré que la serine de Canarie produit avec tous les oiseaux que nous venons de nommer; mais il n'est pas également certain que le mâle canari puisse produire avec les femelles de tous ces mêmes oiseaux[1]. Le tarin et le chardonneret sont les seuls sur lesquels il me paroît que la production de la femelle avec le mâle canari soit bien constatée. Voici ce que m'a écrit, à ce sujet, un de mes amis, homme aussi expérimenté que véridique :

« Il y a trente ans que j'élève un grand nombre de ces petits oiseaux, et je me suis particulièrement attaché à leur éducation : ainsi c'est d'après plusieurs expériences et observations que je puis assurer les faits suivants. Lorsqu'on veut apparier des canaris avec des chardonnerets, il faut prendre dans le nid de jeunes chardonnerets de dix à douze jours, et les mettre dans les nids de canaris du même âge, les nourrir ensemble et les laisser dans la même volière, en accoutumant le chardonneret à la même nourriture du canari. On met, pour l'ordinaire, des chardonnerets mâles avec des canaris femelles; ils s'accou-

1. Gesner rapporte qu'un oiseleur suisse ayant voulu apparier un mâle canari avec une femelle *scarzerine* (cini), il vint bien des œufs, mais que ces œufs furent inféconds.

plent beaucoup plus facilement, et réussissent aussi beaucoup mieux que quand on donne aux serins mâles des chardonnerets femelles. Il faut cependant remarquer que la première progéniture est plus tardive, parce que le chardonneret n'entre pas sitôt en *pariage* que le canari. Au contraire, lorsqu'on unit la femelle chardonneret avec le mâle canari, le *pariage* se fait plus tôt[1]. Pour qu'il réussisse, il ne faut jamais lâcher le canari mâle dans des volières où il y a des canaris femelles, parce qu'il préféreroit alors ces dernières à celles du chardonneret.

» A l'égard de l'union du canari mâle avec la femelle tarin, je puis assurer qu'elle réussit très bien : j'ai, depuis neuf ans, dans ma volière, une femelle tarin, qui n'a pas manqué de faire trois pontes tous les ans, qui ont assez bien réussi les cinq premières années ; mais elle n'a fait que deux pontes par an dans les quatre dernières. J'ai d'autres oiseaux de cette même espèce du tarin, qui ont produit avec les canaris, sans avoir été élevés ni placés séparément. On lâche pour cela simplement le tarin mâle ou femelle dans une chambre avec un bon nombre de canaris : on les verra s'apparier dans cette chambre dans le même temps que les canaris entre eux ; au lieu que les chardonnerets ne s'apparient qu'en cage avec le canari, et qu'il faut encore qu'il n'y ait aucun oiseau de leur espèce. Le tarin vit autant de temps que le canari ; il s'accoutume et mange la même nourriture avec bien moins de répugnance que le chardonneret.

1. Ceci prouve, comme nous le dirons dans la suite, que la femelle est moins déterminée par la nature au sentiment d'amour, que par les désirs et les émotions que lui communique le mâle.

» J'ai encore mis ensemble des linottes avec des canaris : mais il faut que ce soit une linotte mâle avec un canari femelle ; autrement il arrive très rarement qu'ils réussissent, la linotte même ne faisant pas son nid, et pondant seulement quelques œufs dans le panier, lesquels, pour l'ordinaire, sont clairs. J'en ai vu l'expérience, parce que j'ai fait couver ces œufs par des femelles canaris, et à plusieurs fois, sans aucun produit.

» Les pinsons et les bruants sont très difficiles à unir avec les canaris : j'ai laissé trois ans une femelle bruant avec un mâle canari ; elle n'a pondu que des œufs clairs. Il en est de même de la femelle pinson ; mais le pinson et le bruant mâle avec la femelle canari ont produit quelques œufs féconds. »

Il résulte de ces faits et de quelques autres que j'ai recueillis, qu'il n'y a dans tous ces oiseaux que le tarin dont le mâle et la femelle produisent également avec le mâle ou la femelle du serin des Canaries : cette femelle produit aussi assez facilement avec le chardonneret, un peu moins aisément avec le mâle linotte ; enfin elle peut produire, quoique plus difficilement, avec les mâles pinsons, bruants, et moineaux, tandis que le serin mâle ne peut féconder aucune de ces dernières femelles. La nature est donc plus ambiguë et moins constante, et le type de l'espèce moins ferme dans la femelle que dans le mâle : celui-ci en est le vrai modèle ; la trempe en est beaucoup plus forte que celle de la femelle, qui se prête à des modifications diverses, et même subit des altérations par le mélange des espèces étrangères. Dans le petit nombre d'expériences que j'ai pu faire sur le mélange

de quelques espèces voisines d'animaux quadrupèdes, j'ai vu que la brebis produit aisément avec le bouc, et que le bélier ne produit point avec la chèvre. On m'a assuré qu'il y avoit exemple de la production du cerf avec la vache, tandis que le taureau ne s'est jamais joint à la biche; la jument produit plus aisément avec l'âne que le cheval avec l'ânesse; et en général, les races tiennent toujours plus du mâle que de la femelle. Ces faits s'accordent avec ceux que nous venons de rapporter au sujet du mélange des oiseaux. On voit que la femelle canari peut produire avec le venturon, le cini, le tarin, le chardonneret, la linotte, le pinson, le bruant, et le moineau; tandis que le mâle canari ne produit aisément qu'avec la femelle du tarin, difficilement avec celle du chardonneret, et point avec les autres. On peut donc en conclure que la femelle appartient moins rigoureusement à son espèce que le mâle, et qu'en général c'est par les femelles que se tiennent de plus près les espèces voisines. Il est bien évident que la serine approche beaucoup plus que le serin de l'espèce du bruant, de la linotte, du pinson, et du moineau, puisqu'elle s'unit et produit avec tous, tandis que son mâle ne veut s'unir ni produire avec aucune femelle de ces mêmes espèces. Je dis, ne veut, car ici la volonté peut faire beaucoup plus qu'on ne pense; et peut-être n'est-ce que faute d'une volonté ferme que les femelles se laissent subjuguer, et souffrent des recherches étrangères et des unions disparates. Quoi qu'il en soit, on peut, en examinant les résultats du mélange de ces différents oiseaux, tirer des inductions qui s'accordent avec

tout ce que j'ai dit au sujet de la génération des animaux et de leur développement. Comme cet objet est important, j'ai cru devoir donner ici les principaux résultats du mélange des canaris, soit entre eux, soit avec les espèces que nous venons de citer.

La première variété qui paroît constituer deux races distinctes dans l'espèce du canari est composée des canaris panachés et de ceux qui ne le sont pas. Les blancs ne sont jamais panachés, non plus que les jaune-citron; seulement, lorsque ces derniers ont quatre ou cinq ans, l'extrémité des ailes et la queue deviennent blanches. Les gris ne sont pas d'une seule couleur grise; il y a sur le même oiseau des plumes plus ou moins grises; et dans un nombre de ces oiseaux gris il s'en trouve d'un gris plus clair, plus foncé, plus brun, et plus noir. Les agate sont de couleur uniforme; seulement il y en a dont la couleur agate est plus claire et plus foncée. Les isabelles sont plus semblables; leur couleur ventre-de-biche est constante et toujours uniforme, soit sur le même oiseau, soit dans plusieurs individus. Dans les panachés, les jaune-jonquille sont panachés de noirâtre; ils ont ordinairement du noir sur la tête. Il y a des canaris panachés dans toutes les couleurs simples que nous avons indiquées; mais ce sont les jaune-jonquille qui sont le plus panachés de noir.

Lorsque l'on apparie des canaris de couleur uniforme, les petits qui en proviennent sont de la même couleur. Un mâle gris et une femelle grise ne produiront ordinairement que des oiseaux gris : il en est de même des isabelles, des blonds, des blancs, des

jaunes, des agate ; tous produisent leurs semblables en couleur. Mais si l'on mêle ces différentes couleurs en donnant, par exemple, une femelle blonde à un mâle gris, ou une femelle grise à un mâle blond, et ainsi dans toutes les autres combinaisons, on aura des oiseaux qui seront plus beaux que ceux des races de même couleur ; et, comme ce nombre de combinaisons de races que l'on peut croiser est presque inépuisable, on peut encore tous les jours amener à la lumière des nuances et des variétés qui n'ont pas encore paru. Les mélanges qu'on peut faire des canaris panachés avec ceux de couleur uniforme augmentent encore de plusieurs milliers de combinaisons les résultats que l'on doit en attendre ; et les variétés de l'espèce peuvent être multipliées, pour ainsi dire, à l'infini. Il arrive même assez souvent que, sans employer des oiseaux panachés, on a de très beaux petits oiseaux bien panachés, qui ne doivent leur beauté qu'au mélange des couleurs différentes de leurs pères et mères, ou à leurs ascendants, dont quelques uns, du côté paternel ou maternel, étoient panachés.

A l'égard du mélange des autres espèces avec celle du canari, voici les observations que j'ai pu recueillir. De tous les serins, le cini, ou serin vert, est celui qui a la voix la plus forte, et qui paroît être le plus vigoureux, le plus ardent pour la propagation : il peut suffire à trois femelles canaris ; il leur porte à manger sur leurs nids, ainsi qu'à leurs petits. Le tarin et le chardonneret ne sont ni si vigoureux ni si vigilants, et une seule femelle canari suffit à leurs besoins.

Les oiseaux qui proviennent des mélanges du cini, du tarin, et du chardonneret avec une serine, sont ordinairement plus forts que les canaris : ils chantent plus long-temps, et leur voix, très sonore, est plus forte; mais ils apprennent plus difficilement : la plupart ne sifflent jamais qu'imparfaitement, et il est rare d'en trouver qui puissent répéter un seul air sans y manquer.

Lorsqu'on veut se procurer des oiseaux par le mélange du chardonneret avec la serine de Canarie, il faut que le chardonneret ait deux ans, et la serine un an, parce qu'elle est plus précoce; et, pour l'ordinaire, ils réussissent mieux quand on a pris la précaution de les élever ensemble : néanmoins cela n'est pas absolument nécessaire, et l'auteur du *Traité des serins* se trompe en assurant qu'il ne faut pas que la serine se soit auparavant accouplée avec un mâle de son espèce, que cela l'empêcheroit de recevoir les mâles d'une autre espèce. Voici un fait tout opposé. « Il m'est arrivé, dit le P. Bougot, de mettre ensemble douze canaris, quatre mâles et huit femelles; du mouron de mauvaise qualité fit mourir trois de ces mâles, et toutes les femelles perdirent leur première ponte. Je m'avisai de substituer aux trois mâles morts trois chardonnerets mâles pris dans un battant. Je les lâchai dans la volière au commencement de mai; sur la fin de juillet j'eus deux nids de petits mulets qui réussirent on ne peut pas mieux, et, l'année suivante, j'ai eu trois pontes de chaque chardonneret mâle avec les femelles canaris. Les femelles canaris ne produisent ordinairement avec le chardonneret que depuis l'âge d'un an jusqu'à quatre, tandis qu'a-

vec leurs mâles naturels elles produisent jusqu'à huit ou neuf ans d'âge ; il n'y a que la femelle commune panachée qui produise au delà de l'âge de quatre ans avec le chardonneret. Au reste, il ne faut jamais lâcher le chardonneret dans une volière, parce qu'il détruit les nids et casse les œufs des autres oiseaux. » On voit que les serines, quoique accoutumées aux mâles de leur espèce, ne laissent pas de se prêter à la recherche des chardonnerets, et ne s'en unissent pas moins avec eux; leur union est même aussi féconde qu'avec leurs mâles naturels, puisqu'elles font trois pontes dans un an avec le chardonneret. Il n'en est pas de même de l'union du mâle linotte avec la serine ; il n'y a pour l'ordinaire qu'une seule ponte, et très rarement deux, dans l'année.

Ces oiseaux bâtards qui proviennent du mélange des canaris avec les tarins, les chardonnerets, etc., ne sont pas des mulets stériles, mais des métis féconds, qui peuvent s'unir et produire, non seulement avec leurs races maternelle ou paternelle, mais même reproduire entre eux des individus féconds, dont les variétés peuvent aussi se mêler et se perpétuer. Mais il faut convenir que le produit de la génération dans ces métis n'est pas aussi certain ni aussi nombreux, à beaucoup près, que dans les espèces pures ; ces métis ne font ordinairement qu'une ponte par an, et rarement deux : souvent les œufs sont clairs ; et la production réelle dépend de plusieurs petites circonstances qu'il n'est pas possible de reconnoître et moins encore d'indiquer précisément. On prétend que parmi ces métis il se trouve toujours beaucoup plus de mâles que de femelles. « Une femelle de ca-

nari et un chardonneret, dit le P. Bougot, m'ont, dans la même année, produit en trois pontes dix-neuf œufs, qui tous ont réussi. Dans ces dix-neuf petits mulets, il n'y avoit que trois femelles sur seize mâles. » Il seroit bon de constater ce fait par des observations réitérées. Dans les espèces pures de plusieurs oiseaux, comme dans celle de la perdrix, on a remarqué qu'il y a aussi plus de mâles que de femelles. La même observation a été faite sur l'espèce humaine; il naît environ dix-sept garçons sur seize filles dans nos climats. On ignore quelle est la proportion du nombre des mâles et de celui des femelles dans l'espèce de la perdrix; on sait seulement que les mâles sont en plus grand nombre, parce qu'il y a toujours des *bourdons* vacants dans le temps du *pariage :* mais il n'est pas à présumer que, dans aucune espèce pure, le nombre des mâles excède celui des femelles, autant que seize excède trois, c'est-à-dire autant que dans l'espèce mêlée de la serine et du chardonneret; j'ai ouï dire seulement qu'il se trouvoit de même plus de femelles que de mâles dans le nombre des mulets qui proviennent de l'âne et de la jument : mais je n'ai pu me procurer sur cela des informations assez exactes pour qu'on doive y compter. Il s'agiroit donc (et cela seroit assez facile) de déterminer par des observations combien il naît de mâles et combien de femelles dans l'espèce pure du canari, et voir ensuite si le nombre des mâles est encore beaucoup plus grand dans les métis qui proviennent des espèces mêlées du chardonneret et de la serine. La raison qui me porte à le croire c'est qu'en général le mâle influe plus que la femelle sur la force et la qualité des ra-

ces. Au reste, ces oiseaux métis, qui sont plus forts et qui ont la voix plus perçante, l'haleine plus longue que les canaris de l'espèce pure, vivent aussi plus long-temps : mais il y a une observation constante qui porte sur les uns et sur les autres; c'est que plus ils travaillent à la propagation, et plus ils abrègent leur vie. Un serin mâle, élevé seul et sans communication avec une femelle, vivra communément treize ou quatorze ans; un métis provenant du chardonneret, traité de même, vit dix-huit et même dix-neuf ans; un métis provenant du tarin, et également privé de femelles, vivra quinze ou seize ans, tandis que le serin mâle auquel on donne une femelle ou plusieurs ne vit guère que dix ou douze ans, le métis tarin onze ou douze ans, et le métis chardonneret quatorze ou quinze : encore faut-il avoir l'attention de les séparer tous de leurs femelles après les pontes, c'est-à-dire depuis le mois d'août jusqu'au mois de mars; sans cela leur passion les use, et leur vie se raccourcit encore de deux ou trois années.

A ces remarques particulières, qui toutes sont intéressantes, je dois ajouter une observation générale plus importante, et qui peut encore donner quelques lumières sur la génération des animaux et sur le développement de leurs différentes parties. L'on a constamment observé en mêlant les canaris, soit entre eux, soit avec des oiseaux étrangers, que les métis provenus de ces mélanges ressemblent à leur père par la tête, la queue, les jambes, et à leur mère par le reste du corps. On peut faire la même observation sur les mulets quadrupèdes; ceux qui vienent de l'âne et de la jument ont le corps aussi gros que leur mère, et

tiennent du père les oreilles, la queue, la sécheresse des jambes. Il paroît donc que dans le mélange des deux liqueurs séminales, quelque intime qu'on doive le supposer pour l'accomplissement de la génération, les molécules organiques fournies par la femelle occupent le centre de cette sphère vivante qui s'accroît dans toutes les dimensions, et que les molécules données par le mâle environnent celles de la femelle, de manière que l'enveloppe et les extrémités du corps appartiennent plus au père qu'à la mère. La peau, le poil, et les couleurs, qu'on doit aussi regarder comme faisant partie extérieure du corps, tiennent plus du côté paternel que du côté maternel. Plusieurs métis que j'ai obtenus en donnant un bouc à des brebis avoient tous, au lieu de laine, le poil rude de leur père. Dans l'espèce humaine, on peut de même remarquer que communément le fils ressemble plus à son père qu'à sa mère par les jambes, les pieds, les mains, l'écriture, la quantité et la couleur des cheveux, la qualité de la peau, la grosseur de la tête; et dans les mulâtres qui proviennent d'un blanc et d'une négresse, la teinte de noir est plus diminuée que dans ceux qui viennent d'un nègre et d'une blanche. Tout cela semble prouver que, dans l'établissement local des molécules organiques fournies par les deux sexes, celles du mâle surmontent et enveloppent celles de la femelle, lesquelles forment le premier point d'appui, et, pour ainsi dire, le noyau de l'être qui s'organise, et que, malgré la pénétration et le mélange intime de ces molécules, il en reste plus de masculines à la surface, et plus de féminines à l'intérieur; ce qui paroît naturel, puisque ce sont

les premières qui vont chercher les secondes : d'où il résulte que, dans le développement du corps, les membres doivent tenir plus du père que de la mère, et le corps doit tenir plus de la mère que du père.

Et comme en général la beauté des espèces ne se perfectionne et ne peut même se maintenir qu'en croisant les races, et qu'en même temps la noblesse de la figure, la force et la vigueur du corps, dépendent presque en entier de la bonne proportion des membres, ce n'est que par les mâles qu'on peut ennoblir ou relever les races dans l'homme et dans les animaux : de grandes et belles juments avec de vilains petits chevaux ne produiront jamais que des poulains mal faits, tandis qu'un beau cheval avec une jument, quoique laide, produira de très beaux chevaux, et d'autant plus beaux que les races du père et de la mère seront plus éloignées, plus étrangères l'une à l'autre. Il en est de même des moutons : ce n'est qu'avec des béliers étrangers qu'on peut en relever les races, et jamais une belle brebis avec un petit bélier commun ne produira que des agneaux tout aussi communs. Il me resteroit plusieurs choses à dire sur cette matière importante; mais ici ce seroit se trop écarter de notre sujet, dont néanmoins l'objet le plus intéressant, le plus utile pour l'histoire de la nature, seroit l'exposition de toutes les observations qu'on a déjà faites et que l'on pourroit faire encore sur le mélange des animaux. Comme beaucoup de gens s'occupent ou s'amusent de la multiplication des serins, et qu'elle se fait en peu de temps, on peut aisément tenter un grand nombre d'expériences sur leurs mélanges avec des oiseaux différents, ainsi que sur les

produits ultérieurs de ces mélanges. Je suis persuadé que, par la réunion de toutes ces observations, et leur comparaison avec celles qui ont été faites sur les animaux et sur l'homme, on parviendroit à déterminer peut-être assez précisément l'influence, la puissance effective du mâle dans la génération, relativement à celle de la femelle, et par conséquent désigner les rapports généraux par lesquels on pourroit présumer que tel mâle convient ou disconvient à telle ou telle femelle, etc.

Néanmoins il est vrai que, dans les animaux comme dans l'homme, et même dans nos petits oiseaux, la disconvenance du caractère, ou, si l'on veut, la différence des qualités morales, nuit souvent à la convenance des qualités physiques. Si quelque chose peut prouver que le caractère est une impression bonne ou mauvaise donnée par la nature, et dont l'éducation ne peut changer les traits, c'est l'exemple de nos serins. « Ils sont presque tous, dit M. Hervieux, différents les uns des autres par leurs inclinations; il y a des mâles d'un tempérament toujours triste, rêveurs, pour ainsi dire, et presque toujours bouffis, chantant rarement et ne chantant que d'un ton lugubre.... qui sont des temps infinis à apprendre, et ne savent jamais que très imparfaitement ce qu'on leur a montré; et, le peu qu'ils savent, ils l'oublient aisément... Ces mêmes serins sont souvent d'un naturel si malpropre, qu'ils ont toujours les pattes et la queue sales. Ils ne peuvent plaire à leur femelle, qu'ils ne réjouissent jamais par leur chant, même dans le temps que ses petits viennent d'éclore; et d'ordinaire ces petits ne valent pas mieux que leur père.... Il y a

d'autres serins qui sont si mauvais, qu'ils tuent la femelle qu'on leur donne, et qu'il n'y a d'autre moyen de les dompter qu'en leur en donnant deux : elles se réuniront pour leur défense commune; et, l'ayant d'abord vaincu par la force, elles le vaincront ensuite par l'amour. Il y en a d'autres d'une inclination si barbare, qu'ils cassent et mangent les œufs lorsque la femelle les a pondus; ou si ce père dénaturé les laisse couver, à peine les petits sont-ils éclos, qu'il les saisit avec le bec, les traîne dans la cabane et les tue[1]. » D'autres, qui sont sauvages, farouches, in-

1. Il y a des mâles d'un tempérament foible, indifférents pour les femelles, toujours malades après la nichée. Il ne faut pas les apparier; car j'ai remarqué que les petits leur ressemblent. Il y en a d'autres si pétulants, qu'ils battent leur femelle pour la faire sortir du nid, et l'empêchent de couver : ceux-ci sont les plus robustes, les meilleurs pour le chant, et souvent les plus beaux pour le plumage et les plus familiers. D'autres cassent les œufs et tuent leurs petits pour jouir plus tôt de leur femelle. D'autres ont une sympathie singulière, qui a l'air du choix et d'une préférence marquée. Un mâle mis avec vingt femelles en choisit une ou deux, qu'il suit partout, qu'il *embecque*, et auxquelles il demeure constamment attaché sans se soucier des autres. Ceux-ci sont de bon naturel, et le communiquent à leur progéniture. D'autres ne sympathisent avec aucune femelle, et demeurent inactifs et stériles. On trouve dans les femelles, comme dans les mâles, la même différence pour le caractère et pour le tempérament. Les femelles jonquilles sont les plus douces; les agate sont remplies de fantaisies, et souvent quittent leurs petits pour se donner au mâle; les femelles panachées sont assidues sur leurs œufs, et bonnes à leurs petits. Mais les mâles panachés, étant les plus ardents de tous les canaris, ont besoin de deux et même de trois femelles, si l'on veut les empêcher de les chasser du nid et de casser les œufs; ceux qui sont entièrement jonquille ont à peu près la même pétulance, et il leur faut aussi deux ou trois femelles; les mâles agate sont les plus foibles, et les femelles de cette race meurent assez souvent sur les œufs. (*Note communiquée par le R. P. Bougot.*)

dépendants, qui ne veulent être ni touchés ni caressés, qu'il faut laisser tranquilles, et qu'on ne peut gouverner ni traiter comme les autres : pour peu qu'on se mêle de leur ménage, ils refusent de produire; il ne faut ni toucher à leur cabane ni leur ôter les œufs, et ce n'est qu'en les laissant vivre à leur fantaisie qu'ils s'uniront et produiront. Il y en a d'autres enfin qui sont très paresseux : par exemple, les gris ne font presque jamais de nid; il faut que celui qui les soigne fasse leur nid pour eux, etc. Tous ces caractères sont, comme l'on voit, très distincts entre eux, et très différents de celui de nos serins favoris, toujours gais, toujours chantants, si familiers, si aimables, si bons maris, si bons pères, et en tout d'un caractère si doux, d'un naturel si heureux, qu'ils sont susceptibles de toutes les bonnes impressions, et doués des meilleures inclinations : ils récréent sans cesse leur femelle par leur chant; ils la soulagent dans la pénible assiduité de couver; ils l'invitent à changer de situation, à leur céder la place, et couvent eux-mêmes tous les jours pendant quelques heures; ils nourrissent aussi leurs petits, et enfin ils apprennent tout ce qu'on veut leur montrer. C'est par ceux-ci seuls qu'on doit juger de l'espèce, et je n'ai fait mention des autres que pour démontrer que le caractère, même dans les animaux, vient de la nature, et n'appartient pas à l'éducation.

Au reste, le mauvais naturel apparent qui leur fait casser les œufs et tuer leurs petits vient souvent de leur tempérament et de leur trop grande pétulance en amour ; c'est pour jouir de leur femelle plus pleinement et plus souvent, qu'ils la chassent du nid et

lui ravissent les plus chers objets de son affection : aussi la meilleure manière de faire nicher ces oiseaux n'est pas de les séparer et de les mettre en cabane; il vaut beaucoup mieux leur donner une chambre bien exposée au soleil et au levant d'hiver ; ils s'y plaisent davantage et y multiplient mieux; car s'ils sont en cage ou en cabane avec une seule femelle, ils lui casseront ses œufs pour en jouir de nouveau : dans la chambre, au contraire, où il doit y avoir plus de femelles que de mâles, ils en chercheront une autre, et laisseront la première couver tranquillement. D'ailleurs les mâles, par jalousie, ne laissent pas de se donner entre eux de fortes distractions ; et, lorsqu'ils en voient un trop ardent tourmenter sa femelle et vouloir casser les œufs, ils le battent assez pour amortir ses désirs.

On leur donnera, pour faire les nids, de la charpie de linge fin, de la bourre de vache ou de cerf qui n'ait pas été employée à d'autres usages, de la mousse, et du petit foin sec et très menu. Les chardonnerets et les tarins qu'on met avec les serines lorsqu'on veut se procurer des métis, emploient le petit foin et la mousse de préférence; mais les serins se servent plutôt de la bourre et de la charpie. Il faut qu'elle soit bien hachée, crainte qu'ils n'enlèvent les œufs avec cette espèce de filasse qui s'embarrasseroit dans leurs pieds.

Pour les nourrir, on établit dans la chambre une trémie percée tout alentour, de manière qu'ils puissent y passer la tête; on mettra dans cette trémie une portion du mélange suivant : trois pintes de navette, deux d'avoine, deux de millet, et enfin une pinte de

chènevis, et tous les douze ou treize jours on regarnira la trémie, prenant garde que toutes ces graines soient bien nettes et bien vannées. Voilà leur nourriture tant qu'ils n'ont que des œufs : mais la veille que les petits doivent éclore, on leur donne un échaudé sec et pétri sans sel, qu'on leur laissera jusqu'à ce qu'il soit mangé; après quoi on leur donnera des œufs cuits durs; un seul œuf dur s'il n'y a que deux mâles et quatre femelles, deux œufs s'il y a quatre mâles et huit femelles, et ainsi à proportion du nombre : on ne leur donnera ni salade ni verdure pendant qu'ils nourrissent; cela affoibliroit beaucoup les petits. Mais, pour varier un peu leurs aliments et les réjouir par un nouveau mets, vous leur donnerez tous les trois jours, sur une assiette, au lieu de l'échaudé, un morceau de pain blanc trempé dans l'eau et pressé dans la main; ce pain, qu'on ne leur donnera qu'un seul jour sur trois, étant pour ces oiseaux une nourriture moins substantielle que l'échaudé, les empêchera de devenir trop gras pendant leur ponte. On fera bien aussi de leur fournir, dans le même temps, quelques graines d'alpiste, et seulement tous les deux jours, crainte de les trop échauffer : le biscuit sucré produit ordinairement cet effet, qui est suivi d'un autre encore plus préjudiciable, c'est qu'étant nourris de biscuit, ils font souvent des œufs clairs ou des petits foibles et trop délicats. Lorsqu'ils auront des petits, on leur fera tous les jours bouillir de la navette, afin d'en ôter l'âcreté. « Une longue expérience, dit le P. Bougot, m'a appris que cette nourriture est celle qui leur convient le mieux, quoi qu'en disent tous les auteurs qui ont écrit sur les canaris. »

Après leur ponte, il faut leur donner du plantain et de la graine de laitue pour les purger; mais il faut en même temps ôter tous les jeunes oiseaux, qui s'affoibliroient beaucoup par cette nourriture, qu'on ne doit fournir que pendant deux jours aux pères et mères. Quand vous voudrez élever des serins à la brochette, il ne faudra pas, comme le conseillent la plupart des oiseleurs, les laisser à leur mère jusqu'au onzième ou douzième jour; il vaut mieux lui ôter ses petits dès le huitième jour : on les enlèvera avec le nid, et on ne lui laissera que le panier. On préparera d'avance la nourriture de ces petits; c'est une pâtée composée de navette bouillie, d'un jaune d'œuf, et de mie d'échaudé, mêlée et pétrie avec un peu d'eau, dont on leur donnera des becquées toutes les deux heures. Il ne faut pas que cette pâtée soit trop liquide, et l'on doit, crainte qu'elle ne s'aigrisse, la renouveler chaque jour, jusqu'à ce que les petits mangent seuls.

Dans ces oiseaux captifs, la production n'est pas aussi constante, mais paroît néanmoins plus nombreuse qu'elle ne le seroit probablement dans leur état de liberté; car il y a quelques femelles qui font quatre et même cinq pontes par an, chacune de quatre, cinq, six, et quelquefois sept œufs : communément elles font trois pontes; et la mue les empêche d'en faire davantage. Il y a néanmoins des femelles qui couvent pendant la mue, pourvu que leur ponte soit commencée avant ce temps. Les oiseaux de la même nichée ne muent pas tous en même temps : les plus foibles sont les premiers qui subissent ce changement d'état; les plus forts ne muent souvent que

plus d'un mois après. La mue des serins jonquille est plus longue et ordinairement plus funeste que celle des autres. Ces femelles jonquille ne font que trois pontes de trois œufs chacune. Les blonds mâles et femelles sont trop délicats, et leur nichée réussit rarement. Les isabelles ont quelque répugnance à s'apparier ensemble : le mâle prend rarement, dans une grande volière, une femelle isabelle, et ce n'est qu'en les mettant tous deux en cage qu'ils se déterminent à s'unir. Les blancs en général sont bons à tout; ils couvent, nichent, et produisent aussi bien et mieux qu'aucun des autres, et les blancs panachés sont aussi les plus forts de tous.

Malgré ces différences dans le naturel, le tempérament, et dans le nombre de la production de ces oiseaux, le temps de l'incubation est le même; tous couvent également treize jours; et lorsqu'il y a un jour de plus ou de moins, cela paroît venir de quelque circonstance particulière. Le froid retarde l'exclusion des petits, et le chaud l'accélère : aussi arrive-t-il souvent que la première couvée, qui se trouve au mois d'avril, dure treize jours et demi, ou quatorze jours au lieu de treize, si l'air est alors plus froid que tempéré; et au contraire dans la troisième couvée, qui se fait pendant les grandes chaleurs du mois de juillet ou d'août, il arrive quelquefois que les petits sortent de l'œuf au bout de douze jours et demi, ou même douze jours. On fera bien de séparer les mauvais œufs des bons; mais, pour les reconnoître d'une manière sûre, il faut attendre qu'ils aient été couvés pendant huit ou neuf jours : on prend doucement chaque œuf par les deux bouts, crainte de les casser;

on les mire au grand jour ou à la lumière d'une chandelle, et l'on rejette tous ceux qui sont clairs : ils ne feroient que fatiguer la femelle si on les lui laissoit. En triant ainsi les œufs clairs, on peut assez souvent de trois couvées n'en faire que deux ; la troisième femelle se trouvera libre, et travaillera bientôt à une seconde nichée[1]. Une pratique fort recommandée par les oiseleurs, c'est d'enlever les œufs à la femelle à mesure qu'elle les pond, et de leur substituer des œufs d'ivoire, afin que tous les œufs puissent éclore en même temps ; on attend le dernier œuf avant de rendre les autres à la femelle et de lui ôter ceux d'ivoire. D'ordinaire le moment de la ponte est à six ou sept heures du matin : on prétend que, quand elle retarde seulement d'une heure, c'est que la femelle est malade : la ponte se fait ainsi successivement[2]. Il est donc aisé de se saisir des œufs à mesure qu'ils sont produits. Néanmoins cette pratique, qui est plutôt relative à la commodité de l'homme qu'à celle de l'oi-

1. Lorsqu'on distribue les œufs d'une femelle à d'autres, il faut qu'ils soient tous bons : les femelles panachées auxquelles on donneroit des œufs clairs et mauvais ne manqueroient pas de les jeter elles-mêmes hors du nid au lieu de les couver : et lorsque le nid est trop profond pour qu'elles puissent les faire couler à terre, elles ne cessent de les becqueter jusqu'à ce qu'ils soient cassés, ce qui gâte les autres œufs, et souvent infecte le nid et fait avorter la couvée entière. Les femelles d'autres couleurs couvent les œufs clairs qu'on leur donne. (*Note du R. P. Bougot.*)

2. La ponte se fait toujours à la même heure, si la femelle est dans le même état de santé ; cependant il faut faire une exception pour le dernier œuf, qui est ordinairement retardé de quelques heures et quelquefois d'un jour. Ce dernier œuf est constamment plus petit que les autres, et l'on m'a assuré que le petit qui provient de ce dernier œuf est toujours un mâle. Il seroit bon de constater ce fait singulier.

seau, est contraire au procédé de la nature; elle fait subir à la mère une plus grande déperdition de chaleur, et la surcharge tout à la fois de cinq ou six petits, qui, venant tous ensemble, l'inquiètent plus qu'ils ne la réjouissent, tandis qu'en les voyant éclore successivement les uns après les autres, ses plaisirs se multiplient et soutiennent ses forces et son courage : aussi des oiseleurs très intelligents m'ont assuré qu'en n'ôtant pas les œufs à la femelle, et les laissant éclore successivement, ils avoient toujours mieux réussi que par cette substitution des œufs d'ivoire.

Au reste, nous devons dire qu'en général les pratiques trop recherchées, et les soins scrupuleux que nos écrivains conseillent de donner à l'éducation de ces oiseaux, sont plus nuisibles qu'utiles; il faut, autant qu'il est possible, se rapprocher en tout de la nature. Dans leur pays natal, les serins se tiennent sur les bords des petits ruisseaux ou des ravines humides; il ne faut donc jamais les laisser manquer d'eau, tant pour boire que pour se baigner. Comme ils sont originaires d'un climat très doux, il faut les mettre à l'abri de la rigueur de l'hiver : il paroît même qu'étant déjà anciennement naturalisés en France, ils se sont habitués au froid de notre pays; car on peut les conserver en les logeant dans une chambre sans feu, dont il n'est pas même nécessaire que la fenêtre soit vitrée; une grille maillée pour les empêcher de fuir suffira : je connois plusieurs oiseleurs qui m'ont assuré qu'en les traitant ainsi on en perd moins que quand on les tient dans des chambres échauffées par le feu. Il en est de même de la nourriture; on pourroit la rendre plus simple, et peut-être ils ne s'en porteroient que

mieux[1]. Une attention qui paroît plus nécessaire qu'aucune autre, c'est de ne jamais presser le temps de la première nichée : on a coutume de permettre à ces oiseaux de s'unir vers le 20 ou le 25 de mars, et l'on feroit mieux d'attendre le 12 ou le 15 d'avril; car, lorsqu'on les met ensemble dans un temps encore froid, ils se dégoûtent souvent l'un de l'autre; et si par hasard les femelles font des œufs, elles les abandonnent, à moins que la saison ne devienne plus chaude : on perd donc une nichée tout entière en voulant avancer le temps de la première.

Les jeunes serins sont différents des vieux, tant par les couleurs du plumage que par quelques autres caractères. « Un jeune serin de l'année, observé le 13 septembre 1772[2], avoit la tête, le cou, le dos, et les pennes des ailes noirâtres, excepté les quatre premières pennes de l'aile gauche et les six premières pennes de l'aile droite qui étoient blanchâtres; le

1. J'ai souvent éprouvé par moi-même, et par d'autres qui se piquoient de suivre à la lettre et dans toute leur étendue les pratiques prescrites par les auteurs, que souvent le trop de soins et d'attention fait périr ces oiseaux. Une nourriture réglée de navette et de millet; de l'eau d'un jour à l'autre en hiver, et d'une ou deux fois par jour en été; du seneçon, lorsqu'il en est, une fois le mois; du mouron dans le temps de la mue; au lieu de sucre, de l'avoine battue et du blé de Turquie, et surtout une grande propreté : c'est à quoi je me réduis depuis la fatale expérience que j'ai faite des leçons des autres. (*Petit Traité de la nichée des canaris, communiqué par M. Batteau, avocat à Dijon.*)

Je crois qu'il pourroit y avoir ici une petite erreur. Tous les oiseleurs que j'ai consultés m'ont dit qu'il falloit bien se garder de donner aux serins du mouron dans la mue, et que cette nourriture, trop rafraîchissante, prolongeoit la durée de ce mauvais état de santé. Les autres conseils que donne ici M. Batteau me paroissent bien fondés.

2. Note communiquée par M. Gueneau de Montbeillard.

croupion, les couvertures des ailes, la queue, qui n'étoit pas encore entièrement formée, et le dessous du corps, étoient aussi de couleur blanchâtre, et il n'y avoit pas encore de plumes sur le ventre depuis le *sternum* jusqu'à l'*anus*. Ce jeune oiseau avoit le bec inférieur rentrant dans le bec supérieur, qui étoit assez gros et un peu crochu. » A mesure que l'oiseau avance en âge, la disposition et les nuances de couleur changent; on distingue les vieux des jeunes par la force, la couleur, et le chant : les vieux ont constamment les couleurs plus foncées et plus vives que les jeunes; leurs pattes sont plus rudes et tirant sur le noir, s'ils sont de la race grise; ils ont aussi les ongles plus gros et plus longs que les jeunes. La femelle ressemble quelquefois si fort au mâle, qu'il n'est pas aisé de les distinguer au premier coup d'œil : cependant le mâle a toujours les couleurs plus fortes que la femelle, la tête un peu plus grosse et plus longue, les tempes d'un jaune plus orangé, et sous le bec une espèce de flamme jaune, qui descend plus bas que sous le bec de la femelle; il a aussi les jambes plus longues; enfin il commence à gazouiller presque aussitôt qu'il mange seul. Il est vrai qu'il y a des femelles qui, dans ce premier âge, gazouillent aussi fort que les mâles : mais, en rassemblant ces différents indices, on pourra distinguer, même avant la première mue, les serins mâles et les femelles. Après ce temps, il n'y a plus d'incertitude à cet égard, car les mâles commencent dès lors à déclarer leur sexe par leur chant.

Toute expression subite de la voix est, dans les animaux, un indice vif de passion; et comme l'amour est de toutes les émotions intérieures celle qui les re-

mue le plus souvent, et qui les transporte le plus puissamment, ils ne manquent guère de manifester leur ardeur. Les oiseaux par leur chant, le taureau par son mugissement, le cheval par le hennissement, l'ours par son gros murmure, etc., annoncent tous un seul et même désir. L'ardeur de ce désir n'est pas à beaucoup près aussi grande, aussi vive dans la femelle que dans le mâle; aussi ne l'exprime-t-elle que rarement par la voix : celle de la serine n'est tout au plus qu'un petit ton de tendre satisfaction, un signe de consentement qui n'échappe qu'après avoir écouté long-temps, et après s'être laissé pénétrer de la prière ardente du mâle, qui s'efforce d'exciter ses désirs en lui transmettant les siens. Néanmoins cette femelle a, comme toutes les autres, grand besoin de l'usage de l'amour dès qu'elle est une fois excitée; car elle tombe malade et meurt, lorsqu'étant séparés, celui qui a fait naître sa passion ne peut la satisfaire.

Il est rare que les serins élevés en chambre tombent malades avant la ponte; il y a seulement quelques mâles qui s'excèdent et meurent d'épuisement. Si la femelle devient malade pendant la couvée, il faut lui ôter ses œufs et les donner à une autre; car, quand même elle se rétabliroit promptement, elle ne les couveroit plus. Le premier symptôme de la maladie, surtout dans le mâle, est la tristesse; dès qu'on ne lui voit plus sa gaieté ordinaire, il faut le mettre seul dans une cage, et le placer au soleil dans la chambre où réside sa femelle. S'il devient bouffi, on regardera s'il n'a pas un bouton au dessus de la queue : lorsque ce bouton est mûr et blanc, l'oiseau le perce souvent lui-même avec le bec; mais si la sup-

puration tarde trop, on pourra ouvrir le bouton avec une grosse aiguille, et ensuite étuver la plaie avec de la salive sans y mêler de sel, ce qui la rendroit trop cuisante sur la plaie. Le lendemain, on lâchera l'oiseau malade, et l'on reconnoîtra, par son maintien et son empressement auprès de sa femelle, s'il est guéri ou non. Dans ce dernier cas, il faut le reprendre, lui souffler avec un petit tuyau de plume, du vin blanc sous les ailes, le remettre au soleil, et reconnoître, en le lâchant le lendemain, l'état de sa santé : si la tristesse et le dégoût continuent après ces petits remèdes, on ne peut guère espérer de le sauver; il faudra dès lors le remettre en cage séparée, et donner à sa femelle un autre mâle ressemblant à celui qu'elle perd, ou, si cela ne se peut, on tâchera de lui donner un mâle de la même espèce qu'elle; il y a ordinairement plus de sympathie entre ceux qui se ressemblent qu'avec les autres, à l'exception des serins isabelles, qui donnent la préférence à des femelles d'autre couleur. Mais il faut que ce nouveau mâle qu'on veut substituer au premier ne soit point un novice en amour, et que par conséquent il ait déjà niché. Si la femelle tombe malade, on lui fera le même traitement qu'au mâle.

La cause la plus ordinaire des maladies est la trop abondante ou la trop bonne nourriture : lorsqu'on fait nicher ces oiseaux en cage ou en cabane, souvent ils mangent trop ou prennent de préférence les aliments succulents destinés aux petits; et la plupart tombent malades de réplétion ou d'inflammation. En les tenant en chambre, on prévient en grande partie cet inconvénient, parce qu'étant en nombre, ils s'em-

pêchent réciproquement de s'excéder. Un mâle qui mange long-temps est sûr d'être battu par les autres mâles; il en est de même des femelles. Ces débats leur donnent du mouvement, des distractions, et de la tempérance par nécessité : c'est principalement pour cette raison qu'ils ne sont presque jamais malades en chambre pendant le temps de la nichée; ce n'est qu'après celui de la couvée que les infirmités et les maux se déclarent. La plupart ont d'abord le bouton dont nous venons de parler. Ensuite tous sont sujets à la mue : les uns soutiennent assez bien ce changement d'état, et ne laissent pas de chanter un peu chaque jour; mais la plupart perdent la voix, et quelques uns dépérissent et meurent. Dès que les femelles ont atteint l'âge de six ou sept ans, il en périt beaucoup dans la mue; les mâles supportent plus aisément cette espèce de maladie, et subsistent trois ou quatre années de plus. Cependant, comme la mue est un effet dans l'ordre de la nature plutôt qu'une maladie accidentelle, ces oiseaux n'auroient pas besoin de remèdes, ou les trouveroient eux-mêmes, s'ils étoient élevés par leurs pères et mères dans l'état de nature et de liberté; mais étant contraints, nourris par nous, et devenus plus délicats, la mue, qui pour les oiseaux libres n'est qu'une indisposition, un état de santé moins parfaite, devient pour ces captifs une maladie grave et très souvent funeste, à laquelle même il y a peu de remèdes[1]. Au reste, la mue est d'autant

1. Pour la mue, il faut un morceau d'acier, et non de fer, dans leur eau : vous la changerez trois fois par semaine. Ne leur donnez point d'autres remèdes, quoique M. Hervieux nous en indique de plusieurs sortes; il faut seulement mettre un peu plus de chènevis dans

moins dangereuse qu'elle arrive plus tôt, c'est-à-dire en meilleure saison. Les jeunes serins muent dès la première année : six semaines après qu'ils sont nés, ils deviennent tristes, paroissent bouffis, et mettent la tête dans leurs plumes; leur duvet tombe dans cette première mue, et à la seconde, c'est-à-dire l'année suivante, les grosses plumes, même celles des ailes et de la queue, tombent aussi. Les jeunes oiseaux des dernières couvées, qui ne sont nés qu'en septembre au plus tard, souffrent donc beaucoup plus de la mue que ceux qui sont nés au printemps; le froid est très contraire à cet état, et ils périroient tous si on n'avoit soin de les tenir alors dans un lieu tempéré, et même sensiblement chaud. Tant que dure la mue, c'est-à-dire pendant six semaines ou deux mois, la nature travaille à produire des plumes nouvelles; et les molécules organiques, qui étoient précédemment employées à faire le fond de la liqueur séminale, se trouvent absorbées pour cette autre production : c'est par cette raison que, dans ce même temps de mue, les oiseaux ne se cherchent ni ne s'accouplent, et qu'ils cessent de produire; car ils manquent alors de ce surplus de vie dont tout être a besoin pour pouvoir la communiquer à d'autres.

La maladie la plus funeste et la plus ordinaire, surtout aux jeunes serins, est celle qu'on appelle *l'avalure;* il semble en effet que leurs boyaux soient alors

leur nourriture ordinaire pendant ce temps critique. (*Note communiquée par le R. P. Bougot.*)

Observez que l'on ne recommande ici l'acier au lieu de fer que pour être sûr qu'on ne mettra pas dans l'eau du fer rouillé, qui feroit plus de mal que de bien.

avalés, et descendus jusqu'à l'extrémité de leur corps. On voit les intestins à travers la peau du ventre dans un état d'inflammation, de rougeur, et de distension : les plumes de cette partie cessent de croître et tombent; l'oiseau maigrit, ne mange plus, et cependant se tient toujours dans la mangeoire; enfin il meurt en peu de jours : la cause du mal est la trop grande quantité ou la qualité trop succulente de la nourriture qu'on leur a donnée. Tous les remèdes sont inutiles; il n'y a que par la diète qu'on peut sauver quelques uns de ces malades dans un très grand nombre. On met l'oiseau dans une cage séparée, on ne lui donne que de l'eau et de la graine de laitue; ces aliments rafraîchissants et purgatifs tempèrent l'ardeur qui le consume, et opèrent quelquefois des évacuations qui lui sauvent la vie. Au reste, cette maladie ne vient pas de la nature, mais de l'art que nous mettons à élever ces oiseaux; car il est très rare que ceux qu'on laisse nourrir par leurs pères et mères en soient atteints. On doit donc avoir la plus grande attention à ne leur donner que très peu de chose en les élevant à la brochette; de la navette bouillie, un peu de mouron, et point du tout de sucre ni de biscuit, et en tout, plutôt moins que trop de nourriture.

Lorsque le serin fait un petit cri fréquent, qui paroît sortir du fond de la poitrine, on dit qu'il est asthmatique; il est encore sujet à une certaine extinction de voix, surtout après la mue : on guérit cette espèce d'asthme en lui donnant de la graine de plantain et du biscuit dur trempé dans du vin blanc, et on fait cesser l'extinction de voix en lui fournissant de bonnes nourritures, comme du jaune d'œuf haché

avec de la mie de pain, et pour boisson de la tisane de réglisse, c'est-à-dire de l'eau où l'on fera tremper et bouillir de cette racine.

Les serins ont quelquefois une espèce de chancre qui leur vient dans le bec : cette maladie provient des mêmes causes que celle de l'avalure; les nourritures trop abondantes ou trop substantielles que nous leur fournissons produisent quelquefois une inflammation qui se porte à la gorge et au palais, au lieu de tomber sur les intestins; aussi guérit-on cette espèce de chancre comme l'avalure, par la diète et par des rafraîchissants. On leur donne de la graine de laitue, et on met dans leur eau quelques semences de melon concassées.

Les mites et la gale, dont ces petits oiseaux sont souvent infectés, ne leur viennent ordinairement que de la malpropreté dans laquelle on les tient : il faut avoir soin de les bien nettoyer, de leur donner de l'eau pour se baigner, de ne jamais les mettre dans des cages ou des cabanes de vieux ou de mauvais bois, ne les couvrir qu'avec des étoffes neuves et propres, où les teignes n'aient point travaillé; il faut bien vanner, bien laver les graines et les herbes qu'on leur fournit. On leur doit ces petits soins, si l'on veut qu'ils soient propres et sains : ils le seroient s'ils avoient leur liberté; mais, captifs et souvent mal soignés, ils sont, comme tous les prisonniers, sujets aux maux de la misère. De tous ceux que nous venons d'exposer, aucun ne paroît donc leur être naturel, à l'exception de la mue. Il y a même plusieurs de ces oiseaux qui, dans ce malheureux état de captivité, ne sont jamais malades, et dans lesquels l'habitude semble avoir

formé une seconde nature. En général, leur tempérament ne pèche que par trop de chaleur; ils ont toujours besoin d'eau : dans leur état de liberté, on les trouve près des ruisseaux ou dans des ravines humides. Le bain leur est très nécessaire, même en toute saison; car, si l'on met dans leur cabane ou dans leur volière un plat chargé de neige, ils se coucheront dedans, et s'y tourneront plusieurs fois avec une expression de plaisir, et cela dans le temps même des plus grands froids; ce fait prouve assez qu'il est plus nuisible qu'utile de les tenir dans des endroits bien chauds[1].

Mais il y a encore une maladie à laquelle les serins, comme plusieurs autres oiseaux[2], paroissent être sujets, surtout dans l'état de captivité; c'est l'épilepsie : les serins jaunes en particulier tombent plus souvent que les autres de ce mal caduc, qui les saisit tout à coup, et dans le temps même qu'ils chantent le plus fort. On prétend qu'il ne faut pas les toucher ni les prendre dans le moment qu'ils viennent de tomber; qu'on doit regarder seulement s'ils ont jeté une goutte de sang par le bec; que, dans ce cas, on peut les prendre, qu'ils reviennent d'eux-mêmes, et reprennent en peu de temps leurs sens et la vie; qu'il faut

1. Ces oiseaux n'ont pas besoin d'être dans un endroit chaud, comme plusieurs le prétendent : dans les grands et les plus grands froids, ils se baignent et se vautrent dans la neige, lorsqu'on leur en donne dans un plat. Pour moi, je les laisse dans une chambre l'hiver avec un seul grillage de fer, sans fermer les fenetres; ils y chantent à merveille, et il ne m'en périt point. (*Note communiquée par le R. P. Bougot.*)

2. Les geais, les chardonnerets, tous les perroquets, même les plus gros aras, etc.

donc attendre de la nature cet effort salutaire qui leur fait jeter une goutte de sang ; qu'enfin, si on les prenoit auparavant, le mouvement qu'on leur communiqueroit leur feroit jeter trop tôt cette goutte de sang, et leur causeroit la mort[1]. Il seroit bon de constater cette observation, dont quelques faits me paroissent douteux : ce qu'il y a de certain, c'est que, quand ils ne périssent pas du premier accident, c'est-à-dire dans le premier accès de cette espèce d'épilepsie, ils ne laissent pas de vivre long-temps, et quelquefois autant que ceux qui ne sont pas atteints de cette maladie ; je crois néanmoins qu'on pourroit les guérir tous en leur faisant une petite blessure aux pattes, car c'est ainsi que l'on guérit les perroquets de l'épilepsie.

Que de maux à la suite de l'esclavage ! Ces oiseaux en liberté seroient-ils asthmatiques, galeux, épileptiques ? auroient-ils des inflammations, des abcès, des chancres ? et la plus triste des maladies, celle qui a pour cause l'amour non satisfait, n'est-elle pas commune à tous les êtres captifs ? les femelles surtout, plus profondément tendres, plus délicatement susceptibles, y sont plus sujettes que les mâles. On a remarqué qu'assez souvent la serine tombe malade au commencement du printemps, avant qu'on l'ait appariée ; elle se dessèche, languit, et meurt en peu de jours. Les émotions vaines et les désirs vides sont la cause de la langueur qui la saisit subitement, lorsqu'elle entend plusieurs mâles chanter à ses côtés, et qu'elle ne peut s'approcher d'aucun. Le mâle, quoi-

1. Note communiquée par le R. P. Bougot.

que premier moteur du désir, quoique plus ardent en apparence, résiste mieux que la femelle au mal du célibat; il meurt rarement de privation, mais fréquemment d'excès.

Au reste, le physique du tempérament dans la serine est le même que dans les femelles des autres oiseaux; elle peut, comme les poules, produire des œufs sans communication avec le mâle. L'œuf en lui-même, comme nous l'avons dit, n'est qu'une matrice que l'oiseau femelle jette au dehors; cette matrice demeure inféconde si elle n'a pas auparavant été imprégnée de la semence du mâle, et la chaleur de l'incubation corrompt l'œuf au lieu de le vivifier. On a de plus observé, dans les femelles privées de mâles, qu'elles ne font que rarement des œufs si elles sont absolument séquestrées, c'est-à-dire si elles ne peuvent les voir ni les entendre; qu'elles en font plus souvent et en plus grand nombre lorsqu'elles sont à portée d'être excitées par l'oreille ou la vue, c'est-à-dire par la présence du mâle, ou par son chant : tant les objets, même de loin, émeuvent les puissances dans tous les êtres sensibles! tant le feu de l'amour a de routes pour se communiquer[1]!

Nous ne pouvons mieux terminer cette histoire

1. Nous ajouterons ici deux petits faits dont nous avons été témoins. Une femelle chantoit si bien, qu'on la prit pour un mâle, et on l'avoit appariée avec une autre femelle : mieux reconnue, on lui donna un mâle, qui lui apprit les véritables fonctions de son sexe; elle pondit, et ne chanta plus. L'autre fait est celui d'une femelle actuellement vivante, qui chante ou plutôt qui siffle un air, quoiqu'elle ait pondu deux œufs dans sa cage, qui se sont trouvés clairs comme tous les œufs que les oiseaux femelles produisent sans la communication du mâle.

des serins que par l'extrait d'une lettre de M. Draines Barrington, vice-président de la Société royale, sur le chant des oiseaux, à M. Maty.

« La plupart de ceux qui ont des *serins des Canaries* ne savent pas que ces oiseaux chantent, ou comme la farlouse, ou comme le rossignol; cependant rien n'est plus marqué que ce trait du chant du rossignol, que les Anglois appellent *jug*, et que la plupart des *serins du Tyrol* expriment dans leur chant, aussi bien que quelques autres phrases de la chanson du rossignol.

» Je fais mention de la supériorité des habitants de Londres dans ce genre de connoissances, parce que je suis convaincu que, si l'on en consulte d'autres sur le chant des oiseaux, leur réponse ne pourra que jeter dans l'erreur. »

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX SERINS.

I.

LE SERIN DE MOZAMBIQUE.

Les oiseaux étrangers qu'on pourroit rapporter à l'espèce du serin sont en assez petit nombre; nous n'en connoissons que trois espèces. La première est celle qui nous a été envoyée des côtes orientales de

l'Afrique, sous le nom de *serin de Mozambique*, qui nous paroît faire la nuance entre les serins et les tarins : nous l'avons fait représenter dans les planches enluminées, n° 364, fig. 1 et 2. Le jaune est la couleur dominante de la partie inférieure du corps de l'oiseau, et le brun celle de la partie supérieure, excepté que le croupion et les couvertures de la queue sont jaunes ; ces couvertures, ainsi que celles des ailes et leurs pennes, sont bordées de blanc ou de blanchâtre. Le même jaune et le même brun se trouvent sur la tête distribués par bandes alternatives ; celle qui court sur le sommet de la tête est brune, ensuite deux jaunes qui surmontent les yeux, puis deux brunes qui prennent naissance derrière les yeux, puis deux jaunes, et enfin deux brunes qui partent des coins du bec. Ce serin est un peu plus petit que celui des Canaries : la longueur totale de la pointe du bec à l'extrémité de la queue (que j'appelle constamment *longueur totale*) est d'environ quatre pouces et demi ; celle de la queue n'est que d'environ un pouce. La femelle est très peu différente du mâle, soit par la grandeur, soit pour les couleurs. Cet oiseau est peut-être le même que celui de Madagascar, indiqué par Flaccourt sous le nom de *mangoiche*, qu'il dit être une espèce de serin.

Il se pourroit que ce serin, qui, par les couleurs, a beaucoup de rapports avec nos serins panachés, fût la tige primitive de cette race d'oiseaux panachés, et que l'espèce entière n'appartînt qu'à l'ancien continent et aux îles Canaries, qu'on doit regarder comme parties adjacentes à ce continent ; car celui dont parle M. Brisson sous le nom de *serin de la Jamaïque*, et

duquel Sloane et Ray ont donné une courte description, me paroît un oiseau d'une espèce différente, et même assez éloignée de celle de nos serins, lesquels sont tout-à-fait étrangers à l'Amérique. Les historiens et les voyageurs nous apprennent qu'il n'y en avoit point au Pérou, que le premier serin y fut porté dans l'année 1556, et que la multiplication de ces oiseaux en Amérique, et notamment dans les îles Antilles, est bien postérieure à cette époque. Le P. du Tertre rapporte que M. du Parquet acheta, en l'année 1657, d'un marchand qui avoit abordé dans ces îles, un grand nombre de serins des Canaries, auxquels il donna la liberté; que, depuis ce temps, on les entendoit ramager autour de son habitation, en sorte qu'il y a apparence qu'ils se sont multipliés dans cette contrée. Si l'on trouve de vrais serins à la Jamaïque, ils pourroient bien venir originairement de ces serins transportés et naturalisés aux Antilles dès l'année 1657. Néanmoins l'oiseau décrit par MM. Sloane, Ray, et Brisson, sous le nom de *serin de la Jamaïque*, nous paroît être trop différent du serin des Canaries pour qu'on puisse le regarder comme provenant de ces serins transportés aux Antilles.

Tandis qu'on finissoit l'impression de cet article, il nous est arrivé plusieurs serins du cap de Bonne-Espérance, parmi lesquels j'ai cru reconnoître trois mâles, une femelle, et un jeune oiseau de l'année. Ce sont tous des serins panachés, mais dont le plumage est émaillé de couleurs plus distinctes et plus vives dans les mâles que dans les femelles. Ces mâles approchent beaucoup de la femelle de notre serin vert de Provence : ils en diffèrent en ce qu'ils sont un

peu plus grands, qu'ils ont le bec plus gros à proportion; leurs ailes sont aussi mieux panachées; les pennes de la queue sont bordées d'un jaune décidé, et ils n'ont point de jaune sur le croupion.

Dans le jeune serin, les couleurs étoient encore plus foibles et moins tranchées que dans la femelle.

Mais, quoi qu'il en soit de ces petites différences, il me paroît prouvé de plus en plus que les serins panachés du Cap, de Mozambique[1], de Provence, d'Italie, dérivent tous d'une souche commune, et qu'ils appartiennent à une seule et même espèce, laquelle s'est répandue et fixée dans tous les climats de l'ancien continent dont elle a pu s'accommoder, depuis la Provence et l'Italie jusqu'au cap de Bonne-Espérance et aux îles voisines; seulement cet oiseau a pris plus de vert en Provence, plus de gris en Italie, plus de brun ou de plus panaché en Afrique, et semble présenter sur son plumage différemment varié l'influence des différents climats.

1. Il paroît que le serin de Mozambique n'est pas tellement propre à cette contrée, qu'ils ne se rencontre ailleurs. J'ai trouvé parmi les dessins de M. Commerson le dessin colorié de ce serin bien caractérisé. M. Commerson l'appelle *canari du Cap;* et il nous apprend qu'il avoit été transporté à l'Ile-de-France, où il s'étoit naturalisé et même beaucoup trop multiplié, et où il est connu sous le nom vulgaire d'*oiseau du Cap*. On peut s'attendre pareillement à retrouver à Mozambique, et dans quelques autres pays de l'Afrique, les serins panachés du Cap, peut-être même ceux des Canaries, et, suivant toute apparence, plusieurs autres variétés de cette espèce.

II.

LE WORABÉE.

Fringilla Abyssinica. Lath.

La seconde espèce qui nous paroît avoir plus de rapports avec les serins qu'avec aucun autre genre est un petit oiseau d'Abyssinie, dont nous avons vu la figure bien dessinée et coloriée dans les portefeuilles de M. le chevalier Bruce, sous le nom de *worabée d'Abyssinie.*

On trouve dans ce petit oiseau, non seulement les couleurs de certaines variétés appartenant à l'espèce des serins, le jaune et le noir, mais la même grandeur, à peu près la même forme totale, seulement un peu plus arrondie, le même bec, et un appétit de préférence pour une graine huileuse, comme le serin en a pour le mil et le panis. Mais le worabée a un goût exclusif pour la plante qui porte la graine dont je viens de parler, et qui s'appelle *muk*[1] en abyssin; il ne s'éloigne jamais beaucoup de cette plante, et ne la perd que rarement de vue.

Le worabée a les côtés de la tête jusqu'au dessus des yeux, la gorge, le devant du cou, la poitrine, et le haut du ventre, jusqu'aux jambes, noirs; le dessus de la tête et de tout le corps, et le bas-ventre, jaunes, à l'exception d'une espèce de collier noir qui embrasse le cou par derrière, et qui tranche avec le

1. La fleur de cette plante est jaune, et de la forme d'une crescente ou maricolde; sa tige ne s'élève que de deux ou trois pieds. On tire de sa graine une huile dont les moines du pays font grand usage.

jaune. Les couvertures et les pennes des ailes sont noires, bordées d'une couleur plus claire; les pennes de la queue sont pareillement noires, mais bordées d'un jaune verdâtre; le bec est encore noir, et les pieds d'un brun clair. Cet oiseau va par troupes, et nous ne savons rien de plus sur ses habitudes naturelles.

III.

L'OUTREMER.

Fringilla ultramarina. Gmel.

La troisième espèce de ces oiseaux étrangers qui ont rapport au serin ne nous est connue de même que par les dessins de M. Bruce. J'appelle *outremer* cet oiseau d'Abyssinie, parce que son plumage est d'un beau bleu foncé. Dans la première année, cette belle couleur n'existe pas, et le plumage est gris comme celui de l'alouette, et cette couleur grise est celle de la femelle dans tous les âges; mais les mâles prennent cette belle couleur bleue dès la seconde année, avant l'équinoxe du printemps.

Ces oiseaux ont le bec blanc et les pieds rouges; ils sont communs en Abyssinie, et ne passent point d'une contrée à l'autre. Leur grosseur est à peu près celle des canaris; mais ils ont la tête plus ronde : leurs ailes vont un peu au delà de la moitié de la queue. Leur ramage est fort agréable, et ce dernier rapport semble les rapprocher encore du genre de nos serins.

L'HABESCH[1] DE SYRIE.

Fringilla Syriaca. GMEL.

M. le chevalier Bruce regarde cet oiseau comme une espèce de linotte, et je dois cet égard à un si bon observateur de ne point m'écarter de son opinion; mais M. Bruce ayant représenté cet oiseau avec un bec épais et court, fort semblable à celui des serins, j'ai cru devoir le placer entre les serins et les linottes.

Il a le dessus de la tête d'un beau rouge vif; les joues, la gorge, et le dessus du cou, d'un brun noirâtre mêlé; le reste du cou, la poitrine, le dessus du corps, et les petites couvertures des ailes, variés de brun, de jaune, et de noirâtre; les grandes couvertures des ailes d'un cendré foncé, bordées d'une couleur plus claire; les pennes de la queue et les grandes pennes des ailes du même cendré, bordées extérieurement d'un orangé vif; le ventre et le dessous de la queue d'un blanc sale, avec des taches peu apparentes de jaunâtre et de noirâtre; le bec et les pieds de couleur plombée. Les ailes vont presque jusqu'au milieu de la longueur de la queue, qui est fourchue.

L'habesch est plus gros que notre linotte; il a aussi le corps plus plein, et il chante joliment. C'est un oiseau de passage; mais M. Bruce ignore sa marche,

1. M. le chevalier Bruce écrit *habesh*, suivant l'orthographe angloise.

et il assure que, dans le cours de ses voyages, il ne l'a point vu ailleurs qu'à Tripoli en Syrie.

LA LINOTTE[1].

Fringilla cannabina. L.

C'est la nature elle-même qui semble avoir marqué la place de ces oiseaux immédiatement après les serins, puisque c'est en vertu des rapports établis par elle entre ces deux espèces que leur mélange réussit mieux que celui de l'une des deux avec toute autre espèce voisine; et ce qui annonce encore une plus grande analogie, les individus qui résultent de ce mélange sont féconds[2], surtout lorsqu'on a eu soin de former la première union entre le linot mâle et la femelle canari.

Il est peu d'oiseaux aussi communs que la linotte; mais il en est peut-être encore moins qui réunissent autant de qualités : ramage agréable, couleurs distin-

1. C'est l'anjouvin des Provençaux, qui l'appellent aussi *bec-figue d'hiver,* parce que, suivant M. Guys, cet oiseau est bon à manger en tout temps.

2. Cette observation m'a été donnée par M. Daubenton le jeune. M. Frisch assure qu'en appariant un linot de vigne avec une femelle canari blanche, accoutumée à sortir tous les jours et à revenir au gîte, celle-ci fera son nid et sa ponte dans un buisson voisin, et que, lorsque les petits seront éclos, elle les rapportera à la fenêtre de la maison. Il ajoute que ces mulets auront le plumage blanc de la mère, et les marques rouges du père, principalement sur la tête.

guées, naturel docile et susceptible d'attachement; tout lui a été donné, tout ce qui peut attirer l'attention de l'homme et contribuer à ses plaisirs : il étoit difficile, avec cela, que cet oiseau conservât sa liberté; mais il étoit encore plus difficile qu'au sein de la servitude où nous l'avons réduit il conservât ses avantages naturels dans toute leur pureté. En effet, la belle couleur rouge dont la nature a décoré sa tête et sa poitrine, et qui, dans l'état de liberté, brille d'un éclat durable, s'efface par degrés et s'éteint bientôt dans nos cages et nos volières : il en reste à peine quelques vestiges obscurs après la première mue[1].

A l'égard de son chant, nous le dénaturons : nous substituons aux modulations libres et variées que lui inspirent le printemps et l'amour, les phrases contraintes d'un chant apprêté qu'il ne répète qu'imparfaitement, et où l'on ne retrouve ni les agréments de l'art, ni le charme de la nature. On est parvenu aussi à lui apprendre à parler différentes langues, c'est-à-dire à siffler quelques mots italiens, françois, anglois, etc., quelquefois même à les prononcer assez franchement. Plusieurs curieux ont fait exprès le voyage de Londres à Kensington pour avoir la satisfaction d'entendre la linotte d'un apothicaire, qui articuloit ces mots, *pretty boy;* c'étoit tout son ramage, et même tout son cri, parce qu'ayant été en-

1. Le rouge de la tête se change en un roux brun varié de noirâtre, et celui de la poitrine se change à peu près de même; mais la teinte des nouvelles couleurs est moins rembrunie. Un amateur m'a assuré qu'il avoit élevé de ces linottes qui avoient gardé leur rouge : c'est un fait unique jusqu'à présent.

levée du nid deux ou trois jours après qu'elle étoit éclose elle n'avoit pas eu le temps d'écouter, de retenir le chant de ses père et mère, et que, dans le moment où elle commençoit à donner de l'attention aux sons, les sons articulés de *pretty boy* furent apparemment les seuls qui frappèrent son oreille, les seuls qu'elle apprit à imiter. Ce fait, joint à plusieurs autres[1], prouve assez bien, ce me semble, l'opinion de M. Draines Barrington, que les oiseaux n'ont point de chant inné, et que le ramage propre aux diverses espèces d'oiseaux, et ses variétés, ont eu à peu près la même origine que les langues des différents peuples et leurs dialectes divers[2]. M. Barrington avertit

1. Un chardonneret qui avoit été enlevé du nid deux ou trois jours après être éclos, ayant été mis près d'une fenêtre donnant sur un jardin où fréquentoient des roitelets, chantoit exactement la chanson du roitelet, et pas une seule note de celle du chardonneret.

Un moineau enlevé du nid lorsque ses ailes commençoient à être formées ayant été mis avec un linot, et ayant eu dans le même temps occasion d'entendre un chardonneret, il se fit un chant qui étoit un mélange de celui de la linotte et du chardonneret.

Une gorge-rouge ayant été mise sous la leçon d'un rossignol excellent chanteur, mais qui cessa de chanter en moins de quinze jours, eut les trois quarts du chant du rossignol, et le reste de son ramage ne ressembloit à rien.

Enfin M. Barrington ajoute que les serins du Tyrol, à en juger par leur ramage, descendent d'un père commun, qui avoit appris à chanter d'un rossignol, comme le premier père des serins d'Angleterre paroît avoir appris à chanter d'une farlouse. (*Transactions philosophiques*, vol. 63, 10 janvier 1773.) Si on élève un jeune linot avec un pinson ou un rossignol, dit Gesner, il apprendra à chanter comme eux, et surtout cette partie du chant du pinson connue sous le nom de *boute-selle* (*reiterzu*).

2. La mort du père, dans le moment critique de l'instruction, aura occasioné quelque variété dans le chant des jeunes, qui, privés des leçons paternelles, auront fait attention au chant d'un autre oiseau,

que, dans les expériences de ce genre, il s'est servi par préférence du jeune linot mâle, âgé d'environ trois semaines, et commençant à avoir des ailes, non seulement à cause de sa grande docilité, et de son talent pour l'imitation, mais encore à cause de la facilité de distinguer dans cette espèce le jeune mâle de la jeune femelle, le mâle ayant le côté extérieur de quelques unes des pennes de l'aile blanc jusqu'à la côte, et la femelle l'ayant seulement bordée de cette couleur.

Il résulte, des expériences de ce savant, que les jeunes linots élevés par différentes espèces d'alouettes, et même par une linotte d'Afrique, appelée *vengoline*, dont nous parlerons bientôt, avoient pris non le chant de leur père, mais celui de leur institutrice : seulement quelques uns d'eux avoient conservé ce qu'il nomme le *petit cri d'appel*, propre à leur espèce, et commun au mâle et à la femelle, qu'ils avoient pu entendre de leur père et mère avant d'en être séparés.

Il est plus que douteux que notre linotte ordinaire, nommée par quelques uns *linotte grise*, soit une espèce différente de celle qui est connue sous le nom de *linotte de vigne* ou de *linotte rouge* : car, 1° les taches rouges qui distinguent les mâles de cette dernière linotte ne sont rien moins qu'un caractère

et l'auront imité, ou qui le modifiant, selon la conformation plus ou moins parfaite de leur organe, auront créé de nouvelles tournures de chant, qui seront imitées par leurs petits, et deviendront héréditaires, jusqu'à ce que de nouvelles circonstances de même genre amènent de nouvelles variétés. Si l'on y prend bien garde, il n'y a pas deux oiseaux de la même espèce qui chantent exactement la même chanson ; mais cependant ces variétés sont renfermées dans certaines limites, etc. (Tiré de l'*Annual Register*, année 1773.)

constant, puisqu'elles s'effacent dans la cage, comme nous l'avons vu plus haut[1]. 2° Elles ne sont pas même un caractère exclusif, puisqu'on en reconnoît des vestiges dans l'oiseau décrit comme le mâle de la linotte grise, lequel mâle a les plumes de la poitrine d'un rouge obscur dans leur partie moyenne. 3° La mue ternit et fait presque disparoître pour un temps ce rouge, qui ne reprend son éclat qu'à la belle saison, mais qui, dès la fin du mois de septembre, colore la partie moyenne des plumes de la poitrine, comme dans l'individu que M. Brisson donne pour le mâle de la linotte ordinaire. 4° Gesner à Turin, Olina à Rome, M. Linnæus[2] à Stockholm, Belon en France, et plusieurs autres n'ont connu, dans leurs

1. De quatre linottes mâles, et par conséquent rouges, qui me furent apportées le 12 juillet, j'en fis mettre une au grand air et trois dans la chambre, dont deux dans la même cage. Le rouge de la tête de celles-ci commençoit à s'effacer le 28 août, ainsi que celui du bas de la poitrine. Le 8 septembre, une des deux fut trouvée morte dans la cage : elle avoit la tête toute déplumée, et même un peu blessée. Je m'étois aperçu que l'un des oiseaux battoit l'autre depuis la mue, comme s'ils se fussent méconnus à cause du changement de couleur. Le rouge de la tête de la linotte battue n'existoit plus, puisque toutes les plumes étoient tombées : et celui de la poitrine étoit plus qu'à demi effacé.

La troisième de celles qui étoient renfermées a mué fort tard, et a conservé son rouge jusqu'à la mue. Celle qui avoit été tenue à l'air s'est échappée au bout de trois mois, et elle avoit déjà perdu tout son rouge. Il résulte de cette petite expérience, ou que le grand air accélère la perte du rouge en accélérant la mue, ou que la privation du grand air a moins de part à l'altération du plumage de ces linottes que la privation de la liberté.

2. Il n'est fait aucune mention de la linotte grise dans la *Fauna Suecica*. M. Klein parle d'un M. Zorn, auteur d'une *Lettre sur les oiseaux d'Allemagne*, où il veut prouver qu'il n'y a qu'une seule espèce

pays respectifs, que des linottes rouges. 5° Des oiseleurs expérimentés de notre pays, qui ont suivi les petites chasses des oiseaux pendant plus de trente ans, n'ont jamais pris un seul linot mâle qui n'eût cette livrée rouge au degré que comportoit la saison, et il est à remarquer que dans ce même pays on voit beaucoup de linottes grises en cage. 6° Ceux mêmes qui admettent l'existence des linottes grises conviennent que l'on ne prend presque jamais de ces linottes, surtout en été; ce qu'ils attribuent à leur naturel défiant. 7° Ajoutez que les linottes rouges et grises se ressemblent singulièrement, quant au reste du plumage, à la taille, aux proportions, et à la forme des parties, au ramage, aux habitudes; et il sera facile de conclure que s'il existe des linottes grises, ce sont, 1° toutes les femelles; 2° tous les jeunes mâles de l'année avant le mois d'octobre, qui est le temps où ils commencent à marquer; 3° celles qui, ayant été élevées à la brochette, n'ont pu prendre de rouge dans l'état de captivité; 4° celles qui, l'ayant pris dans l'état de nature, l'ont perdu dans la cage[1]; 5° enfin celles en qui cette belle couleur est presque effacée par la mue, ou les maladies, ou par quelque cause que ce soit.

D'après cela, on sera peu surpris que je rapporte ces deux linottes à une seule et même espèce, et que

de linotte. J'ai entendu dire la même chose à plusieurs oiseleurs, qui certainement n'avoient pas lu cette lettre, et M. Hébert, qui est fait pour la juger, est du même avis.

1. Il faut remarquer que ces oiseaux qui ont eu des marques rouges et qui les ont perdues conservent aux mêmes endroits une couleur rousse approchant du rouge, que n'ont pas les jeunes élevés à la brochette, et qui par conséquent n'ont jamais eu de rouge.

je regarde la grise comme une variété accidentelle, que les hommes ont créée en partie, et qui ensuite a été méconnue par ses auteurs.

La linotte fait souvent son nid dans les vignes, c'est de là que lui est venu le nom de *linotte de vignes :* quelquefois elle le pose à terre; mais plus fréquemment elle l'attache entre deux perches ou au cep même : elle le fait aussi sur les genévriers, les groseilliers, les noisetiers, dans les jeunes taillis, etc. On m'a apporté un grand nombre de ces nids dans le mois de mai, quelques uns dans le mois de juillet, et un seul dans le mois de septembre : ils sont tous composés de petites racines, de petites feuilles, et de mousse au dehors, d'un peu de plumes, de crins, et de beaucoup de laine au dedans. Je n'y ai jamais trouvé plus de six œufs : celui du 4 septembre n'en avoit que trois. Ils sont d'un blanc sale, tacheté de rouge brun au gros bout. Les linottes ne font ordinairement que deux pontes, à moins qu'on ne leur enlève leurs œufs, ou qu'on ne les oblige de les renoncer, dans ce cas elles font jusqu'à quatre pontes : la mère, pour nourrir ses petits, leur dégorge dans le bec les aliments qu'elle leur a préparés en les avalant et les digérant à demi dans son jabot.

Lorsque les couvées sont finies et la famille élevée, les linottes vont par troupes nombreuses; ces troupes commencent à se former dès la fin d'août, temps auquel le chènevis parvient à sa maturité : on en a pris, à cette époque, jusqu'à soixante d'un seul coup de filet[1]; et parmi ces soixante, il y avoit quarante mâles.

1. On peut y employer le filet d'alouette, mais moins grand et à mailles plus serrées : il faut avoir un ou deux linots mâles pour servir

Elles continuent de vivre ainsi en société pendant l'hiver ; elles volent très serrées, s'abattent, se lèvent toutes ensemble, se posent sur les mêmes arbres; et, vers le commencement du printemps, on les entend chanter toutes à la fois : leur asile pour la nuit ce sont des chênes, des charmes, dont les feuilles, quoique sèches, ne sont point encore tombées. On les a vues sur des tilleuls, des peupliers, dont elles piquent les boutons. Elles vivent encore de toutes sortes de petites graines, notamment de celle de chardon, etc. : aussi les trouve-t-on indifféremment dans les terres en friche et dans les champs cultivés. Elles marchent en sautillant; mais leur vol est suivi, et ne va point par élans répétés comme celui du moineau.

Le chant de la linotte s'annonce par une espèce de prélude. En Italie, on préfère les linottes de l'Abruzze ultérieure et de la Marche d'Ancône pour leur apprendre à chanter. On croit communément en France que le ramage de la linotte rouge est meilleur que celui de la linotte grise : cela est dans l'ordre; car l'oiseau qui a formé son chant au sein de la liberté, et d'après les impressions intérieures du sentiment, doit avoir des accents plus touchants, plus expressifs que l'oiseau qui chante sans objet, et seulement pour se désennuyer, ou par la nécessité d'exercer ses organes.

Les femelles ne chantent ni n'apprennent à chanter; les mâles adultes, pris au filet ou autrement, ne profiteroient point non plus des leçons qu'on pourroit leur donner : les jeunes mâles pris au nid

d'appeaux ou de chanterelles. On prend souvent avec les linottes des pinsons et d'autres petits oiseaux.

sont les seuls qui soient susceptibles d'éducation. On les nourrit avec du gruau d'avoine et de la navette broyée dans du lait ou de l'eau sucrée; on les siffle le soir à la lueur d'une chandelle, ayant attention de bien articuler les mots qu'on veut leur faire dire : quelquefois, pour les mettre en train, on les prend sur le doigt; on leur présente un miroir, où ils se voient et où ils croient voir un autre oiseau de leur espèce; bientôt ils croient l'entendre, et cette illusion produit une sorte d'émulation, des chants plus animés, et des progrès réels. On a cru remarquer qu'ils chantoient plus dans une petite cage que dans une grande.

Le nom seul de ces oiseaux indique assez la nourriture qui leur convient; on ne les a nommés linottes (*linariæ*) que parce qu'ils aiment la graine du lin ou celle de la linaire : on y ajoute le panis, la navette, le chènevis, le millet, l'alpiste, les graines de rave, de chou, de pavot[1], de plantain, de poirée, et quelquefois celle de melon broyée, de temps en temps du massepain, de l'épine-vinette, du mouron, quelques épis de blé, de l'avoine concassée, même un peu de sel; tout cela varié avec intelligence. Ils cassent les petites graines dans leur bec, et rejettent les enveloppes. Il leur faut très peu de chènevis, parce qu'il les engraisse trop, et que cette graisse excessive les fait mourir, ou tout au moins les empêche de chanter. En les nourrissant et les élevant ainsi soi-même, non seulement on leur apprendra les airs que

1. Gesner dit que si on ne donnoit que de la graine de pavot pour toute nourriture, soit aux linottes, soit aux chardonnerets, ils deviendroient aveugles.

l'on voudra, avec une serinette, un flageolet, etc., mais on les apprivoisera. Olina conseille de les garantir du froid, et même il veut qu'on les traite dans leurs maladies; que l'on mette, par exemple, dans leur cage un petit plâtras, afin de prévenir la constipation, à laquelle ils sont sujets; il ordonne l'oxymel, la chicorée, et d'autres remèdes contre l'asthme, l'étisie[1], et certaines convulsions ou battements de bec que l'on prend quelquefois et que j'ai pris moi-même pour une caresse : on diroit que ce petit animal, pressé par le sentiment, fait tous ses efforts pour l'exprimer; on diroit qu'il parle en effet, et cette expression muette, il ne l'adresse pas indistinctement à tout le monde. Quiconque aura bien observé tout cela, sera tenté de croire que c'est Olina qui s'est trompé en prenant une simple caresse pour un symptôme de maladie. Quoi qu'il en soit, il faut surtout beaucoup d'attention sur le choix et la qualité des graines que l'on donne à ces oiseaux; beaucoup de propreté dans la nourriture, le breuvage, la volière. Avec tous ces soins, on peut les faire vivre en captivité cinq ou six années, suivant Olina, et beaucoup plus suivant d'autres[2]. Ils reconnoissent les personnes qui les soignent; ils s'y attachent, viennent se poser sur elles par préférence, et les regardent avec l'air de l'affection. On peut, si l'on veut abuser de leur docilité, les accoutumer à l'exercice de la galère; ils en prennent les

1. Les linottes prisonnières sont aussi sujettes au mal caduc, au bouton. Les uns disent qu'elles ne guérissent jamais de ce bouton; les autres conseillent de le percer promptement, et d'étuver la petite plaie avec du vin.

2. On en a vu une à Montbard qui avoit dix-sept ans bien constatés.

habitudes aussi facilement que le tarin et le chardonneret. Il entrent en mue aux environs de la canicule, et quelquefois beaucoup plus tard. On a vu une linotte et un tarin qui n'ont commencé à muer qu'au mois d'octobre; ils avoient chanté jusque là, et leur chant étoit plus animé que celui d'aucun autre oiseau de la même volière. Leur mue, quoique retardée, se passa fort vite et très heureusement.

La linotte, n° 485, fig. 1, et n° 151, fig. 1, est un oiseau pulvérateur, et on fera bien de garnir le fond de sa cage d'une couche de petit sable, qu'on renouvellera de temps en temps. Il lui faut aussi une petite baignoire; car elle aime également à se poudrer et à se baigner. Sa longueur totale est de cinq pouces quelques lignes; vol, près de neuf pouces; bec, cinq lignes; queue, deux pouces, un peu fourchue, dépassant les ailes d'un pouce.

Dans le mâle, le sommet de la tête et la poitrine sont rouges; la gorge et le dessous du corps sont d'un blanc roussâtre; le dessus, couleur de marron; presque toutes les pennes des ailes et de la queue, noires, bordées de blanc, d'où résulte sur les ailes repliées une raie blanche parallèle aux pennes. Communément la femelle n'a point de rouge, comme on l'a dit ci-dessus, et elle a le plumage du dos plus varié que le mâle.

Variété de la Linotte.

I.

La Linotte blanche.

J'ai vu cette variété chez le sieur Desmoulins, peintre. Le blanc dominoit en effet dans son plumage;

mais les pennes des ailes et de la queue étoient noires, bordées de blanc, comme dans notre linotte ordinaire, et de plus on voyoit quelques vestiges du gris de linotte sur les couvertures supérieures des ailes.

II.

La Linotte aux pieds noirs.

Elle a le bec verdâtre et la queue très fourchue; du reste c'est, la même taille, mêmes proportions, mêmes couleurs que dans notre linotte ordinaire. Cet oiseau se trouve en Lorraine, et nous en devons la connoissance à M. le docteur Lottinger, de Sarbourg.

LE GYNTEL DE STRASBOURG.

Fringilla Argentoratensis. GMEL.

ON sait fort peu de chose de cet oiseau; mais le peu qu'on en sait ne présente guère que des traits de ressemblance avec notre linotte. Il est de même taille; il se nourrit des mêmes graines; il vole comme elle en troupes nombreuses; il pond des œufs de la même couleur; il a la queue fourchue, le dessus du corps rembruni, la poitrine rousse, mouchetée de brun, et le ventre blanc. A la vérité, il ne pond que trois ou quatre œufs, selon Gesner, et il a les pieds rouges: mais Gesner étoit-il assez instruit de la ponte de ces

oiseaux? Et quant aux pieds rouges, nous avons vu, nous verrons encore que cette couleur n'est rien moins qu'étrangère aux linottes, surtout aux linottes sauvages. L'analogie perce à travers ces différences mêmes, et je suis tenté de croire que lorsque le gyntel sera mieux connu, il pourroit bien se rapporter, comme variété de climat, de local, etc., à l'espèce de notre linotte.

LA LINOTTE DE MONTAGNE.

Fringilla montium. Gmel.

Elle se trouve en effet dans la partie montagneuse de la province de Derby en Angleterre. Elle est plus grosse que la nôtre[1]; elle a le bec plus fin à proportion; et le rouge que notre linotte mâle a sur la tête et la poitrine, le mâle de celle-ci le porte sur le croupion[2]. Du reste c'est à peu près le même plumage: la poitrine et la gorge sont variées de noir et de blanc, la tête de noir et de cendré, et le dos de noir et de roussâtre. Les ailes ont une raie blanche transversale très apparente, attendu qu'elle se trouve sur un fond

1. Il est évident, par cela seul, que cette linotte est tout-à-fait différente du cabaret ou petite linotte, avec laquelle on l'a confondue par méprise.

2. Je ne sais pourquoi M. Klein, parlant de cette linotte de Willughy, et citant cet auteur, page 93, dit positivement qu'elle n'a point de rouge, contre le texte formel de Willughby, page 191.

noir : elle est formée par les grandes couvertures qui sont terminées de blanc. La queue est longue de deux pouces et demi, composée de douze pennes brunes, mais dont les latérales ont une bordure blanche, d'autant plus large que la penne est plus extérieure.

Il est probable que la linotte de montagne a la queue fourchue, et le ramage agréable, quoique Willughby ne le dise pas expressément; mais il a rangé cet oiseau avec les linottes, et il compte ces deux caractères parmi ceux qui sont propres aux linottes. Si l'on admet cette conséquence, la linotte de montagne pourroit bien aussi n'être qu'une variété de climat ou de local.

LE CABARET.

Lorsqu'il s'agit d'oiseaux en qui les couleurs sont aussi variables que dans ceux-ci, on s'exposeroit à une infinité de méprises si l'on vouloit prendre ces mêmes couleurs pour les marques distinctives des espèces. Nous avons vu que notre linotte ordinaire, dans l'état de liberté, avoit du rouge sur la tête et sur la poitrine; que la linotte captive n'en avoit que sur la poitrine, encore étoit-il caché; que la linotte de Strasbourg l'avoit aux pieds; que celle de montagne l'avoit sur le croupion. M. Brisson dit que celle qu'il nomme *petite linotte de vignes* en a sur la tête et sur la poitrine, et Gesner ajoute sur le croupion. Villughby fait mention d'une petite linotte qui n'avoit



Pauquet, sculp.

1. LE CABARET _ 2. LE SÉNÉGALI _ 3. LE MAÏA

de rouge que sur la tête, et ressembloit en cela à deux autres décrites par Aldrovande, mais qui en différoit à d'autres égards. Enfin le cabaret de M. Brisson avoit du rouge sur la tête et le croupion, et celui de M. Frisch n'en avoit point sur la tête. Il est visible qu'une grande partie de ces variétés viennent du temps et des circonstances où ces oiseaux ont été vus: si c'est au milieu du printemps, ils avoient leurs plus belles couleurs; si c'est pendant la mue, ils n'avoient plus de rouge; si c'est d'abord après, ils n'en avoient pas encore; si c'est après avoir été tenus plus ou moins de temps en cage, ils en avoient perdu plus ou moins; et si les plumes des différentes parties tombent en des temps différents, c'est encore une source abondante de variétés. Dans cette incertitude, on est forcé d'avoir recours, pour déterminer les espèces, à des propriétés plus constantes, à la forme du corps, aux mœurs, aux habitudes. Faisant l'application de cette méthode, je trouve qu'il n'y a que deux espèces d'oiseaux à qui l'on ait donné le nom de *petite linotte :* l'un qui ne chante point, qui ne paroît que tous les six ou sept ans, arrive par troupes très nombreuses, ressemble au tarin, etc.; c'est la petite linotte de vignes de M. Brisson : l'autre est le cabaret de cet article, n° 485, fig. 2.

M. Daubenton le jeune a eu, pendant deux ou trois ans, un de ces oiseaux qui avoit été pris au filet. Il étoit d'abord très sauvage; mais il s'apprivoisa peu à peu, et devint tout-à-fait familier. Le chènevis étoit la graine dont il paroissoit le plus friand. Il avoit la voix douce et mélodieuse, presque semblable à celle de la fauvette appelée *traîne-buisson.* Il perdit tout

son rouge dès la première année, et il ne le reprit point; ses autres couleurs n'éprouvèrent aucune altération. On a remarqué que, lorsqu'il étoit en mue ou malade, son bec devenoit aussitôt pâle et jaunâtre, puis reprenoit par nuances sa couleur brune à mesure que l'oiseau se portoit mieux. La femelle n'est pas entièrement dépourvue de belles couleurs; elle a du rouge sur la tête, mais elle n'en a point sur le croupion. Quoique plus petite que la femelle de la linotte ordinaire, elle a la voix plus forte et plus variée. Cet oiseau est assez rare, soit en Allemagne, soit en France : il a le vol rapide, et ne va point par grandes troupes; son bec est un peu plus fin à proportion que celui de la linotte.

Mesures. La longueur totale du cabaret est de quatre pouces et demi; son vol a près de huit pouces; son bec, un peu plus de quatre lignes; sa queue, deux pouces; elle est fourchue et ne dépasse les ailes que de huit lignes.

Couleurs. Le dessus de la tête et le croupion rouges; une bande roussâtre sur les yeux; le dessus du corps, varié de noir et de roux; le dessous du corps, roux, tacheté de noirâtre sous la gorge; le ventre blanc; les pieds bruns, quelquefois noirs; les ongles sont fort allongés, et celui du doigt postérieur est plus long que ce doigt.

OISEAUX ETRANGERS

QUI ONT RAPPORT A LA LINOTTE.

I.

LA VENGOLINE.

Fringilla Angolensis. Gmel.

Tout ce que l'on sait de l'histoire de cet oiseau, c'est qu'il se trouve dans le royaume d'Angola, qu'il est très familier, qu'il est compté parmi les oiseaux de ce pays qui ont le ramage le plus agréable, et que son chant n'est pas le même que celui de notre linotte. Le cou, le dessus de la tête et du corps, sont variés de deux bruns; le croupion a une belle plaque de jaune qui s'étend jusqu'aux pennes de la queue : ces pennes sont brunes, bordées et terminées de gris clair, ainsi que les pennes des ailes et leurs grandes et moyennes couvertures. Les côtés de la tête sont d'un roux clair; il y a un trait brun sur les yeux; le dessous du corps et les côtés sont tachetés de brun sur un fond plus clair.

M. Edwards, qui nous a fait connoître la vengoline, et qui en a donné la figure au bas de la planche 129, incline à croire que c'est la femelle d'un autre oiseau représenté au haut de la même planche : cet autre

oiseau est appelé *négral* ou *tobaque*, et son chant approche fort de celui de la vengoline. Pour moi, j'avoue que le chant de celle-ci[1] me fait douter que ce soit une femelle : je croirois plus volontiers que ce sont deux mâles de la même espèce, mais de climats différents, dans lesquels chacun aura été nommé différemment; ou du moins que ce sont deux mâles du même climat, dont l'un, ayant été élevé dans la volière, aura perdu l'éclat de son plumage, et l'autre n'ayant été pris que dans l'âge adulte, ou n'étant resté que peu de temps en cage, aura mieux conservé ses couleurs. Les couleurs du négral sont, en effet, plus riches et plus tranchées que celles de la vengoline : la gorge, le front, le trait qui passe sur les yeux, sont noirs; les joues blanches; la poitrine et tout le dessous du corps, d'une couleur orangée sans mouchetures, et qui devient plus foncée sous le ventre et sous la queue. Ces deux oiseaux sont de la grosseur de notre linotte. M. Edwards ajoute qu'ils en ont l'œil et le regard.

II.

LA LINOTTE GRIS DE FER.

Loxia cana. Gmel.

Nous devons la connoissance de cet oiseau à M. Edwards, qui l'a eu vivant, et qui en donne la figure et la description, sans nous apprendre de quel pays il lui

1. M. Draines Barrington prétend que la vengoline est supérieure, pour le chant, à tous les oiseaux chanteurs de l'Asie, de l'Afrique, et de l'Amérique, excepté toutefois le moqueur d'Amérique.

est venu. Son ramage est très agréable. Il a les allures, la taille, la forme, et les proportions de la linotte, à cela près que son bec est un peu plus fort. Il a le dessous du corps d'un cendré fort clair, le croupion un peu moins clair; le dos, le cou, et le dessus de la tête, gris de fer; les pennes de la queue et des ailes noirâtres, bordées de cendré clair, excepté toutefois les plus longues pennes des ailes, qui sont entièrement noires vers leur extrémité et blanches vers leur origine, ce qui forme à l'aile un bord blanc dans sa partie moyenne. Le bec inférieur a sa base entourée aussi de blanc, et cette couleur s'étend jusque sous les yeux.

III.

LA LINOTTE A TÊTE JAUNE[1].

Loxia Mexicana. Gmel.

M. Edwards savoit bien que cet oiseau étoit nommé par quelques uns, *moineau du Mexique;* et s'il lui a donné le nom de *linotte*, c'est en connoissance de cause, et parce qu'il lui a paru avoir plus de rapport avec les linottes qu'avec les moineaux. Il est vrai qu'il lui trouve aussi du rapport avec les serins; et d'après cela, on seroit fondé à le placer avec l'habesch, entre les serins et les linottes. Moins l'histoire d'un oiseau

1. Le docteur Fermin, dans sa *Description de Surinam,* fait mention d'une *linotte à gorge et bec jaunes*, dont le reste du plumage est cendré. « C'est, dit-il, un oiseau de savane, qui est plus grand que le moineau... » Il n'a pas un chant qui mérite qu'on le mette en cage; mais, en ré- » compense, on le regarde comme une espèce d'ortolan, parce qu'il » est très bon à manger. »

est connue, plus il est difficile de lui marquer sa véritable place.

Celui-ci a le bec couleur de chair pâle; les pieds de même couleur, mais plus sombre; la partie antérieure de la tête et de la gorge, jaune, et, sur ce fond jaune, une bande brune de chaque côté de la tête, partant de l'œil et descendant sur les côtés du cou; tout le dessus du corps brun, mais plus foncé sur les pennes de la queue que partout ailleurs, et semé de taches plus claires sur le cou et sur le dos; la partie inférieure du corps, jaunâtre, avec des taches brunes longitudinales, et clairsemées sur le ventre et la poitrine.

Cet oiseau a été apporté du Mexique. M. Brisson dit qu'il est à peu près de la grosseur du pinson d'Ardenne : mais, à juger par la figure de grandeur naturelle qu'en donne M. Edwards, il doit être plus gros.

IV.

LA LINOTTE BRUNE.

Fringilla atra. Gmel.

Comme cet oiseau n'est connu que de M. Edwards, qui l'a dessiné vivant, j'ai cru devoir lui conserver le nom que cet habile observateur lui a donné. Presque toutes ses plumes sont noirâtres, bordées d'une couleur plus claire, laquelle tient du roussâtre sur la partie supérieure du corps. La couleur générale qui résulte de ce mélange est rembrunie, quoique variée; il y a une teinte de cendré sur la poitrine et

le croupion; le bec est aussi cendré, et les pieds sont bruns.

Il me semble que M. Brisson n'auroit pas dû confondre cet oiseau avec le *petit moineau brun* de Catesby, dont le plumage est d'un brun uniforme sans aucune marbrure, et par conséquent assez différent : mais la différence de climat est encore plus grande; car la linotte brune de M. Edwards venoit probablement du Brésil, et peut-être même d'Afrique, et le petit moineau de Catesby se trouve à la Caroline et à la Virginie, où il niche et reste toute l'année. M. Catesby nous apprend qu'il vit d'insectes, et presque toujours seul; qu'il n'est pas fort commun, qu'il s'approche des lieux habités, et qu'on le voit sautillant perpétuellement sur les buissons. Nous ne connoissons point les mœurs de la linotte brune.

LE MINISTRE[1].

Emberiza cyanea. Lath.

C'est le nom que les oiseleurs donnent à un oiseau de la Caroline, que d'autres appellent l'*évêque*, et qu'il ne faut pas confondre avec l'évêque du Brésil, qui est un tangara. Je le rapproche ici de la linotte, parce qu'au temps de la mue il lui ressemble à s'y méprendre, et que la femelle lui ressemble en tout temps.

1. On a vu plusieurs fois cet oiseau chez le sieur Château, à qui l'on doit le peu que l'on sait de son histoire.

La mue a lieu dans les mois de septembre et d'octobre : mais cela varie comme pour les veuves et pour beaucoup d'autres oiseaux. On dit même que souvent le ministre mue deux fois; en quoi il se rapproche encore des veuves, des bengalis, etc.

Lorsqu'il a son beau plumage, il est d'un bleu céleste, soutenu d'un peu de violet qui lui sert de pied. Le fouet de l'aile est d'un bleu foncé, et rembruni dans le mâle, et d'un brun verdâtre dans la femelle; ce qui suffit pour distinguer celle-ci du mâle en mue, dont le plumage au reste est assez semblable à celui de la femelle.

Le ministre est de la grosseur du serin, et, comme lui, vit de millet, de graine d'alpiste, etc.

Catesby a fait représenter ce même oiseau sous le nom de *linotte bleue*, et nous apprend qu'il se trouve dans les montagnes de la Caroline, à cent cinquante milles de la mer; qu'il chante à peu près comme la linotte; que les plumes de la tête sont d'un bleu plus foncé; celles du dessous du corps, d'un bleu plus clair; que les pennes de la queue sont du même brun que les pennes des àiles, avec une légère teinte de bleu; enfin qu'il a le bec noirâtre et les pieds bruns, et qu'il ne pèse que deux gros et demi.

Longueur totale, cinq pouces; bec, cinq lignes; tarse, huit à neuf lignes; doigt du milieu, six lignes et demie; queue, deux pouces, elle dépasse les ailes de dix à onze lignes.

LES BENGALIS

ET LES SÉNÉGALIS, ETC.[1]

Tous les voyageurs, et, d'après eux, les naturalistes, s'accordent à dire que ces petits oiseaux sont sujets à changer de couleur dans la mue : quelques uns même ajoutent des détails qu'il seroit à souhaiter qui fussent vérifiés; que ces variations de plumage roulent exclusivement entre cinq couleurs principales, le noir, le bleu, le vert, le jaune, et le rouge; que les bengalis n'en prennent jamais plus d'une à la fois, etc. Cependant les personnes qui ont été à portée d'observer ces oiseaux en France, et de les suivre pendant plusieurs années, assurent qu'ils n'ont qu'une seule mue par an, et qu'ils ne changent point de couleur[2]. Cette contradiction apparente peut s'expliquer par la différence des climats. Celui de l'Asie et de l'Afrique, où les bengalis et les sénégalis se trouvent naturellement, a beaucoup plus d'énergie que le nôtre, et il est possible qu'il ait une influence plus marquée sur leur plumage. D'ailleurs les bengalis ne sont

1. On a aussi donné à quelques uns le nom de *moineaux du Sénégal.*

2. M. Mauduit, connu par son goût éclairé pour l'histoire naturelle, et par son beau cabinet d'oiseaux, a observé un sénégali rouge qui a vécu plus d'un an sans changer de plumage. Le sieur Château assure la même chose de tous les bengalis qui lui ont passé par les mains.

pas les seuls oiseaux qui éprouvent cette influence; car, selon Mérolla, les moineaux d'Afrique deviennent rouges dans la saison des pluies, après quoi ils reprennent leur couleur, et plusieurs autres oiseaux sont sujets à de pareils changements. Quoi qu'il en soit, il est clair que ces variations de couleurs qu'éprouvent les bengalis, au moins dans leur pays natal, rendent équivoque toute méthode qui tireroit de ces mêmes couleurs les caractères distinctifs des espèces, puisque ces prétendus caractères ne seroient que momentanés, et dépendroient principalement de la saison de l'année où l'individu auroit été tué. Mais, d'un autre côté, ces caractères si variables en Asie et en Afrique, devenant constants dans nos climats plus septentrionaux, il est difficile, dans l'énumération des différentes espèces, d'éviter toute méprise, et de ne pas tomber dans l'un de ces deux inconvénients, ou d'admettre comme espèces distinctes de simples variétés, ou de donner pour variétés des espèces vraiment différentes. Dans cette incertitude, je ne puis mieux faire que de me prêter aux apparences, et de me soumettre aux idées reçues : je formerai donc autant d'articles séparés qu'il se trouve d'individus notablement différents, soit par le plumage, soit à d'autres égards, mais sans prétendre déterminer le nombre des véritables espèces. Ce ne peut être que l'ouvrage du temps : le temps amènera les faits, et les faits dissiperont les doutes.

On se tromperoit fort si, d'après les noms de *sénégalis* et de *bengalis*, on se persuadoit que ces oiseaux ne se trouvent qu'au Bengale et au Sénégal : ils sont répandus dans la plus grande partie de l'Asie et de

l'Afrique, et même dans plusieurs des îles adjacentes, telles que celles de Madagascar, de Bourbon, de France, de Java, etc. On peut même s'attendre à en voir bientôt arriver d'Amérique, M. de Sonini en ayant laissé échapper dernièrement un assez grand nombre dans l'île de Cayenne, et les ayant revus depuis fort vifs, fort gais, en un mot, très disposés à se naturaliser dans cette terre étrangère et à y perpétuer leur race[1]. Il faut espérer que ces nouveaux colons, dont le plumage est si variable, éprouveront aussi l'influence du climat américain, et qu'il en résultera de nouvelles variétés, plus propres toutefois à orner nos cabinets qu'à enrichir l'histoire naturelle.

Les bengalis sont des oiseaux familiers et destructeurs, en un mot, de vrais moineaux : ils s'approchent des cases, viennent jusqu'au milieu des villages, et se jettent par grandes troupes dans les champs semés de millet[2]; car ils aiment cette graine de préférence; ils aiment aussi beaucoup à se baigner.

On les prend au Sénégal sous une calebasse qu'on pose à terre, la soulevant un peu, et la tenant dans cette situation par le moyen d'un support léger au-

1. Il y a quelques années que l'on tua un sénégali rouge à Cayenne dans une savane : sans doute il y avoit été transporté de même par quelque voyageur.

2. Les voyageurs nous disent que les Nègres mangent certains petits oiseaux tout entiers avec leurs plumes, et que ces oiseaux ressemblent aux linottes. Je soupçonne que les sénégalis pourroient bien être du nombre ; car il y a des sénégalis, qui au temps de la mue, ressemblent aux linottes. D'ailleurs on prétend que les Nègres ne mangent ainsi ces petits oiseaux tout entiers que pour se venger des dégâts qu'ils font dans leurs grains, au milieu desquels ils ne manquent pas d'établir leurs nids.

quel est attachée une longue ficelle; quelques grains de millet servent d'appât : les sénégalis accourent pour manger le millet; l'oiseleur qui est à portée de tout voir sans être vu, tire la ficelle à propos, et prend tout ce qui se trouve sous la calebasse, bengalis, sénégalis, petits moineaux noirs à ventre blanc, etc. [1]. Ces oiseaux se transportent assez difficilement, et ne s'accoutument qu'avec peine à un autre climat; mais une fois *acclimatés*, ils vivent jusqu'à six ou sept ans, c'est-à-dire autant et plus que certaines espèces du pays : on est même venu à bout de les faire nicher en Hollande, et sans doute on auroit le même succès dans des contrées encore plus froides, car ces oiseaux ont les mœurs très douces et très sociables : ils se caressent souvent, surtout les mâles et les femelles, se perchent très près les uns des autres, chantent tous à la fois, et mettent de l'ensemble dans cette espèce de chœur. On ajoute que le chant de la femelle n'est pas fort inférieur à celui du mâle [2].

LE BENGALI.

Fringilla Bengalus. L.

Les mœurs et les habitudes de toute cette famille d'oiseaux étant à très peu près les mêmes, je me contenterai, dans cet article et les suivants, d'ajouter à

1. Je dois le détail de cette petite chasse à M. de Sonini.
2. Ces notes ont été données par le sieur Château père.

ce que j'ai dit de tous en général les descriptions respectives de chacun en particulier. C'est surtout lorsque l'on a à faire connoître des oiseaux tels que ceux-ci, dont le principal mérite consiste dans les couleurs du plumage et ses variations, qu'il faudroit quitter la plume pour prendre le pinceau, ou du moins qu'il faudroit savoir peindre avec la plume, c'est-à-dire représenter avec des mots, non seulement les contours et les formes du tout ensemble et de chaque partie, mais le jeu des nuances fugitives qui se succèdent ou se mêlent, s'éclipsent ou se font valoir mutuellement, et surtout exprimer l'action, le mouvement, et la vie.

Le bengali, n° 115, fig. 1, a, de chaque côté de la tête, une espèce de croissant couleur de pourpre, qui accompagne le bas des yeux, et donne du caractère à la physionomie de ce petit oiseau.

La gorge est d'un bleu clair; cette même couleur domine sur toute la partie inférieure du corps jusqu'au bout de la queue, et même sur ses couvertures supérieures : tout le dessus du corps, compris les ailes, est d'un joli gris.

Dans quelques individus, ce même gris, un peu plus clair, est encore la couleur du ventre et des couvertures inférieures de la queue.

Dans d'autres individus venant d'Abyssinie, ce même gris avoit une teinte de rouge à l'endroit du ventre.

Dans d'autres enfin, il n'y a point de croissant couleur de pourpre sous les yeux; et cette variété, connue sous le nom de *cordon bleu*, est plus commune que celle qui a été décrite la première : on prétend

que c'est la femelle; mais, par la raison même que le cordon bleu est si commun, je le regarde non seulement comme une variété de sexe, mais encore comme une variété d'âge ou de climat, qui peut avoir quelque rapport, pour les couleurs, avec la femelle. M. le chevalier Bruce, qui a vu cet oiseau en Abyssinie, nous a assuré positivement que les deux marques rouges ne se trouvoient point dans la femelle, et que toutes ces couleurs étoient d'ailleurs beaucoup moins brillantes. Il ajoute que le mâle a un joli ramage; mais il n'a point remarqué celui de la femelle : l'un et l'autre ont le bec et les pieds rougeâtres.

M. Edwards a dessiné et colorié un *cordon bleu* venant des côtes d'Angola, où les Portugais l'appellent *azulinha*. Il différoit du précédent, en ce que le dessus du corps étoit d'un brun cendré, légèrement teint de pourpre, le bec d'une couleur de chair rembrunie, et les pieds bruns. Le plumage de la femelle étoit d'un cendré brun, avec une légère teinte de bleu sur la partie inférieure du corps seulement. Il paroît que c'est une variété de climat, dans laquelle ni le mâle ni la femelle n'ont de marque rouge au dessous des yeux, et cela explique pourquoi les cordons bleus sont si communs. Au reste, celui-ci est un oiseau fort vif. M. Edwards remarque que son bec est semblable à celui du chardonneret : il ne dit rien de son chant, n'ayant pas eu occasion de l'entendre.

Le bengali est de la grosseur du sizerin : sa longueur totale est de quatre pouces neuf lignes; son bec, de quatre lignes; sa queue, de deux pouces; elle est étagée et composée de douze pennes : le vol est de six à sept pouces.

LE BENGALI BRUN.

Fringilla amandava. Lath.

Le brun est en effet la couleur dominante de cet oiseau, n° 115, fig. 2; mais il est plus foncé sous le ventre, et mêlé, à l'endroit de la poitrine, de blanchâtre dans quelques individus, et de rougeâtre dans d'autres. Tous les mâles ont quelques unes des couvertures supérieures des ailes terminées par un point blanc; ce qui produit une moucheture fort apparente : mais elle est propre au mâle; car la femelle est d'un brun uniforme et sans taches : tous deux ont le bec rougeâtre et les pieds d'un jaune clair.

Le bengali est à peu près de la taille du roitelet : sa longueur totale est de trois pouces trois quarts, son bec de quatre lignes, son vol d'environ six pouces et demi, et sa queue d'un bon pouce.

LE BENGALI PIQUETÉ[1].

De tous les bengalis que j'ai vus, celui qui étoit le plus moucheté, l'étoit sur tout le dessous du corps, sur les couvertures supérieures de la queue et des ailes, et sur les pennes des ailes les plus proches du dos : les ailes étoient brunes, et les pennes latérales

de la queue, noires, bordées de blanc. Un brun mêlé de rouge sombre régnoit sur toute la partie supérieure du corps, compris les couvertures de la queue, et de plus sous le ventre; un rouge moins sombre régnoit sur tout le reste de la partie inférieure du corps, et sur les côtés de la tête. Le bec étoit aussi d'un rouge obscur, et les pieds d'un jaune clair.

La femelle, suivant M. Brisson, n'est jamais piquetée; elle diffère encore du mâle en ce qu'elle a le cou, la poitrine, et le ventre d'un jaune pâle, et la gorge blanche. Selon d'autres observateurs, qui ont eu beaucoup d'occasions de voir et de revoir ces oiseaux vivants, la femelle est toute brune et sans taches. Est-ce encore une variété de plumage, ou bien seroit-ce une simple variété de description? Ce n'est pas celle qui met le moins d'embarras dans l'histoire naturelle. Willughby a vu plusieurs de ces oiseaux venant des Indes orientales, et, comme on le peut croire, il a trouvé plusieurs différences entre les individus : ils étoient d'un brun plus ou moins foncé; les uns avoient les ailes noires, d'autres avoient la poitrine de cette même couleur, d'autres la poitrine et le ventre noirâtres, d'autres les pieds blanchâtres; tous avoient les ongles fort longs, mais plus arqués que dans l'alouette. Il est à croire que quelques uns de ces oiseaux étoient en mue; car j'ai eu occasion d'observer un individu qui avoit aussi le bas-ventre noirâtre, et dont le reste du plumage étoit comme indécis, et tel qu'il doit être dans la mue; quoiqu'il fût peint des couleurs propres à cette espèce : mais ces couleurs n'étoient pas bien démêlées.

L'individu qu'a décrit M. Brisson venoit de l'île de

Java : ceux qu'a observés Charleton venoient des Indes; ils avoient un ramage fort agréable : on en tenoit plusieurs ensemble dans la même cage, parce qu'ils avoient de la répugnance à vivre en société avec d'autres oiseaux.

Le bengali piqueté, n° 115, est d'une grosseur moyenne entre les deux précédents : sa longueur totale est d'environ quatre pouces, son bec de quatre à cinq lignes, son vol de moins de six pouces, sa queue d'un pouce quatre lignes; elle est étagée, et composée de douze pennes.

LE SÉNÉGALI.

Fringilla Senegala.

Deux couleurs principales dominent dans le plumage de cet oiseau : le rouge vineux sur la tête, la gorge, tout le dessous du corps jusqu'aux jambes, et sur le croupion; le brun verdâtre sur le bas-ventre et sur le dos : mais à l'endroit du dos il a une légère teinte de rouge. Les ailes sont brunes, la queue noirâtre, les pieds gris, le bec rougeâtre, à l'exception de l'arête supérieure et inférieure, et de ses bords qui sont bruns, et forment des espèces de cadres à la couleur rouge.

Cet oiseau, n° 157, fig. 1, est un peu moins gros que le bengali piqueté; mais il est d'une forme plus allongée : sa longueur totale est de quatre pouces et quelques lignes, son bec de quatre lignes, son vol de

six pouces et demi, et sa queue de dix-huit lignes; elle est composée de douze pennes.

Variétés du Sénégali.

I.

J'ai vu un de ces oiseaux, qui avoit été tué à Cayenne dans une savane, et le seul qui ait été aperçu dans cette contrée [1] : il est probable qu'il y avoit été porté par quelque curieux, et qu'il s'étoit échappé de la cage. Il différoit en quelques points du précédent : les couvertures des ailes étoient légèrement bordées de rouge; le bec étoit entièrement de cette couleur, les pieds seulement rougeâtres; et ce qui décèle la grande analogie qui est entre les bengalis et les sénégalis, la poitrine et les côtés étoient semés de quelques points blancs.

II.

Le danbik de M. le chevalier Bruce.

Cet oiseau, fort commun dans l'Abyssinie, participe des deux précédents; il est de même taille : la couleur rouge, qui règne sur toute la partie antérieure, ne descend pas jusqu'aux jambes comme dans le sénégali; mais elle s'étend sur les couvertures des ailes, où l'on aperçoit quelques points blancs, ainsi que sur les côtés de la poitrine. Le bec est pourpré, son arête supérieure et inférieure bleuâtre, et les pieds cen-

1. Ce fait m'a été rapporté par M. de Sonini.

drés. Le mâle chante agréablement : la femelle est d'un brun presque uniforme, et n'a que très peu de pourpre.

LE SÉNÉGALI RAYÉ[1].

Loxia Astrild. L.

Il est en effet rayé transversalement, jusqu'au bout de la queue, de brun et de gris; et la rayure est plus fine plus elle approche de la tête : la couleur générale qui résulte de cette rayure est beaucoup plus claire sur la partie inférieure du corps; elle est aussi nuancée de couleur de rose, et il y a une tache rouge oblongue sur le ventre. Les couvertures inférieures de la queue sont noires, sans aucune rayure; mais on en aperçoit quelques vestiges sur les pennes des ailes, qui sont brunes. Le bec est rouge, et il y a un trait ou plutôt une bande de cette couleur sur les yeux.

On m'a assuré que la femelle ressembloit parfaitement au mâle : cependant les différences que j'ai observées moi-même dans plusieurs individus, et celles qui ont été observées par d'autres, me donnent des doutes sur cette parfaite ressemblance des deux sexes. J'en ai vu plusieurs qui venoient du Cap, dont les uns avoient le dessus du corps plus ou moins rembruni, et le dessous plus ou moins rougeâtre; les autres avoient le dessus de la tête sans rayure. Les rayures de celui

1. N° 157, fig. 2.

qu'a représenté M. Edwards, pl. CLXXIX, étoient de deux bruns; et les couvertures du dessous de la queue n'étoient point noires, non plus que dans le sujet que nous avons fait dessiner, pl. 157, fig. 2. Enfin, dans l'individu représenté au haut de la pl. 354 la rayure du dessus du corps est noire sur un fond brun : et non seulement les couvertures inférieures de la queue sont noires, comme dans le sujet décrit par M. Brisson, mais encore le bas-ventre.

L'individu observé par M. Brisson venoit du Sénégal, les deux de M. Edwards venoient des Grandes-Indes, et la plupart de ceux que j'ai vus avoient été envoyés du cap de Bonne-Espérance. Il est difficile que, de tant de différences de plumage remarquées entre ces individus, il n'y en ait pas quelques unes qui dépendent de la différence du sexe.

La longueur moyenne des ces oiseaux est d'environ quatre pouces et demi, le bec de trois à quatre lignes, le vol de six pouces, et la queue de deux pouces; elle est étagée, et composée de douze pennes.

LE SEREVAN[1].

Fringilla Serevan. VIEILLOT.

LE brun règne sur la tête, le dos, les ailes, et les pennes de la queue : le dessous du corps est gris clair,

1. Je lui ai donné le nom de *serevan*, d'après M. Commerson, pour le distinguer du suivant.

quelquefois fauve clair, mais toujours nuancé de rougeâtre; le croupion est rouge ainsi que le bec; les pieds sont rougeâtres : quelquefois la base du bec est bordée de noir, et le croupion semé de points blancs, ainsi que les couvertures des ailes. Tel étoit le serevan, n° 230, fig. 3, envoyé de l'Ile-de-France par M. Sonnerat, sous le nom de *bengali*.

Celui que M. Commerson appelle *serevan* avoit tout le dessous du corps fauve clair; ses pieds étoient jaunâtres : il n'avoit ni le bec ni le croupion rouge, et on ne lui voyoit pas une seule moucheture : c'étoit probablement un jeune ou une femelle.

D'autres oiseaux fort approchants de ceux-là, envoyés par M. Commerson sous le nom de *bengalis du Cap*, avoient une teinte rouge plus marquée devant le cou et sur la poitrine; en général, ils ont la queue un peu plus longue à proportion.

Tous sont à peu près de la grosseur des bengalis et des sénégalis.

LE PETIT MOINEAU DU SÉNÉGAL.

Cet oiseau a le bec et les pieds rouges, un trait de la même couleur sur les yeux; la gorge et les côtés du cou, d'un blanc bleuâtre; tout le reste du dessus du corps, d'un blanc mêlé de couleur de rose, plus ou moins foncé; le croupion de même, le reste du dessous du corps bleu, le dessus de la tête d'un bleu moins foncé, les ailes et les plumes scapulaires brunes, la queue noirâtre.

Ce petit moineau, n° 230, fig. 2, est à peu près de la taille du précédent.

LE MAIA.

Fringilla Maja. L.

Voici encore de petits oiseaux qui sont de grands destructeurs. Les maïas se réunissent en troupes nombreuses, pour fondre sur les champs semés de riz; ils en consomment beaucoup, et en perdent encore davantage : les pays où l'on cultive cette graine sont ceux qu'ils fréquentent par préférence; et ils auroient, comme on voit, des titres suffisants pour partager, avec le padda, le nom d'*oiseaux de riz*. Mais je leur conserverai celui de *maïas*, qui est leur vrai nom; je veux dire, le nom sous lequel ils sont connus dans le pays de leur naissance, et dont Fernandès devoit être bien instruit. Cet auteur nous apprend que leur chair est bonne à manger, et facile à digérer.

Le mâle a la tête, la gorge, et tout le dessous du corps, noirâtre; le dessus, d'un marron pourpré, plus éclatant sur le croupion que partout ailleurs : il a aussi, sur la poitrine, une large ceinture de la même couleur, le bec gris, et les pieds plombés.

La femelle, n° 109, fig. 2, est fauve dessus, d'un blanc sale dessous : elle a la gorge d'un marron pourpré, et, de chaque côté de la poitrine, une tache de la même couleur, répondant à la ceinture du mâle : son bec est blanchâtre et ses pieds sont gris.

Fernandès raconte comme une merveille que le maïa a le ventricule derrière le cou. Mais si cet auteur eût jeté les yeux sur les petits oiseaux auxquels on donne la béquée, il auroit vu que cette merveille et très ordinaire, et qu'à mesure que le jabot se remplit, il se porte vers l'endroit où il trouve moins de résistance, souvent à côté du cou, et quelquefois derrière; enfin il se seroit aperçu que le jabot n'est pas le ventricule. La nature est toujours admirable; mais il faut savoir l'admirer.

LE MAIAN.

Loxia Maja. L.

La Chine n'est pas le seul pays où se trouve cet oiseau : celui qu'a gravé M. Edwards venoit de Malaca, et, suivant toute apparence, il n'est point exclu des contrées intermédiaires; mais on peut douter raisonnablement qu'il existe en Amérique, et qu'un si petit oiseau ait franchi les vastes mers qui séparent ces deux continents : du moins il est assez différent de celui de tous les oiseaux d'Amérique auquel il a le plus de rapport, je veux dire du maïa, pour qu'on doive lui donner un nom différent. En effet, ses proportions ne sont point du tout les mêmes; car, quoiqu'il soit un peu plus grand, ses ailes et sa queue sont un peu plus courtes, son bec est tout aussi court : d'ailleurs son plumage est différent, et a beaucoup moins d'éclat.

Le maïan, n° 109, fig. 1, a tout le dessus du corps d'un marron rougeâtre; la poitrine et tout le dessous du corps, d'un noirâtre presque uniforme, cependant un peu moins foncé sous la queue; le bec couleur de plomb, une espèce de coqueluchon gris clair, qui couvre la tête et tombe jusqu'au bas du cou : les couvertures inférieures des ailes sont de la couleur de ce coqueluchon, et les pieds couleur de chair.

Le maïan de M. Brisson diffère de celui-ci, en ce qu'il a la poitrine d'un brun clair, quelques unes des premières pennes des ailes bordées de blanc, le bec et les pieds gris, etc.; ces différences sont trop sensibles pour n'être regardées que comme de simples variétés de descriptions, surtout si l'on fait attention à l'exactitude scrupuleuse des descripteurs.

LE PINSON[1].

Fringilla cœlebs. L.

Cet oiseau a beaucoup de force dans le bec : il sait très bien s'en servir pour se faire craindre des autres petits oiseaux, comme aussi pour pincer jusqu'au sang les personnes qui le tiennent ou qui veulent le prendre; et c'est pour cela que, suivant plusieurs auteurs, il a reçu le nom de *pinson :* mais, comme l'habitude de pincer n'est rien moins que propre à cette espèce,

1. Pinson commun, *fringilla,* etc. Pinçard, pinchard, pinchon, glaumet, huit, pichot, guignot, riche-prieur.



Pauquet, sculp.

1. LE PINSON — 2. LA VEUVE À QUATRE BRINS.

que même elle lui est commune, non seulement avec beaucoup d'autres espèces d'oiseaux, mais avec beaucoup d'animaux de classes toutes différentes, quadrupèdes, millepèdes, bipèdes, etc., je trouve mieux fondée l'opinion de M. Frisch, qui tire ce mot *pinson* de *pincio*, latinisé du mot allemand *pinck*, qui semble avoir été formé d'après le cri de l'oiseau.

Les pinsons ne s'en vont pas tous en automne; il y en a toujours un assez bon nombre qui restent l'hiver avec nous : je dis avec nous, car la plupart s'approchent en effet des lieux habités, et viennent jusque dans nos basses-cours, où ils trouvent une subsistance plus facile; ce sont de petits parasites qui nous recherchent pour vivre à nos dépens, et qui ne nous dédommagent par rien d'agréable : jamais on ne les entend chanter dans cette saison, à moins qu'il n'y ait de beaux jours; mais ce ne sont que des moments, et des moments fort rares : le reste du temps, ils se cachent dans des haies fourrées, sur des chênes qui n'ont pas encore perdu leurs feuilles, sur des arbres toujours verts, quelquefois même dans des trous de rocher, où ils meurent lorsque la saison est trop rude. Ceux qui passent en d'autres climats se réunissent assez souvent en troupes innombrables; mais où vont-ils? M. Frisch croit que c'est dans les climats septentrionaux, et il se fonde, 1° sur ce qu'à leur retour ils ramènent avec eux des pinsons blancs, qui ne se trouvent guère que dans ces climats; 2° sur ce qu'ils ne ramènent point de petits, comme ils feroient s'ils eussent passé le temps de leur absence dans un pays chaud où ils eussent pu nicher, et où ils n'auroient pas manqué de le faire : tous ceux qui revien-

nent, mâles et femelles, sont adultes ; 3° sur ce qu'ils ne craignent point le froid, mais seulement la neige, qui, en couvrant les campagnes, les prive d'une partie de leurs subsistances[1].

Il faut donc, pour concilier tout cela, qu'il y ait un pays au Nord où la neige ne couvre point la terre : or on prétend que les déserts de la Tartarie sont ce pays; il y tombe certainement de la neige ; mais les vents l'emportent, dit-on, à mesure qu'elle tombe, et laissent de grands espaces découverts.

Une singularité très remarquable dans la migration des pinsons, c'est ce que dit Gesner de ceux de la Suisse, et M. Linnæus de ceux de la Suède, que ce sont les femelles qui voyagent, et que les mâles restent l'hiver dans le pays[2]; mais ces habiles naturalistes n'auroient-ils pas été trompés par ceux qui leur ont attesté ce fait, et ceux-ci par quelque altération périodique dans le plumage des femelles, occasioné par le froid ou par quelque autre cause? Le changement de couleur me paroît plus dans l'ordre de la nature, plus conforme à l'analogie[3], que cette sépara-

1. Aldrovande dit qu'en Italie, lorsqu'il y a beaucoup de neige, et que le froid est rigoureux, les pinsons ne peuvent voler, et qu'on les prend à la main (page 820). Mais cette impuissance de voler peut venir d'inanition, et l'inanition de la quantité des neiges. Olina prétend qu'en ce même pays les pinsons gagnent la montagne pendant l'été. M. Hébert en a vu, dans cette saison, sur les plus hautes montagnes du Bugey, où ils étoient aussi communs que dans les plaines, et où certainement ils ne restent point l'hiver.

2. M. Linnæus dit positivement que les pinsons femelles quittent la Suède par troupes au mois de septembre, qu'elles vont en Hollande, et reviennent au printemps rejoindre leurs mâles, qui ont passé l'hiver en Suède.

3. Nous rendrons compte, à l'article du *tarier* ou *traquet d'Angle-*

tion à jour nommé des mâles et des femelles, et que la fantaisie de celles-ci de voyager seules et de quitter leur pays natal, où elles pourroient trouver à vivre tout aussi bien que leurs mâles.

Au reste, on sent bien que l'ordre de ces migrations doit varier dans les différents climats. Aldrovande assure que les pinsons font rarement leur ponte aux environs de Bologne, et qu'ils s'en vont presque tous sur la fin de l'hiver, pour revenir l'automne suivant. Je vois au contraire, par le témoignage de Willughby, qu'ils passent toute l'année en Angleterre, et qu'il est peu d'oiseaux que l'on y voie aussi fréquemment.

Ils sont généralement répandus dans toute l'Europe, depuis la mer Baltique et la Suède, où ils sont fort communs et où ils nichent, jusqu'au détroit de Gibraltar, et même jusque sur les côtes d'Afrique.

Le pinson, nº 54, fig. 1, est un oiseau très vif; on le voit toujours en mouvement; et cela, joint à la gaieté de son chant, a donné lieu sans doute à la façon de parler proverbiale, *gai comme pinson*. Il commence à chanter de fort bonne heure au printemps, et plusieurs jours avant le rossignol; il finit vers le solstice d'été. Son chant a paru assez intéressant pour qu'on l'analysât; on y a distingué un prélude, un roulement, une finale[1]; on a donné des noms particuliers à chaque reprise, on les a presque notées; et les plus

terre, de quelques observations curieuses sur les changements successifs du plumage de cet oiseau et de quelques autres.

1. Le prélude, selon M. Frisch, est composé de trois notes ou traits semblables; le roulement, de sept notes différentes en descendant, et la finale de deux notes ou phrases. Il renvoie à l'*Art de la chasse* de Schroder, page 138; et à l'*Helvetia curiosa* d'Emmanuel Konig, page 831.

grands connoisseurs de ces petites choses s'accordent à dire que la dernière reprise est la plus agréable[1]. Quelques personnes trouvent son ramage trop fort, trop *mordant;* mais il n'est trop fort que parce que nos organes sont trop foibles, ou plutôt parce que nous l'entendons de trop près et dans des appartements trop résonnants, où le son direct est exagéré, gâté par les sons réfléchis : la nature a fait les pinsons pour être les chantres des bois; allons donc dans les bois pour juger leur chant, et surtout pour en jouir.

Si l'on met un jeune pinson, pris au nid, sous la leçon d'un serin, d'un rossignol, etc., il se rendra propre le chant de ses maîtres : on en a vu plus d'un exemple[2]; mais on n'a point vu d'oiseaux de cette espèce qui eussent appris à siffler des airs de notre musique : ils ne savent pas s'éloigner de la nature jusqu'à ce point.

Les pinsons, outre leur ramage ordinaire, ont encore un certain frémissement d'amour qu'ils font entendre au printemps, et de plus un autre cri peu agréable, qui, dit-on, annonce la pluie[3]. On a aussi remarqué que ces oiseaux ne chantoient jamais mieux ni plus long-temps que lorsque, par quelque accident, ils avoient perdu la vue[4]; et cette remarque

1. On la nomme en allemand, *reiterzu;* en françois, *boute-selle.*

2. Cette facilité de s'approprier des chants étrangers explique la diversité de ramage qu'on observe dans ces oiseaux. On distingue dans les Pays-Bas cinq à six sortes de pinsons, qui ont chacun des phrases plus ou moins longues.

3. Ce cri a un nom particulier; en allemand on l'appelle *schircken.*

4. Ils sont sujets à cet accident, surtout lorsqu'on les tient entre deux fenêtres, à l'exposition du midi.

n'a pas été plus tôt faite, que l'art de les rendre aveugles a été inventé : ce sont de petits esclaves à qui nous crevons les yeux, pour qu'ils puissent mieux servir à nos plaisirs. Mais je me trompe, on ne leur crève point les yeux ; on réunit seulement la paupière inférieure à la supérieure par une espèce de cicatrice artificielle, en touchant légèrement, et à plusieurs reprises, les bords de ces deux paupières, avec un fil de métal rougi au feu, et prenant garde de blesser le globe de l'œil. Il faut les préparer à cette singulière opération, d'abord en les accoutumant à la cage pendant douze ou quinze jours, et ensuite en les tenant enfermés nuit et jour, avec leur cage, dans un coffre, afin de les accoutumer à prendre leur nourriture dans l'obscurité[1]. Ces pinsons aveugles sont des chanteurs infatigables[2], et l'on s'en sert par préférence[3], comme d'appeaux ou d'*appelants*, pour attirer dans les piéges les pinsons sauvages : on prend ceux-ci aux gluaux, et avec différentes sortes de filets, entre autres celui d'alouette ; il faut que les mailles soient plus petites, et proportionnées à la grosseur de l'oiseau.

Le temps de cette chasse[4] est celui où les pinsons

1. Gesner prétend qu'en tenant des pinsons ainsi renfermés pendant tout l'été, et ne les tirant de prison qu'au commencement de l'automne, ils chantent pendant cette dernière saison; ce qu'ils n'eussent point fait sans cela : l'obscurité les rendoit muets, le retour de la lumière est le printemps pour eux.

2. On les appelle en Flandre, *rabadiaux*.

3. Avec d'autant plus de raison que ceux qui ne sont point aveugles sont des chantres fort capricieux, et qui se taisent pour peu qu'il fasse de vent ou qu'ils éprouvent d'incommodité, et même d'inquiétude.

4. On établit le filet dans un bosquet de charmille d'environ soixante

volent en troupes nombreuses, soit en automne à leur départ, soit au printemps à leur retour : il faut, autant qu'on le peut, choisir un temps calme, parce qu'alors ils volent plus bas, et qu'ils entendent mieux l'appeau. Ils ne se façonnent point aisément à la captivité ; les premiers jours ils ne mangent point ou presque point, ils frappent continuellement de leur bec les bâtons de la cage, et fort souvent ils se laissent mourir[1].

Ces oiseaux font un nid biend rond et solidement tissu : il semble qu'ils n'aient pas moins d'adresse que de force dans le bec. Ils posent ce nid sur les arbres ou les arbustes les plus touffus : ils le font quelquefois jusque dans nos jardins, sur les arbres fruitiers; mais ils le cachent avec tant de soin, que souvent on a de la peine à l'apercevoir, quoiqu'on en soit fort près : ils le construisent de mousse blanche, et de petites racines en dehors; de laine, de crins, de fils

pieds de long sur trente-cinq de large, à portée des vignes et des chènevières: le filet est à un bout; la loge où se met l'homme qui tient la corde du filet, à l'autre bout; deux appeaux dans l'espace qui est entre les deux nappes; plusieurs autres pinsons en cage répandus dans le bosquet : cela s'appelle une *pinsonnière*. Il faut beaucoup d'attention à cacher l'appareil; car le pinson qui trouve aisément à vivre n'est point facile à attirer dans le piége. Quelques uns disent qu'il est défiant et rusé, qu'il échappe à l'oiseau de proie en se tenant la tête en bas, que l'oiseau le méconnoît dans cette situation, et que s'il fond sur lui, souvent il ne lui prend que quelques plumes de la queue. M. Guys m'assure que la femelle est encore plus rusée que le mâle. Ce qu'il y a de sûr, c'est que mâle et femelle se laissent approcher de fort près.

1. Ceux que l'on prend aux gluaux meurent souvent à l'instant où on les prend, soit par le regret de la liberté, soit qu'ils aient été blessés par la chouette, soit qu'ils en aient eu peur.

d'araignée, et de plumes en dedans. La femelle pond cinq ou six œufs gris rougeâtres, semés de taches noirâtres plus fréquentes au gros bout. Le mâle ne la quitte point tandis qu'elle couve, surtout la nuit : il se tient toujours fort près du nid; et le jour, s'il s'éloigne un peu, c'est pour aller à la provision. Il se pourroit que la jalousie fût pour quelque chose dans cette grande assiduité; car ces oiseaux sont d'un naturel très jaloux : s'il se trouve deux mâles dans un même verger au printemps, ils se battent avec acharnement jusqu'à ce que le plus foible cède la place ou succombe; c'est bien pis, s'ils se trouvent dans une même volière où il n'y ait qu'une femelle[1].

Les pères et mères nourrissent leurs petits de chenilles et d'insectes; ils en mangent eux-mêmes[2] : mais ils vivent plus communément de petites graines, de celles d'épine blanche, de pavot, de bardane, de rosier, surtout de faîne, de navette, et de chènevis; ils se nourrissent aussi de blé et même d'avoine, dont ils savent fort bien casser les grains pour en tirer la substance farineuse. Quoiqu'ils soient d'un naturel un peu rétif, on vient à bout de les former au petit exercice de la galère, comme les chardonnerets : ils apprennent à se servir de leur bec et de leurs pieds pour faire monter le seau dont ils ont besoin.

Le pinson est plus souvent posé que perché : il ne

1. On conseille même de ne pas mettre plus de deux paires dans la même chambre, de peur que les mâles ne se poursuivent, et qu'ils ne causent du désordre dans la volière,

2. Aldrovande savoit cela, et il ajoute que les oiseleurs donnoient aux pinsons qui leur servoient d'appeaux, une sauterelle, ou quelque autre insecte, pour les mettre en train de chanter; ce qui supposeroit dans ces oiseaux un appétit de préférence pour les insectes.

marche point en sautillant; mais il coule légèrement sur la terre, et va sans cesse ramassant quelque chose. Son vol est inégal; mais lorsqu'on attaque son nid, il plane au dessus en criant.

Cet oiseau est un peu plus petit que notre moineau; il est trop connu pour le décrire en détail : on sait qu'il a les côtés de la tête, le devant du cou, la poitrine, et les flancs, d'une belle couleur vineuse; le dessus de la tête et du corps marron, le croupion olivâtre, et une tache blanche sur l'aile. La femelle a le bec plus effilé, et les couleurs moins vives; mais, soit dans la femelle, soit dans le mâle, le plumage est fort sujet à varier. J'ai vu une femelle vivante, prise sur ses œufs le 7 mai, qui différoit de celle que M. Brisson a décrite; elle avoit le dessus de la tête et du dos d'un brun olivâtre, une espèce de collier gris qui environnoit le cou par derrière, le ventre et les couvertures inférieures de la queue blancs, etc. Parmi les mâles, il y en a qui ont le dessus de la tête et du cou cendré, et d'autres d'un brun marron; quelques uns ont les pennes de la queue les plus voisines des deux intermédiaires, bordées de blanc, et d'autres les ont entièrement noires : est-ce l'âge qui produit ces petites différences?

Un jeune pinson pris sous la mère, dont les pennes de la queue étoient déjà longues de six lignes, avoit le dessous du corps comme la mère, le dessus d'un brun cendré, le croupion olivâtre; ses ailes avoient déjà les deux raies blanches : mais les bords du bec supérieur n'étoient point encore échancrés près de la pointe, comme ils le sont dans les mâles adultes; ce qui me feroit croire que cette échancrure, qui se

trouve dans beaucoup d'espèces, ne dépend pas immédiatement de la première organisation, mais que c'est un effet secondaire et mécanique, produit par la pression continuelle de l'extrémité du bec inférieur, qui est un peu plus court, contre les bords du bec supérieur.

Tous les pinsons ont la queue fourchue, et composée de douze pennes; le fond de leurs plumes est cendré obscur, et leur chair n'est pas bonne à manger : la durée de leur vie est de sept ou huit ans.

Longueur totale, six pouces un tiers; bec, six lignes; vol, près de dix pouces; queue, deux pouces deux tiers : elle dépasse les ailes d'environ seize lignes.

Variétés du Pinson.

Indépendamment des variations fréquentes de plumage que l'on peut remarquer dans les pinsons d'un même pays, on a observé, parmi les pinsons de différents climats, des variétés plus constantes, et que les auteurs ont jugées dignes d'être décrites. Les trois premières ont été observées en Suède, et les deux autres en Silésie.

I.

Le Pinson à ailes et queue noires.

Il a en effet les ailes entièrement noires; mais la penne extérieure de la queue, et la suivante, sont bordées de blanc en dehors, depuis le milieu de leur longueur. Cet oiseau se tient sur les arbres, dit M. Linnæus.

II.

Le Pinson brun.

Il est remarquable par sa couleur brune et par son bec jaunâtre : mais cette couleur brune n'est point uniforme ; elle est moins foncée sur la partie antérieure, et participe du cendré et du noirâtre sur la partie postérieure. Cette variété a les ailes noires comme la précédente, les pieds de même couleur, et la queue fourchue. Les Suédois lui donnent le nom de *riska*, dit M. Linnæus.

III.

Le Pinson brun huppé.

Sa huppe est couleur de feu, et c'est le trait caractéristique qui le distingue de la variété précédente. M. Linnæus disoit, en 1746, qu'il se trouvoit en Nortland, c'est-à-dire dans la partie septentrionale de la Suède ; mais, douze ans après, il a cru le reconnoître dans la linotte noire de Klein, et il a dit, en général, qu'il se trouvoit en Europe.

IV.

Le Pinson blanc.

Il est fort rare, selon Schwenckfeld, et ne diffère que par la couleur de notre pinson ordinaire. Gesner atteste qu'on avoit vu un pinson dont le plumage étoit entièrement blanc.



Pauquet, sculp

1. LE PINSON D'ARDENNE _ 2 LA GRANDE VEUVE.

V.

Le Pinson à collier.

Il a le sommet de la tête blanc, et un collier de la même couleur : cet oiseau a été pris dans les bois aux environs de Kotzna.

LE PINSON D'ARDENNE[1].

Fringilla montifringilla. L.

Il pourroit se faire que ce pinson, n° 54, fig. 2, qui passe généralement pour le pinson de montagne, ou l'*orospiza* d'Aristote, ne fût que son *spiza*, ou son pinson proprement dit, et que notre pinson ordinaire, qui passe généralement pour son *spiza*, fût son véritable *orospiza*, ou pinson de montagne : voici mes raisons.

Les anciens ne faisoient point de descriptions complètes; mais ils disoient un mot, soit des qualités extérieures, soit des habitudes, et ce mot indiquoit ordinairement ce qu'il y avoit de plus remarquable dans l'animal. L'*orospiza*, dit Aristote, est semblable au *spiza* : il est un peu moins gros; il a le cou bleu; enfin il se tient dans les montagnes. Or toutes ces

1. Le montain, pinson montain, pinson d'Ardenne, *montis fringilla*, *orospizes*, *orospizis;* en quelques endroits, *paisse* ou *moineau de bois*, mais par erreur; peut-être le *spiza* d'Aristote; *fringillaro*.

propriétés appartiennent à notre pinson ordinaire, et quelques unes d'elles lui appartiennent exclusivement.

1° Il a beaucoup de ressemblance avec le pinson d'Ardenne, par la supposition même; et, pour s'en convaincre, il ne faut que les comparer l'un à l'autre : d'ailleurs il n'est pas un seul méthodiste qui n'ait rapporté ces deux espèces au même genre.

2° Notre pinson ordinaire est un peu plus petit que le pinson d'Ardenne, suivant le témoignage des naturalistes, et suivant ce que j'ai observé moi-même.

3° Notre pinson ordinaire a le dessus de la tête et du cou d'un cendré bleuâtre, au lieu que, dans le pinson d'Ardenne, ces mêmes parties sont variées de noir lustré et de gris jaunâtre.

4° Nous avons remarqué ci-dessus, d'après Olina, qu'en Italie notre pinson ordinaire se retire l'été dans les montagnes pour y nicher; et comme le climat de la Grèce est fort peu différent de celui de l'Italie, on peut supposer par analogie, à défaut d'observation, qu'en Grèce notre pinson ordinaire niche aussi sur les montagnes [1].

5° Enfin le *spiza* d'Aristote semble chercher, suivant ce philosophe, les pays chauds pendant l'été, et

1. Frisch prétend que les pinsons d'Ardenne viennent des montagnes en automne, et que, lorsqu'ils s'en retournent, ils prennent le chemin des montagnes du nord. M. le marquis de Piolenc, qui m'a donné plusieurs notes sur ces oiseaux, m'assure qu'ils partent dans le mois d'octobre des montagnes de Savoie et de Dauphiné, et qu'ils y reviennent au mois de février. Ces époques s'accordent très bien avec celles où nous les voyons passer et repasser en Bourgogne : il peut se faire que les deux espèces aiment les montagnes, et se ressemblent en ce point.

les pays froids pendant l'hiver. Or cela convient beaucoup mieux aux pinsons d'Ardenne qu'aux pinsons ordinaires, puisqu'une grande partie de ceux-ci ne voyagent point, et que ceux-là non seulement sont voyageurs, mais qu'ils ont coutume d'arriver au fort de l'hiver[1] dans les différents pays qu'ils parcourent; c'est ce que nous savons par expérience, et ce qui d'ailleurs est attesté par les noms de *pinson d'hiver*, *pinson de neige*, que l'on a donnés en divers pays au pinson d'Ardenne.

De tout cela il résulte, ce me semble, que très probablement ce dernier est le *spiza* d'Aristote, et notre pinson ordinaire son *orospiza*.

Les pinsons d'Ardenne ne nichent point dans nos pays; ils y passent, d'année à autre, en très grandes troupes. Le temps de leur passage est l'automne et l'hiver : souvent ils s'en retournent au bout de huit ou dix jours, quelquefois ils restent jusqu'au printemps. Pendant leur séjour, ils vont avec les pinsons ordinaires, ils se retirent, comme eux, dans les feuillages. Il en parut des volées très nombreuses en Bourgogne, dans l'hiver de 1774, et des volées encore plus nombreuses dans le pays de Wirtemberg, sur la fin de décembre 1775; ceux-ci alloient se gîter tous les soirs dans un vallon sur les bords du Rhin[2], et, dès

1. Aldrovande assure positivement que cela est ainsi aux environs de Bologne. M. Lottinger me mande que, dès la fin d'août, il en paroît quelques uns en Lorraine, mais que l'on n'en voit de grosses troupes que sur la fin d'octobre, et même plus tard.

2. M. Lottinger dit, peut-être un peu trop généralement, que le jour ils se répandent dans les forêts de la plaine, et que la nuit ils se retirent sur la montagne. Cette marche n'est point apparemment in-

l'aube du jour, ils prenoient leur vol : la terre étoit toute couverte de leur fiente. La même chose avoit été observée dans les années 1735 et 1757. On ne vit peut-être jamais un aussi grand nombre de ces oiseaux en Lorraine que dans l'hiver de 1765; chaque nuit on en tuoit plus de six cents douzaines, dit M. Lottinger, dans des forêts de sapins qui sont à quatre ou cinq lieues de Sarbourg. On ne prenoit pas la peine de les tirer, on les assommoit à coups de gaule; et quoique ce massacre eût duré tout l'hiver, on ne s'apercevoit presque pas à la fin que la troupe eût été entamée. M. Willughby nous apprend qu'on en voit beaucoup aux environs de Venise, sans doute au temps du passage; mais nulle part ils ne reviennent aussi régulièrement que dans les forêts de Weissembourg, où abonde le hêtre, et par conséquent la faîne, dont ils sont très friands. Ils en mangent le jour et la nuit; ils vivent aussi de toutes sortes de petites graines. Je me persuade que ces oiseaux restent dans leur pays natal tant qu'ils y trouvent la nourriture qui leur convient, et que c'est la disette qui les oblige à voyager : du moins il est certain que l'abondance des graines qu'ils aiment de préférence ne suffit pas toujours pour les attirer dans un pays, même dans un pays qu'ils connoissent; car, en 1774, quoiqu'il y eût abon-

variable, et l'on peut croire qu'elle dépend du local et des circonstances.

On en a vu cette année dans nos environs une volée de plus de trois cents, qui a passé trois ou quatre jours dans le même endroit, et cet endroit est montagneux. Ils se sont toujours posés sur le même noyer; et lorsqu'on les tiroit, ils partoient tous à la fois, et dirigeoient constamment leur route vers le nord ou le nord-est. (*Note de M. le marquis de Piolenc.*)

dance de faîne en Lorraine, ces pinsons n'y parurent pas, et prirent une autre route : l'année suivante, au contraire, on en vit quelques troupes, quoique la faîne eût manqué[1]. Lorsqu'ils arrivent chez nous, ils ne sont point du tout sauvages, et se laissent approcher de fort près. Ils volent serrés, se posent et partent de même ; cela est au point que l'on en peut tuer douze ou quinze d'un seul coup de fusil.

En pâturant dans un champ, ils font à peu près la même manœuvre que les pigeons; de temps en temps on en voit quelques uns se porter en avant, lesquels sont bientôt suivis de toute la bande.

Ce sont, comme l'on voit, des oiseaux connus et répandus dans toutes les parties de l'Europe, du moins par leurs voyages; mais ils ne se bornent point à l'Europe : M. Edwards en a vu qui venoient de la baie d'Hudson, sous le nom d'*oiseaux de neige ;* et les gens qui fréquentent cette contrée lui ont assuré qu'ils étoient les premiers à y reparoître chaque année au retour du printemps, avant même que les neiges fussent fondues.

La chair des pinsons d'Ardenne, quoiqu'un peu amère, est fort bonne à manger, et certainement meilleure que celle du pinson ordinaire. Leur plumage est aussi plus varié, plus agréable, plus velouté ; mais il s'en faut beaucoup qu'ils chantent aussi bien : on a comparé leur voix à celle de la chouette et à celle du chat. Ils ont deux cris : l'un est une espèce de piaulement ; l'autre, qu'ils font entendre étant posés à terre, approche de celui du traquet, mais il n'est ni aussi fort ni aussi prononcé. Quoique nés avec si peu

1. Je tiens ces faits de M. Lottinger.

de talents naturels, ces oiseaux sont néanmoins susceptibles de talents acquis : lorsqu'on les tient à portée d'un autre oiseau dont le ramage est plus agréable, le leur s'adoucit, se perfectionne, et devient semblable à celui qu'ils ont entendu. Au reste, pour avoir une idée juste de leur voix, il faudroit les avoir ouïs au temps de la ponte ; car c'est alors, c'est en chantant l'hymne de l'amour, que les oiseaux font entendre leur véritable ramage.

Un chasseur qui avoit voyagé m'a assuré que ces oiseaux nichoient dans le Luxembourg ; qu'ils posoient leurs nids sur les sapins les plus branchus, assez haut ; qu'ils commençoient à y travailler sur la fin d'avril ; qu'ils y employoient la longue mousse des sapins au dehors, du crin, de la laine, et des plumes au dedans ; que la femelle pondoit quatre ou cinq œufs jaunâtres et tachetés, et que les petits commençoient à voltiger de branche en branche dès la fin de mai.

Le pinson d'Ardenne est, selon Belon, un oiseau courageux, et qui se défend avec son bec jusqu'au dernier soupir. Tous conviennent qu'il est d'un naturel plus doux que notre pinson ordinaire, et qu'il donne plus facilement dans les piéges. On en tue beaucoup à certaines chasses que l'on pratique dans le pays de Weissembourg, et qui méritent d'être connues. On se rassemble pour cela dans la petite ville de Bergzabern, et, le jour étant pris, on envoie, la veille, des observateurs à la découverte, pour remarquer les arbres sur lesquels ils ont coutume de se poser le soir ; c'est communément sur les petits picéas et sur d'autres arbres toujours verts. Ces observateurs, de retour, servent de guides à la troupe.

Elle part le soir avec des flambeaux et des sarbacanes : les flambeaux servent à éblouir les oiseaux et à éclairer les chasseurs ; les sarbacanes servent à ceux-ci pour tuer les pinsons avec de petites boules de terre sèche. On les tire de très près, afin de ne les point manquer ; car s'il y en avoit un seul qui ne fût que blessé, ses cris donneroient infailliblement l'alarme aux autres, et bientôt ils s'envoleroient tous à la fois.

La nourriture principale de ceux que l'on veut avoir en cage, c'est le panis, le chènevis, la faîne, etc. Olina dit qu'ils vivent quatre ou cinq ans.

Leur plumage est sujet à varier dans les différents individus ; quelques mâles ont la gorge noire, et d'autres ont la tête absolument blanche, et les couleurs plus foibles. Frisch remarque que les jeunes mâles, lorsqu'ils arrivent, ne sont pas si noirs et n'ont pas les couvertures inférieures des ailes d'un jaune si vifs que lorsqu'ils s'en retournent. Il peut se faire que l'âge plus avancé amène encore d'autres différences dans les deux sexes, et de là toutes celles que l'on remarque dans les descriptions.

Le pinson que j'ai observé pesoit une once : il avoit le front noir ; le dessus de la tête et du cou et le haut du dos, variés de gris jaunâtre et de noir lustré ; la gorge, le devant du cou, la poitrine, et le croupion, d'un roux clair ; les petites couvertures de la base de l'aile, d'un jaune orangé : les autres formoient deux raies transversales d'un blanc jaunâtre, séparées par une bande noire plus large. Toutes les pennes de l'aile, excepté les trois premières, avoient sur leur bord extérieur, à l'endroit où finissoient les grandes couvertures, une tache blanche d'environ cinq lignes de long ;

la suite de ces taches formoit une troisième raie blanche, qui étoit parallèle aux deux autres dans l'aile étendue, mais qui, dans l'aile repliée, ne paroissoit que sous la forme d'une tache oblongue, presque parallèle à la côte des pennes; enfin ces même pennes étoient d'un beau noir, bordées de blanc : les petites couvertures inférieures des ailes les plus proches du corps se faisoient remarquer par leur belle couleur jaune. Les pennes de la queue étoient noires, bordées de blanç ou de blanchâtre; la queue fourchue; les flancs mouchetés de noir; les pieds d'un brun olivâtre; les ongles peu arqués, le postérieur le plus fort de tous; les bords du bec supérieur échancrés près de la pointe; les bords du bec inférieur rentrants et reçus dans le supérieur, et la langue divisée par le bout en plusieurs filets très déliés.

Le tube intestinal avoit quatorze pouces de longueur; le gésier étoit musculeux, doublé d'une membrane cartilagineuse sans adhérence, précédé d'une dilatation de l'œsophage, et encore d'un jabot qui avoit cinq à six lignes de diamètre, le tout rempli de petites graines sans un seul petit caillou. Je n'ai vu ni *cæcum* ni vésicule du fiel.

La femelle n'a point la tache orangée de la base de l'aile, ni la belle couleur jaune de ses couvertures inférieures; sa gorge est d'un roux plus clair, et elle a quelque chose de cendré sur le sommet de la tête et derrière le cou.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, six lignes et demie; vol, près de dix pouces; queue, deux pouces un tiers : elle dépasse les ailes d'environ quinze lignes.

LE GRAND MONTAIN[1].

Fringilla Laponica. L.

Ce pinson est le plus grand de ceux qui habitent l'Europe; Klein dit qu'il égale l'alouette en grosseur. Il se trouve dans la Laponie, aux environs de Tornéo. Il a la tête noirâtre, variée de blanc roussâtre[2], ornée de chaque côté d'une raie blanche, qui part de l'œil et descend le long du cou; le cou, la gorge, et la poitrine, d'un roux clair; le ventre et tout ce qui suit blanc; le dessus du corps roussâtre varié de brun; les ailes noires, bordées de jaune pâle et verdâtre, et traversées par une raie blanche; la queue fourchue, composée de douze pennes presque noires, bordées de jaunâtre; le bec couleur de corne, plus foncée vers la pointe; les pieds noirs.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, sept lignes, comme le pied et le doigt du milieu; vol, onze pouces et demi; queue, deux pouces et demi : elle dépasse les ailes de dix lignes.

1. Le grand pinson de montagne, *the greater brambling.*

2. Il est probable que le grand montain est l'oiseau que les habitants des montagnes du Dauphiné appellent *roussolan.*

LE PINSON DE NEIGE,

OU LA NIVEROLLE[1].

Fringilla nivalis. L.

Cette dénomination est fondée apparemment sur la couleur blanche de la gorge, de la poitrine, et de toute la partie inférieure de l'oiseau, comme aussi sur ce qu'il habite les pays froids, et qu'il ne paroît guère dans les pays tempérés qu'en hiver et lorsque la terre est couverte de neige. Il a les ailes noires et blanches; la tête et le dessous du cou cendrés, en quoi il se rapproche de notre pinson; le dessus du corps gris brun, varié d'une couleur plus claire; les couvertures supérieures de la queue, tout-à-fait noires, ainsi que le bec et les pieds.

Longueur totale, sept pouces; bec, sept lignes; pieds, neuf lignes et demie; vol, douze pouces; queue, deux pouces sept lignes : elle dépasse les ailes de huit à neuf lignes.

1. C'est le *nivereau* des montagnards du Dauphiné.

LE BRUNOR.

Loxia bicolor. L.

Ce nom renferme une description en raccourci; car l'oiseau à qui on l'a donné, et qui est le plus petit de tous les pinsons connus, a la gorge, la poitrine, et tout le dessous du corps d'un orangé rougeâtre : il a de plus la tête et tout le dessus du corps d'un brun foncé; mais les plumes et même les pennes sont bordées d'une nuance plus claire, ce qui produit une couleur mêlée; enfin il a le bec blanc et les pieds bruns.

M. Edwards, à qui nous devons la connoissance de cet oiseau, n'a pu découvrir de quel pays il venoit. M. Linnæus dit qu'il se trouve aux Indes.

Longueur totale, trois pouces et un quart; bec, trois lignes et demie; pieds, quatre lignes et demie; queue, un pouce : elle dépasse les ailes de six lignes.

LE BRUNET.

Fringilla pecoris. L.

La couleur dominante de cet oiseau est le brun; mais elle est moins foncée sous le corps. Catesby nous

dit que son pinson brun, qui est notre brunet, se trouve en Virginie; qu'il va avec les choucas et les oiseaux dont nous avons parlé sous le nom de *commandeurs*, et que d'autres appellent *étourneaux à ailes rouges*. Il ajoute qu'il se plaît dans les parcs où l'on renferme les bestiaux, et que l'on n'en voit point en été.

Longueur totale, six pouces trois quarts; bec, sept lignes; queue, deux pouces et demi; elle dépasse les ailes d'environ quinze lignes; pieds, onze lignes; doigt du milieu, *idem*.

LE BONANA.

Fringilla Jamaïca. L.

Le bonana est un arbre d'Amérique sur lequel se perche volontiers l'oiseau dont il s'agit ici, et c'est de là qu'il a pris son nom. Il a les plumes du dessus du corps soyeuses et d'un bleu obscur; le dessous d'un bleu plus clair; le ventre, varié de jaune; les ailes et la queue d'un bleu obscur, tirant sur le vert; les pieds noirs; la tête grosse à proportion du corps, et le bec court, épais et arrondi.

Cet oiseau se trouve à la Jamaïque.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes; vol, huit pouces et quelques lignes; queue, environ seize lignes; elle dépasse les ailes de cinq à six lignes.

LE PINSON

A TÊTE NOIRE ET BLANCHE.

Fringilla zena. Gmel.

La tête de cet oiseau est noire, ainsi que le dos et les plumes scapulaires; mais elle a de chaque côté deux raies blanches, dont l'une passe au dessus et l'autre au dessous de l'œil. Le cou est noir par devant, et d'un rouge obscur par derrière; cette dernière couleur règne sur le croupion et les couvertures supérieures de la queue. La gorge est jaune, la poitrine orangée; le ventre, jusques et compris les couvertures inférieures de la queue, blanc; la queue brune et les ailes de même : celles-ci ont une raie transversale blanche.

Cet oiseau est très commun à Bahama et dans plusieurs autres contrées de l'Amérique méridionale ; il est à peu près de la grosseur de notre pinson ordinaire : son poids est de six gros.

Longueur totale, six pouces et un quart ; bec, sept lignes; queue, deux pouces et un tiers; elle dépasse les ailes d'environ quinze lignes.

LE PINSON NOIR
AUX YEUX ROUGES.

Emberiza erythrophthalma. L.

Le noir règne sur la partie supérieure du corps (sur le haut de la poitrine suivant Catesby), et sur les pennes de la queue et des ailes[1]; mais celles de la queue sont bordées de blanc : le milieu du ventre est de cette dernière couleur; le reste du dessous du corps est d'un rouge obscur, le bec noir, les yeux rouges, et les pieds bruns. La femelle est toute brune, avec une teinte de rouge sur la poitrine.

Cet oiseau se trouve à la Caroline; il va par paires, et se tient dans les bois les plus épais : il est de la grosseur d'une alouette huppée.

Longueur totale, huit pouces; bec, huit lignes; pieds, seize lignes; queue, trois pouces; elle dépasse les ailes d'environ ving-sept lignes, d'où on peut conclure qu'il n'a pas le vol fort étendu.

LE PINSON NOIR ET JAUNE.

La couleur générale de cet oiseau est un noir velouté, sur lequel paroît avec avantage la belle cou-

1. M. Klein dit qu'il a six raies blanches sur les ailes. (*Loco citato.*)

leur jaune qui règne sur la base de l'aile, le croupion et les couvertures supérieures de la queue, et qui borde les grandes pennes des ailes; les petites pennes et les grandes couvertures sont bordées de gris; le bec et les pieds sont de cette dernière couleur.

Cet oiseau a été envoyé du cap de Bonne-Espérance; il est de la grosseur de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, six pouces et plus; bec, huit lignes; pieds, douze lignes; doigt du milieu, dix lignes; le doigt postérieur à peu près aussi long; vol, dix pouces et un quart; queue, deux pouces deux lignes; elle dépasse les ailes de douze lignes.

LE PINSON A LONG BEC.

Fringila longirostris. Lath.

Cet oiseau a la tête et la gorge noires; le dessus du corps varié de brun et de jaune; le dessous d'un jaune orangé; un collier couleur de marron; les pennes de la queue, olivâtres en dehors; les grandes pennes de l'aile de même couleur, terminées de brun; les moyennes, brunes, bordées de jaunâtre; le bec et les pieds gris brun. Il a été envoyé du Sénégal; sa grosseur est à peu près celle de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, neuf lignes; pieds, onze lignes; doigt du milieu, dix

lignes ; vol, dix pouces un quart ; queue, deux pouces un quart ; elle dépasse les ailes d'environ un pouce. On voit que c'est, de tous les pinsons connus, celui qui a le plus long bec.

L'OLIVETTE.

Fringilla Sinica. L.

J'APPELLE ainsi un pinson venu de la Chine qui a la base du bec, les joues, la gorge, le devant du cou, et les couvertures supérieures de la queue, d'un vert d'olive ; le dessus de la tête et du corps d'un brun olivâtre ; avec une légère teinte de roux sur le dos, le croupion et les couvertures des ailes les plus proches du corps ; la queue noire, bordée de jaune, terminée de blanchâtre ; la poitrine et le ventre roux, mêlé de jaune ; les couvertures inférieures de la queue et des ailes d'un beau jaune ; le bec et les pieds jaunâtres. Il est à peu près de la grosseur de la linotte. La femelle a les couleurs plus foibles, comme c'est l'ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces ; bec, six lignes ; les pieds, six lignes et demie ; doigt du milieu, sept lignes ; vol, huit pouces un tiers ; queue, vingt-une lignes : elle est fourchue, et ne dépasse les ailes que de cinq ou six lignes.

LE PINSON JAUNE ET ROUGE.

Fringilla Eustachii. Gmel.

Le jaune règne sur la gorge, le cou, la tête, et tout le dessus du corps; le rouge sur toutes les extrémités, savoir, le bec, les pieds, les ailes, et la queue. Ces deux couleurs se fondant ensemble forment une belle couleur orangée sur la poitrine et sur toute la partie inférieure du corps; outre cela, il y a, de chaque côté de la tête, une marque bleue immédiatement au dessous de l'œil.

Seba dit que cet oiseau avoit été envoyé de l'île Saint-Eustache, et il l'appelle *pinson d'Afrique*. Apparemment que cet auteur connoissoit une île de Saint-Eustache en Afrique, bien différente de celle de même nom qui est l'une des petites Antilles. La grosseur du pinson jaune et rouge est à peu près celle de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes; pieds, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; queue, vingt-une lignes : elle dépasse les ailes d'environ dix lignes.

LA TOUITE.

Fringilla variegata. L.

J'adopte le nom que Seba a donné à cet oiseau, parce que c'est un nom propre qui lui a été imposé

dans le pays, et qui a rapport à son cri : or on doit sentir combien de tels noms sont préférables à ces dénominations équivoques, composées d'un nom générique et d'un nom de pays, telles par exemple que celle de *pinson varié de la Nouvelle-Espagne*, par laquelle on a désigné l'oiseau dont il s'agit ici. Il est très probable que dans la Nouvelle-Espagne il y a plus d'un oiseau à qui le nom de *pinson varié* peut convenir, et qu'il n'y en a pas deux à qui les habitants de ce pays se soient accordés à donner le nom de *touite*.

Ce bel oiseau a la tête d'un rouge clair, mêlé de pourpre ; la poitrine de deux jaunes, le bec jaune, les pieds rouges ; tout le reste varié de rouge, de blanc, de jaune, et de bleu ; enfin les ailes et la queue bordées de blanc. Il est à peu près de la grosseur de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers ; bec, six lignes et demie ; pieds, huit lignes ; doigt du milieu, sept lignes et demie ; queue, deux pouces ; elle dépasse les ailes d'environ onze lignes.

LE PINSON FRISÉ.

Fringilla crispa. GMEL.

LE nom de cet oiseau vient de ce qu'il a plusieurs plumes frisées naturellement, tant sous le ventre que sur le dos : il a en outre le bec blanc, la tête et le cou noirs, comme si on lui eût mis un coqueluchon de

cette couleur; le dessus du corps, compris les pennes de la queue et des ailes, d'un brun olivâtre; le dessus du corps jaune; les pieds d'un brun foncé.

Comme cet oiseau venoit du Portugal, on a jugé qu'il avoit été envoyé des principales possessions des Portugais, c'est-à-dire du royaume d'Angola ou du Brésil.

Sa grosseur est à peu près celle de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, cinq à six lignes : la queue est composée de douze pennes égales, et dépasse les ailes de douze à treize lignes.

LE PINSON A DOUBLE COLLIER.

Fringilla Indica. L.

Cet oiseau a en effet deux colliers, ou plutôt deux demi-colliers, l'un par devant, l'autre par derrière : le premier noir, et le plus bas des deux; l'autre blanc. Il a de plus la poitrine et tout le dessous du corps d'un blanc teinté de roussâtre; la gorge, le tour du bec, et les yeux, d'un blanc pur; la tête noire; tout le dessus du corps d'un cendré brun, qui s'éclaircit sur les couvertures supérieures de la queue; les grandes pennes des ailes noires; les moyennes et les couvertures supérieures noires, bordées d'un brun rougeâtre et qui a de l'éclat; le bec noir, et les pieds bruns. M. Brisson dit qu'il se trouve dans

les Indes; il est de la grosseur de notre pinson ordinaire.

Longueur totale, environ cinq pouces; bec, six lignes; queue, vingt lignes : elle est composée de douze pennes égales, et dépasse les ailes d'environ dix lignes.

LE NOIR-SOUCI.

Loxia Bonariensis. L.

C'est ici une espèce nouvelle, à qui j'ai cru devoir donner un nouveau nom; ce nom est formé des couleurs principales qui règnent dans le plumage de l'oiseau : il a la gorge, le devant du cou, et la poitrine, souci; le dessus du corps noirâtre; les pennes des ailes et de la queue de même, bordées extérieurement de bleu; la tête et le dessus du cou du même bleu; le ventre et les couvertures inférieures de la queue d'un jaune soufre, le bec noirâtre, court, fort, et convexe; le bec inférieur d'une couleur plus claire; les narines rondes, situées dans la base du bec et percées à jour; la langue demi-cartilagineuse et fourchue; les pieds d'un brun rougeâtre; le doigt du milieu uni à l'extérieur par une membrane jusqu'à la première articulation; le doigt postérieur, le plus gros de tous les doigts, et son ongle; le plus fort de tous les ongles, lesquels, en général, sont aigus, arqués, et creusés en gouttière.

Ces oiseaux vont par couples : le mâle et la fe-

melle paroissent avoir l'un pour l'autre un attachement et une fidélité réciproques ; ils se tiennent dans les terres cultivées et les jardins, et vivent d'herbes et de graines. M. Commerson, qui le premier a fait connoître cet oiseau, et qui l'a observé à Buenos-Ayres dans le mois de septembre, marque sa place entre les pinsons et les gros-becs : il dit que sa grosseur est égale à celle du moineau.

Longueur totale, sept pouces; bec, sept lignes; vol, onze pouces et demi ; queue, trente-trois lignes; elle est composée de douze pennes égales : les ailes ont dix-sept pennes; la deuxième et la troisième sont les plus longues de toutes.

LES VEUVES.

Toutes les espèces de veuves se trouvent en Afrique ; mais elles n'appartiennent pas exclusivement à ce climat, puisqu'on en a vu en Asie jusqu'aux îles Philippines : toutes ont le bec des granivores, de forme conique, plus ou moins raccourci, mais toujours assez fort pour casser les graines dont elles se nourrissent : toutes sont remarquables par leur longue queue, ou plutôt par les longues plumes qui, dans la plupart des espèces, accompagnent la véritable queue du mâle et prennent naissance plus haut ou plus bas que le rang des pennes dont cette queue est composée ; toutes enfin, ou presque toutes, sont sujettes à deux mues par an, dont l'intervalle, qui répond à la saison des pluies, est de six à huit mois,

pendant lesquels les mâles sont privés non seulement de la longue queue dont je viens de parler, mais encore de leurs belles couleurs et de leur joli ramage[1]. Ce n'est qu'au retour du printemps qu'ils commencent à recouvrer les beaux sons de leur voix, à reprendre leur véritable plumage, leur longue queue, en un mot, tous les attributs, toutes les marques de leur dignité de mâles.

Les femelles, qui subissent les mêmes mues, non seulement perdent moins, parce qu'elles ont moins à perdre, mais elles n'éprouvent pas même de changement notable dans les couleurs de leur plumage.

Quant à la première mue des jeunes mâles, on sent bien qu'elle ne peut avoir de temps fixe, et qu'elle est avancée ou retardée, suivant l'époque de leur naissance : ceux qui sont venus des premières pontes commencent à prendre leur longue queue dès le mois de mai ; ceux au contraire qui sont venus des dernières pontes ne la prennent qu'en septembre et même en octobre.

Les voyageurs disent que les veuves font leur nid avec du coton ; que ce nid a deux étages ; que le mâle habite l'étage supérieur, et que la femelle couve au rez-de-chaussée[2]. Il seroit possible de vérifier ces petits faits en Europe et même en France, où, par des soins bien entendus, on pourroit faire pondre et cou-

1. Les veuves chantent en effet très agréablement, et c'est une des raisons qui déterminent M. Edwards à juger qu'elles doivent être rapportées aux pinsons plutôt qu'aux moineaux.

2. Voyez la *Description du cap de Bonne-Espérance* par Kolbe. Il me paroît très probable que les chardonnerets à plumage changeant, dont il parle, sont de véritables veuves.

ver les veuves avec succès, comme on l'a fait en Hollande.

Ce sont des oiseaux très vifs, très remuants, qui lèvent et baissent sans cesse leur longue queue : ils aiment beaucoup à se baigner, ne sont point sujets aux maladies, et vivent jusqu'à douze ou quinze ans. On les nourrit avec un mélange d'alpiste et de millet, et on leur donne pour rafraîchissement des feuilles de chicorée.

Au reste, il est assez singulier que ce nom de *veuves*, sous lequel ils sont généralement connus aujourd'hui, et qui paroît si bien leur convenir, soit à cause du noir qui domine dans leur plumage, soit à cause de leur queue traînante, ne leur ait été néanmoins donné que par pure méprise : les Portugais les appelèrent d'abord *oiseaux de Whidha* (c'est-à-dire de Juida), parce qu'ils sont très communs sur cette côte d'Afrique. La ressemblance de ce mot avec celui qui signifie *veuve* en langue portugaise aura pu tromper les étrangers[1]; quelques uns auront pris l'un pour l'autre, et cette erreur se sera accréditée d'autant plus aisément, que le nom de *veuves* paroissoit, à plusieurs égards, fait pour ces oiseaux.

On trouvera ici huit espèces de veuves; savoir, les cinq espèces déjà connues, et qui ont été décrites par M. Brisson; deux espèces nouvelles très distin-

1. C'est ce qui est arrivé à de fort habiles gens. M. Edwards dit (page 86 de son *Histoire naturelle des Oiseaux*) que les Portugais donnent à ceux-ci le nom de *veuves;* mais ensuite, mieux informé, il dit, à la fin de la quatrième partie de cette même histoire, que leur véritable nom, en Portugal, est celui d'*oiseaux de Whidha*. (*Whidha bird*, et non pas *widow bird*.)

guées, et remarquables par la belle plaque rouge qu'elles ont, l'une sur l'aile, et l'autre sur la poitrine. Enfin j'ajoute à ces sept espèces celle de l'oiseau que M. Brisson a appelé *linotte à longue queue*, et qui, ne fût-ce que par cette longue queue, me paroît avoir plus de rapport avec les veuves qu'avec les linottes.

LA VEUVE AU COLLIER D'OR[1].

Fringilla paradisea. VIEILL.

LE cou de cette veuve est ceint par derrière d'un demi-collier fort large, d'un beau jaune doré : elle a la poitrine orangée ; le ventre et les cuisses blanches ; le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue, noirâtres ; la tête, la gorge, le devant du cou, le dos, les ailes, et la queue, noirs. Cette queue est comme celle des autres oiseaux ; elle est composée de douze pennes à peu près égales, et recouverte par quatre longues plumes qui naissent aussi du croupion, mais un peu plus haut : les deux plus longues ont environ treize pouces ; elles sont noires, de même que les pennes de la queue, et paroissent ondées et comme moirées ; elles sont aussi un peu arquées comme celles du coq ; leur largeur, qui est de neuf lignes près du croupion, se réduit à trois lignes vers leur extrémité :

1. Voyez les planches enluminées, n° 194, où cet oiseau est représenté sous le nom de *grande veuve d'Angola*, fig. 1, dans son habit d'été, qui est son bel habit ; et fig. 2, dans son habit d'hiver.

les deux plus courtes sont renfermées entre les deux plus longues, et n'ont que la moitié de leur longueur; mais elles sont une fois aussi larges, et se terminent par un filet délié, par une espèce de brin de soie, qui a plus d'un pouce de long.

Ces quatre plumes ont leur plan dans une situation verticale, et sont dirigées en en-bas : elles tombent tous les ans à la première mue, c'est-à-dire vers le commencement de novembre, et, à cette même époque, le plumage de l'oiseau change entièrement, et devient semblable à celui du pinson d'Ardenne. Dans ce nouvel état, la veuve a la tête variée de blanc et de noir; la poitrine, le dos, les couvertures supérieures des ailes, d'un orangé terne, moucheté de noirâtre; les pennes de la queue et des ailes, d'un brun très foncé; le ventre et tout le reste du dessous du corps, blancs; c'est là son habit d'hiver; elle le conserve jusqu'au commencement de la belle saison, temps où elle éprouve une seconde mue tout aussi considérable que la première, mais plus heureuse dans ses effets, puisqu'elle lui rend ses belles couleurs, ses longues plumes, et toute sa parure : dès la fin de juin, ou le commencement de juillet, elle refait sa queue en entier. La couleur des yeux, du bec, et des pieds, ne varie point; les yeux sont toujours marron, le bec de couleur plombée, et les pieds couleur de chair.

Les jeunes femelles sont à peu près de la couleur des mâles en mue; mais, au bout de trois ans, elles deviennent d'un brun presque noir, et leur couleur ne change plus en aucun temps.

Ces oiseaux sont communs dans le royaume d'An-

gola, sur la côte occidentale de l'Afrique; on en a vu aussi qui venoient de Mozambique, petite île située près de la côte orientale de ce même continent, et qui différoient très peu des premiers. L'individu qu'a dessiné M. Edwards a vécu quatre ans à Londres.

Longueur totale, quinze pouces; longueur prise de la pointe du bec jusqu'au bout des ongles, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes et demie; vol, neuf pouces; fausse queue, treize pouces; queue véritable, vingt-une lignes: celle-ci dépasse les ailes d'environ un pouce.

LA VEUVE A QUATRE BRINS[1].

Fringilla regia. Vieill.

Il en est de cet oiseau, n° 8, fig. 1, quant aux deux mues et à leurs effets, comme du précédent: il a le bec et les pieds rouges; la tête et tout le dessus du corps, noirs; la gorge, le devant du cou, la poitrine et toute la partie inférieure, aurore: mais cette couleur est plus vive sur le cou que sur la poitrine; et s'étendant derrière le cou, elle forme un demi-collier plus ou moins large, selon que la calotte noire de la tête descend plus ou moins bas. Toutes les pennes de la queue sont noirâtres; mais les quatre du milieu sont quatre ou cinq fois plus longues que

1. On donne encore à cet oiseau le nom de *queue en soie*.

les latérales, et les deux du milieu sont les plus longues de toutes. Dans la mue, le mâle devient semblable à la linotte, si ce n'est qu'il est d'un gris plus vif. La femelle est brune, et n'a point de longues plumes à la queue.

Cette veuve est un peu plus petite que le serin. On a vu plus d'un individu de cette espèce vivant à Paris; tous avoient été apportés des côtes d'Afrique.

Mesures prises sur plusieurs individus : longueur totale, douze à treize pouces; de la pointe du bec jusqu'au bout des ongles, quatre à cinq pouces; bec, quatre à cinq lignes; vol, huit à neuf pouces; les deux pennes intermédiaires de la queue, de neuf à onze pouces; les deux suivantes, huit à dix pouces; les latérales, de vingt à vingt-trois lignes.

LA VEUVE DOMINICAINE[1].

Fringilla serena. Vieill.

Si la longueur de la queue est le caractère distinctif des veuves, celle-ci, n° 8, fig. 2, est moins veuve

1. M. Commerson soupçonnoit qu'un certain oiseau d'un noir bleuâtre qu'il avoit vu dans l'île de Bourbon, où il a le nom de *brenoud*, n'étoit autre chose que cette même veuve en mue; et de cette supposition il concluoit que, lorsque le mâle étoit en mue, son plumage étoit plus uniforme. Mais cela seroit plus applicable à la femelle qu'au mâle; encore y a-t-il loin du noir bleuâtre, qui est la couleur du brenoud, au brun uniforme, qui est celle de la femelle dominicaine. Ce brenoud ressemble plus à la grande veuve.

qu'une autre; car les plus longues plumes de sa queue n'ont guère plus de quatre pouces. On lui a donné le nom de *dominicaine* à cause de son plumage noir et blanc : elle a tout le dessus du corps varié de ces deux couleurs; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, mêlés de blanc sale et de noirâtre; le dessus de la tête, d'un blanc roussâtre entouré de noir; la gorge, le devant du cou, et la poitrine, du même blanc, qui s'étend encore en arrière, et va former un demi-collier sur la face postérieure du cou. Le ventre n'a point de teinte de roux; le bec est rouge, et les pieds sont gris.

Cette espèce subit une double mue chaque année, comme l'espèce précédente; dans l'intervalle des deux mues, le mâle n'a point sa longue queue, et son blanc est plus sale. La femelle n'a jamais à la queue ces longues plumes qu'a le mâle, et la couleur de son plumage en tout temps est un brun presque uniforme.

Longueur jusqu'au bout de la queue, six pouces un quart; jusqu'au bout des ongles, quatre pouces; bec, quatre lignes et demie; pied, sept lignes; doigt du milieu, sept lignes et demie; vol, sept pouces et demi : les pennes du milieu de la queue excèdent d'environ deux pouces un quart les latérales qui sont étagées, et elles dépassent les ailes de trois pouces un quart.

LA GRANDE VEUVE[1].

Emberiza vidua. L.

Le deuil de cette veuve est un peu égayé par la belle couleur rouge de son bec; par une teinte de vert bleuâtre répandue sur tout ce qui est noir, c'est-à-dire sur toute la surface supérieure; par deux bandes transversales, l'une blanche et l'autre jaunâtre, dont ses ailes sont ornées; enfin par la couleur blanchâtre de la partie inférieure du corps et des pennes latérales de la queue. Les quatre longues plumes qui prennent naissance au dessus de la queue véritable sont noires[2], ainsi que les pennes des ailes; elles ont neuf pouces de longueur, et sont fort étroites. Aldrovande ajoute que cet oiseau a les pieds variés de noir et de blanc, et les ongles noirs, très acérés et très crochus.

1. Cet oiseau a beaucoup plus de rapport avec le brenoud de Commerson, quant au plumage, que n'en a la petite veuve; mais il est plus grand : il pourroit se faire que le brenoud fût une grande veuve encore jeune.

2. Aldrovande dit positivement que le mâle de cette espèce a une double queue comme le paon mâle, et que la plus longue passe sur la plus petite, qui lui sert de support. Je ne sais pourquoi M. Brisson présente les quatre plumes de la queue supérieure comme les quatre pennes intermédiaires de la véritable queue.

LA VEUVE A ÉPAULETTES[1].

Fringilla longicauda. Vieill.

La couleur dominante dans le plumage de cet oiseau, n° 635, est un noir velouté; il n'y a d'exception que dans les ailes : leurs petites couvertures sont d'un beau rouge, et les moyennes d'un blanc pur, ce qui forme à l'oiseau des espèces d'épaulettes; les grandes, ainsi que les pennes des ailes, sont noires, bordées d'une couleur plus claire.

Cette veuve se trouve au cap de Bonne-Espérance. Elle a une double queue comme toutes les autres : l'inférieure est composée de douze pennes à peu près égales; la supérieure en a six qui sont de différentes longueurs; les plus longues ont treize pouces; toutes ont leur plan perpendiculaire à l'horizon.

Longueur totale, dix-neuf à vingt pouces; le bec, huit à neuf lignes; pieds, treize lignes; queue, treize pouces.

LA VEUVE MOUCHETÉE.

Emberiza principalis. L.

Toute la partie supérieure est en effet mouchetée de noir sur un fond orangé; les pennes de l'aile et ses grandes couvertures sont noires, bordées d'orangé;

1. C'est une espèce nouvelle qui n'a point encore été décrite.

la poitrine est d'un orangé plus clair, sans mouchetures; les petites couvertures de l'aile sont blanches et y forment une large bande transversale de cette couleur, qui est la couleur dominante sur toute la partie inférieure du corps; le bec est d'un rouge vif, et les pieds sont couleur de chair.

Les quatre longues plumes qu'a cet oiseau sont d'un noir foncé : elles ne font point partie de la vraie queue, comme on pourroit le croire; mais elles forment une espèce de fausse queue qui passe sur la première. Ces longues plumes tombent à la mue, et reviennent fort vite; ce qui est dans l'ordre commun pour le grand nombre des oiseaux, mais ce qui est une singularité chez les veuves. Lorsque ces plumes ont toute leur longueur, les deux du milieu dépassent la queue inférieure de cinq pouces et demi, les deux autres ont un pouce de moins. Les pennes de la queue inférieure, qui est la véritable, sont d'un brun obscur; les latérales sont bordées en dehors d'une couleur plus claire, et marquées sur leur côté intérieur d'une tache blanche.

Cette veuve est de la grosseur de la dominicaine; elle a le bec d'un rouge vif, plus court que celui du moineau, et les pieds couleur de chair.

LA VEUVE EN FEU.

Fringilla Panayensis. VIEILL.

TOUT est noir dans cet oiseau, et d'un beau noir velouté, à l'exception de la seule plaque rouge qu'il

a sur la poitrine, et qui paroît comme un charbon ardent. Il a quatre longues plumes, toutes égales entre elles, qui prennent naissance au dessous de la vraie queue, et la dépassent de plus du double de sa longueur. Elles vont toujours en diminuant de largeur, en sorte qu'elles se terminent presque en pointe. Cette veuve, n° 647, se trouve au cap de Bonne-Espérance et à l'île Panay, l'une des Philippines. Elle est de la grosseur de la veuve au collier d'or : sa longueur totale est de douze pouces.

LA VEUVE ÉTEINTE.

Emberiza psittacea. L.

Le brun cendré règne sur le plumage de cette veuve, à cela près qu'elle a la base du bec rouge, et les ailes couleur de chair mêlé de jaune : elle a en outre deux pennes triples de la longueur du corps, lesquelles prennent naissance du croupion, et sont terminées de rouge bai.

LE GRENADIN.

Fringilla Granatina. Gmel.

Les Portugais, trouvant apparemment quelque rapport entre le plumage du grenadin et l'uniforme de



quelques uns de leurs régiments, ont nommé cet oiseau *capitaine de l'Orénoque.* Il a le bec et le tour des yeux d'un rouge vif, les yeux noirs; sur les côtés de la tête une grande plaque de pourpre presque ronde, dont le centre est sur le bord postérieur de l'œil, et qui est interrompue entre l'œil et le bec par une tache brune : l'œil, la gorge, et la queue sont noirs[1]; les pennes des ailes gris brun, bordées de gris clair; la partie postérieure du corps, tant dessus que dessous, d'un violet bleu : tout le reste du plumage est mordoré; mais sur le dos il est varié de brun verdâtre, et cette même couleur mordorée borde extérieurement les couvertures des ailes : les pieds sont d'une couleur de chair obscure. Dans quelques individus, la base du bec supérieur est entourée d'une zone pourpre.

Cet oiseau, n° 109, fig. 3, se trouve au Brésil; il a les mouvements vifs et le chant agréable : il a de plus le bec allongé de notre chardonneret[2], mais il en diffère par sa longue queue étagée.

La femelle du grenadin est de même taille que son mâle : elle a le bec rouge, un peu de pourpre sous les yeux, la gorge et le dessous du corps d'un fauve pâle, le sommet de la tête d'un fauve plus foncé, le dos gris brun, les ailes brunes, la queue noirâtre, les couvertures supérieures bleues comme dans le mâle, les couvertures inférieures et le bas-ventre blanchâtres.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, cinq lignes; queue, deux pouces et demi, composée

1. Dans quelques individus la gorge est d'un brun verdâtre.

2. M. Edwards a trouvé la longueur du bec variable dans les différents individus.

de douze pennes étagées : les plus longues dépassent les plus courtes de dix-sept lignes, et l'extrémité des ailes de deux pouces ; tarse, sept lignes ; l'ongle postérieur est le plus fort de tous. Dans les ailes, les quatrième et cinquième pennes sont les plus longues de toutes.

LE VERDIER[1].

Loxia chloris. L.

Il ne faut pas confondre cet oiseau avec le bruant, quoiqu'il en porte le nom dans plusieurs provinces [2] : sans parler des autres différences, il n'a pas de tubercule osseux dans le palais, comme en a le bruant véritable.

Le verdier, n° 267, fig. 2, passe l'hiver dans les bois ; il se met à l'abri des intempéries de la mauvaise saison sur les arbres toujours verts, et même sur les charmes et les chênes touffus, qui conservent encore leurs feuilles quoique desséchées.

Au printemps, il fait son nid sur ces mêmes arbres, et quelquefois dans les buissons. Ce nid est plus grand et presque aussi bien fait que celui du pinson : il est composé d'herbe sèche et de mousse en dehors ; de

1. *Verdale, verdauge, verdat, verdelat, verdrin, vredin, verdrie,* en différentes provinces.

2. Cette erreur de nom est fort ancienne, et remonte jusqu'aux traducteurs d'Aristote.

crin, de laine, et de plumes en dedans. Quelquefois il l'établit dans les gerçures des branches, lesquelles gerçures il sait agrandir avec son bec; il sait aussi pratiquer tout autour un petit magasin pour les provisions [1].

La femelle pond cinq ou six œufs, tachetés, au gros bout, de rouge brun sur un fond blanc verdâtre : elle couve avec beaucoup d'assiduité, et elle se tient sur les œufs quoiqu'on en approche d'assez près, en sorte qu'on la prend souvent avec les petits ; dans tout autre cas, elle est très défiante. Le mâle paroît prendre beaucoup d'intérêt à tout ce qui regarde la famille future : il se tient sur les œufs alternativement avec la femelle, et souvent on le voit se jouer autour de l'arbre où est le nid, décrire en voltigeant plusieurs cercles, dont ce nid est le centre, s'élever par petits bonds, puis retomber comme sur lui-même, en battant des ailes avec des mouvements et un ramage fort gais [2]. Lorsqu'il arrive ou qu'il s'en retourne, c'est-à-dire au temps de ses deux passages, il fait entendre un cri fort singulier, composé de deux sons, et qui a pu lui faire donner en allemand plusieurs noms, dont la racine commune signifie une *sonnette :* on prétend, au reste, que le chant de cet oiseau se perfectionne dans les métis qui résultent de son union avec le serin.

1. Nous tenons ces derniers faits, et quelques autres, de M. Guys, de Marseille.

2. On les garde en cage, parce qu'ils chantent plaisamment. (Belon, *Nature des oiseaux*, page 366.) M. Guys ajoute que le ramage de la femelle est encore plus intéressant que celui du mâle ; ce qui seroit très remarquable parmi les oiseaux.

Les verdiers sont doux et faciles à apprivoiser : ils apprennent à prononcer quelques mots, et aucun autre oiseau ne se façonne plus aisément à la manœuvre de la galère ; ils s'accoutument à manger sur le doigt, à revenir à la voix de leur maître, etc. Ils se mêlent, en automne, avec d'autres espèces, pour parcourir les campagnes. Pendant l'hiver, ils vivent de baies de genièvre ; ils pincent les boutons des arbres, entre autres ceux du marsaule : l'été, ils se nourrissent de toutes sortes de graines, mais ils semblent préférer le chènevis ; ils mangent aussi des chenilles, des fourmis, des sauterelles, etc.

Le seul nom de *verdier* indique assez que le vert est la couleur dominante du plumage : mais ce n'est point un vert pur ; il est ombré de gris brun sur la partie supérieure du corps et sur les flancs, et il est mêlé de jaune sur la gorge et la poitrine : le jaune domine sur le haut du ventre, les couvertures inférieures de la queue et des ailes, et sur le croupion ; il borde la partie antérieure et les plus grandes pennes de l'aile, et encore les pennes latérales de la queue. Toutes ces pennes sont noirâtres, et la plupart bordées de blanc à l'intérieur : le bas-ventre est de cette dernière couleur, et les pieds d'un brun rougeâtre.

La femelle a plus de brun : son ventre est presque entièrement blanc, et les couvertures inférieures de la queue sont mêlées de blanc, de brun, et de jaune.

Le bec est couleur de chair, de forme conique, fait comme celui du gros-bec, mais plus petit : ses bords supérieurs sont légèrement échancrés près de la pointe, et reçoivent les bords du bec inférieur, qui sont un peu rentrants. L'oiseau pèse un peu plus



Tanquet sculp

1 LE PAPE — 2 LE VERDIER — 3 LE CHARDONNERET

d'une once, et sa grosseur est à peu près celle de notre moineau franc.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, six lignes et demie; vol, neuf pouces; queue, vingt-trois lignes, un peu fourchue; elle dépasse les ailes de dix à onze lignes; pieds, sept lignes et demie; doigt du milieu, neuf lignes. Ces oiseaux ont une vésicule du fiel, un gésier musculeux, doublé d'une membrane sans adhérence, et un jabot assez considérable.

Quelques uns prétendent qu'il y a des verdiers de trois grandeurs différentes; mais cela n'est point constaté par des observations assez exactes, et il est vraisemblable que ces différences de taille ne sont qu'accidentelles, et dépendent de l'âge, de la nourriture, du climat, ou d'autres circonstances du même genre.

LE PAPE.

Emberiza ciris. L.

Cet oiseau (n° 159, fig. 2, le mâle) doit son nom aux couleurs de son plumage, et surtout à une espèce de camail d'un bleu violet, qui prend à la base du bec, s'étend jusqu'au dessous des yeux, couvre les parties supérieures et latérales de la tête et du cou, et, dans quelques individus, revient sous la gorge : il a le devant du cou, tout le dessous du corps, et même les couvertures supérieures de la queue et le croupion, d'un beau rouge presque feu; le dos varié de

vert tendre et d'olivâtre obscur[1]; les grandes pennes des ailes et de la queue, d'un brun rougeâtre; les grandes couvertures des ailes, vertes; les petites, d'un bleu violet comme le camail. Mais il faut plusieurs années à la nature pour former un si beau plumage : il n'est parfait qu'à la troisième. Les jeunes papes sont tous bruns la première année : dans la seconde, ils ont la tête d'un bleu vif, le reste du corps d'un bleu verdâtre, et les pennes des ailes et de la queue brunes, bordées de bleu verdâtre.

Mais c'est surtout par la femelle (nº 159, fig. 1) que cette espèce tient à celle du verdier : elle a le dessus du corps d'un vert terne, et tout le dessous d'un vert jaunâtre; les grandes pennes des ailes brunes, bordées finement de vert; les moyennes, ainsi que les pennes de la queue, mi-parties, dans leur longueur, de brun et de vert.

Ces oiseaux nichent à la Caroline sur les orangers, et n'y restent point l'hiver. Ils ont cela de commun avec les veuves, qu'ils muent deux fois l'année, et que leurs mues avancent ou retardent, suivant les circonstances : quelquefois ils prennent leur habit d'hiver dès la fin d'août ou le commencement de septembre; dans cet état, le dessous du corps devient jaunâtre, de rouge qu'il étoit. Ils se nourrissent, comme les veuves, avec le millet, l'alpiste, la chicorée... Mais ils sont plus délicats : cependant, une fois acclimatés, ils vivent jusqu'à huit ou dix ans : on les trouve à la Louisiane.

Les Hollandois, à force de soins et de patience,

1. L'individu décrit par Catesby avoit le dos vert, terminé de jaune (page 44).

sont venus à bout de faire nicher les papes dans leur pays, comme ils y ont fait nicher les bengalis et les veuves; et l'on pourroit espérer, en imitant l'industrie hollandoise, de les faire nicher dans presque toutes les contrées de l'Europe. Ils sont un peu plus petits que notre moineau franc.

Longueur totale, cinq pouces un tiers; vol, sept pouces deux tiers ; bec, six lignes; pieds, huit lignes; doigt du milieu, sept lignes; queue, deux pouces; elle dépasse les ailes de treize à quatorze lignes.

Variété du Pape.

Les oiseleurs connoissent, dans cette espèce, une variété distinguée par la couleur du dessous du corps, qui est jaunâtre : il y a seulement une petite tache rouge sur la poitrine, laquelle s'efface dans la mue; alors tout le dessous du corps est blanchâtre, et le mâle ressemble fort à sa femelle. C'est probablement une variété de climat.

LE TOUPET BLEU.

Emberiza cyanopis. Gmel.

En comparant cet oiseau avec le pape et ses variétés, on reconnoît entre eux des rapports si frappants, que, s'ils n'eussent pas été envoyés, comme on l'assure, ceux-ci de la Louisiane, et l'autre de l'île de Java, on ne pourroit s'empêcher de regarder celui

dont il s'agit dans cet article comme appartenant à la même espèce : on est même tenté de l'y rapporter, malgré cette différence prétendue de climat, vu la grande incertitude de la plupart des notes par lesquelles on a coutume d'indiquer le pays natal des oiseaux. Il a la partie antérieure de la tête et la gorge d'un assez beau bleu; le devant du cou d'un bleu plus foible; le milieu du ventre, rouge; la poitrine, les flancs, le bas-ventre, les jambes, les couvertures inférieures de la queue et des ailes, d'un beau roux; le dessous de la tête et du cou, la partie antérieure du dos, et les couvertures supérieures des ailes, vertes; le bas du dos et le croupion, d'un roux éclatant; les couvertures supérieures de la queue, rouges; les pennes de l'aile brunes, bordées de vert; celles de la queue de même, excepté les intermédiaires, qui sont bordées de rouge; le bec couleur de plomb; les pieds gris : il est un peu plus petit que le friquet.

Longueur totale, quatre pouces; bec, six lignes; pieds, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; vol, près de sept pouces; queue, treize lignes, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de six à sept lignes.

LE PAREMENT BLEU.

Emberiza viridis. Gmel.

On ne peut parler de cet oiseau, ni le classer, que sur la foi d'Aldrovande, et cet écrivain n'en a parlé

lui-même que d'après un portrait en couleur, porté en Italie par des voyageurs japonois, qui en firent présent à M. le marquis Fachinetto. Tels sont les documents sur lesquels se fonde ce que j'ai à dire du parement bleu. On verra facilement, en lisant la description, pourquoi je lui ai donné ce nom.

Il a toute la partie supérieure verte, toute l'inférieure blanche; les pennes de la queue et des ailes, bleues, à côtes blanches; le bec d'un brun verdâtre, et les pieds noirs. Quoique cet oiseau soit un peu plus petit que notre verdier, et qu'il ait le bec et les pieds plus menus, Aldrovande étoit convaincu qu'Aristote lui-même n'auroit pu s'empêcher de le rapporter à ce genre. C'est ce qu'a fait M. Brisson, au défaut d'Aristote, et nous n'avons aucune raison de ne point suivre l'avis de ce naturaliste.

LE VERT-BRUNET[1].

Fringilla butyracea. LATH.

Il a le bec et les pieds bruns; le dessus de la tête et du cou, le dos, la queue, et les ailes, d'un vert brun très foncé; le croupion, la gorge, et toute la partie inférieure, jaunes; les côtés de la tête variés des deux couleurs, de telle sorte que le jaune descend un peu sur les côtés du cou.

Le verdier des Indes de M. Edwards pourroit être

1. Voyez les planches enluminées, n° 341, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom de *verdier du cap de Bonne-Espérance*.

regardé comme une variété dans cette espèce; car il a aussi tout le dessus vert brun, et le dessous jaune : il ne diffère qu'en ce que le vert brun est moins foncé et s'étend sur le croupion, que les côtés de la tête ont deux bandes de cette même couleur, dont l'une passe sur les yeux, et l'autre, qui est plus foncée et plus courte, passe au dessous de la première, et en ce que les grandes pennes des ailes sont bordées de blanc.

Le vert-brunet est un peu plus gros que le serin de Canarie, et le surpasse, dit M. Edwards, par la beauté de son ramage.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, quatre lignes et demie; tarse, six lignes et demie; doigt du milieu, sept lignes; queue, dix-neuf lignes, un peu fourchue; elle dépasse les ailes de neuf à dix lignes.

LE VERDINÈRE.

Fringilla bicolor. Gmel.

Excepté la tête, le cou, et la poitrine, qui sont noirs, tout le reste du plumage est vert; on diroit que c'est un verdier qui a mis un capuchon noir. Cet oiseau est très commun dans les bois des îles de Bahama; il chante perché sur la cime des arbustes, et répète toujours le même air comme notre pinson : sa grosseur est égale à celle du canari.

Longueur totale, quatre pouces; bec, quatre lignes et demie; queue, dix-neuf lignes; elle dépasse les ailes de neuf à dix lignes.

LE VERDERIN.

Loxia Dominicensis. Gmel.

Nous appelons ainsi ce verdier, n° 341, fig. 2, parce qu'il a moins de vert que les précédents : il a aussi le bec plus court, le tour des yeux d'un blanc verdâtre ; toutes les plumes du dessus du corps, compris les pennes moyennes des ailes, leurs couvertures, et les pennes de la queue, d'un vert brun, bordées d'une couleur plus claire; les grandes pennes des ailes, noires; la gorge, et tout le dessous du corps jusqu'aux jambes, d'un roux sombre moucheté de brun; le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un blanc assez pur. Cet oiseau se trouve à Saint-Domingue.

LE VERDIER SANS VERT.

Loxia Africana. Gmel.

Il n'y auroit sans doute jamais eu de verdier, s'il n'y eût pas eu d'oiseau à plumage vert; mais, le premier verdier ayant été nommé ainsi à cause de sa couleur, il s'est trouvé d'autres oiseaux qui, lui ressemblant à tous égards, excepté par les couleurs du plumage, ont dû recevoir la même dénomination de

verdier : tel est l'oiseau dont il s'agit ici. C'est un verdier presque sans aucun vert, mais qui, dans tout le reste, a plus de rapport avec notre verdier qu'avec tout autre oiseau. Il a la gorge blanche, le dessous du corps de la même couleur; la poitrine variée de brun; le dessus de la tête et du corps mêlé de gris et de brun verdâtre; une teinte de roux au bas du dos et sur les couvertures supérieures de la queue; les couvertures supérieures des ailes d'un roux décidé; les pennes moyennes bordées extérieurement de cette couleur; les grandes pennes et les grandes couvertures bordées de blanc roussâtre, ainsi que les pennes latérales de la queue; enfin la plus extérieure de ces dernières est terminée par une tache de ce même blanc, et elle est plus courte que les autres. Parmi les pennes de l'aile, la seconde et la troisième sont les plus longues de toutes.

Cet oiseau a été apporté du cap de Bonne-Espérance par M. Sonnerat.

Longueur totale, six pouces un tiers; bec, six lignes; tarse, sept lignes; queue, environ deux pouces et demi; elle dépasse les ailes de seize lignes.

LE CHARDONNERET.

Fringilla carduelis. L.

Beauté du plumage, douceur de la voix, finesse de l'instinct, adresse singulière, docilité à l'épreuve, ce charmant petit oiseau réunit tout, et il ne lui manque

que d'être rare et de venir d'un pays éloigné, pour être estimé ce qu'il vaut.

Le rouge cramoisi, le noir velouté, le blanc, le jaune doré, sont les principales couleurs qu'on voit briller sur son plumage, et le mélange bien entendu de teintes plus douces ou plus sombres leur donne encore plus d'éclat; tous les yeux en ont été frappés également, et plusieurs des noms qu'il porte en différentes langues sont relatifs à ses belles couleurs. Les noms de *chrysomitrès*, d'*aurivittis*, de *gold-finck*, n'ont-ils pas en effet un rapport évident à la plaque jaune dont ses ailes sont décorées; celui de *roth-vogel* au rouge de sa tête et de sa gorge; ceux d'*asteres*, d'*astrolinus*, à l'éclat de ses diverses couleurs; et ceux de *poikilis*, de *varia*, à l'effet qui résulte de leur variété? Lorsque ses ailes sont dans leur état de repos, chacune présente une suite de points blancs, d'autant plus apparents qu'ils se trouvent sur un fond noir; ce sont autant de petites taches blanches qui terminent toutes les pennes de l'aile, excepté les deux ou trois premières. Les pennes de la queue sont d'un noir encore plus foncé, les six intermédiaires sont terminées de blanc, et les deux dernières ont de chaque côté, sur leurs barbes intérieures, une tache blanche ovale très remarquable. Au reste, tous ces points blancs ne sont pas toujours en même nombre, ni distribués de la même manière[1], et il faut avouer qu'en général le plumage des chardonnerets est fort variable.

1. Les chardonnerets qui ont les six pennes intermédiaires de la queue terminées de blanc s'appellent *sizains*, ceux qui en ont huit sont appelés *huitains*; ceux qui en ont quatre sont appelés *quatrains*; enfin quelques uns n'en ont que deux, et on n'a pas manqué d'attri-

La femelle a moins de rouge que le mâle, et n'a point du tout de noir. Les jeunes ne prennent leur beau rouge que la seconde année; dans les premiers temps, leurs couleurs sont ternes, indécises, et c'est pour cela qu'on les appelle *grisets :* cependant le jaune des ailes paroît de très bonne heure, ainsi que les taches blanches des pennes de la queue; mais ces taches sont d'un blanc moins pur[1].

Les mâles ont un ramage très agréable et très connu : ils commencent à le faire entendre vers les premiers jours du mois de mars, et ils continuent pendant la belle saison; ils le conservent même l'hiver dans les poêles où ils trouvent la température du printemps[2]. Aldrovande leur donne le second rang parmi les oiseaux chanteurs, et M. Draines Barrington ne leur

buer au nombre de ces petites taches la différence qu'on a remarquée dans le chant de chaque individu. On prétend que ce sont les sizains qui chantent le mieux; mais c'est sans aucun fondement; puisque souvent l'oiseau qui étoit sizain pendant l'été, devient quatrain après la mue, quoiqu'il chante toujours de même. Kramer dit dans son *Elenchus veget. et anim. Austriæ inferioris*, page 366, que les pennes de la queue et des ailes ne sont terminées de blanc que pendant l'automne, et qu'elles sont entièrement noires au printemps. Cela est dit trop généralement. J'ai sous les yeux, aujourd'hui 6 avril, deux mâles chardonnerets qui ont toutes les pennes des ailes (excepté les deux premières), et les six intermédiaires de la queue, terminées de blanc, et qui ont aussi des taches blanches ovales sur le côté intérieur des deux pennes latérales de la queue.

1. Observé avant le 15 de juin. J'ai aussi remarqué que les chardonnerets, tout petits, avoient le bec brun, excepté la pointe et les bords, qui étoient blanchâtres et transparents; ce qui est le contraire de ce que l'on voit dans les adultes.

2. J'en ai eu deux qui n'ont pas cessé de gazouiller un seul jour cet hiver, dans une chambre bien fermée, mais sans feu; il est vrai que le plus grand froid n'a été que de huit degrés.

accorde que le sixième. Ils paroissent avoir plus de disposition à prendre le chant du roitelet que celui de tout autre oiseau : on en voit deux exemples; celui d'un joli métis sorti d'un chardonneret et d'une serine, observé à Paris par M. Salerne, et celui d'un chardonneret qui avoit été pris dans le nid deux ou trois jours après qu'il étoit éclos, et qui a été entendu par M. Draines Barrington. Ce dernier observateur suppose, à la vérité, que cet oiseau avoit eu occasion d'entendre chanter un roitelet, et que ces sons avoient été, sans doute, les premiers qui eussent frappé son oreille, dans le temps où il commençoit à être sensible au chant et capable d'imitation [1]; mais il faudroit donc faire la même supposition pour l'oiseau de M. Salerne, ou convenir qu'il y a une singulière analogie, quant aux organes de la voix, entre le roitelet et le chardonneret.

On croit généralement en Angleterre que les chardonnerets de la province de Kent chantent plus agréablement que ceux de toutes les autres provinces.

Ces oiseaux sont, avec les pinsons, ceux qui savent le mieux construire leur nid, en rendre le tissu plus solide, lui donner une forme plus arrondie, je dirois volontiers plus élégante : les matériaux qu'ils y emploient sont, pour le dehors, la mousse fine, les lichens, l'hépatique, les joncs, les petites racines, la

1. Olina dit que les jeunes chardonnerets qui sont à portée d'entendre des linottes, des serins, etc., s'approprient leur chant : cependant je sais qu'un jeune chardonneret et une jeue linotte ayant été élevés ensemble, le chardonneret a conservé son ramage pur, et que la linotte l'a adopté au point qu'elle n'en a plus d'autre : il est vrai qu'en l'adoptant elle l'a embelli.

bourre des chardons, tout cela entrelacé avec beaucoup d'art; et pour l'intérieur, l'herbe sèche, le crin, la laine, et le duvet. Ils le posent sur les arbres, et par préférence sur les pruniers et noyers; ils choisissent d'ordinaire les branches foibles et qui ont beaucoup de mouvement : quelquefois ils nichent dans les taillis, d'autres fois dans des buissons épineux; et l'on prétend que les jeunes chardonnerets qui proviennent de ces dernières nichées ont le plumage un peu plus rembruni, mais qu'ils sont plus gais et chantent mieux que les autres. Olina dit la même chose de ceux qui sont nés dans le mois d'août. Si ces remarques sont fondées, il faudroit élever par préférence les jeunes chardonnerets éclos dans le mois d'août, et trouvés dans des nids établis sur des buissons épineux. La femelle commence à pondre vers le milieu du printemps; cette première ponte est de cinq œufs[1], tachetés de brun rougeâtre vers le gros bout. Lorsqu'ils ne viennent pas à bien, elle fait une seconde ponte, et même une troisième lorsque la seconde ne réussit pas; mais le nombre des œufs va toujours en diminuant à chaque ponte. Je n'ai jamais vu plus de quatre œufs dans les nids qu'on m'a apportés au mois de juillet, ni plus de deux dans les nids du mois de septembre.

Ces oiseaux ont beaucoup d'attachement pour leurs petits : ils les nourrissent avec des chenilles et d'autres insectes; et si on les prend tous à la fois et qu'on les renferme dans la même cage, ils continueront d'en

1. Belon dit que les chardonnerets font communément huit petits; mais je n'ai jamais vu plus de cinq œufs dans une trentaine de nids de chardonnerets qui m'ont passé sous les yeux.

avoir soin. Il est vrai que, de quatre jeunes chardonnerets que j'ai fait ainsi nourrir en cage par leurs père et mère prisonniers, aucun n'a vécu plus d'un mois. J'ai attribué cela à la nourriture, qui ne pouvoit être aussi bien choisie qu'elle l'est dans l'état de liberté, et non à un prétendu désespoir héroïque qui porte, dit-on, les chardonnerets à faire mourir leurs petits lorsqu'ils ont perdu l'espérance de les rendre à la liberté pour laquelle ils étoient nés[1].

Il ne faut qu'une seule femelle au mâle chardonneret; et pour que leur union soit féconde, il est à propos qu'ils soient tous deux libres. Ce qu'il y a de singulier, c'est que ce mâle se détermine beaucoup plus difficilement à s'apparier efficacement dans une volière avec sa femelle propre qu'avec une femelle étrangère; par exemple, avec une serine de Canarie[2], ou toute autre femelle qui, étant originaire d'un climat plus chaud, aura plus de ressources pour l'exciter.

1. On ajoute que si on est venu à bout de faire nourrir les petits en cage par les père et mère restés libres, ceux-ci voyant, au bout d'un certain temps, qu'ils ne peuvent les tirer d'esclavage, les empoisonnent par compassion avec une certaine herbe. Cette fable ne s'accorde point du tout avec le naturel doux et paisible du chardonneret, qui d'ailleurs n'est pas aussi habile dans la connoissance des plantes et de leurs vertus que cette même fable le supposeroit.

2. On prétend que les chardonnerets ne se mêlent avec aucune autre espèce étrangère. On a tenté inutilement, dit-on, de les apparier avec des linottes; mais j'assure hardiment qu'en y employant plus d'art et de soins on réussira non seulement à faire cette combinaison, mais encore beaucoup d'autres. J'en ai la preuve pour les linottes et les tarins : ces derniers s'accoutument encore plus facilement à la société des canaris que les chardonnerets, et cependant on prétend que, dans le cas de concurrence, les chardonnerets sont préférés aux tarins par les femelles canaris.

On a vu quelquefois la femelle chardonneret nicher avec le mâle canari[1]; mais cela est rare, et l'on voit, au contraire, fort souvent la femelle canari, privée de tout autre mâle[2], se joindre avec le mâle chardonneret. C'est cette femelle canari qui entre en amour la première, et qui n'oublie rien pour échauffer son mâle du feu dont elle brûle : ce n'est qu'à force d'invitations et d'agaceries, ou plutôt c'est par l'influence de la belle saison, plus forte ici que toutes les agaceries, que ce mâle froid devient capable de s'unir à l'étrangère, et de consommer cette espèce d'adultère physique; encore faut-il qu'il n'y ait dans la volière aucune femelle de son espèce. Les préliminaires durent ordinairement six semaines, pendant lesquelles la serine a tout le temps de faire une ponte entière d'œufs clairs, dont elle n'a pu obtenir la fécondation, quoiqu'elle n'ait cessé de la solliciter; car ce qu'on peut appeler le libertinage dans les animaux est presque toujours subordonné au grand but de la nature, qui est la reproduction des êtres. Le R. P. Bougot,

1. Le R. P. Bougot ayant lâché un mâle et une femelle chardonnerets dans une volière où il y avoit un assez grand nombre de femelles et de mâles canaris, ceux-ci fécondèrent la femelle chardonneret, et son mâle resta vacant. C'est que le mâle canari, qui est fort ardent, et à qui une seule femelle ne suffit pas, avança la femelle chardonneret et la disposa, au lieu que les femelles canaris, moins ardentes, et qui d'ailleurs avoient leur mâle propre pour les féconder, ne firent aucun frais pour l'étranger, et l'abandonnèrent à sa froideur.

2. Cette circonstance est essentielle; car le R. P. Bougot m'assure que des femelles de canari qui auront un mâle de leur espèce pour quatre, et même pour six, ne se donneront point au mâle chardonneret, à moins que le leur ne puisse pas suffire à toutes, et que, dans ce seul cas, les surnuméraires accepteront le mâle étranger, et lui feront même des avances.

qui a été déjà cité avec éloge, a suivi avec atttention le petit manége d'une serine panachée; en pareille circonstance, il l'a vue s'approcher souvent du mâle chardonneret, s'accroupir comme la poule, mais avec plus d'expression, appeler ce mâle, qui d'abord ne paroît point l'écouter, qui commence ensuite à y prendre intérêt, puis s'échauffe doucement et avec toute la lenteur des gradations[1]; il se pose un grand nombre de fois sur elle avant d'en venir à l'acte décisif, et à chaque fois elle épanouit ses ailes et fait entendre de petits cris : mais lorsque enfin cette femelle, si bien préparée, est devenue mère, il est fort assidu à remplir les devoirs de père, soit en l'aidant à faire le nid[2], soit en lui portant la nourriture tandis qu'elle couve ses œufs ou qu'elle élève ses petits.

Quoique les couvées réussissent quelquefois entre une serine et un chardonneret sauvage pris au battant, néanmoins on conseille d'élever ensemble ceux dont on veut tirer de la race, et de ne les apparier qu'à l'âge de deux ans. Les métis qui résultent de ces unions forcées ressemblent plus à leur père par la forme du bec, par les couleurs de la tête, des ailes, en un mot, par les extrémités, et à leur mère par le reste du corps. On a encore observé qu'ils étoient plus forts et vivoient plus long-temps; que leur ramage na-

1. J'ai ouï dire à quelques oiseleurs que le chardonneret étoit un oiseau froid; cela paroît vrai, surtout lorsqu'on le compare avec les serins; mais lorsqu'une fois son temps est venu, il paroît fort animé, et l'on a vu plus d'un mâle tomber d'épilepsie dans le temps où ils étoient le plus en amour, et où ils chantoient le plus fort.

2. Ils y emploient, dit-on, par préférence, la mousse et le petit foin.

turel avoit plus d'éclat, mais qu'ils adoptoient difficilement le ramage artificiel de notre musique[1].

Ces métis ne sont point inféconds; et lorsque l'on vient à bout de les apparier avec une serine, la seconde génération qui provient de ce mélange se rapproche sensiblement de l'espèce du chardonneret : tant l'empreinte masculine a de prépondérance dans l'œuvre de la génération.

Le chardonneret, n° 4, fig. 1, a le vol bas, mais suivi et filé comme celui de la linotte, et non pas bondissant et sautillant comme celui du moineau. C'est un oiseau actif et laborieux; s'il n'a pas quelques têtes de pavots, de chanvre, ou de chardons à éplucher pour le tenir en action, il portera et rapportera sans cesse tout ce qu'il trouvera dans sa cage. Il ne faut qu'un mâle vacant de cette espèce dans une volière de canaris pour faire manquer toutes les pontes; il inquiétera les couveuses, se battra avec les mâles, défera les nids, cassera les œufs. On ne croiroit pas qu'avec tant de vivacité et de pétulance les chardonnerets fussent si doux et même si dociles. Ils vivent en paix les uns avec les autres; ils se recherchent, se donnent des marques d'amitié en toute saison, et n'ont guère de querelles que pour la nourriture. Ils sont moins pacifiques à l'égard des autres espèces : ils battent les serins et les linottes; mais ils sont battus à leur tour par les mésanges. Ils ont le singulier instinct de vouloir toujours se coucher au plus haut de la volière, et l'on sent bien que c'est une occasion de rixe

1. Voyez dans ce volume l'*Histoire du serin*.

lorsque d'autres oiseaux ne veulent point leur céder la place.

A l'égard de la docilité du chardonneret, elle est connue; on lui apprend, sans beaucoup de peine, à exécuter divers mouvements avec précision, à faire le mort, à mettre le feu à un pétard, à tirer de petits seaux qui contiennent son boire et son manger : mais pour lui apprendre ce dernier exercice, il faut savoir l'*habiller*. Son habillement consiste dans une petite bande de cuir doux de deux lignes de large, percée de quatre trous, par lesquels on fait passer les ailes et les pieds, et dont les deux bouts se rejoignant sous le ventre, sont maintenus par un anneau auquel s'attache la chaîne du petit galérien. Dans la solitude où il se trouve, il prend plaisir à se regarder dans le miroir de sa galère, croyant voir un autre oiseau de son espèce; et ce besoin de société paroît chez lui aller de front avec ceux de première nécessité : on le voit souvent prendre son chènevis grain à grain, et l'aller manger au miroir, croyant sans doute le manger en compagnie.

Pour réussir dans l'éducation des chardonnerets, il faut les séparer et les élever seul à seul, ou tout au plus avec la femelle qu'on destine à chacun.

Madame Daubenton la jeune ayant élevé une nichée entière, les jeunes chardonnerets n'ont été familiers que jusqu'à un certain âge, et ils sont devenus, avec le temps, presque aussi sauvages que ceux qui ont été élevés en pleine campagne par les père et mère. Cela est dans la nature; la société de l'homme ne peut être, n'est en effet que leur pis-aller, et ils doivent y renoncer dès qu'ils trouvent une autre société qui

leur convient davantage. Mais ce n'est point là le seul inconvénient de l'éducation commune : ces oiseaux, accoutumés à vivre ensemble, prennent un attachement réciproque les uns pour les autres; et lorsqu'on les sépare pour les apparier avec une femelle canari, ils font mal les fonctions qu'on exige d'eux, ayant le regret dans le cœur, et ils finissent ordinairement par mourir de chagrin[1].

L'automne, les chardonnerets commencent à se rassembler; on en prend beaucoup en cette saison parmi les oiseaux de passage qui fourragent alors les jardins : leur vivacité naturelle les précipite dans tous les piéges; mais, pour faire de bonnes chasses, il faut avoir un mâle qui soit bien en train de chanter. Au reste, ils ne se prennent point à la pipée, et ils savent échapper à l'oiseau de proie en se réfugiant dans les buissons. L'hiver, ils vont par troupes fort nombreuses, au point que l'on peut en tuer sept ou huit d'un seul coup de fusil : ils s'approchent des grands chemins, à portée des lieux où croissent les chardons, la chicorée sauvage; ils savent fort bien en éplucher la graine, ainsi que les nids de chenilles, en faisant tomber la neige. En Provence, ils se réunissent en grand nombre sur les amandiers. Lorsque le froid est rigoureux, ils se cachent dans les buissons fourrés, et toujours à portée de la nourriture qui leur convient. On donne communément du chènevis à

1. De cinq chardonnerets élevés ensemble dans la volière de madame Daubenton la jeune, et appariés avec des serines, trois n'ont rien fait du tout : les deux autres ont couvert leur serine, lui ont donné la becquée; mais ensuite ils ont cassé les œufs, et sont morts bientôt après.

ceux que l'on tient en cage[1]. Ils vivent fort long-temps : Gesner en a vu un à Mayence, âgé de vingt-trois ans; on étoit obligé toutes les semaines de lui rogner les ongles et le bec, pour qu'il pût boire et manger, et se tenir sur son bâton. Sa nourriture ordinaire étoit la graine de pavot. Toutes ses plumes étoient devenues blanches; il ne voloit plus, et il restoit dans toutes les situations qu'on vouloit lui donner. On en a vu dans le pays que j'habite vivre seize à dix-huit ans.

Ils sont sujets à l'épilepsie, comme je l'ai dit plus haut[2], à la gras-fondure, et souvent la mue est pour eux une maladie mortelle.

Ils ont la langue divisée par le bout en petits filets, le bec allongé[3], les bords de l'inférieur rentrants et reçus dans le supérieur, les narines couvertes de petites plumes noires, le doigt extérieur uni au doigt du milieu jusqu'à la première articulation, le tube intestinal long d'un pied, de légers vestiges de *cæcum*, une vésicule du fiel, le gésier musculeux.

Longueur totale de l'oiseau, cinq pouces quelques

1. Quoiqu'il soit vrai, en général, que les granivores vivent de grain, il n'est pas moins vrai qu'ils vivent aussi de chenilles, de petits scarabées, et autres insectes, et même que c'est cette dernière nourriture qu'ils donnent à leurs petits. Ils mangent aussi avec grande avidité de petits filets de veau cuit; mais ceux qu'on élève préfèrent au bout d'un certain temps, la graine de chènevis et de navette à toute autre nourriture.

2. On prétend qu'elle est occasionée par un vers mince et long qui se glisse entre cuir et chair dans sa cuisse, et qui sort quelquefois de lui-même en perçant la peau, mais que l'oiseau arrache avec son bec lorsqu'il peut le saisir. Je ne doute pas de l'existence de ces vers dont parle Frisch; mais je doute beaucoup qu'ils soient une cause d'épilepsie.

3. Les jeunes chardonnerets l'ont moins allongé à proportion.

lignes; bec, six lignes; vol, huit à neuf pouces; queue, deux pouces : elle est composée de douze pennes, un peu fourchue, et elle dépasse les ailes d'environ dix à onze lignes.

Variétés du Chardonneret.

Quoique cet oiseau ne perde pas son rouge dans la cage aussi promptement que la linotte, cependant son plumage y éprouve des altérations considérables et fréquentes, comme il arrive à tous les oiseaux qui vivent en domesticité. J'ai déjà parlé des variétés d'âge et de sexe, comme aussi des différences multipliées qui se trouvent entre les individus, quant au nombre et à la distribution des petites taches blanches de la queue et des ailes, et quant à la teinte plus ou moins brune du plumage; je ne ferai mention ici que des variétés principales que j'ai observées, ou qui ont été observées par d'autres[1], et qui me paroissent n'être pour la plupart que des variétés individuelles et purement accidentelles.

1. Je ne mettrai pas au nombre de ces variétés le chardonneret à tête brune (*vertice fusco*) dont parle Gesner, sur la foi d'un ouï-dire (page 243), comme d'une race distincte de la race ordinaire, ni des variétés rapportées par M. Salerne d'après les oiseleurs orléanois, telles que le *vert-pré*, qui a du vert au gros de l'aile; le *charbonnier*, qui a la barbe noire, le corps plus petit, le plumage plus grisâtre, et qui est plus plein de chant (*Hist. nat. des Oiseaux*, page 276). Je ne citerai point non plus les monstres, tels que le chardonneret à quatre pieds dont Aldrovande fait mention (*Ornithologie*, t. II, p. 803).

I.

Le Chardonneret à poitrine jaune.

Il n'est pas rare de voir des chardonnerets qui ont les côtés de la poitrine jaunes, et qui ont le tour du bec et les pennes des ailes d'un noir moins foncé. On croit s'être aperçu qu'ils chantoient mieux que les autres. Ce qu'il y a de certain, c'est que la femelle a les côtés de la poitrine jaunes comme le mâle.

II.

Le Chardonneret à sourcils et front blancs.

Tout ce qui est ordinairement rouge autour du bec et des yeux dans les oiseaux de cette espèce étoit blanc dans celui-ci. Aldrovande, qui l'a observé, ne parle d'aucune autre différence. J'ai vu un chardonneret qui avoit en blanc tout ce qui est en noir sur la tête des chardonnerets ordinaires.

III.

Le Chardonneret à tête rayée de rouge et de jaune.

Il a été trouvé en Amérique; mais probablement il y avoit été porté. J'ai remarqué dans plusieurs chardonnerets que le rouge de la tête et de la gorge étoit varié de quelques nuances de jaune, et aussi de la couleur noirâtre du fond des plumes, laquelle perçoit en quelques endroits à travers les belles couleurs de la superficie.

IV.

Le Chardonneret à capuchon noir.

A la vérité, le rouge propre aux chardonnerets se retrouve ici, mais par petites taches semées sur le front. Cet oiseau a encore les ailes et la queue du chardonneret : mais le dos et la poitrine sont d'un brun jaunâtre, le ventre et les cuisses d'un blanc assez pur, l'iris jaunâtre, le bec et les pieds couleur de chair.

Albin avoit appris d'une personne digne de foi que cet individu étoit né d'une femelle chardonneret fécondée par une alouette mâle; mais un seul témoignage ne suffit pas pour constater un pareil fait. Albin ajoute en confirmation que son métis avoit quelque chose de l'alouette dans son ramage et dans ses manières.

V.

Le Chardonneret blanchâtre.

Excepté le dessus de la tête et la gorge, qui étoient d'un beau rouge comme dans le chardonneret ordinaire, la queue, qui étoit d'un cendré brun, et les ailes, qui étoient de la même couleur, avec une bande d'un jaune terne, cet oiseau avoit en effet le plumage blanchâtre.

VI.

Le Chardonneret blanc, n° 4, fig. 2.

Celui d'Aldrovande avoit sur la tête le même rouge qu'ont les chardonnerets ordinaires, et de plus quel-

ques pennes de l'aile bordées de jaune ; tout le reste étoit blanc.

Celui de M. l'abbé Aubry a une teinte jaune sur les couvertures supérieures des ailes; quelques pennes moyennes noires depuis la moitié de leur longueur, terminées de blanc; les pieds et les ongles blancs, le bec de la même couleur, mais noirâtre vers le bout.

J'en ai vu un chez M. le baron de Goula, qui avoit la gorge et le front d'un rouge foible, le reste de la tête noirâtre; tout le dessous du corps blanc, légèrement teinté de gris cendré, mais plus pur immédiatement au dessous du rouge de la gorge, et qui remontoit jusqu'à la calotte noirâtre; le jaune de l'aile du chardonneret; les couvertures supérieures olivâtres; le reste des ailes blanc, un peu plus cendré sur les pennes moyennes les plus proches du corps; la queue à peu près du même blanc; le bec d'un blanc rose et fort allongé; les pieds couleur de chair. Cette dernière variété est d'autant plus intéressante qu'elle appartient à la nature : l'oiseau avoit été pris adulte dans les champs.

Gesner avoit entendu dire qu'on en trouvoit de tout blancs dans le pays des Grisons, et tel est celui que nous avons fait représenter dans les planches enluminées.

VII.

Le Chardonneret noir.

On en a vu plusieurs de cette couleur. Celui d'Aspernaez, dont parle André Schenberg Anderson, étoit devenu entièrement noir après avoir été long-temps en cage.

La même altération de couleur a eu lieu, dans les mêmes circonstances, sur un chardonneret que l'on nourrissoit en cage dans la ville que j'habite ; il étoit noir sans exception.

Celui de M. Brisson avoit quatre pennes de l'aile, depuis la quatrième à la septième inclusivement, bordées d'une belle couleur soufre au dehors, et de blanc à l'intérieur, ainsi que les moyennes, une de ces dernières terminée de blanc ; enfin le bec, les pieds, et les ongles, blanchâtres. Mais la description la plus exacte ne représente qu'un moment de l'individu, et son histoire la plus complète qu'un moment de l'espèce ; c'est à l'histoire générale à représenter, autant qu'il est possible, la suite et l'enchaînement des différents états par où passent et les individus et les espèces.

Il y a actuellement à Beaune deux chardonnerets noirs, sur lesquels je me suis procuré quelques éclaircissements : ce sont deux mâles : l'un a quatre ans, l'autre est plus âgé : ils ont l'un et l'autre essuyé trois mues, et ont recouvré trois fois leurs couleurs, qui étoient très belles ; c'est à la quatrième mue qu'ils sont devenus d'un beau noir lustré sans mélange. Ils conservent cette nouvelle couleur depuis huit mois : mais il paroît qu'elle n'est pas plus fixe que la première ; car on commence à apercevoir (25 mars) du gris sur le ventre de l'un de ces oiseaux, du rouge sur sa tête, du roux sur son dos, du jaune sur les pennes de ses ailes[1], du blanc à leurs extrémités et sur le bec. Il seroit curieux de rechercher l'influence que peu-

1. Les première, seconde, cinquième, sixième, septième, et onzième de l'une des ailes, et quelques unes des autres.

vent avoir dans ces changements de couleurs la nourriture, l'air, la température, etc. On sait que le chardonneret électrisé par M. Klein avoit entièrement perdu, six mois après, non seulement le rouge de sa tête, mais la belle plaque citrine de ses ailes.

VIII.

Le Chardonneret noir à tête orangée.

Aldrovande trouvoit cet oiseau si différent du chardonneret ordinaire, qu'il le regardoit non comme étant de la même espèce, mais seulement du même genre. Il étoit plus gros que le chardonneret, et aussi gros que le pinson; ses yeux étoient plus grands à proportion : il avoit le dessus du corps noirâtre, la tête de même couleur, excepté que sa partie antérieure, près du bec, étoit entourée d'une zone d'un orangé vif; la poitrine et les couvertures supérieures des ailes d'un noir verdâtre; le bord extérieur des pennes des ailes de même, avec une bande d'un jaune foible, et non d'un beau citron comme dans le chardonneret; le reste des pennes noir, varié de blanc; celles de la queue noires, la plus extérieure bordée de blanc à l'intérieur; le ventre d'un cendré brun.

Ce n'est point ici une altération de couleur produite par l'état de captivité; l'oiseau avoit été pris dans les environs de Ferrare, et envoyé à Aldrovande.

IX.

Le Chardonneret métis.

On a vu beaucoup de ces métis; il seroit infini et encore plus inutile d'en donner ici toutes les descrip-

tions. Ce qu'on peut dire en général, c'est qu'ils ressemblent plus au père par les extrémités, et à la mère par le reste du corps, comme cela a lieu dans les mulets des quadrupèdes. Ce n'est pas que je regarde absolument ces métis comme de vrais mulets : les mulets viennent de deux espèces différentes, quoique voisines, et sont presque toujours stériles, au lieu que les métis résultant de l'accouplement de deux espèces granivores, telles que les serins, chardonnerets, verdiers, tarins, bruants, linottes, sont féconds, et se reproduisent assez facilement, comme on le voit tous les jours. Il pourroit donc se faire que ce qu'on appelle différentes espèces parmi les granivores ne fussent en effet que des races diverses, appartenant à la même espèce, et que leurs mélanges ne fussent réellement que des croisements de races, dont le produit est perfectionné, comme il arrive ordinairement. On remarque en effet que les métis sont plus grands, plus forts, qu'ils ont la voix plus sonore, etc. : mais ce ne sont ici que des vues; pour conclure quelque chose, il faudroit que des amateurs s'occupassent de ces expériences, et les suivissent jusqu'où elles peuvent aller. Ce que l'on peut prédire, c'est que plus on s'occupera des oiseaux, de leur multiplication, du mélange ou plutôt du croisement des races diverses, plus on multipliera les prétendues espèces. On commence déjà à trouver dans les campagnes des oiseaux qui ne ressemblent à aucune des espèces connues. J'en donnerai un exemple à l'article du tarin.

Le métis d'Albin provenoit d'un mâle chardonneret élevé à la brochette, et d'une femelle canari : il avoit la tête, le dos, et les ailes du chardonneret,

mais d'une teinte plus foible ; le dessous du corps et les pennes de la queue, jaunes, celles-ci términées de blanc. J'en ai vu qui avoient la tête et la gorge orangées ; il sembloit que le rouge du mâle se fût mêlé, fondu avec le jaune de la femelle.

LE CHARDONNERET

A QUATRE RAIES.

Fringilla Lulensis. Gmel.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet oiseau, ce sont ses ailes dont la base est rousse, et qui ont outre cela quatre raies transversales de diverses couleurs dans cet ordre, noir, roux, noir, blanc ; la tête et tout le dessus du corps, jusqu'au bout de la queue, sont d'un cendré obscur ; les pennes des ailes sont noirâtres, la poitrine rousse, la gorge blanche, le ventre blanchâtre, et le bec brun. Ce chardonneret se trouve dans les contrées qui sont à l'ouest du golfe de Bothnie, aux environs de Lulhea.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU CHARDONNERET.

I.

LE CHARDONNERET VERT,

OU LE MARACAXAO.

Fringilla Melba. L.

M. Edwards, qui le premier a observé et décrit cet oiseau, donne la figure du mâle dessinée d'après le vivant, pl. CCLXXII; et celle de la femelle dessinée d'après le mort, pl. CXXVIII. De plus, il nous apprend, dans une addition qu'il a mise à la tête de son premier volume, que c'est un oiseau du Brésil.

Ce mâle a le bec, la gorge, et la partie antérieure de la tête, d'un rouge plus ou moins vif, excepté un petit espace entre le bec et l'œil qui est bleuâtre; le derrière de la tête, du cou, et le dos, d'un vert jaunâtre; les couvertures supérieures des ailes et les pennes moyennes verdâtres, bordées de rouge; les grandes pennes presque noires; la queue et ses couvertures supérieures d'un rouge vif; les couvertures inférieures d'un gris cendré; tout le dessous du corps rayé transversalement de brun, sur un fond qui est vert d'olive à la poitrine, et qui va toujours s'éclaircissant, jusqu'à devenir tout-à-fait blanc sous le ven-

tre. Cet oiseau est de la grosseur de nos chardonnerets; il a le bec fait de même et les pieds gris.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le bec d'un jaune clair; le dessus de la tête et du cou cendré; la base des ailes et le croupion d'un vert jaunâtre, comme le dos, sans aucune teinte de rouge; les pennes de la queue brunes, bordées en dehors d'un rouge vineux; les couvertures inférieures blanches et les pieds couleur de chair.

II.

LE CHARDONNERET JAUNE.

Fringilla tristis. Gmel.

Tous ceux qui ont parlé de cet oiseau, n° 202, fig. 2, se sont accordés à lui donner le nom de *chardonneret d'Amérique :* mais, pour que cette dénomination fût bonne, il faudroit que l'oiseau à qui on l'a appliquée fût le seul chardonneret qui existât dans tout le continent du Nouveau-Monde; et non seulement cela est difficile à supposer, mais cela est démenti par le fait même, puisque le chardonneret de l'article précédent est aussi d'Amérique. J'ai donc cru devoir changer cette dénomination trop vague en une autre qui annonçât ce qu'il y a de plus remarquable dans le plumage de l'oiseau. Le chardonneret jaune a le bec à très peu près de même forme et de même couleur que notre chardonneret; le front noir, ce qui est propre au mâle; le reste de la tête, le cou, le dos, et la poitrine, d'un jaune éclatant; les cuisses, le bas-ventre, les couvertures supérieures et infé-

rieures de la queue, d'un blanc jaunâtre; les petites couvertures des ailes jaunes à l'extérieur, blanchâtres à l'intérieur, et terminées de blanc; les grandes couvertures noires, et terminées d'un blanc légèrement nuancé de brun, ce qui forme deux raies transversales bien marquées sur les ailes, qui sont noires; les pennes moyennes terminées de blanc; celles qui avoisinent le dos, et leurs couvertures, bordées de jaune; les pennes de la queue, au nombre de douze, égales entre elles, noires dessus, cendrées dessous; les latérales blanches à l'intérieur vers le bout; le bec et les pieds couleur de chair.

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle n'a pas le front noir, mais d'un vert olive, ainsi que tout le dessus du corps, et en ce que le jaune du croupion et du dessus du corps est moins brillant, le noir des ailes moins foncé, et au contraire les raies transversales moins claires; enfin, en ce qu'elle a le ventre tout blanc, ainsi que les couvertures inférieures de la queue.

Le jeune mâle ne diffère de la femelle que par son front noir.

La femelle observée par M. Edwards étoit seule dans sa cage, et cependant elle pondit, au mois d'août 1755, un petit œuf gris de perle, sans aucune tache : mais ce qui mérite plus d'attention, c'est que M. Edwards ajoute que constamment cette femelle a mué deux fois par an; savoir, aux mois de mars et de septembre. Pendant l'hiver, son corps étoit tout-à-fait brun; mais la tête, les ailes, et la queue conservoient la même couleur qu'en été. Le mâle étant mort trop tôt, on n'a pu suivre cette observation sur

lui ; mais il est plus que vraisemblable qu'il auroit mué deux fois comme sa femelle, et comme les bengalis, les veuves, le ministre, et beaucoup d'autres espèces des pays chauds.

L'individu observé par M. Brisson avoit le ventre, les flancs, les couvertures inférieures de la queue et des ailes, du même jaune que le reste du corps ; les couvertures supérieures de la queue d'un gris blanc ; le bec, les pieds, et les ongles blancs : mais la plupart de ces différences peuvent venir des différents états où l'oiseau a été observé. M. Edwards l'a dessiné vivant ; il paroît aussi qu'il étoit plus grand que celui de M. Brisson.

Catesby nous apprend qu'il est fort rare à la Caroline, moins à la Virginie, et très commun à la Nouvelle-York ; celui qui est représenté dans les planches enluminées venoit du Canada, où le P. Charlevoix a vu plus d'un individu de la même espèce.

Longueur totale, quatre pouces un tiers ; bec, cinq à six lignes ; tarse, de même ; vol, sept pouces un quart ; queue, dix-huit lignes, composée de douze pennes égales ; elle dépasse les ailes de six lignes.

LE SIZERIN.

Fringilla Linaria. L.

M. Brisson appelle cet oiseau *petite linotte de vignes*. Je ne lui conserve point le nom de *linotte*, parce qu'il me semble avoir plus de rapport avec le tarin, et que d'ailleurs son ramage est fort inférieur à celui de la

linotte. Gesner dit qu'on lui a donné le nom de *tschetscherle*, d'après son cri qui est fort aigu ; il ajoute qu'il ne paroît guère que tous les cinq ou tous les sept ans[1], comme les jaseurs de Bohême, et qu'il arrive en très grandes troupes. On voit, par le témoignage des voyageurs, qu'il pousse quelquefois ses excursions jusqu'au Groenland. M. Frisch nous apprend qu'en Allemagne il passe en octobre et en novembre, et qu'il repasse en février.

J'ai dit qu'il tenoit plus du tarin que de la linotte : c'étoit l'avis de Gesner et celui de M. le docteur Lottinger, qui connoît bien ces petits oiseaux. M. Frisch va plus loin; car, selon lui, le tarin peut servir d'appeau pour attirer les sizerins dans les piéges au temps du passage, et ces deux espèces se mêlent et produisent ensemble. Aldrovande a trouvé au sizerin beaucoup de ressemblance avec le chardonneret, et l'on sait qu'un chardonneret approche fort d'un tarin qui auroit du rouge sur la tête. Un oiseleur qui a beaucoup de pratique et peu de lecture m'a assuré, en voyant la figure enluminée du sizerin, qu'il avoit pris plusieurs fois des oiseaux semblables à celui-là pêle-mêle avec des tarins, auxquels ils ressembloient fort, mais surtout les femelles aux femelles; seulement elles ont le plumage plus rembruni et la queue plus courte. Enfin M. Linnæus remarque que ces oiseaux se plai-

1. Tout ce qui n'est point ordinaire produit des erreurs encore plus extraordinaires. Les uns ont dit que l'apparition des troupes nombreuses de sizerins annonçoit la peste ; d'autres, que ce n'étoit autre chose que des rats qui se métamorphosoient en oiseaux avant l'hiver, et qui reprenoient leur forme de rats au printemps : on expliquoit ainsi pourquoi il n'en paroît jamais l'été. Voyez Schwenckfeld, p. 344.

sent dans les lieux plantés d'aune, et Schwenckfeld met la graine d'aune parmi celles dont ils sont friands; or on sait que les tarins aiment beaucoup la graine de cet arbre, ce qui est un nouveau trait de conformité entre ces deux espèces : d'ailleurs les sizerins ne mangent point de navette comme la linotte, mais bien du chènevis, de la graine d'ortie grièche, de chardon, de lin, de pavot, les boutons des jeunes branches de chêne, etc. Ils se mêlent volontiers aux autres oiseaux. L'hiver est la saison où ils sont le plus familiers, on les approche alors de très près sans les effaroucher[1]; en général, ils sont peu défiants et se prennent facilement aux gluaux.

Le sizerin, nº 151, fig. 2, fréquente les bois; il se tient souvent sur les chênes, y grimpe comme les mésanges, et s'accroche comme elles à l'extrémité des petites branches : c'est de là que lui est venu probablement le nom de *linaria truncalis*, et peut-être celui de *petit-chêne*.

Les sizerins prennent beaucoup de graisse, et sont un fort bon manger. Schwenckfeld dit qu'ils ont un jabot comme les poules, indépendamment de la petite poche formée par la dilatation de l'œsophage, avant son insertion dans le gésier; ce gésier est musculeux comme dans tous les granivores, et l'on y trouve beaucoup de petits cailloux.

Le mâle a la poitrine et le sommet de la tête rouges, deux raies blanches transversales sur les ailes, le reste de la tête et tout le dessus du corps mêlés de

1. Ces observations sont de M. Lottinger.

Schwenckfeld rapporte qu'on prit une quantité prodigieuse de sizerins au commencement de l'hiver de l'an 1602.

brun et de roux clair; la gorge brune; le ventre et les couvertures inférieures de la queue et des ailes, d'un blanc roussâtre; leurs pennes brunes bordées tout autour d'une couleur plus claire; le bec jaunâtre, mais brun vers la pointe; les pieds bruns. Les individus observés par Schwenckfeld avoient le dos cendré.

La femelle n'a du rouge que sur la tête, encore est-il moins vif. M. Linnæus le lui refuse tout-à-fait; mais peut-être que la femelle qu'il a examinée avoit été long-temps en cage.

Klein raconte qu'ayant électrisé au printemps un de ces oiseaux avec un chardonneret, sans leur causer d'incommodité apparente, ils moururent tous deux au mois d'octobre suivant, et tous deux la même nuit : mais ce qui est à observer c'est que tous deux avoient entièrement perdu leur rouge.

Longueur totale, cinq pouces et plus; vol, huit pouces et demi; bec, cinq à six lignes; queue, deux pouces un quart : elle est un peu fourchue, composée de douze pennes, et elle dépasse les ailes de plus d'un pouce.

LE TARIN[1].

Fringilla spinus. L.

De tous les granivores, le chardonneret est celui qui passe pour avoir le plus de rapport au tarin : tous

1. *Lucre*, en Provence; en françois, *tarin*, *terin*, selon quelques uns, et même *tirin*.

deux ont le bec allongé, un peu grêle vers la pointe; tous deux ont les mœurs douces, le naturel docile, et les mouvements vifs. Quelques naturalistes, frappés de ces traits de ressemblance et de la grande analogie de nature qui se trouve entre ces oiseaux, puisqu'ils s'apparient et produisent ensemble des métis féconds, les ont regardés comme deux espèces voisines appartenant au même genre; on pourroit même, sous ce dernier point de vue, les rapporter avec tous nos granivores, comme autant de variétés, ou, si l'on veut, de races constantes, à une seule et même espèce, puisque tous se mêlent et produisent ensemble des individus féconds. Mais cette analogie fondamentale entre ces races diverses doit nous rendre plus attentifs à remarquer leurs différences, afin de pouvoir reconnoître l'étendue des limites dans lesquelles la nature semble se jouer, et qu'il faut avoir mesurées, ou du moins estimées par approximation, avant d'oser déterminer l'identité des espèces.

Le tarin, n° 485, fig. 3, est plus petit que le chardonneret; il a le bec un peu plus court à proportion, et son plumage est tout différent : il n'a point de rouge sur la tête, mais du noir; la gorge brune; le devant du cou, la poitrine, et les pennes latérales de la queue, jaunes; le ventre blanc jaunâtre; le dessus du corps d'un vert d'olive moucheté de noir, qui prend une teinte de jaune sous le croupion, et plus encore sur les couvertures supérieures de la queue.

A l'égard des qualités plus intérieures et qui dépendent immédiatement de l'organisation ou de l'instinct, les différences sont encore plus grandes. Le tarin a un chant qui lui est particulier, et qui ne vaut

pas celui du chardonneret; il recherche beaucoup la graine de l'aune, à laquelle le chardonneret ne touche point, et il ne lui dispute guère celle du chardon; il grimpe le long des branches, et se suspend à leur extrémité comme la mésange; en sorte qu'on pourroit le regarder comme une espèce moyenne entre la mésange et le chardonneret. De plus, il est oiseau de passage, et, dans ses migrations, il a le vol fort élevé : on l'entend plutôt qu'on ne l'aperçoit; au lieu que le chardonneret reste toute l'année dans nos pays, et ne vole jamais bien haut. Enfin l'on ne voit pas ces deux races faire volontairement société entre elles.

Le tarin apprend à faire aller la galère comme le chardonneret; il n'a pas moins de docilité que lui, et, quoique moins agissant, il est plus vif à certains égards, et vif par gaieté : toujours éveillé le premier dans la volière, il est aussi le premier à gazouiller et à mettre les autres en train[1]; mais comme il ne cherche point à nuire, il est sans défiance, et donne dans tous les piéges, gluaux, trébuchets, filets, etc. On l'apprivoise plus facilement qu'aucun autre oiseau pris dans l'âge adulte; il ne faut pour cela que lui présenter habituellement dans les mains une nourriture mieux choisie que celle qu'il a à sa disposition, et bientôt il sera aussi apprivoisé que le serin le plus familier. On peut même l'accoutumer à venir se poser sur la main au bruit d'une sonnette : il ne s'agit que de la faire sonner dans les commencements, chaque fois qu'on lui donne à manger; car la méca-

1. Les oiseleurs l'appellent vulgairement *boute-en-train*.

nique subtile de l'association des perceptions a aussi lieu chez les animaux. Quoique le tarin semble choisir avec soin sa nourriture, il ne laisse pas de manger beaucoup, et les perceptions qui tiennent de la gourmandise paroissent avoir une grande influence sur lui; cependant ce n'est point là sa passion dominante, ou du moins elle est subordonnée à une passion plus noble : il se fait toujours un ami dans la volière parmi ceux de son espèce, et, à leur défaut, parmi d'autres espèces; il se charge de nourrir cet ami comme son enfant, et de lui donner la becquée. Il est assez singulier que, sentant si vivement le besoin de consommer, il sente encore plus vivement le besoin de donner. Au reste, il boit autant qu'il mange[1]; ou du moins il boit très souvent; mais il se baigne peu : on a observé qu'il entre rarement dans l'eau, mais qu'il se met sur le bord de la baignoire, et qu'il y plonge seulement le bec et la poitrine sans faire beaucoup de mouvements[2], excepté peut-être dans les grandes chaleurs.

On prétend qu'il niche dans les îles du Rhin, en Franche-Comté, en Suisse, en Grèce, en Hongrie, et par préférence dans les forêts en montagne. Son nid est fort difficile à trouver, et si difficile, que c'est une opinion reçue parmi le peuple, que ces petits oiseaux savent le rendre invisible par le moyen d'une certaine pierre : aussi personne ne nous a donné de détails sur la ponte des tarins. M. Frisch dit qu'ils font ou plutôt qu'ils cachent leur nid dans des trous; M. Cramer croit qu'ils le cachent dans les feuilles,

1. Aussi les oiseleurs en prennent-ils beaucoup à l'abreuvoir.

2. Observé par M. Daubenton le jeune.

et que c'est la raison pourquoi on n'en trouve point : mais on sent bien que cela n'est point applicable à la plupart de nos provinces; autrement il faudroit que les tarins eux-mêmes demeurassent aussi cachés tout l'été dans les mêmes trous, puisqu'on n'y en voit jamais dans cette saison.

Si l'on vouloit prendre une idée de leurs procédés dans les diverses opérations qui ont rapport à la multiplication de l'espèce, il n'y auroit qu'à les faire nicher dans une chambre; cela est possible, quoiqu'on l'ait tenté plusieurs fois sans succès : mais il est plus ordinaire et plus aisé de croiser cette race avec celle des serins; il y a une sympathie marquée entre ces deux races, au point que, si on lâche un tarin dans un endroit où il y ait des canaris en volière, il ira droit à eux, s'en approchera autant qu'il sera possible, et que ceux-ci le rechercheront aussi avec empressement; et si on lâche aussi dans la même chambre un mâle et une femelle tarin avec un bon nombre de canaris, ces derniers, comme on l'a déjà remarqué, s'apparieront indifféremment entre eux et avec les tarins[1], surtout avec la femelle, car le mâle reste quelquefois vacant.

Lorsqu'un tarin s'est apparié avec une femelle canari, il partage tous ses travaux avec beaucoup de zèle; il l'aide assidûment à porter les matériaux du nid et à les employer, et ne cesse de lui dégorger la nourriture tandis qu'elle couve : mais, malgré toute cette

1. Le R. P. Bougot, de qui je tiens ces faits, a vu, cinq années de suite, une femelle tarin faire régulièrement trois pontes par an avec le même mâle canari, et les quatre années suivantes, faire deux pontes par an avec un autre mâle, le premier étant mort.

bonne intelligence, il faut avouer que la plupart des œufs restent clairs. Ce n'est point assez de l'union des cœurs pour opérer la fécondation, il faut de plus un certain accord dans les tempéraments, et à cet égard le tarin est fort au dessous de la femelle canari. Le peu de métis qui proviennent de leur union tiennent du père et de la mère.

En Allemagne, le passage des tarins commence en octobre, ou même plus tôt : ils mangent alors les graines du houblon, au grand préjudice des propriétaires; on reconnoît les endroits où ils se sont arrêtés, à la quantité de feuilles dont la terre est jonchée. Ils disparoissent tout-à-fait au mois de décembre, et reviennent au mois de février : chez nous, ils arrivent au temps de la vendange et repassent lorsque les arbres sont en fleurs; ils aiment surtout la fleur du pommier.

En Provence, ils quittent les bois et descendent des montagnes sur la fin de l'automne; on en trouve alors des volées de deux cents et plus, qui se posent tous sur le même arbre, ou ne s'éloignent que très peu. Le passage dure quinze ou vingt jours, après quoi on n'en voit presque plus.

Le tarin de Provence diffère du nôtre en ce qu'il est un peu plus grand, et d'un plus beau jaune; c'est une petite variété du climat.

Ces oiseaux ne sont point rares en Angleterre, comme le croyoit Turner[1]; on en voit, au temps du

1. Je dis cela sur la foi de Willughby, page 192. Cependant les auteurs de la *Zoologie britannique* avouent qu'ils n'ont jamais vu cet oiseau dans leur pays; d'où l'on peut conclure légitimement que du moins il n'y est pas commun.

passage, comme ailleurs : mais il en passe quelquefois un très grand nombre, et d'autres fois très peu. Les grands passages ont lieu tous les trois ou quatre ans : on en voit alors des nuées que quelques uns ont cru apportées par le vent.

Le ramage du tarin n'est point désagréable, quoique fort inférieur à celui du chardonneret, qu'il s'approprie, dit-on, assez facilement; il s'approprieroit de même celui du serin, de la linotte, de la fauvette, etc., s'il étoit à portée de les entendre dès le premier âge.

Suivant Olina, cet oiseau vit jusqu'à dix ans[1]; la femelle du R. P. Bougot, dont j'ai parlé ci-dessus, est parvenue à cet âge; mais il faut toujours se souvenir que les femelles d'oiseaux vivent plus que leurs mâles. Au reste, les tarins sont peu sujets aux maladies, si ce n'est à la gras-fondure, lorsqu'on ne les nourrit que de chènevis.

Le mâle tarin a le sommet de la tête noir, le reste du dessus du corps olivâtre, un peu varié de noirâtre; le croupion teinté de jaune; les petites couvertures supérieures de la queue tout-à-fait jaunes; les grandes olivâtres, terminées de cendré; quelquefois la gorge brune, et même noire[2]; les joues, le devant du cou, la poitrine, et les couvertures inférieures de

1. Ceux qu'on tient à la galère vivent beaucoup moins.

2. Tous les mâles adultes n'ont pas la gorge noire ou brune; j'en ai tenu qui l'avoient du même jaune que la poitrine, et qui avoient d'ailleurs toutes les marques distinctives du mâle. J'ai eu occasion de voir cette tache noire se former par degrés dans un individu pris au filet : elle étoit d'abord de la grosseur d'un petit pois; elle s'est étendue insensiblement jusqu'à six lignes de longueur et quatre lignes de largeur dans l'espace de dix-huit mois, et encore à présent (8 avril) elle

la queue, d'un beau jaune citron; le ventre blanc jaunâtre; les flancs aussi, mais mouchetés de noir; deux raies transversales olivâtres ou jaunes sur les ailes, dont les pennes sont noirâtres, bordées extérieurement de vert d'olive; les pennes de la queue jaunes, excepté les deux intermédiaires, qui sont noirâtres, bordées de vert d'olive; toutes ont la côte noire; le bec a la pointe brune, le reste est blanc, et les pieds sont gris.

La femelle n'a pas le dessus de la tête noir comme le mâle; mais un peu varié de gris, et elle n'a la gorge ni jaune, ni brune, ni noire, mais blanche.

Longueur totale, quatre pouces trois quarts; bec, cinq lignes; vol, sept pouces deux tiers; queue, vingt-une lignes, un peu fourchue; elle dépasse les ailes de sept à huit lignes.

Variétés dans l'espèce du Tarin.

I.

On m'apporta l'année passée, au mois de septembre, un oiseau pris au trébuchet, lequel ne pouvoit être qu'un métis de tarin et de canari; car il avoit le bec de celui-ci, et à peu près les couleurs du premier: il s'étoit sans doute échappé de quelque volière. Je n'ai point eu occasion de l'entendre chanter, ni d'en tirer de la race, parce qu'il est mort au mois de mars suivant; mais M. Guys m'assure en général que le ramage de ces métis est très varié et très agréable. Le dessus du corps étoit mêlé de gris, de brun,

semble continuer de croître et de s'étendre. Ce tarin m'a paru plus gros que les autres, et sa poitrine d'un plus beau jaune.

et d'un peu de jaune olivâtre : cette dernière couleur dominoit derrière le cou, et étoit presque pure sur le croupion, le devant du cou, et la poitrine jusqu'aux jambes; enfin elle bordoit toutes les pennes de la queue et des ailes, dont le fond étoit noirâtre, et presque toutes les couvertures supérieures des pennes des ailes.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, trois lignes et demie; vol, sept pouces et demi; queue, vingt-deux lignes; un peu fourchue, dépassant les ailes de neuf lignes; l'ongle postérieur étoit le plus long de tous...; l'œsophage, deux pouces trois lignes, dilaté en forme de petite poche avant son insertion dans le gésier, qui étoit musculeux, et doublé d'une membrane cartilagineuse sans adhérence; tube intestinal, sept pouces un quart; une petite vésicule de fiel; point de *cæcum*.

II.

Le Tarin de la Nouvelle-York, n° 272, fig. 1.

Il suffit de comparer cet oiseau avec le tarin d'Europe pour voir que ce n'est qu'une variété de climat : il est un peu plus gros, et a le bec un peu plus court que le nôtre; il a la calotte noire; le jaune de la gorge et de la poitrine remonte derrière le cou, et forme une espèce de collier; cette même couleur borde la plupart des plumes du haut du dos, et reparoît encore au bas du dos et sur le croupion; les couvertures supérieures de la queue sont blanches; les pennes de la queue et des ailes sont d'un beau noir, bordées et terminées de blanc; tout le dessous du corps est

d'un blanc sale. Comme les tarins sont des oiseaux voyageurs, et qu'ils ont le vol très élevé, il peut se faire qu'ils aient franchi les mers qui séparent les deux continents du côté du nord : il est possible aussi qu'on ait porté dans l'Amérique septentrionale des tarins d'Europe, et qu'en s'y perpétuant ils aient éprouvé quelques changements dans leur plumage.

III.

L'Olivarez.

Le dessus du corps olivâtre; le dessous citron; la tête noire; les pennes de la queue et des ailes, noirâtres, bordées plus ou moins de jaune clair; les ailes marquées d'une raie jaune : tout cela ressemble fort à notre tarin et à celui de la Nouvelle-York; il est de la même grosseur et modelé sur les mêmes proportions; on ne peut s'empêcher de croire que c'est le même oiseau qui, s'étant répandu depuis peu de temps dans ces différents climats, n'en a pas encore subi toute l'influence.

La femelle a le sommet de la tête d'un gris brun, et les joues citron, ainsi que la gorge.

C'est un oiseau qui chante très bien, et qui surpasse à cet égard tous les oiseaux de l'Amérique méridionale. On le trouve aux environs de Buenos-Ayres et du détroit de Magellan, dans les bois qui lui offrent un abri contre le froid et les grands vents. Celui qu'a vu M. Commerson s'étoit laissé prendre par le pied entre les deux valves d'une moule.

Il avoit le bec et les pieds cendrés; la pupille bleuâtre; le doigt du milieu uni par sa première pha-

lange au doigt extérieur; le doigt postérieur le plus gros, et son ongle le plus long de tous : enfin il pesoit une once.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, cinq lignes; vol, huit pouces; queue, vingt-deux lignes, peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ un pouce : ces ailes n'ont que seize pennes.

IV.

Le Tarin noir.

Comme il y a des chardonnerets noirs à tête orangée, il y a aussi des tarins noirs à tête jaune. Schwenckfeld en a vu un de cette couleur dans la volière d'un gentilhomme de Silésie : tout son plumage étoit noir, à l'exception du sommet de la tête, qui étoit jaunâtre.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU TARIN.

LE CATOTOL.

Fringilla Catotol. Gmel.

On appelle ainsi au Mexique un petit oiseau de la taille de notre tarin, lequel a toute la partie supérieure variée de noirâtre et de fauve, toute la partie inférieure blanchâtre, et les pieds cendrés : il se tient dans les plaines, vit de la graine de l'arbre que les

Mexicains appellent *hoauhtli*, et chante fort agréablement.

II.

L'ACATÉCHILI[1].

Fringilla Mexicana. Gmel.

Le peu que l'on sait de cet oiseau ne permet pas de le séparer du tarin : il est à peu près de la même grosseur; il chante comme lui; il vit des mêmes nourritures; il a la tête et tout le dessus du corps d'un brun verdâtre, la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc nuancé de jaune. Fernandès lui donne le nom d'*oiseau se frottant contre les roseaux* : cela tiendroit-il à quelques unes de ses habitudes?

LES TANGARAS.

On trouve dans les climats chauds de l'Amérique un genre très nombreux d'oiseaux, dont quelques uns s'appellent au Brésil *tangaras*[2]; et les nomenclateurs ont adopté ce nom pour toutes les espèces qui composent ce genre. Ces oiseaux ont été pris par la plupart des voyageurs pour des espèces de moineaux. Ils ne diffèrent en effet de nos moineaux d'Europe que par les couleurs et par un petit caractère de confor-

1. J'ai formé ce nom de celui d'*acatechichictli*, que lui donnent les Mexicains, et qui est trop difficile à prononcer pour les Européens.

2. Marcgrave, Willughby, etc.

mation, c'est d'avoir la mandibule supérieure du bec échancrée des deux côtés vers son extrémité : mais ils ressemblent aux moineaux par tous les autres caractères, et même ils en ont à très peu près les habitudes naturelles; comme eux ils n'ont qu'un vol court et peu élevé, la voix désagréable dans la plupart des espèces. On doit aussi les mettre au rang des oiseaux granivores, parce qu'ils ne se nourrissent que de très petits fruits. Ils sont d'ailleurs presque aussi familiers que les moineaux, car la plupart viennent auprès des habitations; ils ont aussi les mœurs sociables entre eux. Ils habitent les terres sèches, les lieux découverts, et jamais les marais. Ils ne pondent que deux œufs, et rarement trois : les moineaux de Cayenne n'en pondent pas davantage, tandis que ceux d'Europe en pondent cinq ou six, et cette différence est presque générale entre les oiseaux des climats chauds et ceux des climats tempérés. Le petit nombre dans le produit de chaque ponte est compensé par des pontes plus fréquentes; comme ils sont en amour dans toutes les saisons, parce que la température est toujours à très peu près la même, ils ne font à chaque ponte qu'un moindre nombre d'œufs que les oiseaux de nos climats, qui n'ont qu'une ou deux saisons d'amour.

Le genre entier des tangaras, dont nous connoissons déjà plus de trente espèces, sans y comprendre les variétés, paroît appartenir exclusivement au nouveau continent; car toutes ces espèces nous sont venues de la Guiane et des autres contrées de l'Amérique, et pas une seule ne nous est arrivée de l'Afrique ou des Indes. Cette multitude d'espèces n'a néanmoins rien de surprenant; car nous avons observé qu'en gé-



Pauquet, sculp

1 LE GRAND TANGARA _ 2. LE BOUVREUIL BLEU _ 3 LE SIZERIN

néral le nombre des espèces et des individus dans les oiseaux est peut-être dix fois plus grand dans les climats chauds que dans les autres climats parce que la chaleur y est plus forte, les forêts plus fréquentées, les terrains moins peuplés, les nourritures plus abondantes, et que les frimas, les neiges, et les glaces, qui sont inconnus dans ces pays chauds, n'en font périr aucun; au lieu qu'un seul hiver rigoureux réduit presque à rien la plupart des espèces de nos oiseaux. Une autre cause qui doit encore produire cette différence, c'est que les oiseaux des pays chauds, trouvant leur subsistance en toutes saisons, ne sont point voyageurs; il n'y en a même que très peu d'*erratiques* : il ne leur arrive jamais de changer de pays, à moins que les petits fruits dont ils se nourrissent ne viennent à manquer; ils vont alors en chercher d'autres à une assez petite distance : l'on doit donc cesser d'être étonné de cette nombreuse multitude d'oiseaux qui se trouvent dans les climats chauds de l'Amérique.

Nous allons diviser nos trente espèces de tangaras en trois ordres pour éviter la confusion, et nous n'emploierons que la différence la plus simple, qui est celle de la grandeur.

LE GRAND TANGARA.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Tanagra magna. L.

Le grand *tangara* est représenté dans les planches enluminées, n° 205, sous le nom de *tangara des bois*

de Cayenne; dénomination que nous avions alors adoptée, parce qu'on nous avoit assuré qu'il ne sortoit jamais des grands bois pour aller à la campagne: mais M. Sonini de Manoncourt nous a informés que ce tangara non seulement habitoit les grandes forêts de la Guiane, mais que souvent aussi on le voyoit dans les endroits découverts, et qu'il se tenoit sur les buissons. Le mâle et la femelle, qui se ressemblent beaucoup, s'accompagnent ordinairement; ils se nourrissent de petits fruits, et mangent aussi quelquefois de petits insectes qu'ils trouvent sur les plantes.

Nous n'en donnons point ici la description, parce que la planche enluminée représente cet oiseau de grandeur naturelle et fort exactement pour la distribution des couleurs. Au reste, ce grand tangara est une espèce nouvelle, et qui n'a été indiquée par aucun naturaliste.

LA HOUPPETTE.

SECONDE ESPÈCE.

Tanagra cristata.

Cet oiseau n'est pas tout-à-fait si grand que le précédent, quoique dans ce genre il soit un peu plus gros; nous l'avons appelé *houppette*, parce qu'il diffère de tous les autres tangaras par une petite huppe qu'il porte sur la tête, ou plutôt qu'il relève lorsqu'il est agité.

On l'a représenté d'abord dans la planche enluminée, n° 301, fig. 2, sous le nom de *tangara huppé de la Guiane*, et encore dans la planche n° 7, fig. 2, sous le nom de *tangara huppé de Cayenne*, parce qu'on ne s'est point aperçu que c'étoit la même espèce d'oiseau, dont l'un n'est qu'une variété de l'autre : en considérant donc ces deux planches comme représentant deux variétés d'âge ou de sexe, et en les comparant, on ne doutera pas que ce ne soit la même espèce d'oiseau.

Cet oiseau est fort commun dans les terres de la Guiane, où il vit de petits fruits; il a un cri aigu comme celui du pinson, sans cependant en avoir le chant. Il ne se tient ni dans les grands bois, ni dans les palétuviers, et on ne le trouve que dans les endroits découverts ou défrichés.

LE TANGAVIO.

TROISIÈME ESPÈCE.

Tanagra Bonariensis. Gmel.

C'est à feu M. Commerson que nous devons la connoissance de cet oiseau, n° 710; il s'en est trouvé une peau assez bien conservée dans son recueil : il l'avoit nommé *bruant noir;* mais ce n'est certainement pas un bruant, puisque, par tous les rapports de sa conformation, il ressemble parfaitement aux tangaras. De plus, il s'en faut bien que cet oiseau soit

noir : il est au contraire d'un violet foncé sur le corps et même sur le ventre, avec quelques reflets verdâtres sur les ailes et la queue ; et c'est pour cette raison que nous l'avons nommé *tangavio* par contraction de *tangara violet.*

Cet oiseau, mesuré depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue, a huit pouces de longueur; son bec est noirâtre et long de huit à neuf lignes ; sa queue, qui n'est point étagée, a trois pouces de longueur, et dépasse les ailes de dix-huit lignes. Le tarse a environ un pouce de long; il est noirâtre, ainsi que les doigts : les ongles sont gros et forts.

La femelle a la tête d'un noir luisant comme de l'acier poli; tout le reste de son plumage est d'un brun uniforme. L'on voit cependant, sur le dessus du corps et sur le croupion, quelques teintes d'un noir luisant.

Le tangavio se trouve à Buenos-Ayres, et probablement dans les autres terres du Paraguay; mais nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

LE SCARLATTE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Tanagra Brasilia. Gmel.

Cet oiseau est représenté dans les planches enluminées, n° 127, fig. 1, sous le nom de *tangara du Mexique,* appelé *le cardinal;* et comme le nom de

tangara est un nom générique, et que le surnom de *cardinal* a été appliqué à des oiseaux d'un autre genre, nous avons adopté lè nom de *scarlatte* que lui ont donné les Anglois, parce que son plumage est d'un rouge d'écarlate.

C'est le même oiseau que le cardinal de M. Brisson, et le même que le moineau scarlet d'Edwards. On doit aussi lui rapporter,

1° Les deux moineaux rouges et noirs d'Aldrovande, qui ne diffèrent entre eux qu'en ce que l'un des deux n'avoit pas de queue, et qu'Aldrovande a fait de ce défaut un caractère spécifique en le nommant l'un *moineau rouge sans queue*, et l'autre *moineau rouge à queue :* cette erreur et ses descriptions ont été copiées par presque tous les ornithologues;

2° Le tijepiranga de Maregrave;

3° Le chilottotl de Fernandès;

4° Et enfin le merle du Brésil de Belon, qu'il a ainsi nommé, parce que ceux qui apportoient en France quelques uns de ces oiseaux les appeloient *merles du Brésil*. Aldrovande a encore copié Belon; la seule différence essentielle que l'on trouve dans les notices données par ces auteurs ne porte que sur le chant de ces oiseaux : mais, après les avoir toutes examinées, nous avons reconnu que ceux des oiseaux qui chantent étoient d'une taille un peu plus grande que les autres; qu'ils avoient le plumage teint d'un rouge plus éclatant; que cette couleur se voyoit aussi sur les couvertures supérieures des ailes, etc.; ce qui nous fait croire, avec beaucoup de vraisemblance, que l'oiseau qui chante est le mâle, et que c'est la femelle qui n'a point de ramage, comme cela arrive

dans presque toutes les espèces d'oiseaux chanteurs.

Il paroît aussi que le mâle a les plumes de la tête plus longues, et qu'il les relève un peu en forme de huppe, comme Edwards l'a représenté. C'est ce qui a fait dire à quelques voyageurs qu'il y avoit au Mexique deux espèces de cardinaux, l'un qui a une huppe et qui chante assez bien, et l'autre plus petit qui ne chante pas.

Ces oiseaux appartiennent aux climats chauds du Mexique, du Pérou, et du Brésil; mais ils sont fort rares à la Guiane. Belon dit que de son temps les marchands qui venoient du Brésil apportoient beaucoup de ces oiseaux et en tiroient un grand profit. Il faut croire que c'étoit pour faire des garnitures de robes et d'autres parures qui pouvoient alors être à la mode, et que ces oiseaux étoient dans ce temps bien plus nombreux qu'ils ne le sont aujourd'hui.

On doit présumer que c'est du scarlatte qu'il faut entendre ce que les voyageurs disent du ramage du cardinal; car le *cardinal huppé*, étant du genre des gros-becs, doit être silencieux comme eux. M. Salerne, après avoir dit, comme les voyageurs, que le cardinal huppé, c'est-à-dire celui du genre du gros-bec, avoit un très joli ramage, ajoute qu'il en a vu un vivant à Orléans qui ne crioit que rarement, et dont la voix n'avoit rien de gracieux; contradiction qui se trouve dans la même page de l'ouvrage de cet auteur. Les voyageurs s'accordent à dire que cet oiseau a un ramage très agréable, et qu'il est même susceptible d'instruction. Fernandès assure qu'on le trouve particulièrement à Tonocapa au Mexique, et qu'il chante très agréablement.

Nous regardons comme des variétés de cette espèce, 1° *le cardinal tacheté*, cité par M. Brisson, qui ne diffère de notre scarlatte qu'en ce que quelques plumes du dos et de la poitrine sont bordées de vert; ce qui forme des taches de cette couleur qui ont la figure d'un croissant. Aldrovande a fait un merle de cet oiseau, et, comme ses jambes ne sont pas aussi allongées que celles du merle, il l'a appelé *merle aux pieds courts.*

2° *Le cardinal à collier*, cité par M. Brisson, qui a la taille et les couleurs du scarlatte, mais qui a de plus les petites couvertures et les bords des pennes des ailes bleus, et de chaque côté du cou deux grandes taches de la même couleur; elles sont contiguës, et ont la forme d'un croissant. Mais cet auteur décrit le cardinal tacheté ainsi que le cardinal à collier d'après Aldrovande, qui, selon la remarque de Willughby, n'avoit vu que des dessins de ces deux oiseaux, non plus que des autres que nous avons cités de lui dans cet article; ce qui rend ses descriptions très imparfaites et l'existence de ces oiseaux assez douteuse : je n'aurois pas même fait mention de celui-ci, si les nomenclateurs ne l'avoient pas compris dans leurs listes.

3° *L'oiseau mexicain*, que Hernandès a indiqué par la phrase suivante, *Avis Mexicana psittaci colore*, et que M. Brisson, d'après lui, a décrit comme s'il l'avoit vu, sous le nom de *cardinal du Mexique;* tandis que Hernandès dit seulement : « Hæc avis statim in » rostro (quod aduncum nonnihil et cineritium est » totum) inferiore parte ad caudam usque, hoc est » in ventre toto, minii colore rubet : qui idem co-

» lor sursum per uropygium ad dorsum porrigitur,
» nisi quod alarum versus principium cum virore
» rubor confunditur, qui ad ipsum ita collum pro-
» tenditur, quod omnino virescit. Caput autem ame-
» thystino aut hyacinthino colore diluitur. Circulus
» qui pupillam ambit, valde albet; orbita vero oculi
» est cærulei saturati coloris. Ubi suum sumunt prin-
» cipium alæ, color est subluteus. Sequitur primus
» pennarum in alis ordo cum secundo et tertio dicti
» hyacinthini coloris. In medio tamen harum penna-
» rum circumferentia intercurrit linearis subviridis
» usque ad finem. Cauda tota est amethystini coloris
» absque viriditate, dilutioris tamen versus finem. Pe-
» des, qui tres ante et unum retro digitos habent,
» inter cinereum ac violaceum ambigunt. »

Au reste, ces oiseaux volent en troupes; on les prend facilement avec des lacets et autres petits piéges; ils s'apprivoisent aisément, et de plus ils sont gras et bons à manger.

LE TANGARA DU CANADA.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Tanagra rubra. Gmel.

Cet oiseau diffère du scarlatte par la grandeur et par la couleur; il est plus petit, et son plumage est d'un rouge de feu clair, au lieu que celui du scarlatte est d'un rouge vif foncé comme l'écarlate. Le bec du tangara de Canada, n° 156, fig. 1, est de couleur de

plomb dans toute son étendue, et n'a point de caractères particuliers, tandis que le bec du scarlatte est en dessus d'un noir foncé, et que la pointe de la mandibule inférieure est noire, le reste de cette mandibule blanc, et qu'elle est élargie transversalement comme la base de la mandibule inférieure de l'oiseau appelé *bec-d'argent*. Les becs de ces oiseaux sont assez mal représentés dans les figures des planches enluminées.

Le scarlatte ne se trouve que dans les climats les plus chauds de l'Amérique méridionale, au Mexique, au Pérou, au Brésil; le tangara du Canada se trouve dans plusieurs contrées de l'Amérique septentrionale, aux Illinois, à la Louisiane, à la Floride : ainsi l'on ne peut douter qu'ils ne fassent deux espèces distinctes et séparées.

Cet oiseau a été décrit exactement par M. Brisson. Il a très bien remarqué que la couleur rouge de son plumage est beaucoup plus claire que celle du scarlatte; les couvertures supérieures des ailes et les deux pennes les plus proches du corps sont noires; toutes les autres pennes des ailes sont brunes et bordées intérieurement de blanc jusque vers leur extrémité; la queue est composée de douze pennes noires, terminées par un petit bord d'un blanc très clair; les latérales sont un peu plus longues que celles du milieu, ce qui rend la queue un peu fourchue.

LE TANGARA DU MISSISSIPI.

SIXIÈME ESPÈCE.

Tanagra Mississipensis. Gmel.

Le tangara du Mississipi, nº 741, est une espèce nouvelle qui n'a été décrite par aucun naturaliste. Cet oiseau a beaucoup de rapports avec le tangara du Canada; seulement ce dernier oiseau a, comme le scarlatte, les ailes et la queue noires, tandis que le tangara du Mississipi les a de la même couleur que le reste du corps. Une différence plus essentielle est celle qui se trouve dans le bec; celui du tangara du Mississipi est plus grand que le bec de tous les autres tangaras, et en même temps beaucoup plus gros. Il y a de plus un caractère particulier qui indique assez évidemment que ce tangara du Mississipi est d'une espèce différente de celle du tangara de Canada; c'est que les deux mandibules du bec sont convexes et renflées, ce qui ne se trouve dans aucune autre espèce de tangara, et ne se voit même que très rarement dans tous les oiseaux. Nous devons avertir que ce caractère n'a pas été saisi par nos dessinateurs, et que cet oiseau n'ayant pas été dessiné vivant, le bec n'a ni sa forme ni sa couleur dans la planche enluminée; car, dans l'état de nature vivante, le bec n'est pas noir, mais d'un brun très clair et très lavé, et la convexité des deux mandibules, qui n'est pas exprimée dans la planche, est néanmoins un caractère très remarquable.

Au reste, cet oiseau n'a pas un chant aussi agréable que celui du scarlatte ; mais il siffle d'un ton net, si haut, et si perçant, qu'il romproit la tête dans les maisons, et qu'il ne faut l'entendre qu'en pleine campagne ou dans les bois. « C'est en été, dit Dupratz, qu'on entend fréquemment le ramage du cardinal dans les bois, et l'hiver seulement sur les bords des rivières lorsqu'il a bu ; dans cette saison, il ne sort point de son domicile, où il garde continuellement la provision qu'il a faite pendant le beau temps. On y a trouvé en effet du grain de maïs amassé jusqu'à la quantité d'un boisseau de Paris : ce grain est d'abord artistement couvert de feuilles, puis de petites branches ou bûchettes, et il n'y a qu'une seule ouverture par où l'oiseau puisse entrer dans son magasin. »

LE CAMAIL, OU LA CRAVATE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Tanagra atra. GMEL.

CETTE espèce est nouvelle, et c'est M. Sonini de Manoncourt qui nous l'a donnée pour le Cabinet. Nous avons tiré son nom du caractère le plus apparent, son plumage étant d'une couleur uniforme cendrée, un peu plus clair sous le ventre, à l'exception du devant et du derrière de la tête, de la gorge, et du haut de la poitrine, sur lesquelles parties s'étend une couleur noire en forme de cravate, ce qui lui a fait donner le nom de *tangara à cravate noire* dans les

planches enluminées; mais, comme cette bande noire lui passe aussi sur le front, nous avons cru devoir préférer le nom de *camail*, qui présente mieux ce caractère frappant. Les ailes et la queue sont encore d'une couleur cendrée, plus foncée que celle du dessus du corps; les pennes des ailes sont bordées extérieurement d'un cendré moins foncé, et celles de la queue d'une couleur encore plus claire.

Cet oiseau est le septième dans l'ordre de grandeur en ce genre; sa longueur totale est de sept pouces. Le bec a neuf lignes : la partie supérieure en est blanche à la base et noire au bout; l'inférieure est entièrement noire. La queue est un peu étagée; elle a trois pouces un quart de long, et dépasse les ailes pliées de deux pouces.

La planche enluminée, n° 714, fig. 2, le représente fidèlement : il a été trouvé à la Guiane dans les lieux découverts; mais il est fort rare, et n'a été indiqué par aucun auteur.

LE MORDORÉ.

HUITIÈME ESPÈCE.

Tanagra atricapilla. Gmel.

Cette espèce est encore nouvelle, et a été apportée, comme la précédente, par M. Sonini de Manoncourt. Ses dimensions sont les mêmes que celles du précédent; sa longueur est de sept pouces; la tête, les ailes, et la queue, sont d'un beau noir lustré; le

reste du corps est d'une belle couleur mordorée, plus foncée sur le devant du cou et la poitrine, et c'est de ce caractère très apparent que nous avons tiré son nom. On l'a désigné dans les planches enluminées n° 809, fig. 2, sous la dénomination de *tangara jaune à tête noire*. Ses pieds sont bruns; sa queue, qui est étagée, a trois pouces de long, et dépasse les ailes pliées de quinze lignes; le bec est noir et a neuf lignes de long.

Nous ne savons rien de ses habitudes naturelles; il se trouve à la Guiane, où il est encore plus rare que le précédent.

L'ONGLET.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Tanagra striata. Gmel.

Dans cet oiseau, chaque ongle a, sur chacune des faces latérales, une petite rainure concentrique au contour des bords de cette face, et c'est de ce caractère singulier que nous avons tiré son nom : il a été apporté par M. Commerson; et comme il ressemble pour tout le reste aux tangaras, il est plus que probable qu'il vient de l'Amérique méridionale.

La tête de cet oiseau est rayée de noir et de bleu; la partie antérieure du dos est noirâtre, et la postérieure d'un orangé vif; les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun olivâtre; les couvertures supérieures des ailes, leurs pennes et celles de la

queue, sont noires et bordées extérieurement de bleu; tout le dessous du corps est jaune.

Sa longueur totale est de près de sept pouces; le bec a huit lignes de long, et il est échancré vers la pointe comme celui des tangaras; le tarse a neuf lignes, ainsi que le doigt du milieu.

M. Commerson ne nous a laissé aucune notice sur les habitudes naturelles de cet oiseau.

LE TANGARA NOIR
ET LE TANGARA ROUX.

DIXIÈME ESPÈCE.

Tanagra nigerrima. Gmel.

On a cru que ces oiseaux étoient de deux espèces différentes : mais M. Sonini de Manoncourt nous apprend qu'ils ne font qu'une espèce, et que celui qui est représenté dans les planches enluminées, n° 179, fig. 2, est le mâle; et celui qui est représenté dans la planche enluminée, n° 711, sous le nom de *tangarou*, est la femelle de ce *tangara noir*. Comme la femelle est entièrement rousse, et que le mâle seroit entièrement noir sans une tache blanche qui couvre le haut de chaque aile, ces oiseaux n'ont pas besoin d'une plus ample description. Ils sont communs à la Guiane dans les endroits découverts; ils mangent comme les autres de petits fruits et quelquefois aussi des insectes; leur cri est aigu, et ils n'ont point

de chant. Ils vont toujours par paires, et jamais en troupes.

LE TURQUIN.

ONZIÈME ESPÈCE.

Tanagra Brasiliensis. Gmel.

Nous avons donné à ce tangara le nom de *turquin*, nº 179, fig. 1, parce qu'il a toutes les parties inférieures du corps, le dessus de la tête, et les côtés du cou, d'un bleu turquin; le front, le dessus du corps, les ailes, et la queue, sont noirs; il y a quelques taches de cette couleur noire près des jambes, et une bande assez large au bas de la poitrine.

L'oiseau décrit par M. Brisson sous le nom de *tangara bleu du Brésil* paroît être le même, ou bien une légère variété de cette espèce, qui se trouve à la Guiane, quoique assez rarement. Nous ne connoissons rien de ses habitudes naturelles.

LE BEC-D'ARGENT.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Tanagra Japaca. Gmel.

Nos colons de Cayenne ont donné à cet oiseau le nom de *bec-d'argent*, que nous avons adopté, parce

qu'il exprime un caractère spécifique bien marqué, et qui consiste en ce que les bases de la mandibule inférieure du bec se prolongent jusque sous les yeux en s'arrondissant, et forment de chaque côté une plaque épaisse qui, lorsque l'oiseau est vivant, paroît être de l'argent le plus brillant; cet éclat se ternit quand l'oiseau est mort. On a manqué ce caractère dans la représentation qu'on a faite de cet oiseau, planche enluminée, n° 128, fig. 1, sous la dénomination de *tangara pourpré :* apparemment l'on n'a pas cru qu'il fût général dans tous les individus; il l'est néanmoins pour tous les mâles. La femelle représentée sur la même planche, fig. 2, est mieux à cet égard, parce que dans la nature son bec n'a qu'une légère trace presque insensible de ce renflement si apparent dans le mâle, et par conséquent elle n'a pas, comme lui, ces plaques de couleur argentée. Dans la planche 267 des *Glanures* d'Edwards, on voit une très bonne représentation de cet oiseau qu'il a donné sous le nom de *merle à gorge rouge.* Il s'est trompé, comme l'on voit, sur le genre de cet oiseau : mais il a très bien saisi le caractère singulier du renflement du bec; seulement la couleur argentée des plaques est beaucoup plus terne, parce qu'il n'a pas dessiné l'oiseau vivant, et que le brillant de ces parties s'étoit dissipé.

La longueur totale de cet oiseau est de six pouces et demi, celle du bec est de neuf lignes, et il est noir sur sa partie supérieure; la tête, la gorge, et l'estomac, sont pourprés, et le reste du corps est noir avec quelques teintes de pourpre; l'iris des yeux est brun. La femelle diffère du mâle non seulement par la couleur du bec, mais encore par celle du plumage;

le dessus de son corps est brun avec quelques teintes d'un pourpre obscur, et le dessous rougeâtre; la queue et les ailes sont brunes.

Un autre caractère distintif du mâle, et qui n'avoit pas encore été saisi, c'est une espèce de demi-collier autour de l'occiput, formé par de longs poils ou soies pourpres, qui débordent les plumes de près de trois lignes : c'est à M. Sonini de Manoncourt que nous devons cette nouvelle observation; nous lui devons aussi la connoissance des habitudes naturelles de cet oiseau et des autres tangaras de la Guiane.

Le bec-d'argent est de tous les tangaras celui qui est le plus répandu dans l'île de Cayenne et à la Guiane. Il y a apparence qu'il se trouve dans plusieurs autres climats chauds de l'Amérique ; car Fernandès en parle comme d'un oiseau du Mexique vers les montagnes de Tepuzcullula. Il se nourrit de petits fruits; il entame aussi les bananes, les goyaves, et autres gros fruits tendres lorsqu'ils sont en maturité, et ne mange point d'insectes. Ces oiseaux fréquentent les lieux découverts, et ne fuient pas le voisinage des habitations; on en voit jusque dans les jardins : cela n'empêche pas qu'ils ne soient assez communs dans les endroits déserts, et même dans les clairières des forêts; car dans les plus épaisses, lorsque les vents ont abattu un certain nombre d'arbres, et que le soleil peut éclairer cet abatis et assainir le terrain, on ne manque guère d'y trouver quelques becs-d'argent qui ne vont cependant pas en troupes, mais toujours par paires.

Leur nid est un cylindre un peu courbé qu'ils attachent entre les branches horizontalement, l'ouver-

ture en bas, de manière que, de quelque côté que vienne la pluie, elle ne peut y entrer; ce nid est long de plus de six pouces, et a quatre pouces et demi de largeur; il est construit de paille et de feuilles de balisier desséchées, et le fond du nid est bien garni intérieurement de morceaux plus larges des mêmes feuilles. C'est sur les arbres peu élevés que l'oiseau attache ce nid; la femelle y pond deux œufs elliptiques, blancs, et chargés au gros bout de petites taches d'un rouge léger, qui se perdent en approchant de l'autre extrémité.

Quelques nomenclateurs ont donné à cet oiseau le nom de *cardinal;* mais c'est improprement, parce qu'il a été appliqué, par ces mêmes nomenclateurs, à plusieurs autres espèces. D'autres ont cru qu'il y avoit une variété assez apparente dans cette espèce. On voit dans le cabinet de M. Mauduit un oiseau dont tout le plumage est d'un rose pâle varié de gris; il nous a paru que cette différence n'est produite que par la mue, et que ce n'est point une variété dans l'espèce, qui, quoique très nombreuse en individus, nous paroît très constante dans tous ses caractères.

L'ESCLAVE.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Tanagra Dominica. GMEL.

Nous conserverons à cet oiseau le nom d'*esclave*, qu'il porte à Saint-Domingue, selon M. Brisson, et

nous sommes surpris qu'ayant un nom qui semble tenir à l'état de servitude ou de domesticité, on ne se soit point informé si on le nourrit en cage, et s'il n'est pas d'un naturel doux et familier, que ce nom paroît supposer. Mais ce nom vient peut-être de ce qu'il y a à Saint-Domingue un gobe-mouche huppé qu'on y nomme *tyran;* nom qu'on a aussi donné au gobe-mouche à queue fourchue en Canada; et comme ces oiseaux tyrans sont bien supérieurs en grandeur et en force, on aura donné le nom d'*esclave* à celui-ci, qui se nourrit, comme eux, d'insectes auxquels il donne la chasse.

Cet oiseau a quelques caractères communs avec les grives : il leur ressemble par les couleurs, et surtout par les mouchetures du ventre; les grives ont, comme lui et les autres tangaras, l'échancrure du bec à la mandibule supérieure. Ainsi le genre des grives et celui du tangara sont assez voisins l'un de l'autre, et l'esclave est peut-être de tous les tangaras celui qui ressemble le plus à la grive; néanmoins, comme il en diffère beaucoup par la grandeur, et qu'il est considérablement plus petit, on doit le placer, comme nous le faisons ici, dans le genre des tangaras.

L'esclave, n° 156, fig. 2, a la tête, la partie supérieure du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires et les couvertures du dessus des ailes, d'une couleur uniforme; tout le dessous du corps est d'un blanc sale, varié de taches brunes qui occupent le milieu de chaque plume; les pennes des ailes sont brunes, bordées extérieurement d'olivâtre, et intérieurement de blanc sale; les deux pennes du milieu de la queue sont brunes; les autres sont de la même cou-

leur, avec une bordure olivâtre sur leur côté intérieur; la queue est un peu fourchue; les pieds sont bruns.

LE BLUET.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Tanagra Episcopus. Gmel.

Cet oiseau a été indiqué dans les planches enluminées, n° 178, fig. 1, le mâle; fig. 2, la femelle, sous le nom de *l'évêque de Cayenne*, parce que les nomenclateurs l'avoient ainsi nommé, sans faire attention à l'indécence de la dénomination, et à un inconvénient encore plus grand, c'est qu'il y a deux espèces d'oiseaux auxquelles les voyageurs ont aussi donné ce nom sans trop savoir pourquoi, si ce n'est qu'ils ont une partie de leur robe bleue : l'un est un bengali qu'on a aussi appelé le *ministre*, apparemment par la même raison; le second est celui qu'on a appelé, à Saint-Domingue, *l'organiste*, et auquel nous conserverons ce nom, à cause de son chant harmonieux; et enfin le troisième *évêque* étoit notre bluet de Cayenne, que les habitants de cette colonie connoissent sous ce dernier nom, plus convenable que celui d'*évêque* pour un oiseau : il est certainement du genre des tangaras, et d'une grandeur un peu au dessus de celle des espèces de tangaras qui composent notre second ordre de grandeur en ce genre. Dans la planche enluminée, les couleurs en général sont trop fortes : le mâle a tout le dessous du corps d'un gris bleuâtre,



Panquet, sculp.

1. LE BLEUET — 2. LE DIABLE ENRHUMÉ — 3. LE MORDORÉ

et la femelle a le dessus de la tête vert jaunâtre, et tout le dessous du corps, le dos, le dessus des pennes de la queue et des ailes, d'un brun olivâtre glacé de violet : la large bande des ailes, qui est d'un olivâtre clair, tranche beaucoup moins que dans la planche avec le brun du dos.

Les bluets sont très communs à Cayenne : ils habitent les bords des forêts, les plantages, et les anciens endroits défrichés, où ils se nourrissent de petits fruits. On ne les voit pas en grandes troupes, mais toujours par paires. Il se réfugient le soir entre les feuilles des palmiers, à leur jonction près de la tige : ils y font un bruit à peu près comme nos moineaux dans les saules; car ils n'ont point de chant, et seulement une voix aiguë et peu agréable.

LE ROUGE-CAP.

QUINZIÈME ESPÈCE.

Tanagra gularis. Gmel.

Nous appelons cet oiseau *rouge-cap*[1], parce que sa tête entière est couverte d'une belle couleur rouge.

Pour se faire une idée exacte des nuances du plumage de cet oiseau, il faut substituer à la couleur brune qui couvre, dans la planche, tout le dessus du corps, une belle couleur noire; la tache de la gorge est plus étroite, plus allongée et noire, avec de pe-

1. N° 155, fig. 2, sous la dénomination de *tangara brun d'Amérique*.

tites taches pourpres; les pieds sont noirs, ainsi que la partie supérieure du bec; l'inférieure est jaune à sa base, et noire à son extrémité : tout ceci est tel dans la nature de l'oiseau vivant, et la planche a été gravée d'après un oiseau mort.

Cette espèce n'est pas bien commune à la Guiane, et nous ne savons pas si elle se trouve ailleurs.

LE TANGARA VERT DU BRÉSIL.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Tanagra virens. Gmel.

Ce tangara, que nous ne connoissons que d'après M. Brisson, est plus gros que le moineau-franc. Tout le dessus du corps est vert; l'on voit, de chaque côté de la tête, une tache noire placée entre le bec et l'œil, au dessous de laquelle est une bande d'un bleu très foncé, qui s'étend tout le long de la mandibule inférieure; les plus petites couvertures supérieures des ailes sont d'une couleur d'aigue-marine fort brillante, les autres sont vertes.

La gorge est d'un beau noir; la partie inférieure du cou est jaune, et tout le reste du dessous du corps est d'un vert jaunâtre; les ailes pliées paroissent d'un vert changeant en bleu; les pennes de la queue sont de la même couleur, à l'exception des deux intermédiaires qui sont vertes.

M. Brisson dit que l'on trouve cet oiseau au Pérou et au Brésil.

L'OLIVET.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Tanagra olivacea. GMEL.

Nous lui avons donné ce nom, parce qu'il est partout d'un vert couleur d'olive, plus foncé sur le dessus du corps, et plus clair en dessous : les grandes plumes des ailes sont encore plus foncées en couleur que le dos, car elles sont presque brunes; on y distingue seulement des reflets verdâtres.

Sa longueur est d'environ six pouces, et les ailes s'étendent jusqu'à la moitié de la queue.

Ce tangara nous a été apporté de Cayenne par M. Sonini de Manoncourt.

Les dix-sept espèces précédentes composent ce que nous avons appelé *les grands tangaras;* nous allons maintenant donner la description des espèces moyennes pour la grandeur, qui ne sont pas si nombreuses.

LE TANGARA DIABLE-ENRHUMÉ.

PREMIÈRE ESPÈCE MOYENNE.

Tanagra Mexicana. GMEL.

C'EST le nom que les créoles de Cayenne donnent à cet oiseau, dont le plumage est mélangé de bleu, de

jaune et de noir, et dont le dessus et les côtés de la tête, la gorge, le cou, et le croupion, la partie antérieure du dos, sont noirs, sans aucune teinte de bleu. Les petites couvertures des ailes sont cependant d'une belle couleur d'aigue-marine, et prennent, au sommet de l'aile, une teinte violette; le dernier rang de ces petites couvertures est noir, terminé de bleu violet. Les pennes des ailes sont noires; les grandes (la première exceptée) sont bordées extérieurement de vert jusqu'à environ la moitié de leur longueur; les grandes couvertures sont noires, bordées extérieurement de bleu violet. Les pennes de la queue sont noires, bordées légèrement à l'extérieur de bleu violet jusqu'auprès de l'extrémité; la première penne de chaque côté n'a pas cette bordure : elles sont toutes grises en dessous. Une légère couleur jaune couvre la poitrine et le ventre, dont les côtés, ainsi que les couvertures des jambes, sont semés de plumes noires, terminées de bleu violet et de quelques plumes jaunâtres tachetées de noir.

Nous avons cru devoir donner la description exacte des couleurs prises sur l'oiseau vivant, parce qu'elles sont différentes de celles de la planche enluminée n° 290, fig. 2, qui n'a été peinte que d'après un oiseau mort; on lui a donné dans cette planche la dénomination de *tangara tacheté de Cayenne*.

Sa longueur totale est de cinq pouces et demi; le bec a six lignes de long; la queue, un pouce dix lignes; elle dépasse les ailes pliées d'un pouce.

On le trouve à la Guiane, où il n'est pas commun, et nous ne savons rien du tout de ses habitudes naturelles.

M. Brisson a pensé que cet oiseau étoit le même que le *teoauhtototl* de Fernandès : mais Fernandès dit seulement que cet oiseau est environ de la grandeur d'un moineau ; qu'il a le bec court, le dessus du corps bleu, et le dessous d'un blanc jaunâtre avec les ailes noires. Il n'est guère possible, d'après une description aussi incomplète, de décider si le *teoauhtototl* est le même oiseau que le *diable-enrhumé*. Au reste, Fernandès ajoute que le teoauhtototl vit dans les campagnes et sur les montagnes de *Tetzocan* au Mexique, qu'il est bon à manger, qu'il n'a pas un chant agréable, et qu'on ne le nourrit pas dans les maisons.

LE VERDEROUX.

SECONDE ESPÈCE MOYENNE.

Tanagra Guyannensis. Gmel.

Nous avons appelé cet oiseau *verderoux*, parce qu'il a tout le plumage d'un vert plus ou moins foncé, à l'exception du front qui est roux des deux côtés de la tête, sur lesquels s'étendent deux bandes de cette couleur, depuis le front jusqu'à la naissance du cou en arrière de la tête ; le reste de la tête est gris cendré.

Sa longueur est de cinq pouces quatre lignes ; celle du bec est de sept lignes, et celle des pieds de huit lignes ; la queue n'est point étagée, et les ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait jusqu'à la moitié de sa longueur.

Cette espèce est nouvelle : nous en devons la connoissance à M. Sonini de Manoncourt, mais il n'a pu nous rien apprendre des habitudes naturelles de cet oiseau, qui est fort rare à la Guiane, et qu'il a trouvé dans les grandes forêts de cette contrée.

LE PASSE-VERT.

TROISIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Tanagra Cayana. Gmel.

Nous avons déjà donné cet oiseau sous ce même nom de *passe-vert* dans ce xxiie volume, page 24, et on l'a représenté dans la planche enluminée, n° 291, fig. 2, sous la dénomination de *moineau à tête rousse de Cayenne :* c'est cette dénomination qui nous a induits en erreur, et qui nous a fait joindre mal à propos cet oiseau au genre des moineaux, tandis qu'il appartient à celui des tangaras; c'est le mâle de l'espèce : la femelle est représentée dans la planche enluminée, n° 290, fig. 1, sous la dénomination de *tangara à tête rousse.* Ainsi je ne m'étois trompé que pour le mâle, dont voici la description plus détaillée pour les couleurs, quoique la planche les représente assez fidèlement; mais c'est pour faire connoître ici la différence des couleurs entre le mâle et la femelle.

La partie supérieure de la tête est rousse; le dessus du cou, le bas du dos, et le croupion, sont d'un jaune pâle doré, brillant comme de la soie crue, et dans

lequel on aperçoit, selon certains ours, une légère teinte de vert; les côtés de la tête sont noirs; la partie supérieure du dos, les plumes scapulaires, les petites couvertures supérieures des ailes et celles de la queue, sont vertes.

La gorge est d'un gris bleu; le reste du dessous du corps brille d'un mélange confus de jaune pâle doré, de roux, et de gris bleu, et chacune de ces couleurs devient la dominante, selon les différents jours auxquels l'oiseau est exposé; les pennes des ailes et de la queue sont brunes avec une bordure plus ou moins large d'un vert doré[1].

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a le dessus du corps vert, et le dessous d'un jaune obscur avec quelques reflets verdâtres.

Ces oiseaux sont très communs à Cayenne, où les créoles leur ont donné le nom de *dauphinois*, que nous eussions adopté si nous n'avions employé précédemment celui de *passe-vert*, croyant que cet oiseau étoit un moineau ou *passereau vert*. Il n'habite que les lieux découverts, et s'approche même des habitations; il se nourrit de fruits, et pique les bananes et les goyaves, qu'il détruit en grande quantité; il dévaste aussi les champs de riz dans le temps de la maturité. Le mâle et la femelle se suivent ordinairement, mais ils ne volent pas par troupes; seulement

1. Dans quelques individus, le roux du sommet de la tête descend beaucoup plus bas sur le cou; dans d'autres, cette couleur s'étend d'une part sur la poitrine et le ventre, et de l'autre, sur le cou et tout le dessus du corps, et le vert des plumes des ailes est changeant en bleu.

on les trouve quelquefois en nombre dans les rizières. Ils n'ont ni chant ni ramage, mais un cri bref et aigu.

LE PASSE-VERT A TÊTE BLEUE.

VARIÉTÉ.

L'on trouve dans la collection académique une description d'un tangara qui paroît avoir beaucoup de rapport avec le passe-vert. Cet oiseau a, selon M. Linnæus, le devant du cou, la poitrine, et le ventre, d'un jaune doré ; le dos d'un jaune verdâtre ; et les ailes et la queue vertes, sans mélange de jaune : mais ce tangara diffère du passe-vert par sa tête, qu'il a d'un bleu très vif.

LE TRICOLOR.

QUATRIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Tanagra tricolor. Gmel.

La planche enluminée, n° 33, représente deux oiseaux sous les noms de *tangara varié à tête verte de Cayenne*, fig. 1, et de *tangara varié à tête bleue de Cayenne*, fig. 2, qui nous paroissent ne faire qu'une variété dans la même espèce, et peut-être une simple différence de sexe, puisque ces deux oiseaux ne diffèrent guère que par la couleur de la tête, qui dans l'un est verte, et dans l'autre est bleue, et par le

dessus du cou, qui est rouge dans l'un, et vert dans l'autre.

Nous ne connoissons rien des habitudes naturelles de ces tangaras, qui tous deux nous sont venus de Cayenne, où cependant M. Sonini de Manoncourt ne les a pas vus. Nous avons donné à cette espèce le nom de *tricolor*, parce que les trois couleurs dominantes du plumage sont le rouge, le vert, et le bleu, et toutes trois fort éclatantes.

On voit dans le cabinet de M. Aubri, curé de Saint-Louis, ce tricolor à tête bleue bien conservé, auquel on a donné le nom de *pape de Magellan;* mais il n'est pas trop croyable qu'il vienne en effet des terres voisines de ce détroit, puisque ceux qui sont au Cabinet du Roi sont venus de Cayenne.

LE GRIS-OLIVE.

CINQUIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Tanagra grisea. GMEL.

Nous nommons ainsi cet oiseau, parce qu'il a le dessous du corps gris, et le dessus de couleur d'olive. La planche enluminée, n° 714, fig. 1, le représente exactement; il y est dénommé *tangara olive de la Louisiane :* mais il se trouve à la Guiane aussi bien qu'à la Louisiane. Nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

LE SEPTICOLOR[1].

SIXIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Tanagra Talao. Lath.

Nous appelons *septicolor* cette espèce de tangara, parce que son plumage est varié de sept couleurs bien distinctes, dont voici l'énumération : un beau vert sur la tête et sur les petites couvertures du dessous des ailes; du noir velouté sur les parties supérieures du cou et du dos, sur les pennes moyennes des ailes et sur la face supérieure des pennes de la queue; du couleur de feu très éclatant sur le dos; du jaune orangé sur le croupion; du bleu violet sur la gorge, la partie inférieure du cou, et les grandes couvertures supérieures des ailes; gris foncé sur la face inférieure de la queue; et enfin du beau vert d'eau ou couleur d'aigue-marine sur tout le dessous du corps depuis la poitrine. Toutes ces couleurs sont évidentes, même brillantes et bien tranchées; elles ont été mal mélangées dans les planches enluminées, qui ont été peintes d'après des oiseaux assez mal conservés. Le premier qu'on a représenté, pl. 7, fig. 1, sous le nom de *tangara*, étoit un oiseau séché au four, qui venoit du cabinet de M. de Réaumur; les gens qui avoient soin de ce cabinet lui avoient ajouté une queue étrangère, et c'est ce qui a trompé nos pein-

1. Les créoles de Cayenne appellent cet oiseau *dos rouge* et *oiseau épinard;* quelques oiseleurs lui ont donné en France le nom de *paverd.*

1

2

3

uquet, sculp.

1. LE SEPTICOLOR — 2. LE BRUANT DE FRANCE — 3. LE PROYER.

tres. Le second, qui est représenté, pl. 127, fig. 2, sous le nom de *tangara du Brésil*, est un peu moins défectueux. Mais tous deux ne sont que le même oiseau assez mal représenté; car, dans la nature, c'est le plus beau, non seulement de tous les tangaras, mais de presque tous les oiseaux connus.

Le septicolor jeune n'a pas sur le dos le rouge vif qu'il prend lorsqu'il est adulte, et la femelle n'a jamais cette couleur; le bas du dos est orangé comme le croupion, et en général ses couleurs sont moins vives et moins tranchées que celles du mâle : mais on remarque des variétés dans la distribution des couleurs; car il y a des individus mâles qui ont ce rouge vif sur le croupion aussi bien que sur le dos, et l'on a vu d'autres individus, même en assez grand nombre, qui ont le dos et le croupion entièrement de couleur d'or.

Le mâle et la femelle sont à peu près de la même grandeur; ils ont cinq pouces de longueur; le bec n'a que six lignes, et les pieds huit lignes; la queue est un peu fourchue, et les ailes pliées s'étendent jusque vers la moitié de sa longueur.

Ces oiseaux vont en troupes nombreuses; ils se nourrissent de jeunes fruits à peine noués, que porte un très grand arbre de la Guiane, dont on n'a pu nous dire le nom : ils arrivent aux environs de l'île de Cayenne lorsque cet arbre est en fleur, et ils disparoissent quelque temps après, pour suivre vraisemblablement dans l'intérieur des terres la maturité de ces petits fruits; car c'est toujours de l'intérieur des terres qu'on les voit venir. C'est ordinairement en septembre qu'ils paroissent dans la partie habitée de

la Guiane; leur séjour est d'environ six semaines, et ils reviennent en avril et mai, attirés par les mêmes fruits, qui mûrissent alors : ils n'abandonnent pas cette espèce d'arbre, on ne les voit jamais sur d'autres, aussi, lorsqu'un de ces arbres est en fleur, on est presque assuré d'y trouver un nombre de ces oiseaux.

Au reste, ils ne nichent pas pendant leur séjour dans la partie habitée de la Guiane. Marcgrave dit qu'au Brésil on en nourrit en cage et qu'ils mangent de la farine et du pain. Ils n'ont point de ramage, leur cri est bref et aigu.

On ne doit pas rapporter à l'espèce du septicolor celle de l'oiseau *talao*, comme l'a fait M. Brisson ; car la description qu'il a tirée de Seba ne lui convient en aucune façon. « Le talao, dit Seba, a le plumage joliment mélangé de vert pâle, de noir, de jaune, et de blanc ; les plumes de la tête et de la poitrine sont très agréablement ombrées de vert pâle et de noir ; il a le bec, les pieds, et les doigts, d'un noir de poix. » D'ailleurs ce qui prouve démonstrativement que ce n'est pas le même oiseau, c'est ce qu'ajoute cet auteur, qu'il est très rare au Mexique ; ce qui suppose qu'il ne va pas par troupes nombreuses, tandis que le septicolor voyage et arrive en très grand nombre.

LE TANGARA BLEU.

SEPTIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Nous avons indiqué cet oiseau sous cette dénomination dans les planches enluminées, n° 155, fig. 1.

Il a en effet la tête, la gorge, et le dessous du cou d'une belle couleur bleue; le derrière de la tête, la partie supérieure du cou, le dos, les ailes, et la queue, noirs; les couvertures supérieures des ailes noires et bordées de bleu; la poitrine et le reste du dessous du corps d'un beau blanc.

En comparant cet oiseau avec celui que Seba a indiqué sous le nom de *moineau d'Amérique*, il nous a paru que c'étoit le même, ou du moins que ce ne pouvoit être qu'une variété de sexe ou d'âge dans cette espèce; car la description de Séba ne présente aucune différence sensible. M. Brisson ayant apparemment trouvé la description de cet auteur trop imparfaite l'a amplifiée; mais, comme il n'a pas vu cet oiseau, et qu'il ne cite pas ceux qui peuvent lui avoir donné connoissance des caractères qu'il ajoute, nous n'avons pu établir aucun jugement sur la vérité de cette description, et nous nous croyons bien fondés à regarder ce moineau de Seba comme un tangara, qui ressemble beaucoup plus à celui-ci qu'à tout autre.

Au reste, cet oiseau de Seba lui avoit été envoyé de la Barbade; le nôtre est venu de Cayenne, et nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

LE TANGARA A GORGE NOIRE.

HUITIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Tanagra nigricollis. Gmel.

Cette espèce est nouvelle : on la trouve à la Guiane, d'où elle a été apportée par M. Sonini de Manoncourt.

Elle a la tête et tout le dessous du corps d'un vert d'olive; la gorge noire; la poitrine orangée; les côtés du cou et tout le dessous du corps d'un beau jaune; les couvertures supérieures des ailes et les pennes des ailes de la queue, brunes et bordées d'olivâtre; la mandibule supérieure du bec noire; l'inférieure grise, et les pieds noirâtres : voyez les planches enluminées, n° 720, fig. 1, sous la dénomination de *tangara olive*.

LA COIFFE-NOIRE.

NEUVIÈME ESPÈCE MOYENNE.

Tanagra pileata. Gmel.

La longueur totale de cet oiseau, n° 720, fig. 2, sous la dénomination de *tangara à coiffe noire de Cayenne*, est de quatre pouces dix lignes; son bec est noir et a neuf lignes de long; tout le dessous du corps est blanc, légèrement varié de cendré; le dessus de la tête est d'un noir lustré, qui s'étend de chaque côté du cou par une bande noire qui tranche sur le blanc de la gorge, ce qui donne à l'oiseau l'air d'être coiffé de noir. Les pennes de la queue ne sont pas par étage, et ont toutes vingt-une lignes de longueur; elles dépassent d'un pouce les ailes pliées. Le pied a neuf lignes de long.

Le *tijepiranga* de Marcgrave, dont M. Brisson a fait son *tangara cendré du Brésil*, ressembleroit parfaitement à cet oiseau, si Marcgrave eût fait mention de cette couleur noire en forme de coiffe; ce qui nous

fait présumer que celui dont nous venons de donner la description est le mâle, et que le tijepiranga de Marcgrave est la femelle.

Au reste, on le trouve dans les terres de la Guiane comme dans celles du Brésil; mais on ne nous a rien appris de ses habitudes naturelles.

LES PETITS TANGARAS.

Les tangaras de moyenne grandeur dont nous venons de faire l'énumération ne sont en général pas plus gros qu'une linotte; ceux dont nous allons donner la description sont encore sensiblement plus petits, et il y en a qui ne sont pas plus gros qu'un roitelet.

LE ROUVERDIN.

PREMIÈRE PETITE ESPÈCE.

Tanagra girola. Gmel.

Ce nom que nous lui avons donné indique, pour ainsi dire, toute la description des couleurs de l'oiseau (nº 133, fig. 2, sous la dénomination de *tangara du Pérou*); car il a le corps entièrement vert avec la tête rousse : seulement il a sur la poitrine une légere couleur bleue avec une tache jaune sur le haut de l'aile.

Cette espèce de tangara se trouve dans plusieurs contrées de l'Amérique méridionale, au Pérou, à Surinam, à Cayenne; il paroît même qu'il voyage, car on ne le voit pas aux mêmes endroits dans tous les temps de l'année. Il arrive dans les forêts de la Guiane deux ou trois fois par an, pour manger le petit fruit d'un grand arbre sur lequel ces oiseaux se perchent en troupes, et ensuite ils s'en retournent apparemment dès que cette nourriture vient à leur manquer. Comme ils sont assez rares, et qu'ils fuient constamment tous les lieux découverts et habités, on ne les a pas assez bien observés pour en savoir davantage sur leurs habitudes naturelles.

LE SYACOU.

SECONDE PETITE ESPÈCE.

Tanagra Sayaca. Gmel.

L'on peut regarder le *tangara tacheté des Indes*, des planches enluminées, n° 133, fig. 1, et le *tangara de Cayenne*, n° 301, fig. 1, comme deux oiseaux de même espèce, qui ne nous paroissent différer que par le sexe : mais ils nous sont trop peu connus pour décider absolument sur cette identité; nous présumons seulement que celui de ces oiseaux qui a le ventre blanc est la femelle, et que celui qui l'a vert est le mâle.

Dans la planche enluminée, n° 133, il auroit fallu ajouter *occidentales* au mot *Indes*, et non pas *orien-*

tales, comme l'a fait M. Brisson, parce que cet oiseau est certainement de l'Amérique méridionale.

Nous donnons à cette espèce le nom de *syacou*, par contraction de son nom brasilien *sayacou;* car nous ne doutons pas que cet oiseau, que M. Brisson indique sous le nom de *tangara varié du Brésil*, ne soit encore le même que celui-ci.

Ces deux oiseaux nous sont venus de Cayenne, où ils sont assez rares.

L'ORGANISTE.

TROISIÈME PETITE ESPÈCE.

Pipra musica. GMEL.

L'ON a donné, à Saint-Domingue, le nom d'*organiste* à ce petit oiseau, nº 809, fig. 1, parce qu'il fait entendre successivement tous les tons de l'octave en montant du grave à l'aigu. Cette espèce de chant, qui suppose dans l'oreille de l'oiseau quelque conformité avec l'organisation de l'oreille humaine, est non seulement fort singulière, mais très agréable. M. le chevalier Fabre Deshayes nous a écrit qu'il existe dans la partie du sud, sur les hautes montagnes de Saint-Domingue, un petit oiseau fort rare et fort renommé, que l'on y appelle *musicien*, et dont le chant peut se noter : nous présumons que ce musicien de M. Deshayes est le même que notre organiste; cependant nous doutons encore que le chant de cet oiseau imite régulièrement et constamment les tons

successifs de l'octave de nos sons musicaux, car nous ne l'avons point eu vivant : il m'a été donné par M. le comte de Noé, qui l'avoit rapporté de la partie espagnole de Saint-Domingue, où il m'a dit qu'il étoit fort rare et très difficile à apercevoir et à tirer, parce qu'il est défiant et qu'il sait se cacher ; il sait même tourner autour d'une branche à mesure que le chasseur change de place, pour n'en être pas aperçu ; en sorte que souvent, quoiqu'il y ait plusieurs de ces oiseaux sur un arbre, on ne peut en découvrir un seul, tant ils sont attentifs à se mettre à couvert.

Sa longueur est de quatre pouces ; son plumage est bleu sur la tête et le cou, noir changeant en gros bleu sur le dos, les ailes, et la queue, et jaune orangé sur le front, le croupion, et tout le dessous du corps. Cette courte description suffit pour le faire reconnoître.

On trouve dans l'ouvrage de M. Le Page Dupratz la description d'un petit oiseau qu'il appelle *l'évêque*, et que nous croyons être le même que notre organiste. Voici le passage de cet auteur : « L'évêque est un oiseau plus petit que le serin ; son plumage est bleu tirant sur le violet ; on voit par là l'origine de son nom (l'évêque). Il se nourrit de plusieurs sortes de petites graines, entre autres de *widlogouil* et de *choupichoul*, espèce de millet naturel au pays. Son gosier est si doux, ses tons si flexibles, et son ramage si tendre, que lorsque qu'une fois on l'a entendu, on devient beaucoup plus réservé sur l'éloge du rossignol. Son chant dure l'espace d'un *miserere*, et, dans tout le temps, il ne paroît pas reprendre haleine ; il se repose ensuite deux fois autant pour recommencer

aussitôt après. Cette alternative de chant et de repos dure deux heures. »

Quoique M. Dupratz ne dise pas que son oiseau fasse les sept tons de l'octave, comme on l'avance de l'organiste, nous nous croyons néanmoins fondés à le regarder comme le même oiseau ; car d'abord ils se ressemblent par les couleurs et par la grandeur, suivant sa description; et, en second lieu, on ne peut comparer le sien pour le chant qu'avec le scarlatte, qui est tout rouge et deux fois plus grand; et si l'on veut le comparer à l'arada, dont le chant est si beau, on trouvera la même différence pour les couleurs, car l'arada est tout brun. Il ne reste donc que l'organiste auquel on doive rapporter cet oiseau évêque de la Louisiane, et le détail des habitudes naturelles donné par M. Dupratz doit lui appartenir; ce qui paroît indiquer que cet oiseau, qui ne se trouve à Saint-Domingue que dans la partie espagnole, habite aussi quelques contrées de la Louisiane.

LE JACARINI.

QUATRIÈME PETITE ESPÈCE.

Tanagra Jacarina. Gmel.

Cet oiseau a été nommé *jacarini* par les Brasiliens. Marcgrave, qui en fait mention, ne nous a rien transmis sur ses habitudes naturelles; mais M. Sonini de Manoncourt. qui l'a observé à la Guiane, où il est

très commun, nous apprend que ces oiseaux fréquentent de préférence les terrains défrichés et jamais les grands bois : ils se tiennent sur les petits arbres, et particulièrement sur ceux du café, et ils se font remarquer par une habitude très singulière, c'est de s'élever à un pied ou un pied et demi de hauteur verticalement au dessus de la branche où ils sont perchés, de se laisser tomber au même endroit, pour sauter de même toujours verticalement plusieurs fois de suite; ils ne paroissent interrompre cette suite de sauts que pour aller se percher sur un autre arbrisseau, et recommencer à sauter sur ses branches. Chacun de ces sauts est accompagné d'un petit cri de plaisir; et leur queue s'épanouit en même temps : il semble que ce soit pour plaire à leur femelle; car il n'y a que le mâle qui se donne ce mouvement, dont sa compagne est témoin, parce qu'ils vont toujours par paires; elle est au contraire assez tranquille, et se contente de sautiller comme les autres oiseaux. Leur nid est composé d'herbes sèches de couleur grise; il est hémisphérique sur deux pouces de diamètre : la femelle y dépose deux œufs elliptiques, longs de sept à huit lignes, et d'un blanc verdâtre semé de petites taches rouges qui sont en grand nombre, et plus foncées vers le gros bout, qui en est presque entièrement couvert.

Le jacarini, n° 224, est aisé à reconnoître par sa couleur noire et luisante comme de l'acier poli; elle est uniforme sur tout son corps, et il n'y a que les couvertures inférieures des ailes qui soient blanches dans le mâle; car la femelle est entièrement grise, et diffère si fort du mâle par la couleur, qu'on pour-

roit la prendre pour un oiseau d'une autre espèce : néanmoins le mâle devient aussi tout gris dans le temps de la mue, en sorte qu'on trouve de ces oiseaux mêlés de gris et de noir, ou de noir et de gris plus ou moins, selon qu'ils approchent ou qu'ils s'éloignent du temps de leur mue. Les planches enluminées les représentent dans leur grandeur naturelle.

LE TEITÉ.

CINQUIÈME PETITE ESPÈCE.

Tanagra violacea. Gmel.

C'est le nom que porte cet oiseau dans son pays natal au Brésil, où Marcgrave est le premier qui l'ait observé. La planche enluminée, n° 114, fig. 2, sous le nom de *tangara du Brésil*, représente exactement la grandeur et les couleurs du mâle, Marcgrave n'a point fait mention de la femelle : elle diffère si fort du mâle, qu'on pourroit la prendre pour une autre espèce ; car elle a le dessus du corps d'un vert d'olive, un peu jaune sur le front et au dessous du bec, et le reste d'un jaune d'olive ; ce qui, comme l'on voit, est fort différent des couleurs du mâle, qui sont d'un bleu foncé sur le corps, et d'un beau jaune sur le front, sous la gorge, et sous le ventre.

Dans le jeune oiseau, les couleurs sont un peu différentes; il a le dessus du corps olivâtre, semé de quelques plumes du bleu foncé dont il doit devenir,

et sur le front le jaune n'est pas encore d'une couleur décidée. Les plumes ne sont que grises, et seulement un peu jaunes à la pointe ; à l'égard du dessous du corps, il est d'un aussi beau jaune dans l'oiseau jeune que dans l'adulte.

L'on remarque les mêmes changements dans le plumage de cet oiseau que ceux qu'on a observés dans l'espèce précédente. Le nid est aussi fort semblable à celui du jacarini ; seulement il est d'un tissu moins serré et composé d'herbes rougeâtres, au lieu que celui du jacarini est tissu d'herbes grises. La figure première de la planche enluminée, n° 114, sous le nom de *tangara de Cayenne*, présente une variété du teité ; les créoles de Cayenne lui ont donné le nom de *petit-louis*, aussi bien qu'au premier teité : tous deux sont très communs à la Guiane, à Surinam, ainsi qu'au Brésil ; ils vivent, comme le jacarini, dans les terres défrichées qui entourent les habitations ; ils se nourrissent de même des différentes espèces de petits fruits que portent les arbrisseaux ; ils se jettent aussi en grand nombre sur les plantations de riz, et l'on est obligé de les faire garder pour les en chasser.

On peut les élever en cage, où ils se plaisent, pourvu qu'on les mette cinq ou six ensemble ; ils ont le sifflet du bouvreuil, et on les nourrit des plantes que l'on nomme au Brésil *paco* et *mamao*.

LE TANGARA NÈGRE.

SIXIÈME PETITE ESPÈCE.

Tanagra Cayennensis. GMEL.

Ce petit oiseau, nº 114, fig. 3, sous la dénomination de *tangara de Cayenne*, est d'un bleu si foncé, qu'il paroît parfaitement noir, et que ce n'est qu'en le regardant de près que l'œil est frappé de quelques reflets bleus : il a seulement, des deux côtés de la poitrine, une tache orangée qui est recouverte par l'aile, et qui ne s'aperçoit pas, à moins qu'elle ne soit étendue; de sorte que, dans son attitude ordinaire, l'oiseau paroît entièrement noir.

Il est de la même grandeur que les précédents; il vit dans les mêmes lieux, mais il est beaucoup plus rare dans la Guiane.

Voilà tous les tangaras grands, moyens, et petits, dont il nous a été possible de constater les espèces; il reste sept ou huit oiseaux donnés par M. Brisson, comme formant des espèces de ce genre : mais, comme il n'a pu les décrire que d'après des indications vagues et incomplètes d'auteurs peu exacts, l'on ne peut décider s'ils sont en effet du genre des tangaras, ou de quelque autre genre; nous allons néanmoins en donner l'énumération.

1° *L'oiseau des herbes*, ou *xiuhtotolt* de Fernandès, qui a tout le corps bleu, semé de quelques plumes

fauves; les pennes de la queue noires, terminées de blanc; le dessous des ailes cendré, et le dessus varié de bleu, de fauve, et de noir; le bec court, un peu épais, et d'un blanc roussâtre; les pieds gris.

Cet auteur ajoute qu'il est un peu plus grand que notre moineau-franc, qu'il est très bon à manger, qu'on le nourrit en cage, et que son ramage n'est pas désagréable. Il ne nous est pas possible, d'après cette courte indication, de décider si cet oiseau est ou non du genre des tangaras : il est vrai qu'il se trouve au Mexique, et qu'il est de la taille de nos grands tangaras; mais cela ne suffit pas pour prononcer, comme l'a fait M. Brisson, qu'il appartient en effet à ce genre.

2° *L'oiseau du Mexique* de Seba, *de la grandeur du moineau.* Il a tout le corps bleu varié de pourpre, à l'exception des ailes, qui sont variées de rouge et de noir; la tête est ronde; les yeux et le jabot sont garnis en dessus et en dessous d'un duvet noirâtre; les couvertures inférieures des ailes et de la queue sont d'un cendré jaunâtre. On met cet oiseau au nombre des oiseaux de chant.

Cette indication est, comme l'on voit, beaucoup trop vague pour que l'on puisse décider, comme l'a fait M. Brisson, que cet oiseau est du genre des tangaras, parce qu'il n'a rien de commun avec eux, que de se trouver au Mexique, et d'être de la grandeur d'un moineau; car la planche de Seba, ainsi que toutes les autres planches de cet auteur, sont si imparfaites, qu'elles ne donnent aucune idée nette de ce qu'elles représentent.

3° *Le guira-perea du Brésil,* de Marcgrave. Il est

de la grosseur d'une alouette; son bec est noir, court, et un peu épais; tout le dessus du corps et le ventre sont d'un jaune foncé tacheté de noir; le dessous de la tête et du cou, la gorge et la poitrine, sont noirs; les ailes et la queue ont leurs pennes d'un brun noirâtre, et quelques unes sont bordées extérieurement de vert; les pieds sont d'un cendré obscur.

Il nous paroît, par cette courte description, que l'on pourroit rapporter cet oiseau plutôt au genre du bouvreuil qu'à celui du tangara.

4° *L'oiseau plus petit que le chardonneret*, ou le *quatoztli du Brésil*, selon Seba. Il a la moitié de la tête ornée d'une crête blanche, le cou d'un rouge clair, et la poitrine d'une belle couleur pourpre; les ailes d'un rouge foncé et pourpré, le dos et la queue sont d'un noir jaunâtre, et le ventre d'un jaune clair; le bec et les pieds sont jaunes. Seba ajoute que cet oiseau habite les montagnes de Tetzocano au Brésil.

Nous remarquerons d'abord que le nom de *quatoztli* que Seba donne à cet oiseau n'est pas de la langue du Brésil, mais de celle du Mexique; et en second lieu, que les montagnes de *Tetzocano* sont au Mexique, et non pas au Brésil; et il y a toute apparence que c'est par erreur que cet auteur l'a dit oiseau du Brésil.

Ensuite nous observerons que, tant par la description que par la figure donnée par Seba, cet oiseau pourroit se rapporter bien mieux au genre des manakins qu'à celui des tangaras; et enfin nous avouerons que nous ne savons pas pourquoi M. Brisson l'a nommé *tangara*.

5° Le *calatti* de Seba, qui est à peu près de la grosseur d'une alouette, qui a une huppe noire sur la

tête, avec les côtés de la tête et la poitrine d'un beau bleu céleste; le dos noir varié d'azur, les couvertures supérieures bleues avec une tache pourpre; les pennes des ailes sont variées de vert, de bleu foncé, et de noir; le croupion est varié d'un bleu pâle et vert, et le ventre est d'un blanc de neige. Sa queue est d'une belle forme; elle est brune sur sa longueur, et rousse à l'extrémité.

Seba ajoute que cet oiseau, qui lui a été envoyé d'Amboine, est d'une figure très élégante (la planche qui le représente est fort mauvaise); il ajoute qu'il joint à la variété de son plumage un chant très agréable. Cette courte indication doit suffire pour exclure le *calatti* du genre des tangaras, qui ne se trouvent qu'en Amérique, et non pas à Amboine ni dans aucun autre endroit des Indes orientales.

6° L'*oiseau anonyme* de Hernandès. Il a le dessus de la tête bleu, le dessus du corps varié de vert et de noir, et le dessous jaune tacheté de blanc; les ailes et la queue sont d'un vert foncé avec des taches d'un vert plus clair; les pieds sont bruns, et les doigts et les ongles sont très longs.

Hernandès ajoute dans un corollaire que cet oiseau a le bec noir et bien crochu, et que si la courbure du bec étoit plus forte et les doigts disposés comme ceux des perroquets, il n'hésiteroit pas à le regarder comme un vrai perroquet.

D'après ces indications, nous nous croyons fondés à rapporter cet oiseau anonyme au genre des pies-grièches; et il est étonnant que M. Brisson se soit si fort trompé sur les caractères de cet oiseau, et qu'il l'ait rapporté au genre des tangaras.

7° Le *cardinal brun* de M. Brisson, qui n'est pas un tangara, mais un troupiale. Cet oiseau est le même que celui dont nous avons parlé sous le nom de *commandeur*.

L'OISEAU SILENCIEUX.

Tanagra silens. LATH.

CET oiseau, n° 742, sous la dénomination de *tangara de la Guiane*, est d'une espèce que nous ne pouvons rapporter à aucun genre, et que nous ne plaçons après les tangaras que parce qu'il a, par sa conformation extérieure, quelque rapport avec eux : mais il en diffère tout-à-fait par les habitudes naturelles ; car il ne fréquente pas, comme eux, les endroits découverts; il ne va pas en compagnie; on le trouve toujours seul dans le fond des grands bois fort éloignés des endroits habités, et on ne l'a jamais entendu ramager ni même jeter aucun cri ; il sautille plutôt qu'il ne vole, et ne se repose que rarement sur les branches les plus basses des arbrisseaux, car d'ordinaire il se tient à terre. Toutes ses habitudes sont, comme l'on voit, bien différentes de celles des tangaras, mais il leur ressemble par la forme du corps et des pieds; il a une légère échancrure aux deux côtés du bec, qui néanmoins est plus allongé que le bec des tangaras; il est du même climat de l'Amérique ; et ce sont ces rapports communs qui nous ont déterminés à placer cet oiseau à la suite de ce genre.

L'ORTOLAN[1].

Emberiza hortulana. L.

Il est très probable que notre ortolan, n° 247, fig. 1, n'est autre chose que la miliaire de Varron, ainsi appelée parce qu'on engraissoit cet oiseau avec du millet : il est tout aussi probable que le *cenchramos* d'Aristote et de Pline est encore le même oiseau ; car ce nom est évidemment formé du mot *cenchris*, qui signifie aussi du *millet* : et ce qui donne beaucoup de force à ces probabilités fondées sur l'étymologie, c'est que notre ortolan a toutes les propriétés qu'Aristote attribue à son *cenchramos*, et toutes celles que Varron attribue à sa miliaire.

1° Le *cenchramos* est un oiseau de passage, qui, selon Aristote et Pline, accompagne les cailles, comme font le râle, la barge, et quelques autres oiseaux voyageurs.

2° Le *cenchramos* fait entendre son cri pendant la nuit; ce qui a donné lieu aux deux mêmes naturalistes de dire qu'il rappeloit sans cesse ses compagnes de voyage, et les pressoit nuit et jour d'avancer chemin.

1. En plusieurs provinces de France, on donne le nom d'*ortolans* à plusieurs oiseaux d'espèces très différentes ; par exemple, au torcol, au bec-figue, etc. En Amérique, on le donne à une petite espèce de tourterelle qui prend beaucoup de graisse, et dont la chair est très délicate. Les amateurs de bons morceaux ont aussi leur nomenclature.

3° Enfin, dès le temps de Varron, l'on engraissoit les miliaires ainsi que les cailles et les grives; et lorsqu'elles étoient grasses, on les vendoit fort cher aux Hortensius, aux Lucullus, etc.

Or tout cela convient à notre ortolan : car il est oiseau de passage; j'en ai pour témoins la foule des naturalistes et des chasseurs; il chante pendant la nuit, comme l'assurent Kramer, Frisch, Salerne[1] : enfin, lorsqu'il est gras, c'est un morceau très fin et très recherché[2]. A la vérité, ces oiseaux ne sont pas toujours gras lorsqu'on les prend; mais il y a une méthode assez sûre pour les engraisser. On les met dans une chambre parfaitement obscure, c'est-à-dire dans laquelle le jour extérieur ne puisse pénétrer; on l'éclaire avec des lanternes entretenues sans interruption, afin que les ortolans ne puissent point distinguer le jour de la nuit; on les laisse courir dans cette chambre, où l'on a soin de répandre une quantité suffisante d'avoine et de millet : avec ce régime ils engraissent extraordinairement, et finiroient par mourir de grasfondure[3], si l'on ne prévenoit cet accident en les tuant à propos. Lorsque le moment a été bien choisi, ce sont de petits pelotons de graisse, et d'une graisse dé-

1. Je puis citer aussi le sieur Burel, jardinier à Lyon, qui a quelquefois plus de cent ortolans dans sa volière, et qui m'a appris ou confirmé plusieurs particularités de leur histoire.

2. On prétend que ceux que l'on prend dans les plaines de Toulouse sont de meilleur goût que ceux d'Italie. En hiver ils sont très rares, et par conséquent très chers : on les envoie à Paris en poste dans une mallette pleine de millet, suivant l'historien du Languedoc; de même qu'on les envoie de Bologne et de Florence à Rome dans des boîtes pleines de farine, suivant Aldrovande.

3. On dit qu'ils engraissent quelquefois jusqu'à peser trois onces.

licate, appétissante, exquise; mais elle pèche par son abondance même, et l'on ne peut en manger beaucoup : la nature, toujours sage, semble avoir mis le dégoût à côté de l'excès, afin de nous sauver de notre intempérance.

Les ortolans gras se cuisent très facilement, soit au bain-marie, soit au bain de sable, de cendre, etc., et l'on peut très bien les faire cuire ainsi dans une coque d'œuf naturelle ou artificielle, comme on y faisoit cuire autrefois les bec-figues.

On ne peut nier que la délicatesse de leur chair, ou plutôt de leur graisse, n'ait plus contribué à leur célébrité que la beauté de leur ramage : cependant lorsqu'on les tient en cage ils chantent au printemps, à peu près comme le bruant ordinaire, et chantent, ainsi que je l'ai dit plus haut, la nuit comme le jour; ce que ne fait pas le bruant. Dans les pays où il y a beaucoup de ces oiseaux, et où par conséquent ils sont bien connus, comme en Lombardie, non seulement on les engraisse pour la table, mais on les élève aussi pour le chant, et M. Salerne trouve que leur voix a de la douceur. Cette dernière destination est la plus heureuse pour eux, et fait qu'ils sont mieux traités et qu'ils vivent davantage; car on a intérêt de ne point étouffer leur talent en les excédant de nourriture. S'ils restent long-temps avec d'autres oiseaux, ils prennent quelque chose de leur chant, surtout lorsqu'ils sont fort jeunes; mais je ne sache pas qu'on leur ait jamais appris à prononcer des mots, ni à chanter des airs de musique.

Ces oiseaux arrivent ordinairement avec les hirondelles ou peu après, et ils accompagnent les cailles

ou les précèdent de fort peu de temps. Ils viennent de la basse Provence, et remontent jusqu'en Bourgogne, surtout dans les cantons les plus chauds où il y a des vignes : ils ne touchent cependant point aux raisins, mais ils mangent les insectes qui courent sur les pampres et sur les tiges de la vigne. En arrivant ils sont un peu maigres, parce qu'ils sont en amour[1]. Ils font leurs nids sur les ceps, et les reconstruisent assez négligemment, à peu près comme ceux des alouettes : la femelle y dépose quatre ou cinq œufs grisâtres, et fait ordinairement deux pontes par an. Dans d'autres pays, tels que la Lorraine, ils font leurs nids à terre, et par préférence dans les blés.

La jeune famille commence à prendre le chemin des provinces méridionales dès les premiers jours du mois d'août; les vieux ne partent qu'en septembre, et même sur la fin. Ils passent dans le Forez, s'arrêtent aux environs de Saint-Chaumont et de Saint-Étienne : ils se jettent dans les avoines, qu'ils aiment beaucoup; ils y demeurent jusqu'aux premiers froids, s'y engraissent, et deviennent pesants au point qu'on les pourroit tuer à coups de bâton. Dès que le froid se fait sentir, ils continuent leur route pour la Provence; c'est alors qu'ils sont bons à manger, surtout les jeunes : mais il est plus difficile de les conserver que ceux que l'on prend au premier passage. Dans le Béarn, il y a pareillement deux passes d'ortolans, et par conséquent deux chasses, l'une au mois de mai, et l'autre au mois d'octobre.

1. On peut cependant les engraisser malgré le désavantage de la saison, en commençant de les nourrir avec de l'avoine, et ensuite avec le chènevis, le millet, etc.

Quelques personnes regardent ces oiseaux comme étant originaires d'Italie, d'où ils se sont répandus en Allemagne et ailleurs; cela n'est pas sans vraisemblance, quoiqu'ils nichent aujourd'hui en Allemagne, où on les prend pêle-mêle avec les bruants et les pinsons : mais l'Italie est un pays plus anciennement cultivé; d'ailleurs il n'est pas rare de voir ces oiseaux, lorsqu'ils trouvent sur leur route un pays qui leur convient, s'y fixer et l'adopter pour leur patrie, c'est-à-dire pour s'y perpétuer. Il n'y a pas beaucoup d'années qu'ils se sont ainsi naturalisés dans un petit canton de la Lorraine, situé entre Dieuze et Mulée; qu'ils y font leur ponte; qu'ils y élèvent leurs petits; qu'ils y séjournent, en un mot, jusqu'à l'arrière-saison, temps où ils partent pour revenir au printemps.

Leurs voyages ne se bornent point à l'Allemagne; M. Linnæus dit qu'ils habitent la Suède, et fixe au mois de mars l'époque de leur migration : mais il ne faut pas se persuader qu'ils se répandent généralement dans tous les pays situés entre la Suède et l'Italie; ils reviennent constamment dans nos provinces méridionales; quelquefois ils prennent leur route par la Picardie : mais on n'en voit presque jamais dans la partie de la Bourgogne septentrionale que j'habite, dans la Brie, dans la Suisse[1], etc. On les prend également au filet et aux gluaux.

Le mâle a la gorge jaunâtre, bordée de cendré; le tour des yeux du même jaunâtre; la poitrine, le ventre, et les flancs, roux avec quelques mouchetures, d'où lui est venu le nom italien de *tordino;* les cou-

1. Gesner ne parle des ortolans que d'après un de ces oiseaux que lui avoit envoyé Aldrovande, et d'après les auteurs.

vertures inférieures de la queue de la même couleur, mais plus claire; la tête et le cou cendré olivâtre; le dessus du corps varié de marron brun et de noirâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue d'un marron brun uniforme; les pennes de l'aile noirâtres, les grandes bordées extérieurement de gris, les moyennes, de roux; leurs couvertures supérieures variées de brun et de roux; les inférieures, d'un jaune soufre; les pennes de la queue noirâtres, bordées de roux, les deux plus extérieures bordées de blanc; enfin le bec et les pieds jaunâtres.

La femelle a un peu plus de cendré sur la tête et sur le cou, et n'a pas de tache jaune au dessous de l'œil : en général, le plumage de l'ortolan est sujet à beaucoup de variétés.

Il est moins gros que le moineau-franc. Longueurs, six pouces un quart, cinq pouces deux tiers; bec, cinq lignes; pieds, neuf lignes; doigt du milieu, huit lignes; vol, neuf pouces; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de dix-huit à vingt lignes.

Variétés de l'Ortolan.

I.

L'Ortolan jaune.

Aldrovande, qui a observé cette variété, nous dit que son plumage étoit d'un jaune paille, excepté les pennes des ailes, qui étoient terminées de blanc, et dont les plus extérieures étoient bordées de cette même couleur. Autre singularité : cet individu avoit le bec et les pieds rouges.

II.

L'Ortolan blanc.

Aldrovande compare sa blancheur à celle du cygne, et dit que tout son plumage, sans exception, est de cette blancheur. Le sieur Burel de Lyon, qui a nourri pendant long-temps des ortolans, m'assure qu'il en a vu plusieurs qui ont blanchi en vieillissant.

III.

L'Ortolan noirâtre.

Le sieur Burel a aussi vu des ortolans qui avoient sans doute le tempérament tout autre que ceux dont on vient de parler, puisqu'ils ont noirci en vieillissant. L'individu observé par Aldrovande avoit la tête et le cou verts, un peu de blanc sur la tête et sur deux pennes de l'aile; le bec rouge et les pieds cendrés; tout le reste étoit noirâtre.

IV.

L'Ortolan à queue blanche.

Il ne diffère de l'ortolan que par la couleur de sa queue, et en ce que toutes les teintes de son plumage sont plus foibles.

V.

J'ai observé un individu qui avoit la gorge jaune mêlé de gris, la poitrine grise, et le ventre roux.

L'ORTOLAN DE ROSEAUX[1].

Emberiza Schœniclus. Gmel.

En comparant les divers oiseaux de cette famille, j'ai trouvé des rapports si frappants entre l'ortolan de cet article, nº 247, fig. 2, le mâle, et nº 497, fig. 2, la femelle, et les quatre suivants[2], que je les eusse rapportés tous à une seule et même espèce, si j'avois pu réunir un nombre de faits suffisants pour autoriser cette petite innovation : il est plus probable que tous ces oiseaux et plusieurs autres du même nom s'accoupleroient ensemble, si l'on savoit s'y prendre; il est probable que ces accouplements seroient avoués de la nature, et que les métis qui en résulteroient auroient la faculté de se reproduire; mais une conjecture, quelque fondée qu'elle soit, ne suffit pas toujours pour s'écarter de l'ordre établi. D'ailleurs je vois quelques uns de ces ortolans qui subsistent depuis long-temps dans le même pays sans se mêler, sans se rapprocher, sans rien perdre des différences qui les distinguent les uns des autres; je remarque aussi qu'ils n'ont pas tous absolument les mêmes mœurs ni les mêmes habitudes : je me conformerai donc aux idées, ou, pour mieux dire, aux conventions reçues, en séparant ces races diverses, et les regardant en effet comme autant de races distinctes, sortant ori-

1. Il est connu en Provence sous le nom de *chic des roseaux*.

2. Le gavoué de Provence, le mitilène, l'ortolan de Lorraine, et l'ortolan de la Louisiane.

ginairement d'une même tige, et qui pourront s'y réunir un jour; mais, en me soumettant ainsi à la pluralité des voix, je protesterai hautement contre la fausse multiplication des espèces, source trop abondante de confusion et d'erreurs.

Les ortolans de roseaux se plaisent dans les lieux humides, et nichent dans les joncs, comme leur nom l'annonce; cependant ils gagnent quelquefois les hauteurs dans les temps de pluie : au printemps, on les voit le long des grands chemins, et sur la fin d'août ils se jettent dans les blés. M. Kramer assure que le millet est la graine qu'ils aiment le mieux. En général, ils cherchent leur nourriture le long des haies et dans les champs cultivés, comme les bruants; ils s'éloignent peu de terre et ne se perchent guère que sur les buissons. Jamais ils ne se rassemblent en troupes nombreuses; on n'en voit guère que trois ou quatre à la fois. Ils arrivent en Lorraine vers le mois d'avril, et s'en retournent en automne; mais ils ne s'en retournent pas tous, et il y en a toujours quelques uns qui restent dans cette province pendant l'hiver. On en trouve en Suède, en Allemagne, en Angleterre, en France, et quelquefois en Italie, etc.

Ce petit oiseau a presque toujours l'œil au guet, comme pour découvrir l'ennemi; et lorsqu'il a aperçu quelques chasseurs il jette un cri qu'il répète sans cesse, et qui non seulement les ennuie, mais quelquefois avertit le gibier, et lui donne le temps de faire sa retraite. J'ai vu des chasseurs fort impatientés de ce cri, qui a du rapport avec celui du moineau. L'ortolan de joncs a outre cela un chant fort agréable au mois de mai, c'est-à-dire au temps de la ponte.

Cet oiseau est un véritable hoche-queue; car il a dans la queue un mouvement de haut en bas, assez brusque et plus vif que les lavandières.

Le mâle a le dessus de la tête noir; la gorge et le devant du cou variés de noir et de gris roussâtre; un collier blanc qui n'embrasse que la partie supérieure du cou; une espèce de sourcil, et une bande au dessous des yeux de la même couleur; le dessus du corps varié de roux et de noir; le croupion et les couvertures supérieures de la queue variés de gris et de roussâtre; le dessous du corps d'un blanc teinté de roux; les flancs un peu tachetés de noirâtre; les pennes des ailes brunes, bordées de différentes nuances de roux; les pennes de la queue de même, excepté les deux plus extérieures de chaque côté, lesquelles sont bordées de blanc; le bec brun, et les pieds d'une couleur de chair fort rembrunie.

La femelle n'a point de collier; sa gorge est moins noire, et sa tête est variée de noir et de roux clair; le blanc qui se trouve dans son plumage n'est point pur, mais presque toujours altéré par une teinte de roux.

Longueurs, cinq pouces trois quarts, cinq pouces[1]; bec, quatre lignes et demie; pied, neuf lignes; doigt du milieu, huit lignes; vol, neuf pouces; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes, dépassant les ailes d'environ quinze lignes.

1. Lorsqu'il y a deux longueurs exprimées, la première s'entend de la pointe du bec au bout de la queue; et l'autre, de la pointe du bec au bout des ongles.

LA COQUELUCHE[1].

Une espèce de coqueluchon d'un beau noir recouvre la tête, la gorge, et le cou de cet oiseau, puis descend en pointe sur la poitrine, à peu près comme dans l'ortolan de roseaux : tout ce noir n'est égayé que par une petite tache blanche, placée de chaque côté fort près de l'ouverture du bec; le reste du dessous du corps est blanchâtre, mais les flancs sont mouchetés de noir. Le coqueluchon dont j'ai parlé est bordé de blanc par derrière; tout le reste du dessus du corps est varié de roux et de noirâtre. Les pennes de la queue sont de cette dernière couleur, mais les deux intermédiaires sont bordées de roussâtre; les deux plus extérieures ont une tache blanche oblique; les trois autres n'ont aucune tache.

Longueur totale, cinq pouces; bec six lignes, noir partout; tarse, neuf lignes; queue, deux pouces, un peu fourchue, dépassant les ailes d'environ treize lignes.

1. Cet oiseau est du cabinet de M. le docteur Mauduit, qui lui a donné le nom d'*ortolan de roseaux de Sibérie.* Je n'ai point osé adopter cette dénomination, parce qu'il ne me paroît pas assez prouvé que cet ortolan de Sibérie soit une simple variété de climat de notre ortolan de roseaux.

LE GAVOUÉ DE PROVENCE[1].

Emberiza Provincialis. Gmel.

Il est remarquable par une plaque noire qui couvre la région de l'oreille, par une ligne de la même couleur, qui lui descend de chaque côté du bec en guise de moustaches, et par la couleur cendrée qui règne sur la partie inférieure du corps; le dessus de la tête et du corps varié de roux et de noirâtre; les pennes de la queue et des ailes sont aussi mi-parties des mêmes couleurs, le roux en dehors est apparent, et le noirâtre en dedans est caché. Il y a un peu de blanchâtre autour des yeux et sur les grandes couvertures des ailes. Cet oiseau, n° 656, fig. 1, se nourrit de graines; il aime à se percher, et, dans le mois d'avril, son chant est assez agréable.

C'est une espèce ou race nouvelle que nous devons à M. Guys.

Longueur totale, quatre pouces deux tiers; bec; cinq lignes; queue, vingt lignes, un peu fourchue; elle dépasse les ailes de treize lignes.

1. On l'appelle en Provence, dit M. Guys, *chic-gavotte*, d'où l'on a formé le nom de *gavoué*. On lui donne aussi le nom de *chic-moustache*, à cause des bandes noires qu'il a autour du bec.

LE MITILÈNE DE PROVENCE[1].

Emberiza Lesbia. Gmel.

Cet oiseau, n° 656, fig. 2, diffère du précédent en ce que le noir qu'il a sur les côtés de la tête se réduit à trois bandes étroites, séparées par des espaces blancs, et en ce que le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont nuancés de plusieurs roux : mais ce qui établit entre ces deux races d'ortolans une disparité bien marquée, c'est que le mitilène ne commence à faire entendre son chant qu'au mois de juin, qu'il est plus rare, plus farouche, et qu'il avertit les autres oiseaux, par ses cris répétés, de l'apparition du milan, de la buse, et de l'épervier; en quoi son instinct paroît se rapprocher de celui de l'ortolan de roseaux. Les Grecs de Metelin ou de l'ancienne Lesbos l'ont établi, d'après la connoissance de cet instinct, pour être le gardien de leur basse-cour : seulement ils ont soin de le tenir dans une cage un peu forte; car on comprend bien que sans cela il ne troubleroit pas impunément les oiseaux de proie dans la possession immémoriale de dévorer les oiseaux foibles.

1. M. Guys, qui a envoyé cet oiseau au Cabinet du Roi, nous apprend qu'il est connu en Provence sous le nom de *chic de Mitilène*, ou *chic* proprement dit, d'après son cri.

L'ORTOLAN DE LORRAINE.

Emberiza Lottingerica. GMEL.

M. Lottinger nous a envoyé cet oiseau [1] de Lorraine, où il est assez commun : il a la gorge, le devant du cou, la poitrine, d'un cendré clair moucheté de noir; le reste du dessous du corps d'un roux foncé; le dessus de la tête et du corps roux moucheté de noir; l'espace autour des yeux d'une couleur plus claire; un trait noir sur les yeux; les petites couvertures des ailes d'un cendré clair sans mouchetures; les autres mi-parties de roux et de noir; les premières pennes des ailes noires, bordées de cendré clair, les suivantes de roux; les deux pennes du milieu de la queue rousses, bordées de gris; les autres mi-parties de noir et de blanc, mais les plus extérieures ont toujours plus de blanc; le bec d'un brun roux, et les pieds moins rembrunis.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, cinq lignes et demie; queue, deux pouces quatre lignes; elle dépasse les ailes de quinze lignes.

La femelle a une espèce de collier mêlé de roux et de blanc, dont on voit la naissance dans la figure; tout le reste du dessous du corps est d'un blanc roussâtre : le dessus de la tête est varié de noir, de roux, et de blanc; mais le noir disparoît derrière la tête, et le

1. N° 511, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle, sous le nom d'*ortolan de passage*.

roux va s'affoiblissant, en sorte qu'il résulte de tout cela un gris roussâtre presque uniforme. Cette femelle a des espèces de sourcils blancs; les joues d'un roux foncé; le bec d'un jaune orangé à la base, noir à la pointe; les bords du bec inférieur rentrants et reçus dans le supérieur; la langue fourchue, et les pieds noirs.

On m'a apporté, le 10 janvier, un de ces oiseaux qui venoit d'être tué sur une pierre au milieu du grand chemin : il pesoit une once; il avoit dix pouces d'intestins; deux très petits *cæcum;* un gésier très gros, long d'environ un pouce, large de sept lignes et demie, rempli de débris de matières végétales et de beaucoup de petits graviers : la membrane cartilagineuse dont il étoit doublé avoit plus d'adhérence qu'elle n'en a communément dans les oiseaux.

Longueur totale, cinq pouces dix lignes; bec, cinq lignes et demie; vol, douze pouces, queue, deux pouces et demi, un peu fourchue, dépassant les ailes d'environ un pouce; ongle postérieur, quatre lignes et demie, et plus long que le doigt.

L'ORTOLAN DE LA LOUISIANE.

Emberiza Ludovica. Gmel.

On trouve sur la tête de cet oiseau d'Amérique, n° 158, fig. 1, la bigarrure de blanchâtre et de noir qui est commune à presque tous nos ortolans : mais, au lieu d'avoir la queue un peu fourchue, il l'a au

contraire un peu étagée. Le sommet de la tête présente un fer à cheval noir, qui s'ouvre du côté du bec, et dont les branches passent au dessus des yeux pour aller se réunir derrière la tête : il a au dessous des yeux quelques autres taches irrégulières; le roux domine sur toute la partie inférieure du corps, plus foncé sur la poitrine, plus clair au dessus et au dessous; la partie supérieure du corps est variée de roux et de noir, ainsi que les grandes et moyennes couvertures et la penne des ailes la plus voisine du corps: mais toutes les autres pennes et les petites couvertures de ces mêmes ailes sont noires, ainsi que le croupion, la queue, et ses couvertures supérieures; le bec a des taches noirâtres sur un fond roux; les pieds sont cendrés.

Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, cinq lignes; vol, neuf pouces; queue, deux pouces un quart, composée de douze pennes un peu étagées; elle dépasse les ailes de quatorze lignes.

L'ORTOLAN A VENTRE JAUNE

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Emberiza Capensis. Gmel.

Nous devons cet ortolan[1] à M. Sonnerat; c'est un des plus beaux de la famille : il a la tête d'un noir

1. N° 664, fig. 2, le mâle adulte; et fig. 1, la femelle ou un jeune.

lustré, égayé par cinq raies blanches à peu près parallèles, dont celle du milieu descend jusqu'au bas du cou. Tout le dessous du corps est jaune : mais la teinte la plus foncée se trouve sur la poitrine, d'où elle va se dégradant par nuances insensibles au dessus et au dessous; en sorte que la naissance de la gorge et les dernières couvertures inférieures de la queue sont presque blanches. Une bande grise transversale sépare le cou du dos; le dos est d'un roux brun, varié d'une couleur plus claire; le croupion gris; la queue brune, bordée de blanc des deux côtés, et un tant soit peu au bout; les petites couvertures des ailes, gris cendré; ce qui paroît des moyennes, blanc; les grandes, brunes, bordées de roux; les pennes des ailes, noirâtres, bordées de blanc, excepté les plus voisines du corps, qui sont bordées de roux; la troisième et la quatrième sont les plus longues de toutes. A l'égard des pennes de la queue, la plus extérieure et l'intermédiaire de chaque côté sont plus courtes; en sorte qu'en partageant la queue en deux parties égales, quoique la queue en totalité soit un peu fourchue, chacune de ces deux parties est étagée; la plus grande différence de longueur des pennes est de trois lignes.

La femelle a les couleurs moins vives et moins tranchées.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, six lignes; queue, deux pouces trois quarts, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de quinze lignes; tarse, huit à neuf lignes; l'ongle postérieur est le plus fort de tous.

L'ORTOLAN

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Si l'ortolan à ventre jaune du cap de Bonne-Espérance efface tous les autres ortolans par la beauté de son plumage, celui-ci, nº 158, fig. 2, semble être venu du même pays tout exprès pour les faire briller par la comparaison de ses couleurs sombres, foibles, ou équivoques : il a cependant deux traits noirs, l'un sur les yeux, l'autre au dessous, qui lui donnent une physionomie de famille : mais le dessus de la tête et du cou est varié de gris sale et de noirâtre ; le dessus du corps, de noir et de roux jaunâtre; la gorge, la poitrine, et tout le dessous du corps sont d'un gris sale; il a les petites couvertures supérieures des ailes rousses; les grandes et les pennes, et même les pennes de la queue noirâtres, bordées de roussâtre; le bec et les pieds noirâtres.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, cinq lignes; près de neuf pouces de vol; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes de quinze lignes.

L'ORTOLAN DE NEIGE[1].

Emberiza nivalis. Gmel.

Les montagnes du Spitzberg, les Alpes lapones, les côtes du détroit d'Hudson, et peut-être des pays encore plus septentrionaux, sont le séjour favori de cet ortolan, n° 497, fig. 1, pendant la belle saison, si toutefois il est une belle saison dans des climats aussi rigoureux. On sait quelle est leur influence sur la couleur du poil des quadrupèdes, comme sur celle des plumes des oiseaux; et l'on ne doit pas être surpris de ce que l'oiseau dont il s'agit dans cet article est blanc pendant l'hiver, comme le dit M. Linnæus, non plus que du grand nombre de variétés que l'on compte dans cette espèce, et dont toute la différence consiste dans plus ou moins de blanc, de noir, ou de roussâtre. On sent que les combinaisons de ces trois couleurs principales doivent varier continuellement en passant de la livrée d'été à la livrée d'hiver, et que chaque combinaison observée doit dépendre en grande partie de l'époque de l'observation : souvent aussi elle dépendra du degré de froid que ces oiseaux auront éprouvé; car on peut leur conserver toute l'année leur livrée d'été, en les tenant l'hiver dans un poêle ou dans tout autre appartement bien échauffé.

1. *Rosselan* dans les montagnes du Dauphiné, sans doute à cause de la couleur roussâtre, qui est en été la couleur dominante de son plumage, surtout pour les femelles.



Pauquet, sculp.

1. L'ORTOLAN NEIGE — 2. LE BRUANT FOU — 3. L'ORTOLAN DE ROSEA

En hiver, le mâle a la tête, le cou, les couvertures des ailes, et tout le dessous du corps blanc comme la neige[1], avec une teinte légère et comme transparente de roussâtre sur la tête seulement; le dos noir; les pennes des ailes et de la queue, mi-parties de noir et de blanc. En été, il se répand sur la tête, le cou, le dessous du corps et même sur le dos, des ondes transversales de roussâtre plus ou moins foncé, mais jamais autant que dans la femelle, dont cette couleur est, pour ainsi dire, la couleur dominante, et sur laquelle elle forme des raies longitudinales. Quelques individus ont du cendré sur le cou, du cendré varié de brun sur le dos, une teinte de pourpre autour des yeux, de rougeâtre sur la tête, etc. La couleur du bec est aussi variable, tantôt jaune, tantôt cendrée à la base, et assez constamment noire à la pointe. Dans tous, les narines sont rondes, un peu relevées et couvertes de petites plumes; la langue un peu fourchue; les yeux petits et noirs; les pieds noirs ou noirâtres.

Ces oiseaux quittent leurs montagnes lorsque la gelée et les neiges suppriment leur nourriture; elle est la même que celle de la gélinotte blanche, et consiste dans la graine d'une espèce de bouleau, et quelques autres graines semblables. Lorsqu'on les

1. Ces plumes blanches sont noires à la base, et il arrive quelquefois que le noir perce à travers le blanc, et y forme une multitude de petites taches, comme dans l'individu que Frisch a dessiné sous le nom de *bruant blanc tacheté*. D'autres fois il arrive que la couleur noire de la base de chaque plume s'étend sur la plus grande partie de la plume, en sorte qu'il en résulte une couleur noirâtre sur toute la partie inférieure du corps, comme dans le pinson noirâtre et jaunâtre d'Aldrovande.

tient en cage, ils s'accommodent très bien de l'avoine, qu'ils épluchent fort adroitement, des pois verts, du chènevis, du millet, de la graine de cuscute, etc. Mais le chènevis les engraisse trop vite et les fait mourir de gras-fondure.

Ils repassent au printemps pour regagner leurs sommets glacés. Quoiqu'ils ne tiennent pas toujours la même route, on les voit ordinairement en Suède, en Saxe, dans la basse Silésie, en Pologne, dans la Russie rouge, la Podolie, en Angleterre dans la province d'York. Ils sont très rares dans le midi de l'Allemagne, et presque tout-à-fait inconnus en Suisse et en Italie.

Au temps du passage ils se tiennent le long des grands chemins, ramassant les petites graines et tout ce qui peut leur servir de nourriture : c'est alors qu'on leur tend des piéges. Si on les recherche ce n'est que pour la singularité de leur plumage et la délicatesse de leur chair, mais non à cause de leur voix; car jamais on ne les a entendus chanter dans la volière : tout leur ramage connu se réduit à un gazouillement qui ne signifie rien, ou à un cri aigre approchant de celui du geai, qu'ils font entendre lorsqu'on veut les toucher. Au reste, pour les juger définitivement sur ce point, il faudroit les avoir entendus au temps de l'amour, dans ce temps où la voix des oiseaux prend un nouvel éclat et de nouvelles inflexions, et l'on ignore les détails de leur ponte et même les endroits où ils la font : c'est sans doute dans les contrées où ils passent l'été; mais il n'y a pas beaucoup d'observateurs dans les Alpes lapones.

Ces oiseaux n'aiment point à se percher; ils se tien-

nent à terre, où ils courent et piétinent comme nos alouettes, dont ils ont les allures, la taille, presque les longs éperons, etc., mais dont ils diffèrent par la forme du bec et de la langue, et, comme on a vu, par les couleurs, l'habitude des grands voyages, leur séjour sur les montagnes glaciales, etc. [1].

On a remarqué qu'ils ne dormoient point ou que très peu la nuit, et que, dès qu'ils apercevoient de la lumière ils se mettoient à sautiller : c'est peut-être la raison pourquoi ils se plaisent pendant l'été sur le sommet des hautes montagnes du Nord, où il n'y a point de nuit dans cette saison, et où ils peuvent ne pas perdre un seul instant de leur perpétuelle insomnie.

Longueur totale, six pouces et demi; bec, cinq lignes, ayant au palais un tubercule ou grain d'orge qui caractérise cette famille; doigt postérieur égal à celui du milieu, et il a l'ongle beaucoup plus long et moins crochu; vol, onze pouces et un quart; queue, deux pouces deux tiers, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de dix lignes.

Variétés de l'Ortolan de neige.

On juge bien, d'après ce que j'ai dit du double changement que l'ortolan de neige éprouve chaque année dans les couleurs de son plumage, et de la différence qui est entre sa livrée d'été et sa livrée d'hiver;

1. D'habiles naturalistes ont rangé l'ortolan de neige avec les alouettes; mais M. Linnæus, frappé des grandes différences qui se trouvent entre ces deux espèces, a reporté celle-ci, avec grande raison, dans le genre des bruants.

on juge bien, dis-je, qu'il ne sera ici question d'aucune variété qui pourra appartenir, soit aux deux époques principales, soit aux époques intermédiaires, ces variétés n'étant au vrai que les variations produites par l'action du froid et du chaud dans le plumage du même individu, que les nuances successives par lesquelles chacune des deux livrées se rapproche insensiblement de l'autre.

I.

L'Ortolan jacobin.

C'est une variété de climat, qui a le bec, la poitrine, et le ventre blancs, les pieds gris, tout le reste noir. Cet oiseau paroît tous les hivers à la Caroline et à la Virginie, et disparoît tous les étés. Il est probable qu'il va nicher du côté du nord

II.

L'Ortolan de neige à collier.

Il a la tête, la gorge, et le cou blancs; deux espèces de colliers au bas du cou; le supérieur de couleur plombée, l'inférieur de couleur bleue, tous deux séparés par la couleur du fond qui forme une espèce de collier blanc intermédiaire; les plumes des ailes blanches, teintées de jaune verdâtre, et entremêlées de quelques plumes noires; les huit pennes du milieu de la queue et les deux extérieures blanches, les deux autres noires; tout le reste du plumage d'un brun rougeâtre, tacheté d'un jaune verdâtre; le bec rouge bordé de cendré; l'iris blanc, et les pieds couleur de chair. Cet oiseau a été pris dans la province

d'Essex; et ce n'est qu'après un très long temps et beaucoup de tentatives inutiles qu'on est venu à bout de l'attirer dans le piége.

M. Kramer a remarqué que les ortolans, ainsi que les bruants, les pinsons, et les bouvreuils avoient les deux pièces du bec mobiles; et c'est par cette raison, dit-il, que ces oiseaux épluchent les graines, et ne les avalent pas tout entières.

L'AGRIPENNE,

OU L'ORTOLAN DE RIZ.

Emberiza oryzivora. Gmel.

Cet oiseau, nº 388, fig. 1, est voyageur, et le motif de ses voyages est connu : on en voit au mois de septembre des troupes nombreuses, ou plutôt on les entend passer pendant la nuit, venir de l'île de Cuba, où le riz commence à durcir, et se rendant à la Caroline, où cette graine est encore tendre. Ces troupes ne restent à la Caroline que trois semaines, et au bout de ce temps, elles continuent leur route du côté du nord, cherchant des graines moins dures; elles vont ainsi de station en station jusqu'au Canada, et peut-être plus loin. Mais ce qui pourra surprendre, et qui n'est cependant pas sans exemple, c'est que ces volées ne sont composées que de femelles. On s'est assuré, dit-on, par la dissection d'un grand nombre d'individus, qu'il n'arrivoit au mois de septembre que des femelles, au lieu qu'au commencement du

printemps, les femelles et les mâles passent ensemble; et c'est en effet l'époque marquée par la nature pour le rapprochement des deux sexes.

Le plumage des femelles est roussâtre presque par tout le corps; celui des mâles est plus varié. Ils ont la partie antérieure de la tête et du cou, la gorge, la poitrine, tout le dessous du corps, la partie supérieure du dos, et les jambes, noirs, avec quelque mélange de roussâtre; le derrière de la tête et du cou roussâtre; la partie inférieure du dos et le croupion d'un cendré olivâtre; les grandes couvertures supérieures des ailes de même couleur, bordées de blanchâtre; les petites couvertures supérieures des ailes et les couvertures supérieures de la queue d'un blanc sale; les pennes de l'aile noires, terminées de brun, et bordées, les grandes de jaune soufre, les moyennes de gris. Les pennes de la queue sont à peu près comme les grandes pennes des ailes; mais elles ont une singularité, c'est que toutes sont terminées en pointe[1]. Enfin le bec est cendré, et les pieds bruns. On a remarqué que cet ortolan étoit plus haut sur ses jambes que les autres.

Longueur totale, six pouces trois quarts; bec, six lignes et demie; vol, onze pouces; queue, deux pouces et demi, un peu fourchue; elle dépasse les ailes de dix lignes.

Variété de l'Agripenne ou Ortolan de riz.

L'agripenne, ou ortolan de la Louisiane. Je ne puis m'empêcher de rapporter cet oiseau à l'espèce précé-

1. C'est la raison pourquoi nous avons donné à cet oiseau le nom d'*agripenne*.

dente, comme simple variété de climat. En effet, c'est la même taille, le même port, les mêmes proportions, la même forme, jusque dans les pennes de la queue, qui sont pointues : il n'y a de différence que dans les couleurs du plumage. L'ortolan de la Louisiane a la gorge et tout le dessous du corps d'un jaune clair, et qui devient encore plus clair sur le bas-ventre; le dessus de la tête et du corps, les petites couvertures supérieures des ailes, d'un brun olivâtre; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, jaunes, rayés finement de brun; les pennes de la queue noirâtres, celles du milieu bordées de jaune, les latérales de blanc, les intermédiaires de nuances intermédiaires entre le jaune et le blanc ; les grandes couvertures supérieures des ailes, noires, bordées de blanc; les pennes de même, excepté les moyennes qui ont plus de blanc.

Les dimensions sont à peu près les mêmes que dans l'ortolan de riz.

LE BRUANT DE FRANCE.

Emberiza Citrinella. GMEL.

LE tubercule osseux ou grain d'orge que cet oiseau a dans le palais, est le titre incontestable par lequel il prouve sa parenté avec les ortolans; il a encore avec eux plusieurs autres traits de conformité, soit dans la forme extérieure du bec et de la queue, soit dans la proportion des autres parties et dans le bon goût de sa

chair[1]. M. Salerne remarque que son cri est à peu près le même, et que c'est d'après ce cri, semblable, dit-il, à celui de l'ortolan, qu'on l'appelle dans l'Orléanois *binery*.

Le bruant, n° 30, fig. 1, fait plusieurs pontes, la dernière en septembre. Il pose son nid à terre, sous une motte, dans un buisson, sur une touffe d'herbe; et, dans tous les cas, il le fait assez négligemment : quelquefois il l'établit sur les basses branches des arbustes; mais alors il le construit avec un peu plus de soin. La paille, la mousse, et les feuilles sèches, sont les matériaux qu'il emploie pour le dehors; les racines et la paille plus menue, le crin et la laine, sont ceux dont il se sert pour matelasser le dedans. Ses œufs, le plus souvent au nombre de quatre ou cinq, sont tachetés de brun de différentes nuances, sur un fond blanc : mais les taches sont plus fréquentes au gros bout. La femelle couve avec tant d'affection, que souvent elle se laisse prendre à la main, en plein jour. Ces oiseaux nourrissent leurs petits de graines, d'insectes, et même de hannetons, ayant la précaution d'ôter à ceux-ci les enveloppes de leurs ailes, qui seroient trop dures. Ils sont granivores; mais on sait bien que cette qualité ne leur interdit pas les insectes. Le millet et le chènevis sont les graines qu'ils aiment le mieux. On les prend au lacet avec un épi d'avoine pour tout appât : mais ils ne se prennent pas, dit-on, à la pipée. Ils se tiennent l'été autour des

1. Sa chair est jaune, et l'on n'a pas manqué de dire que c'étoit un remède contre la jaunisse, et même que, pour guérir de ce mal, il ne falloit que regarder l'oiseau, lequel prenoit la jaunisse du regardant et mouroit. Voyez Schwenckfeld.

bois, le long des haies et des buissons; quelquefois dans les vignes, mais presque jamais dans l'intérieur des forêts. L'hiver, une partie change de climat, ceux qui restent, se rassemblant entre eux, et se réunissant avec les pinsons, les moineaux, etc., forment des troupes très nombreuses, surtout dans les jours pluvieux; ils s'approchent des fermes, et même des villes et des grands chemins, où ils trouvent leur nourriture sur les buissons, et jusque dans la fiente des chevaux, etc. Dans cette saison, ils sont presque aussi familiers que les moineaux. Leur vol est rapide; ils se posent au moment où l'on s'y attend le moins, et presque toujours dans le plus épais du feuillage, rarement sur une branche isolée. Leur cri ordinaire est composé de sept notes, dont les six premières égales et sur le même ton, et la dernière plus aiguë et plus traînée, *tï, tï, tï, tï, tï, tï, tí*[1].

Les bruants sont répandus dans toute l'Europe, depuis la Suède jusqu'à l'Italie inclusivement, et par conséquent peuvent s'accoutumer à des températures très différentes : c'est ce qui arrive à la plupart des oiseaux qui se familiarisent plus ou moins avec l'homme, et savent tirer parti de sa société.

Le mâle est remarquable par l'éclat des plumes jaunes qu'il a sur la tête et sur la partie inférieure du

1. Selon quelques uns, ils ont encore un autre cri, *vignerot, vignerot, vignerot, titchye.* Olina dit qu'ils imitent en partie le ramage des pinsons, avec lesquels ils volent en troupes. Frisch dit qu'ils prennent aussi quelque chose du chant du canari lorsqu'ils l'entendent étant jeunes, et il ajoute que le métis provenant du mâle bruant et de la femelle canari chante mieux que son père. Enfin M. Guys assure que le chant du mâle bruant devient agréable à l'approche du mois d'août. Aldrovande parle aussi de son ramage.

corps : mais sur la tête, cette couleur est variée de brun; elle est pure sur les côtés de la tête, sous la gorge, sous le ventre, et sur les couvertures du dessous des ailes, et elle est mêlée de marron clair sur tout le reste de la partie inférieure. L'olivâtre règne sur le cou et les petites couvertures supérieures des ailes; le noirâtre mêlé de gris et de marron clair, sur les moyennes et les plus grandes, sur le dos, et même sur les quatre premières pennes de l'aile; les autres sont brunes, et bordées, les grandes de jaunâtre, les moyennes de gris; les pennes de la queue sont brunes aussi, et bordées, les deux extérieures de blanc, et les dix autres de gris blanc; enfin leurs couvertures supérieures sont d'un marron clair, terminées de gris blanc. La femelle a moins de jaune que le mâle, et elle est plus tachetée sur le cou, la poitrine, et le ventre : tous deux ont les bords du bec inférieur rentrants et reçus dans le supérieur; les bords de celui-ci échancrés près de la pointe; la langue divisée en filets déliés par le bout : enfin l'ongle postérieur est le plus long de tous. L'oiseau pèse cinq à six gros; il a sept pouces et demi de tube intestinal; des vestiges de *cæcum;* l'œsophage long de deux pouces et demi, se dilatant près du gésier; le gésier musculeux; la vésicule du fiel très petite. Dans l'ovaire de toutes les femelles que j'ai disséquées, il s'est trouvé des œufs de grosseur inégale.

Longueur totale, six pouces un tiers; bec, cinq lignes; pieds, huit à neuf lignes; doigt du milieu presque aussi long; vol, neuf pouces un quart; queue, deux pouces trois quarts, composée de douze pennes, un peu fourchue, non seulement parce que les pen-



Pauquet, sculp.

1. LE BRUANT ZIZI __ 2. LE MANAKIN ROUGE __ 3. LE BOUVREUIL

nes intermédiaires sont plus courtes que les latérales, mais aussi parce que les six pennes de chaque côté se tournent naturellement en dehors : elle dépasse les ailes de vingt-une lignes.

Variétés du Bruant.

On peut bien s'imaginer que le jaune et les autres couleurs propres à cette espèce varient dans différents individus, dans différents climats, etc., soit pour la teinte, soit pour la distribution. Quelquefois le jaune s'étend sur toute la tête, sur le cou, etc. D'autres individus ont la tête d'un cendré jaunâtre ; le cou cendré tacheté de noir ; le ventre, les jambes, et les pieds, d'un jaune de safran ; la queue brune, bordée de jaune, etc. [1].

LE ZIZI,

OU LE BRUANT DE HAIE.

Emberiza Cirlus. Gmel.

Je donne à cet oiseau (n° 653, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle) le nom de *zizi* d'après son cri ordinaire, assez semblable à celui du premier bruant. On le voit tantôt perché, tantôt courant sur la terre, et par préférence dans les champs nouvellement labourés, où il trouve des grains, de petits vers, et d'autres

1. M. Brisson croit que c'est la femelle bruant : mais ce jaune safran ne peut guère appartenir à la femelle, ni même au mâle ; en tout cas, ce seroit une variété de femelle.

insectes : aussi a-t-il presque toujours le bec terreux. Il donne assez facilement dans tous les piéges, et lorsqu'il est pris aux gluaux, il y reste le plus souvent, ou bien il ne s'en tire qu'en perdant presque toutes ses plumes, et il tombe ne pouvant plus voler. Il s'apprivoise aisément dans la volière, cependant il n'est pas absolument insensible à la perte de sa liberté; et ce qui le prouve, c'est que, pendant les deux ou trois premiers mois, il ne fait entendre que son cri ordinaire, qu'il répète fréquemment et avec inquiétude lorsqu'il voit quelqu'un s'approcher de sa cage; il lui faut tout ce temps pour se faire à la captivité, quelque douce qu'elle soit, et pour reprendre son ramage[1]. S'il faisoit bien, il ne le reprendroit jamais, afin que l'homme eût un motif de moins de le tenir en servitude. Il a à peu près la même taille et les mêmes mœurs que notre premier bruant; en sorte qu'on peut légitimement soupçonner que ces deux oiseaux étant mieux connus, pourront se rapporter à la même espèce.

Les zizis ne se trouvent point dans les pays du nord, et il semble au contraire qu'ils soient plus communs dans les pays méridionaux; mais ils sont rares dans plusieurs de nos provinces de France. On les voit souvent avec les pinsons, dont ils imitent le chant, et avec lesquels ils forment des volées nombreuses, surtout dans les jours de pluie. Ils se nourrissent des mêmes choses que les granivores, et vivent environ six ans, selon Olina, ce qu'il faut toujours entendre

1. M. Guys assure que son chant est monotone et sans ramage; ce qui prouve seulement que M. Guys, ou ceux qu'il a consultés, n'ont pas été à portée de l'entendre.

de l'état de domesticité, car il seroit assez difficile d'établir un calcul juste sur les probabilités de la vie des oiseaux jouissant de l'air et de la liberté.

Le mâle a le dessus de la tête tacheté de noirâtre, sur un fond vert olive; une plaque jaune sur les côtés, coupée en deux parties inégales par un trait noir qui passe sur les yeux; la gorge brune ainsi que le haut de la poitrine; un collier jaune entre deux, le reste du dessous du corps d'un jaune qui va s'éclaircissant vers la queue, et tachetés de brun sur les flancs; le dessus du cou et du dos varié de roux et de noirâtre; le croupion d'un roux olivâtre, et les couvertures supérieures de la queue d'un roux plus franc; les pennes des ailes brunes, bordées d'olivâtre, excepté les plus voisines du dos qui sont rousses; les pennes de la queue brunes aussi, bordées, les deux extérieures de blanc, les suivantes de gris olivâtre, et les deux du milieu de gris roussâtre; enfin le bec cendré et les pieds bruns.

La femelle a moins de jaune et n'a point la gorge brune, ni la tache de la même couleur sur la poitrine. Au reste, Aldrovande avertit que les couleurs du plumage sont fort variables dans cette espèce : l'individu qu'il a fait représenter avoit sur la poitrine une teinte de vert obscur; et, parmi ceux que j'ai observés, il s'en est trouvé un qui avoit la partie supérieure du cou olivâtre, presque sans aucun mélange.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, environ six lignes; vol, neuf pouces deux tiers; queue, près de trois pouces, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ dix-huit lignes : elle est fourchue à peu près comme dans les bruants.

LE BRUANT FOU[1].

Emberiza cia. Gmel.

Les Italiens ont ainsi appelé cet oiseau, parce qu'il donne indifféremment dans tous les piéges, et que cette insouciance de soi-même et de sa propre conservation est en effet la plus grande marque de folie, même dans les animaux; mais, comme nous l'avons remarqué, le bruant et le zizi participent plus ou moins à cette espèce de folie, et l'on peut la regarder comme une maladie de famille, que le bruant dont il s'agit ici, nº 30, fig. 2, a seulement dans un plus haut degré : je lui ai donc conservé le nom qu'il porte en Italie, avec d'autant plus de raison que celui de *bruant des prés* me paroît ne lui point convenir, les oiseleurs et les chasseurs les plus attentifs m'ayant assuré unanimement qu'ils n'avoient jamais vu dans les prés de ces prétendus bruants des prés.

Ainsi que le zizi, le bruant fou ne se trouve point dans les pays septentrionaux, et son nom ne paroît point dans les zoologies locales de la Suède, du Danemark, etc. : il cherche la solitude et se plaît sur les montagnes; il est fort commun et très connu dans celles qui sont autour de Nantua. M. Hébert[2] l'y a vu souvent et d'assez près, soit à terre, soit sur des

1. C'est le chic-farnou des Provençaux, selon M. Guys, qui l'appelle aussi *l'oiseau bête par excellence.*

2. Cet excellent observateur m'a appris ou confirmé les principaux faits de l'histoire des bruants.

noyers; les gens du pays lui ont assuré que sa chair étoit un très bon manger. Son chant est fort ordinaire, et a rapport à celui de notre bruant. Les oiseleurs prussiens prennent souvent de ces oiseaux, et ils ont remarqué que, lorsqu'on les met dans une volière où il y a d'autres oiseaux de différentes espèces, ils s'approchent des bruants ordinaires avec une prédilection marquée; ils semblent les reconnoître pour leurs parents : ils ont en effet le même cri, comme nous venons de le dire[1], la même taille, la même conformation que les bruants, et ils n'en diffèrent que par quelques habitudes et par le plumage. Le mâle a toute la partie supérieure variée de noirâtre et de gris : mais ce gris est plus franc sur la tête, et il est roussâtre partout ailleurs, excepté sur quelques unes des couvertures moyennes des ailes, où il devient presque blanc; ce même gris roussâtre borde presque toutes les pennes des ailes et de la queue, dont le fond est brun, seulement les deux pennes extérieures de la queue sont bordées et terminées de blanc. Le tour des yeux est blanc roussâtre ; les côtés de la tête et du cou sont gris; la gorge est de cette dernière couleur pointillée de noirâtre, et bordée, de chaque côté et par le bas, d'une ligne presque noire, qui forme une espèce de cadre irrégulier à la plaque grise des côtés de la tête; tout le dessous du corps est d'un roux plus ou moins clair, mais pointillé ou varié de noirâtre sur la gorge, la poitrine, et les flancs; le bec et les pieds sont gris.

Longueur totale, six pouces un quart; bec, cinq à six lignes; vol, neuf à dix pouces; queue, deux pou-

1. *Volando zip, zip, sonans*, dit Linnæus.

ces un tiers, un peu fourchue, composée de douze pennes : elle dépasse les ailes de seize lignes.

LE PROYER.

Emberiza Miliaria. Gmel.

C'est un oiseau de passage, et que l'on voit arriver de bonne heure au printemps. Je suis surpris qu'on ne l'ait pas appelé *bruant des prés*, car il ne s'éloigne guère des prairies dans la belle saison[1] : il y établit son nid, ou bien dans les orges, les avoines, les millières, etc., rarement à plate terre, mais trois ou quatre pouces au dessus du sol, dans l'herbe la plus serrée et assez forte pour porter ce nid. La femelle y pond quatre, cinq, et quelquefois six œufs; et tandis qu'elle les couve, le mâle pourvoit à sa nourriture, et, se posant sur la cime d'un arbre, il répète sans cesse son désagréable cri *tri, tri, tri, tiritz*, qu'il ne conserve que jusqu'au mois d'août : ce cri est plus vif et plus court que celui du bruant.

On a remarqué que lorsque le proyer, n° 233, s'élevoit de terre pour s'aller poser sur une branche, ses pieds étoient pendants, et que ses ailes, au lieu de se mouvoir régulièrement, paroissoient agitées d'un mouvement de trépidation propre à la saison de l'amour. Le reste du temps, par exemple, en automne, il vole très bien et très vite, et même il s'élève à une assez grande hauteur.

1. Belon dit qu'il suit les eaux comme la bécasse.

Les petits quittent le nid bien avant de pouvoir s'envoler; ils se plaisent à courir dans l'herbe, et il semble que les père et mère ne posent leur nid à terre que pour leur en donner la facilité : les chiens couchants les rencontrent fort souvent, lorsque l'on chasse aux cailles vertes. Les père et mère continuent de les nourrir et de veiller sur eux, jusqu'à ce qu'ils soient en état de voler : mais leur sollicitude est quelquefois indiscrète; car lorsqu'on approche de la couvée, ils contribuent eux-mêmes à la déceler, en voltigeant au dessus d'un air inquiet.

La famille élevée, ils se jettent par bandes nombreuses dans les plaines, surtout dans les champs d'avoine, de fèves, et autres menues graines, dont la récolte se fait la dernière. Ils partent un peu après les hirondelles, et il est très rare qu'il en reste quelques uns pendant l'hiver, comme avoit fait celui qui fut apporté à Gesner dans cette saison.

On a remarqué que le proyer ne voltige pas de branche en branche, mais qu'il se pose sur l'extrémité de la branche la plus haute, la plus isolée, soit d'un arbre, soit d'un buisson; qu'au moment même il se met à chanter; qu'il s'y tient des heures entières dans la même place, à répéter son ennuyeux *tri, tri;* enfin, qu'en prenant sa volée, il fait craquer son bec[1].

La femelle chante aussi, lorsque ses soins ne sont plus nécessaires à ses petits; mais elle ne chante que perchée sur une branche, et lorsque le soleil est au méridien, ou qu'il en est un peu éloigné : elle se tait

1. La plupart de ces faits m'ont été communiqués par M. Hébert.

le reste du jour, et fait très bien ; car elle ne chante pas mieux que le mâle : elle est un peu plus petite, et son plumage est à peu près le même ; tous deux se nourrissent de graines et de petits vers, qu'ils trouvent dans les prés et dans les champs. Ces oiseaux sont répandus dans toute l'Europe, ou plutôt ils embrassent toute l'Europe dans leurs migrations ; mais Olina prétend qu'on en voit une plus grande quantité à Rome et dans les environs que partout ailleurs. Les oiseleurs les gardent en cage pour leur servir d'appeaux, ou d'appelants, dans leurs petites chasses d'automne ; et ces appeaux attirent dans le piége non seulement des bruants fous, mais encore plusieurs autres petits oiseaux de différentes espèces. On tient ces appelants dans des cages basses, et où il n'y a point de bâtons ou juchoirs ; sans doute parce qu'on s'est aperçu qu'ils n'aimoient pas à se percher, au moins de cette manière.

Le proyer a le dessus de la tête et du corps varié de brun et de roux ; la gorge et le tour des yeux d'un roux clair ; la poitrine et tout le reste du dessous du corps d'un blanc jaunâtre, tacheté de brun sur la poitrine et les flancs ; les couvertures supérieures des ailes, les pennes de ces mêmes ailes et celles de la queue, brunes, bordées de roux plus ou moins clair ; le bec et les pieds gris brun.

La femelle a le croupion d'un gris tirant sur le roux, sans aucune tache ; les couvertures supérieures de la queue de la même couleur, bordées de blanchâtre ; et en général ses plumes et les pennes de sa queue et de ses ailes sont bordées de couleurs plus claires.

Le bec de ces oiseaux est d'une forme remarqua-

ble : les deux pièces en sont mobiles comme dans les ortolans; leurs bords sont rentrants de même que dans le bruant ordinaire, et ils ne se joignent point par une ligne droite, mais par une ligne anguleuse; chaque bord du bec inférieur forme, vers le tiers de sa longueur, un angle saillant obtus, lequel est reçu dans un angle rentrant que forme le bord correspondant du bec supérieur; ce bec supérieur est plus solide et plus plein que dans la plupart des autres oiseaux. La langue est étroite, épaisse, et taillée à sa pointe en manière de cure-dent; les narines sont recouvertes dans leur partie supérieure par une membrane en forme de croissant, et dans leur partie inférieure par de petites plumes : la première phalange du doigt extérieur est unie à celle du doigt du milieu.

Tube intestinal, treize pouces et demi; gésier musculeux, précédé d'une médiocre dilatation de l'œsophage, contenant des débris de substances végétales, entre autres de noyaux mêlés avec de petites pierres; de légers vestiges de *cæcum;* point de vésicule du fiel; grand axe des testicules, quatre lignes; petit axe, trois lignes; longueur totale de l'oiseau, sept pouces et demi; bec, sept lignes; vol, onze pouces un tiers; queue, près de trois pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de dix-huit lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AUX BRUANTS.

I.

LE GUIRNEGAT[1].

Emberiza Brasiliensis. Gmel.

Si ce bruant n'étoit point de l'Amérique méridionale, et que son cri ne fût point différent de celui de notre bruant, je ne l'aurois donné que comme une variété de celui-ci : il est même en quelque sorte plus bruant que le nôtre[2]; car il a plus de jaune que le nôtre n'en a communément[3], et je ne doute pas que ces deux races ne se croisassent avec succès, et qu'il ne résultât de leur mélange des individus féconds et perfectionnés.

Le jaune règne sans mélange sur la tête, le cou, et tout le dessous du corps, et cette même couleur borde presque toutes les couvertures supérieures, et les pennes de la queue et des ailes, qui sont brunes;

1. C'est le moineau-paille de M. Mauduit; et les noms de *cia pagliarina, seu pagliariccia,* de *goldhammer*, de *bruant jaune, bruant doré,* etc., lui conviennent parfaitement.

2. Notre bruant s'appelle *luteola, aureola, goldhammer, bruant jaune, bruant doré, cia pagliarina.* Le jaune semble faire partie de son essence, du moins de son essence de convention.

3. On trouve quelques individus dans l'espèce de notre bruant qui ont la tête, le cou, et le dessous du corps presque entièrement jaunes; mais cela est rare.

sur le dos, elle est mêlée de brun et de vert : le bec et les yeux sont noirs, et les pieds bruns.

Cet oiseau, nº 321, fig. 1, se trouve au Brésil, et, selon toute apparence, il en est originaire, puisqu'il a été nommé par les naturels du pays. Marcgrave fait l'éloge de son ramage, et le compare à celui du pinson.

La femelle est fort différente du mâle, puisque, suivant le même auteur, elle a le plumage et le cri du moineau.

II.

LA THÉRÈSE JAUNE[1].

Emberiza Mexicana. Gmel.

Comme je ne connois que le portrait de cet oiseau[2] du Mexique et son cadavre, je ne puis en dire autre chose, sinon que, par le plumage, il approche beaucoup de notre bruant commun. Il a presque toute la tête, la gorge, et les côtés du cou, d'un jaune orangé; la poitrine et le dessous du corps mouchetés de brun sur un fond blanc sale; le derrière de la tête et du cou, et tout le dessus du corps, bruns : cette dernière couleur se prolonge de chaque côté sur le cou, en forme de pointe, et s'étend presque jusqu'à l'œil; les pennes des ailes et de la queue, et leurs couvertures, sont brunes, bordées d'un brun plus clair.

1. C'est une espèce nouvelle, et qui n'a encore été ni décrite ni représentée.

2. Nº 386, fig. 1, où cet oiseau est représenté sous le nom de *bruant du Mexique.* Je lui ai donné celui de *thérèse jaune* à cause de la couleur jaune qui règne sur toute la partie antérieure de la tête et du cou.

III.

LA FLAVÉOLE.

Emberiza Flavzola. GMEL.

Elle a le front et la gorge jaunes, et tout le reste du plumage gris. Sa taille est à peu près celle du tarin. M. Linnæus, qui a fait connoître cette espèce, dit qu'elle se trouve dans les pays chauds; mais il ne dit pas à quel continent elle appartient.

IV.

L'OLIVE.

Emberiza olivacea. GMEL.

Ce petit bruant, qui se trouve à Saint-Domingue, n'est guère plus gros qu'un roitelet. Il a toute la partie supérieure, et même la queue et les pennes des ailes, d'un vert olive; la gorge d'un jaune orangé; une petite plaque de cette couleur entre le bec et l'œil; le devant du cou noirâtre; tout le dessous du corps d'un gris très clair, teinté d'olivâtre; la partie antérieure des ailes bordée de jaune clair; le bec et les pieds bruns.

La femelle n'a ni la cravate noire du mâle, ni la gorge jaune orangé, ni la petite plaque de la même couleur entre le bec et l'œil.

Longueur totale, trois pouces trois quarts; bec, quatre lignes et demie; vol, six pouces; queue, dixhuit lignes, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de sept à huit lignes.

V.

L'AMAZONE.

Emberiza Amazona. Gmel.

Cet oiseau se trouve à Surinam. On le compare, pour la grosseur, à notre mésange. Il a le dessus de la tête fauve; les couvertures inférieures des ailes blanchâtres; le reste du plumage brun.

VI.

L'EMBÉRISE A CINQ COULEURS[1].

Emberiza Platensis. Gmel.

Nous ne savons de cet oiseau de Buenos-Ayres que ce que nous en a dit M. Commerson, lequel n'a parlé que de son plumage et de ses parties extérieures, sans dire un seul mot de ses habitudes naturelles : nous ne le rapportons même aux bruants que sur la parole de ce naturaliste; car il l'appelle *bruant*, sans nous apprendre s'il a les caractères distinctifs de l'espèce, entre autres le tubercule osseux du bec supérieur.

Cet oiseau a tout le dessus du corps d'un vert brun, tirant au jaune; la tête et le dessus de la queue d'une teinte plus obscure; le dessous de la queue d'une teinte plus jaunâtre; le dos marqué de quelques traits noirs; le bord antérieur des ailes d'un jaune vif; les pennes des ailes et les plus extérieures de celles de la queue bordées de jaune; le dessous du corps d'un blanc cendré; la pupille d'un bleu noirâtre; l'iris

1. J'ai donné à cet oiseau peu connu le nom d'*embérise*, qui le distingue de nos bruants, sans l'en séparer tout-à-fait.

marron ; le bec cendré, convexe, et pointu ; les bords de la pièce inférieure rentrants ; les narines recouvertes d'une membrane, et fort voisines de la base du bec ; la langue terminée par de petits filets ; les pieds de couleur plombée.

Longueur totale, huit pouces ; bec, huit lignes ; vol, dix pouces ; queue, quatre pouces ; ongle postérieur, le plus grand de tous.

VII.

LE MORDORÉ.

Emberiza Borbonica. Gmel.

Tout le corps de cet oiseau, n° 321, fig. 2, est mordoré, tant dessus que dessous, et presque partout de la même teinte ; les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont brunes, bordées d'un mordoré plus ou moins clair ; le bec est brun, et les pieds sont jaunâtres, teintés légèrement de mordoré ; en sorte que c'est avec raison que nous avons donné à cet oiseau le nom de *mordoré*. On le trouve dans l'île de Bourbon. Sa taille est à peu près celle du bruant ; mais il a la queue plus courte et les ailes plus longues : celle-là ne dépasse celles-ci que de dix lignes environ.

VIII.

LE GONAMBOUCH.

Emberiza grisea. Gmel.

Seba nous apprend que cet oiseau est très commun à Surinam ; qu'il a la taille de l'alouette, et qu'il

chante comme le rossignol, par conséquent beaucoup mieux qu'aucun de nos bruants; ce qui est remarquable dans un oiseau d'Amérique. Les habitants du pays disent qu'il aime beaucoup le maïs ou blé de Turquie, et qu'il se perche très souvent sur cette plante, tout au haut de sa tige.

Sa couleur dominante est un gris clair; mais il y a une teinte de rouge sur la poitrine, la queue, les couvertures, et les pennes des ailes: ces dernières pennes sont blanches par dessous.

Longueur totale, cinq pouces; bec, cinq lignes; queue, dix-huit lignes; elle dépasse les ailes de dix lignes.

IX.

LE BRUANT FAMILIER.

Emberiza familiaris. L.

J'adopte le nom de M. Linnæus, parce qu'il ne faut pas multiplier les dénominations sans nécessité, et que celle-ci peut avoir rapport au naturel de l'oiseau. Il a la tête et le bec noirs; le dessus du corps cendré et tacheté de blanc, le dessous cendré sans taches; le croupion et la partie du dos qui est recouverte par les ailes, jaunes; les couvertures et l'extrémité des pennes de la queue, blanches. Cet oiseau se trouve en Asie; il est à peu près de la taille du tarin.

X.

LE CUL-ROUSSET[1].

Emberiza cinerea. Gmel.

Nous devons cette espèce à M. Brisson, qui l'a décrite sur un individu venant du Canada. Cet individu avoit le dessus de la tête varié de brun et de marron; le dessus du cou, le dos, et les couvertures des ailes, variés de même, avec un mélange de gris; le croupion, de cette dernière couleur sans taches; les couvertures supérieures et inférieures de la queue, d'un blanc sale et roussâtre; la gorge et tout le dessous du corps d'un blanc sale, varié de taches marron, plus rares néanmoins sous le ventre; les pennes de la queue et des ailes brunes, bordées d'un gris tirant sur le marron; le bec et les pieds gris brun.

Longueur totale, cinq pouces et demi; bec, cinq lignes et demie; vol, huit pouces un quart; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ vingt lignes.

XI.

L'AZUROU[2].

Emberiza cærulea. Gmel.

C'est encore M. Brisson qui a fait connoître cet oiseau, lequel est aussi originaire du Canada. Il a le dessus de la tête d'un roux obscur; la partie supérieure

1. On verra dans la description pourquoi je le nomme *cul-rousset.*

2. J'ai composé ce nom de deux mots, qui rappellent les principales couleurs du plumage.

du cou et le dessus du corps variés de ce même roux obscur et de bleu; le roux est moins foncé sur les petites couvertures des ailes, ainsi que sur les grandes, qui sont bordées et terminées de cette couleur; les pennes des ailes et de la queue sont brunes, bordées de gris bleu; le bec et les pieds gris brun.

Longueur totale, quatre pouces un quart; bec, cinq lignes; vol, sept pouces un tiers; queue, un pouce, composée de douze pennes; elle ne dépasse les ailes que de quatre lignes.

XII.

LE BONJOUR-COMMANDEUR.

Emberiza Capensis. L.

On appelle ainsi, dans l'île de Cayenne, une espèce de bruant qui a coutume de chanter au point du jour, et que les colons sont à portée d'entendre, parce qu'il vit autour des maisons. Quelques uns l'appllent *bruant de Cayenne* : il ressemble si parfaitement à celui du cap de Bonne-Espérance, représenté dans les planches enluminées, n° 386, fig. 2, que M. de Sonini le regarde comme le même oiseau sous deux noms différents : d'où il suit nécessairement que l'une de ces deux dénominations est fautive; et comme, suivant M. de Sonini, ce bruant est naturel à l'île de Cayenne, il est plus que probable qu'il ne se trouve au cap de Bonne-Espérance que lorsqu'il y est porté par les vaisseaux. Une autre conséquence plus générale que l'on doit tirer de là, c'est que toutes ces dénominations, en partie géographiques, où l'on fait entrer le nom du pays comme marque distinctive,

sont équivoques, incertaines, et ne valent pas, à beaucoup près, celles que l'on tire des caractères propres à l'animal dénommé : 1° parce que cet animal peut se trouver dans plusieurs pays ; 2° parce qu'il arrive souvent qu'un animal n'est point aborigène du pays d'où on le tire, surtout d'un pays tel que le cap de Bonne-Espérance, où abordent des vaisseaux venant de toutes les parties du monde.

Les bonjour-commandeurs ont le cri aigu de nos moineaux de France ; ils sont le plus souvent à terre comme les bruants, et presque toujours deux à deux.

Le mâle a sur la tête une calotte noire, traversée par une bande grise ; les joues cendrées ; une raie noire qui s'étend de la base du bec à la calotte dont j'ai parlé ; au dessous de cette calotte, par derrière, un demi-collier roux ; le dessus du corps d'un brun verdâtre, varié sur le dos par des taches noires oblongues ; les couvertures des ailes bordées de roussâtre ; tout le dessous du corps cendré.

Il est un peu plus petit que notre zizi, n'ayant que cinq pouces de longueur totale ; ses ailes sont courtes, et vont à peine à la moitié de la queue.

XIII.

LE CALFAT[1].

Emberiza Calfat. Gmel.

M. Commerson, qui a décrit cet oiseau de l'Ile-de-France sur les lieux, nous apprend qu'il a le dessus de la tête noire ; toute la partie supérieure du corps, compris les ailes et la queue, d'un cendré

1. On dit aussi *galfat* à l'Ile-de-France.

bleuâtre; la queue bordée de noir, la gorge de cette dernière couleur; la poitrine et le ventre d'une couleur vineuse; une bande blanche qui va de l'angle de l'ouverture du bec à l'occiput; le tour des yeux nu et couleur de rose; l'iris, le bec, et les pieds, aussi couleur de rose; les ouvertures inférieures de la queue blanches.

Le calfat est d'une taille moyenne entre le moineau et la linotte.

LE BOUVREUIL[1].

Loxia Pyrrhula. L.

La nature a bien traité cet oiseau, n° 145, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle, car elle lui a donné un beau plumage et une belle voix. Le plumage a toute sa beauté, d'abord après la première mue; mais la voix a besoin des secours de l'art pour acquérir sa perfection. Un bouvreuil qui n'a point eu de leçons,

1. En allemand, *blut-finch, guegger, gut-finch, brommeiss, bollenbeisser, rot-vogel, hail, goll, gold-finch quibusdam, pfaeflin, thumpfaff, gympel, thumbherz;* en anglois, *bull-finch:* en italien, *suffuleno, franguello montano.*

Pyrrhula, rubicilla, loxia; bouvreuil; en basse Normandie, bouvreux, bourgeonnier; ailleurs, bouvreur, bouvier; en Sologne, bœuf ou pinson maillé; en Picardie, choppard, grosse tête noire; en Provence, pive; en Berri, pivane; en Lorraine, pion ou pione; à Paris, pivoine; en Saintonge, pinson d'Auvergne; ailleurs, pinson rouge, siffleur, flûteur, groulard, prêtre, perroquet de France, écossonneux, ébourgeonneux, rossignol monet, civière, tapon.

n'a que trois cris, tous fort peu agréables : le premier, je veux dire celui par lequel il débute ordinairement, est une espèce de coup de sifflet; il n'en fait d'abord entendre qu'un seul, puis deux de suite, puis trois et quatre, etc. Le son du sifflet est pur; et quand l'oiseau s'anime, il semble articuler cette syllabe répétée, *tui, tui, tui,* et ses sons ont plus de force. Ensuite il fait entendre un ramage [1] plus suivi, mais plus grave, presque enroué, et dégénérant en fausset. Enfin dans les intervalles il a un petit cri intérieur, sec et coupé, fort aigu, mais en même temps fort doux, et si doux qu'à peine on l'entend. Il exécute ce son, fort ressemblant à celui d'un ventriloque, sans aucun mouvement apparent du bec ni du gosier, mais seulement avec un mouvement sensible dans les muscles de l'abdomen. Tel est le chant du bouvreuil de la nature, c'est-à-dire du bouvreuil sauvage abandonné à lui-même, et n'ayant eu d'autre modèle que ses père et mère, aussi sauvages que lui; mais lorsque l'homme daigne se charger de son éducation, lorsqu'il veut lui donner des leçons de goût, lui faire entendre avec méthode [2] des sons plus beaux, plus moelleux, mieux filés, l'oiseau docile, soit mâle, soit

1. Voici ce ramage, autant que l'on peut noter le ramage d'un oiseau : *si, üt, üt, üt, si, rë, üt, üt, üt, üt, üt, üt, si, rë, üt.* Il disoit encore avec cette même voix, *ut, la, ut, mi, ut, la.* Quelquefois ces passages étoient précédés d'un son traîné dans le même genre, mais sans aucune inflexion, et qui ressembloit à une espèce de miaulement.

2. On prétend que, pour bien réussir avec les bouvreuils, il faut les siffler, non pas avec le petit flageolet à serins, mais avec la flûte traversière ou la flûte à bec, dont le son est plus grave et plus plein. Le bouvreuil sait aussi se rendre propre le ramage des autres oiseaux.

femelle [1], non seulement les imite avec justesse, mais quelquefois les perfectionne et surpasse son maître, sans oublier pour cela son ramage naturel. Il apprend aussi à parler sans beaucoup de peine, et à donner à ses petites phrases un accent pénétrant, une expression intéressante, qui feroit presque soupçonner en lui une âme sensible, et qui peut bien nous tromper dans le disciple, puisqu'elle nous trompe si souvent dans l'instituteur. Au reste, le bouvreuil est très capable d'attachement personnel, et même d'un attachement très fort et très durable : on en a vu d'apprivoisés s'échapper de la volière, vivre en liberté dans les bois pendant l'espace d'une année, et, au bout de ce temps, reconnoître la voix de la personne qui les avoit élevés, et revenir à elle pour ne la plus abandonner [2]; on en a vu d'autres qui, ayant été forcés de quitter leur premier maître, se sont laissé mourir de regret. Ces oiseaux se souviennent fort bien et quelquefois trop bien de ce qui leur a nui : un d'eux, ayant été jeté par terre avec sa cage par des gens de la plus vile populace, n'en parut pas fort incommodé d'abord; mais dans la suite on s'aperçut qu'il tomboit en convulsion toutes les fois qu'il voyoit des gens mal vêtus, et il mourut dans un de ces accès, huit mois après le premier événement.

1. La femelle du bouvreuil est, dit-on, la seule de toutes les femelles des oiseaux de ramage qui apprenne à siffler aussi bien que le mâle. Voyez *Ædonologie*, page 87 ; voyez aussi Olina, Aldrovande, etc. Quelques uns prétendent que sa voix est plus foible et plus douce que celle du mâle.

2. Un de ces oiseaux, qui revint à sa maîtresse après avoir vécu un an dans les bois, avoit toutes les plumes chiffonnées et tortillées. La liberté a ses inconvénients, surtout pour un animal dépravé par l'esclavage.

Les bouvreuils passent la belle saison dans les bois ou sur les montagnes ; ils y font leur nid sur les buissons, à cinq ou six pieds de haut, et quelquefois plus bas. Le nid est de mousse en dehors, et de matières plus mollettes en dedans ; il a, dit-on, son ouverture du côté le moins exposé au mauvais vent : la femelle y pond de quatre à six œufs[1], d'un blanc sale, un peu bleuâtre, environnés, près du gros bout, d'une zone formée par des taches de deux couleurs, les unes d'un violet éteint, les autres d'un noir bien tranché. Cette femelle dégorge la nourriture à ses petits, ainsi que les chardonnerettes, linottes, etc., et le mâle a aussi grand soin de sa femelle ; M. Linnæus dit qu'il tient quelquefois fort long-temps une araignée dans son bec pour la donner à sa compagne. Les petits ne commencent à siffler que lorsqu'ils commencent à manger seuls, et dès lors ils ont l'instinct de la bienfaisance, si ce que l'on m'a assuré est vrai, que de quatre jeunes bouvreuils d'une même nichée, tous quatre élevés ensemble, les trois aînés, qui savoient manger seuls, donnoient la becquée au plus jeune, qui ne le savoit pas encore. Après que l'éducation est finie, les père et mère restent appariés, et le sont encore tout l'hiver ; car on les voit toujours deux à deux, soit qu'ils voyagent, soit qu'ils restent : mais ceux qui restent dans le même pays quittent les bois au temps des neiges, descendent de leurs montagnes[2], abandonnent les vignes, où ils se

1. Jusqu'à huit, suivant M. Salerne, qui s'étoit bien assuré, sans doute, que l'on n'avoit pas réuni les œufs de deux nids dans un seul.

2. Il y en a beaucoup sur les montagnes de Bologne, de Modène, de Savoie, de Dauphiné, de Provence, etc.

jettent sur l'arrière-saison, et s'approchent des lieux habités, ou bien se tiennent sur les haies le long des chemins : ceux qui voyagent partent, avec les bécasses, aux environs de la Toussaint, et reviennent dans le mois d'avril[1]. Ils se nourrissent en été de toutes sortes de graines, de baies, d'insectes, de prunelles, et l'hiver, de grains de genièvre, des bourgeons du tremble, de l'aune, du chêne, des arbres fruitiers, du marsaule, etc.[2], d'où leur est venu le nom d'*ébourgeonneux*. On les entend, pendant cette saison, siffler, se répondre, et égayer par leur chant, quoique un peu triste, le silence encore plus triste qui règne alors dans la nature.

Ces oiseaux passent, auprès de quelques personnes, pour être attentifs et réfléchis : du moins ils ont l'air pensant, et, à juger par la facilité qu'ils ont d'apprendre, on ne peut nier qu'ils ne soient capables d'attention jusqu'à un certain point; mais aussi, à juger par la facilité avec laquelle ils se laissent approcher et se prennent dans les différents piéges[3], on ne peut s'empêcher d'avouer que leur attention est souvent en défaut. Comme ils ont la peau très fine, ceux qui se prennent aux gluaux perdent, en se débattant, une partie de leurs plumes et même de leurs pennes,

1. On en voit beaucoup, sur la fin de l'automne et au commencement de l'hiver, dans les parties montagneuses de la Silésie, mais non pas tous les ans, dit Schwenckfeld.

2. En cage ils mangent du chènevis, du biscuit, des prunes, de la salade, etc. Olina conseille de donner aux jeunes qu'on élève de la pâtée de rossignol faite avec des noix, etc.

3. Gesner en a pris beaucoup pendant l'hiver, leur présentant, pour tout appât, des graines rouges de *solanum* vivace. D'autres les attirent avec les grains de genièvre, de chènevis, etc.

à moins que l'on n'aille les débarrasser promptement. Il faut encore remarquer que les individus dont le plumage sera le plus beau seront ceux qui auront le moins de disposition pour apprendre à siffler ou à chanter, parce que ce seront les plus vieux, et par conséquent les moins dociles. Au reste, quoique vieux, ils s'accoutument facilement à la cage, pourvu que, dans les premiers jours de leur captivité, on leur donne à manger largement. Ils se privent aussi très bien, comme je l'ai dit plus haut; mais il y faut du temps, de la patience, et des soins raisonnés : c'est pourquoi l'on n'y réussit pas toujours. Il est rare que l'on n'en prenne qu'un seul à la fois; le second se fait bientôt prendre, pour peu qu'il entende son camarade : ils redoutent moins l'esclavage qu'ils ne craignent de se séparer.

On a dit, on a écrit, que le serin, qui s'allie avec tant d'autres espèces, ne s'allioit jamais avec celle du bouvreuil, et on en a donné pour raison que le mâle bouvreuil ouvre le bec lorsqu'il est en amour, et que cela fait peur à la serine; mais c'est une nouvelle preuve du risque que l'on court en avançant légèrement des propositions négatives, qu'un seul fait peut réfuter et détruire. M. le marquis de Piolenc m'a assuré avoir vu un bouvreuil mâle apparié avec une femelle canari; que de cette union il résulta cinq petits, qui étoient éclos vers le commencement d'avril. Ils avoient le bec plus gros que les serins du même âge, et ils commençoient à se revêtir d'un duvet noirâtre; ce qui donnoit lieu de croire qu'ils tiendroient plus du père que de la mère : malheureusement ils moururent tous dans un petit voyage qu'on tenta de leur

faire faire. Et ce qui donne du poids à cette obsèrvation, c'est que Frisch indique la manière d'apparier le mâle bouvreuil avec la femelle canari : il conseille de prendre ce mâle de la plus petite taille parmi ceux de son espèce, et de le tenir long-temps dans la même volière avec la femelle canari : il ajoute qu'il se passe souvent une année entière avant que cette femelle le laisse approcher et lui permette de manger dans son auget; ce qui suppose que cette union est difficile, mais qu'elle n'est pas impossible.

On a remarqué que les bouvreuils avoient dans la queue un mouvement brusque de haut en bas, comme la lavandière, mais moins marqué. Ils vivent cinq à six ans. Leur chair est mangeable, suivant quelques uns; elle n'est point bonne à manger, selon d'autres, à cause de son amertume : cela dépend de l'âge, de la saison, et de la nourriture. Ils sont de la grosseur de notre moineau, et pèsent environ une once. Ils ont le dessus de la tête, le tour du bec, et la naissance de la gorge, d'un beau noir lustré, qui s'étend plus ou moins, soit en avant, soit en arrière; le devant du cou, la poitrine, et le haut du ventre, d'un beau rouge, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue et des ailes, blancs; le dessus du cou, le dos, et les scapulaires, cendrés; le croupion blanc; les couvertures supérieures et les pennes de la queue, d'un beau noir tirant sur le violet, et une tache blanchâtre sur la penne la plus extérieure; les pennes des ailes d'un cendré noirâtre, d'autant plus foncé qu'elles sont plus voisines du corps; la dernière de toutes, rouge en dehors; les grandes couvertures des ailes, d'un beau noir chan-

geant, terminées de gris clair rougâtre; les moyennes cendrées; les petites d'un cendré noirâtre, bordé de rougeâtre; l'iris noisette, le bec noirâtre, et les pieds bruns.

Les côtés de la tête, les côtés et le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre, en un mot, presque tout ce qui est rouge dans le mâle, est d'un cendré vineux dans la femelle, quelquefois même le bas-ventre; elle n'a pas non plus ce beau noir changeant et lustré que le mâle a sur la tête et ailleurs : mais j'ai vu de ces femelles qui avoient la dernière des pennes de l'aile bordée de rouge, et qui n'avoient point de blanc sur la plus extérieure de celles de la queue. M. Linnæus ajoute qu'elle a le bout de la langue divisé en petits filets; cependant je l'ai toujours trouvée bien entière comme celle du mâle, ayant la forme d'un bec de cure-dent fort court.

Plusieurs jeunes bouvreuils que j'ai observés sur la fin de juin avoient le front d'un roux clair; le devant du cou et la poitrine, d'un brun roussâtre; le ventre et les couvertures inférieures de la queue, d'un fauve qui alloit toujours se dégradant du côté de la queue; le dessus du corps plus ou moins rembruni; la raie blanche de l'aile chargée d'une forte teinte de roussâtre; le croupion d'un blanc plus ou moins pur. On sent bien que tout cela est sujet à beaucoup de petites variétés.

Longueur totale, six pouces; bec, cinq lignes, épais et crochu. Kramer a remarqué que ses deux pièces sont mobiles, comme dans les pinsons et les bruants. Vol, neuf pouces un quart; queue, deux pouces un tiers, un peu fourchue (mais pas toujours

dans les femelles), composée de douze pennes; doigt extérieur, uni par sa première phalange au doigt du milieu ; ongle postérieur, plus fort et plus crochu que les autres.

Voici les dimensions intérieures d'une femelle que j'ai disséquée. Tube intestal, dix-huit pouces; vestiges de *cæcum;* œsophage, deux pouces et demi, dilaté en forme de poche dans sa partie contiguë au gésier; cette poche distinguée de l'œsophage pas un rebord saillant; le gésier musculeux, contenant beaucoup de petites pierres, et même deux ou trois petites graines jaunes bien entières, quoique cet oiseau fût resté deux jours et demi dans une cage sans rien manger; grappe de l'ovaire, d'un volume médiocre, garnie de petits œufs presque tous égaux entre eux; *oviductus* développé, trois pouces et plus; la trachée formoit une espèce de nœud assez gros à l'endroit de sa bifurcation.

Variétés du Bouvreuil.

Roger Sibbald n'a écrit qu'une seule ligne sur le bouvreuil, et dans cette ligne il dit qu'il y en a de diverses espèces en Écosse, sans en indiquer d'autres que l'espèce commune. Il est probable que ces espèces dont il parle ne sont autre chose que les variétés dont nous allons bientôt faire mention.

Frisch nous dit que l'on distingue des bouvreuils de trois grandeurs différentes; M. le marquis de Piolenc en connoît de deux grandeurs[1]; enfin d'au-

1. Le plus petit, ajoute M. de Piolenc, est de la taille du pinson :

tres prétendent qu'ils sont plus petits en Nivernois qu'en Picardie. M. Lottinger assure que le bouvreuil de montagne est plus grand que celui de la plaine ; et cela explique assez naturellement l'origine de ces variétés de grandeur, qui dépendent en effet, du moins à plusieurs égards, de la différence de l'habitation, mais dont les limites ne sont point assez connues, et les caractères, c'est-à-dire les mesures relatives aux circonstances locales, ne sont point assez déterminées pour que l'on puisse traiter de chacun dans un article séparé : je me contenterai donc d'indiquer ici les seules variétés de plumage.

I.

Le Bouvreuil blanc.

Schwenckfeld parle d'un bouvreuil blanc que l'on avoit pris aux environs du village de Frischbach en Silésie, et qui avoit seulement quelques plumes noires sur le dos. Ce fait a été confirmé par M. de l'Isle. « Il y a dans ce canton (de Beresow en Sibérie), dit cet habile astronome, des pivoines ou bouvreuils blancs, dont le dos est un peu noirâtre, et grisonne vers l'été. Ces oiseaux ont le chant agréable, fin, et beaucoup plus beau que les pivoines d'Europe. » Il paroît vraisemblable que le climat du nord a beaucoup influé sur ce changement de couleur.

il a le corps plus allongé, la poitrine d'un rouge plus vif, et paroît plus sauvage que le bouvreuil ordinaire.

II.

Le Bouvreuil noir [1].

Je comprends sous cette dénomination non seulement les bouvreuils entièrement ou presque entièrement noirs, mais encore ceux qui commencent sensiblement à le devenir : tel étoit celui que j'ai vu chez M. le baron de Goula ; il avoit la gorge noire, ainsi que le croupion, les couvertures inférieures de la queue, et le bas-ventre ; le haut de la poitrine varié de roux vineux et de noir, et il n'y avoit point de tache blanche sur la dernière penne de la queue. Ceux dont parlent André Schænberg, Anderson [2] et M. Salerne étoient tout noirs, d'un noir de charbon comme les corbeaux, dit ce dernier. Celui de M. de Réaumur, dont parle M. Brisson, étoit exactement noir par tout le corps. J'en ai observé un qui étoit devenu noir, et d'un beau noir lustré, à la première mue, mais qui avoit conservé un peu de rouge de chaque côté du cou, et un peu de gris derrière le cou et sur les petites couvertures supérieures des ailes; il avoit les pieds couleur de chair, et l'intérieur du bec rouge. Celui d'Albin avoit quelques plumes rouges sous le ventre, les cinq premières pennes de l'aile bordées de blanc, l'iris blanc, et les pieds couleur de chair. Albin remarque que cet oiseau étoit d'une grande douceur, comme sont tous les bouvreuils. Il arrive souvent que cette couche de noir disparoît

1. *Atricilla*, rouge-queue noire, *the black bullfinch*. (Ce nom de *rouge-queue noire* est appliqué mal à propos au bouvreuil.)

2. Le bouvreuil d'Anderson étoit en cage depuis long-temps.

à la mue, et fait place aux couleurs naturelles; mais quelquefois aussi elle se renouvelle à chaque mue, et se soutient pendant plusieurs années : tel étoit celui de M. de Réaumur. Cela feroit croire que ce changement de couleur n'est pas l'effet d'une maladie.

III.

Le grand Bouvreuil noir d'Afrique.

Quoique cet oiseau soit d'un pays fort éloigné, et qu'il surpasse en grosseur notre bouvreuil d'Europe, je ne puis m'empêcher de le regarder comme analogue à la variété que j'ai décrite sous le nom de *bouvreuil noir*, et de soupçonner que les grandes chaleurs de l'Afrique noircissent le plumage de ces oiseaux, comme les grands froids de la Sibérie le blanchissent. Ce bouvreuil est tout noir, à l'exception d'une très petite tache blanche sur les grandes couvertures de l'aile. Il faut encore excepter le bec, qui est gris, et les pieds, qui sont cendrés. On l'a vu vivant à Paris, où il avoit été apporté des côtes d'Afrique.

Longueur totale, sept pouces un quart; bec, six lignes; vol, onze pouces un quart; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de dix-huit lignes.

OISEAUX ÉTRANGERS

QUI ONT RAPPORT AU BOUVREUIL.

I.

LE BOUVERET[1].

Loxia aurantia. Gmel.

Je réunis sous ce nom deux oiseaux annoncés comme étant, l'un de l'île de Bourbon, et l'autre du cap de Bonne-Espérance. Ils se ressemblent trop en effet pour qu'on puisse ne pas les rapporter à la même espèce; d'ailleurs on sait combien il y a de communication entre le cap de Bonne-Espérance et l'île de Bourbon.

Le noir et l'orangé vif sont les couleurs dominantes de celui de ces oiseaux que je regarde comme le mâle : l'orangé règne sur la gorge, le cou, et sur tout le corps sans exception; le noir règne sur la tête, la queue, et les ailes; mais les pennes sont bordées d'orangé, et quelques unes terminées de blanc.

La femelle a toute la tête, la gorge, et le devant du cou, recouverts d'une espèce de capuchon noir; le dessous du corps blanc; le dessus d'un orangé moins vif qu'il n'est dans le mâle, et dont la teinte se ré-

1. Voyez les planches enluminées, n° 204, fig. 1, le mâle, sous le nom de *bouvreuil de l'île de Bourbon;* et fig. 2, la femelle, sous le nom de *bouvreuil du cap de Bonne-Espérance.*

pand, en s'affoiblissant encore, sur les pennes de la queue; les pennes des ailes sont finement bordées de gris clair presque blanc; l'un et l'autre ont le bec brun et les pieds rougeâtres.

Longueur totale, environ quatre pouces et demi; bec, un peu moins de quatre lignes; vol, près de sept pouces; queue, vingt lignes, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ quinze lignes.

II.

LE BOUVREUIL A BEC BLANC.

Loxia torrida. Gmel.

C'est ici le seul oiseau de la Guiane que M. de Sonini reconnoisse pour un véritable bouvreuil. Son bec est de couleur de corne dans l'oiseau desséché; mais on assure qu'il est blanc dans le vivant: la gorge, le devant du cou, et tout le dessus du corps, sans excepter les ailes et la queue, sont noirs; il y a sur les ailes une petite tache blanche qui souvent est cachée sous les grandes couvertures; la poitrine et le ventre sont d'un marron foncé.

Cet oiseau est de la grosseur de notre bouvreuil; il a de longueur totale quatre pouces deux tiers, et sa queue dépasse ses ailes de presque toute sa longueur.

III.

LE BOUVERON.

Loxia Lineola. L.

J'appelle ainsi cet oiseau, n° 319, fig. 1, parce qu'il me paroît faire la nuance entre les bouvreuils d'Eu-

rope et les becs-ronds d'Amérique, dont je parlerai bientôt. Sa taille ne surpasse pas celle du cabaret : un beau noir changeant en vert règne sur les plumes de la tête, de la gorge, et de toute la partie supérieure du corps, compris les pennes et les couvertures de la queue et des ailes, ou, pour parler plus juste, sur ce qui paroît de ces plumes; car le côté intérieur est caché ou n'est pas noir, ou du moins n'est pas de ce beau noir changeant : il faut encore excepter une très petite tache blanche sur chaque aile, et trois taches de même couleur, mais plus grandes, l'une sur le sommet de la tête, et les deux autres au dessous des yeux. Toute la partie inférieure du corps est blanche; les plumes du ventre et les couvertures inférieures de la queue sont frisées dans quelques individus : car on ne peut s'empêcher de regarder le bouvreuil à plumes frisées du Brésil comme appartenant à l'espèce du bouveron, puisque ces deux oiseaux ne diffèrent entre eux que par la frisure des plumes; différence trop superficielle et trop légère pour former un caractère spécifique, et d'autant moins que cette frisure n'est nullement permanente, et qu'elle tombe en certaines circonstances. Il est probable que les individus frisés sont les mâles, puisque, en général, parmi les animaux, la nature semble avoir choisi les mâles pour leur accorder exclusivement le don de la beauté, et tout le luxe des ornements qui peuvent la faire valoir. Mais, dira-t-on, comment supposer que le mâle se trouve au Brésil, et la femelle en Afrique? Je réponds, 1° que rien n'est moins connu que le pays natal des oiseaux qui viennent de loin, et passent par plusieurs mains. Je réponds, en

second lieu, que si l'on a pu transporter à Paris ceux dont nous parlons, et les transporter vivants, on a pu les transporter de même de l'Amérique méridionale en Afrique[1]. Quiconque aura jeté un regard de comparaison sur ces oiseaux admettra sans hésiter l'une de ces deux suppositions, plutôt que de les rapporter à des espèces différentes.

Longueur totale, quatre pouces un tiers; bec, quatre lignes; vol, sept pouces et demi; queue, vingt-une lignes, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'environ un pouce.

IV.

LE BEC-ROND A VENTRE ROUX[2].

Loxia minuta. GMEL.

L'Amérique a ses bouvreuils, et j'en ai fait connoître une espèce d'après M. de Sonini : elle a aussi ses becs-ronds, qui ont, à la vérité, du rapport avec les bouvreuils, mais qui en diffèrent assez pour qu'on doive les désigner par une autre dénomination. Leur

1. J'ai vu dans le beau cabinet de M. Mauduit, sous le nom de *bouvreuil de Cayenne,* un oiseau fort ressemblant au bouveron, excepté qu'il étoit un peu plus gros, et qu'il avoit un peu plus de blanc : peut-être étoit-ce un vieux. M. de Sonini m'a assuré avoir vu à la Guiane un bec-rond, lequel, à la frisure près, ressembloit exactement au bouvreuil à plumes frisées du Brésil. Il résulte de tout cela une assez forte probabilité que l'Amérique méridionale est la vraie patrie du bouveron.

2. Je dois avertir que ce bec-rond a du rapport avec le brunor, page 135, qui est le petit pinson rouge de M. Brisson; mais, en y regardant de près, on trouve que ni les teintes, ni la distribution des couleurs, ni les proportions des ailes, ni la forme et la couleur du bec, ne sont absolument les mêmes.

bec est beaucoup moins crochu et plus arrondi ; d'où le nom de *bec-rond* leur a été donné.

Celui dont il s'agit dans cet article, n° 319, fig. 2, demeure apparié toute l'année avec sa femelle. Ils sont très vifs et peu farouches ; ils vivent autour des lieux habités, dans les terrains qui étoient auparavant en culture, et qui ont été abandonnés depuis peu. Ils se nourrissent de fruits et de graines, et font entendre, en sautillant, un cri assez semblable à celui du moineau, mais plus aigu. Ils font, avec une certaine herbe rougeâtre, un petit nid rond de deux pouces de diamètre intérieur, et le posent sur les mêmes arbustes où ils trouvent leur nourriture ; la femelle y pond trois ou quatre œufs.

Cet oiseau a le dessus de la tête, du cou, et du dos, d'un gris brun ; les couvertures des ailes, leurs pennes, et celles de la queue, de la même couleur, à peu près, bordées de blanc ou de marron clair ; la gorge, le devant du cou, le dessous du corps, les couvertures inférieures de la queue, et le croupion, d'un marron foncé ; le bec et les pieds bruns.

Dans quelques individus, la gorge est du même gris brun que le dessus de la tête.

V.

LE BEC-ROND,

OU BOUVREUIL BLEU D'AMÉRIQUE.

Loria cærulea. Gmel.

M. Brisson fait mention de deux bouvreuils bleus d'Amérique, dont il fait deux espèces séparées : mais comme ils sont tous deux d'Amérique, tous deux de

même grosseur, tous deux proportionnés à peu près de même, tous deux du même bleu, et qu'ils ne diffèrent que par la couleur des ailes, de la queue, et du bec, j'ai cru devoir les rapporter à une seule et même espèce, et regarder leurs différences comme produites par l'influence du climat.

Dans l'un et l'autre, le bleu foncé est la couleur dominante : celui de l'Amérique méridionale a une petite tache noire entre le bec et l'œil; les pennes de la queue, celles des ailes, et les grandes couvertures de celles-ci, noires, bordées de bleu; le bec noirâtre, et les pieds gris.

Celui de l'Amérique septentrionale a la base du bec entourée d'une zone noire, qui va rejoindre les yeux; les pennes de la queue, celles de l'aile, et leurs grandes couvertures, d'un brun teinté de vert; leurs moyennes couvertures rouges, formant une bande transversale de cette couleur; le bec brun, et les pieds noirs. Le plumage de la femelle est uniforme, et partout d'un brun foncé, mêlé d'un peu de bleu.

A l'égard des mœurs et des habitudes de ces oiseaux, on ne peut les comparer, parce qu'on ne sait rien de celles du premier. Voici ce que Catesby nous apprend de celui de la Caroline. C'est un oiseau fort solitaire et fort rare; il reste toujours apparié avec sa femelle, et ne se met point en troupes : on ne le voit jamais l'hiver à la Caroline; son chant est très monotone, et ne roule que sur une seule note. Je vois dans tout cela beaucoup de traits de conformité avec notre bouvreuil.

VI.

LE BOUVREUIL,

OU BEC-ROND NOIR ET BLANC.

Loxia nigra. Lath.

Il faudroit avoir vu cet oiseau, ou du moins sa dépouille, pour savoir s'il est bouvreuil ou bec-rond : il a un peu de blanc sur le bord antérieur et sur la base des deux premières pennes de l'aile; tout le reste du plumage est absolument noir, même le bec et les pieds; le bec supérieur a une échancrure considérable de chaque côté.

Cet oiseau est du Mexique; sa grosseur est à peu près celle du serin. Longueur totale, cinq pouces un quart; bec, cinq lignes; queue, deux pouces; elle dépasse les ailes d'un pouce.

VII.

LE BOUVREUIL,

OU BEC-ROND VIOLET DE LA CAROLINE.

Fringilla purpurea. Lath.

Tout est violet dans cet oiseau, et d'un violet obscur, excepté le ventre, qui est blanc, les couvertures supérieures des ailes, où le violet est un peu mêlé de brun, et les pennes de la queue et des ailes, qui sont mi-parties de violet et de brun, les premières suivant leur largeur, et les dernières suivant leur longueur.

La femelle est brune par tout le corps, et elle a la poitrine tachetée comme notre mauvis.

Ces oiseaux paroissent au mois de novembre, et se retirent avant l'hiver par petites volées. Ils vivent de genièvre, et détruisent, comme nos bouvreuils, les bourgeons des arbres fruitiers. Lèur grosseur est à peu près celle du pinson.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, cinq lignes; queue, deux pouces, un peu fourchue, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de sept à huit lignes.

VIII.

LE BOUVREUIL,

OU BEC-ROND VIOLET A GORGE ET SOURCILS ROUGES.

Loxia violacea. Gmel.

Cet oiseau est encore plus violet que le précédent; car les pennes de la queue et des ailes sont aussi de cette couleur : mais ce qui relève son plumage, et donne du caractère et du jeu à sa physionomie, c'est sa gorge rouge; ce sont de beaux sourcils rouges, que la nature s'est plu à dessiner sur ce fond violet. La couleur rouge reparoît encore sur les couvertures inférieures de la queue; le bec et les pieds sont gris.

La femelle a les mêmes marques rouges que le mâle; mais le fond de son plumage est brun, et non pas violet.

Ces oiseaux se trouvent dans les îles de Bahama. Ils sont à peu près de la grosseur de notre moineau-franc.

Longueur totale, cinq pouces deux tiers; bec, cinq à six lignes; queue, deux pouces et demi; elle dépasse les ailes de treize à quatorze lignes.

IX.

LA HUPPE NOIRE.

Loxia coronata. Gmel.

Le plumage de cet oiseau est peint des plus riches couleurs ; la tête noire, surmontée d'une huppe de même couleur; le bec blanc; tout le dessus du corps d'un rouge brillant; le dessous d'un beau bleu ; une marque noire devant le cou. Voilà de quoi justifier ce que dit Seba de cet oiseau, qu'il ne le cède en beauté à aucun oiseau chanteur. On peut conclure de là, ce me semble, qu'il a quelque ramage. Il se trouve en Amérique.

M. Brisson le juge beaucoup plus gros que notre bouvreuil. Voici comment il détermine ses dimensions principales, autant qu'on peut le faire d'après une figure dont l'exactitude n'est pas trop bien garantie.

Longueur totale, six pouces; bec, six lignes; queue, dix-huit lignes et plus; elle dépasse les ailes d'environ six lignes.

L'HAMBOUVREUX.

Loxia Hamburgia. Gmel.

Quoique ce prétendu bouvreuil habite notre Europe, je ne le place cependant qu'après ceux d'Afri-

que et d'Amérique, parce que ce n'est point l'ordre géographique que je suis, et que son habitude de grimper, soit en montant, soit en descendant, le long des branches des arbres, comme les mésanges, celle de vivre de cerfs-volants et d'autres insectes, et sa queue étagée, semblent l'éloigner plus de nos bouvreuils qu'une distance de deux mille lieues entre le pays natal des uns et des autres.

Cet oiseau a le dessus de la tête et du cou d'un brun rougeâtre, teinté de pourpre; la gorge brune; un large collier de même couleur sur un fond blanc; la poitrine d'un brun jaunâtre, semée de taches noires un peu longuettes; le ventre et les couvertures inférieures de la queue blancs; le dos, les scapulaires, et tout le dessus du corps, comme la poitrine; deux taches blanches sur chaque aile; les pennes des ailes d'un brun clair et jaunâtre; celles de la queue d'un brun sombre dessus, mais blanches dessous; l'iris jaune, et le bec noir.

L'hambouvreux est un peu plus grand que notre moineau-franc; il se trouve aux environs de la ville de Hambourg.

Longueur totale, cinq pouces trois quarts; bec, six lignes; queue, vingt-une lignes, un peu étagée : elle dépasse les ailes de presque toute sa longueur.

LE COLIOU.

Il nous paroît que le genre de cet oiseau doit être placé entre celui des veuves et celui des bouvreuils : il tient au premier par les deux longues plumes qu'il

porte, comme les veuves, au milieu de la queue, et il s'approche du second par la forme du bec, qui seroit précisément la même que celle du bouvreuil, s'il étoit convexe en dessous comme en dessus; mais il est aplati dans la partie inférieure, et du reste tout semblable à celui du bouvreuil, étant également un peu crochu, et proportionnellement de la même longueur. D'autre côté, nous devons observer que la queue du coliou diffère de celle des veuves en ce qu'elle est composée de plumes étagées, dont les deux dernières, ou celles qui recouvrent et excèdent les autres, ne les surpassent que de trois ou quatre pouces, au lieu que les veuves ont une queue proprement dite, et des appendices à cette queue. J'entends par la queue proprement dite un amas de plumes attachées au croupion et d'égale longueur. Mais, outre cette queue qu'ont toutes les veuves, les unes, comme la veuve commune et la veuve dominicaine, ont deux plumes; les autres en ont quatre, comme la veuve à quatre brins; et les autres enfin ont six ou huit plumes, comme les veuves du cap de Bonne-Espérance. Toutes ces plumes excèdent celles de la queue proprement dite, et cet excédant dans certaines espèces n'est que de la longueur de la queue proprement dite; et dans les autres, cet excédant est du double et du triple de cette longueur. Les colious n'ont point cette queue proprement dite, car leur queue n'est composée que de plumes étagées. On doit encore observer que, dans les veuves, les plumes qui excèdent les autres plumes ont des barbes assez longues et égales des deux côtés; que ces barbes vont insensiblement en diminuant de longueur

de la base à la pointe de la plume, excepté dans la veuve dominicaine et la veuve à quatre brins : dans la première, les plumes excédantes n'ont que des barbes fort courtes, qui vont en diminuant sensiblement de la base à la pointe de la plume ; dans la veuve à quatre brins, au contraire, les quatre plumes excédantes n'ont, dans leur longueur, que des barbes très courtes, qui s'allongent et forment un épanouissement au bout des plumes ; et dans les colious, les plumes de la queue, soit celles qui excèdent, soit celles qui sont excédés, ont également des barbes, qui vont en diminuant de la base à la pointe des plumes. Ainsi le rapport réel entre la queue des veuves et celle des colious n'est que dans la longueur ; et celle de toutes les veuves dont la queue ressemble le plus à la queue des colious, est la veuve dominicaine.

M. Mauduit a fait, à cette occasion, deux remarques intéressantes. La première est que les longues queues, et les autres appendices ou ornements que portent certains oiseaux, ne sont pas des parties surabondantes et particulières à ces oiseaux, dont les autres soient dépourvus ; ce ne sont, au contraire, que les mêmes parties communes à tous les autres oiseaux, mais seulement beaucoup plus étendues ; de sorte qu'en général les longues queues ne consistent que dans le prolongement de toutes les plumes, ou seulement de quelques plumes de la queue. De même les huppes ne sont que l'allongement des plumes de la tête. Il en est encore de même des plumes longues et étroites qui forment des moustaches à l'oiseau de paradis ; elles ne paroissent être qu'une extension des plumes fines, étroites, et oblongues, qui, dans tous

les oiseaux, servent à couvrir le *méat auditif externe*. Les plumes longues et flottantes qui partent de dessous les ailes de l'oiseau de paradis commun, et celles qui représentent comme des doubles ailes dans le roi des oiseaux de paradis, sont les mêmes plumes qui partent des aisselles dans tous les autres oiseaux. Lorsque ces plumes sont couchées, elles sont dirigées vers la queue; et lorsqu'elles sont relevées elles sont transversales à l'axe du corps de l'oiseau. Ces plumes diffèrent, dans tous les oiseaux, des autres plumes, en ce qu'elles ont des barbes égales des deux côtés du tuyau; elles représentent, quand elles sont relevées, de véritables rames, et l'on peut croire qu'elles servent non seulement à soutenir les oiseaux, mais à prendre la direction du vent lorsqu'ils volent. Ainsi tous les ornements du plumage des oiseaux ne sont que des prolongements ou des excroissances des mêmes plumes plus petites dans le commun des oiseaux.

La seconde remarque de M. Mauduit est que ces ornements des plumes prolongées sont assez rares dans les climats froids et tempérés de l'un et de l'autre continent, tandis qu'ils sont assez communs dans les oiseaux des climats les plus chauds, surtout dans l'ancien contient. Il n'y a guère d'oiseaux à longue queue, en Europe, que les faisans, les coqs, qui sont en même temps souvent huppés, et qui ont de longues plumes flottantes sur les côtés; les pies, et la mésange à longue queue; et de même nous ne connoissons guère, en Europe, d'autres oiseaux huppés que le grand, le moyen, et le petit duc, la huppe, le cochevis, et la mésange huppée. Quelques oiseaux d'eau, tels que les canards et les hérons, ont souvent

de longues queues et des ornements composés de plumes, des aigrettes, et des plumes flottantes sur le croupion. Ce sont là tous les oiseaux des zones froides et tempérées auxquels on voit des ornements de plumes : dans la zone torride, au contraire, et surtout dans l'ancien continent, le plus grand nombre des oiseaux ont de ces ornements; on peut citer avec les colious, tous les oiseaux de paradis, toutes les veuves, les kacatoes, les pigeons couronnés, les huppes, les paons, qui sont originaires des climats chauds de l'Asie, etc.

Les colious appartiennent à l'ancien continent, et se trouvent dans les contrées les plus chaudes de l'Asie et de l'Afrique; mais jamais on n'en a trouvé en Amérique, non plus qu'en Europe.

Nous en connoissons assez imparfaitement quatre espèces ou variétés, dont nous ne pouvons donner ici que les descriptions, car nous ne savons rien de leurs habitudes naturelles.

1° Le coliou du cap de Bonne-Espérance (*Colius Capensis*. Gmel.), que nous avons décrit d'après un individu qui est au Cabinet du Roi, et qui est représenté dans la planche enluminée, n° 282, figure 1. Nous ne savons si c'est le mâle ou si c'est la femelle : il a tout le corps d'une couleur cendrée pure sur le dos et le croupion, et mêlée sur la tête, la gorge et le cou d'une légère teinte de lilas, plus foncée sur la poitrine; le ventre est d'un blanc sale. Les pennes de la queue sont cendrées, mais les deux latérales de chaque côté sont bordées extérieurement de blanc; les deux pennes intermédiaires sont longues de six pouces neuf lignes; celles des côtés vont toutes en diminuant de

longueur par degrés, et la plus extérieure de chaque côté n'a plus que dix lignes de long. Les pieds sont gris, et les ongles noirâtres; le bec est gris à sa base, et noirâtre à son extrémité. Ce coliou a dix pouces trois lignes, y compris les longues plumes de la queue : ainsi le corps de l'oiseau n'a réellement que trois pouces et demi de grandeur. Il se trouve au cap de Bonne-Espérance.

2° Le COLIOU HUPPÉ DU SÉNÉGAL (*Colius Senegalensis* GMEL.), que nous avons fait représenter, planches enluminées, n° 282, fig. 2, ressemble beaucoup au précédent, et l'on pourroit le regarder comme une variété de cette espèce, quoiqu'il en diffère par la grandeur; car il a deux pouces de longueur de plus que le coliou du Cap : il a de plus une espèce de huppe, formée par des plumes plus longues sur le sommet de la tête; et cette huppe est du même ton de couleur que le reste du corps. On voit une bande bien marquée d'un beau bleu céleste derrière la tête, à la naissance du cou : ce bleu est beaucoup plus vif et plus marqué qu'il n'est représenté dans la planche. La queue de ce coliou se rétrécit de la base à la pointe. Le bec n'est pas entièrement noir : la mandibule supérieure est blanche, depuis la base jusqu'aux deux tiers de sa longueur; le bout de cette mandibule est noir. Ces différences, quoique assez grandes, ne le sont cependant pas assez pour prononcer si ce coliou huppé du Sénégal est une espèce différente, ou une simple variété, de celui du cap de Bonne-Espérance.

3° Une troisième espèce, ou variété, encore un peu plus grande que la précédente, est le COLIOU RAYÉ

(*Colius striatus.* Gmel.), que nous avons vu dans le cabinet de M. Mauduit. Il a treize pouces de longueur, y compris les longues plumes de la queue, lesquelles ont elles seules huit pouces et demi, et dépassent les ailes de sept pouces et demi : le bec a neuf lignes; il est noir en dessus, et blanchâtre en dessous.

On l'appelle *coliou rayé*, parce que tout le dessous de son corps est rayé, d'abord, sous la gorge, de bandes brunes, sur un fond gris roussâtre, et sous le ventre, de bandes également brunes sur un fond roux : le dessus du corps n'est point rayé; il est d'un gris terne, légèrement varié de couleur de lilas, qui devient plus rougeâtre sur le croupion et la queue, laquelle est verte, et tout-à-fait semblable à celle des autres colious.

M. Mauduit, à qui nous devons la connoissance de cet oiseau, croit qu'il est natif des contrées voisines du cap de Bonne-Espérance, parce qu'il lui a été apporté du Cap avec plusieurs autres oiseaux que nous connoissons, et que nous savons appartenir à cette partie de l'Afrique.

4° Le coliou de l'île de Panay (*Colius Panayensis.* Gmel.). Nous tirons du voyage de M. Sonnerat la notice que nous allons donner de cet oiseau.

« Il est, dit ce voyageur, de la taille du gros-bec d'Europe; la tête, le cou, le dos, les ailes, et la queue, sont d'un gris cendré, avec une teinte jaune; la poitrine est de la même couleur, traversée de raies noires; le bas du ventre et le dessus de la queue sont roussâtres; les ailes s'étendent un peu au delà de l'origine de la queue, qui est extrêmement longue, com-

posée de douze plumes d'inégale longueur : les deux premières sont très courtes; les deux suivantes, de chaque côté, sont plus longues, et ainsi de paire en paire jusqu'aux deux dernières plumes qui excèdent toutes les autres; la quatrième et la cinquième paires diffèrent peu de longueur entre elles. Le bec est noir; les pieds sont de couleur de chair pâle. Les plumes qui couvrent la tête sont étroites et assez longues; elles forment une huppe, que l'oiseau baisse ou élève à volonté. »

LES MANAKINS.

Ces oiseaux sont petits et fort jolis; les plus grands ne sont pas plus gros qu'un moineau, et les autres sont aussi petits que le roitelet. Leurs caractères communs et généraux sont d'avoir le bec court, droit, comprimé par les côtés, vers le bout; la mandibule supérieure convexe en dessus, et légèrement échancrée sur les bords, un peu plus longue que la mandibule inférieure, qui est plane et droite sur sa longueur. Tous ces oiseaux ont aussi la queue courte et coupée carrément, et la même disposition dans les doigts que les coqs de roche, les todiers. et les calaos; c'est-à-dire le doigt du milieu réuni étroitement au doigt extérieur, par une membrane, jusqu'à la troisième articulation, et le doigt intérieur jusqu'à la première articulation seulement; et autant ils ressemblent au coq de roche par cette disposition des doigts, autant ils diffèrent des cotingas par cette même dis-

position : néanmoins quelques auteurs ont mêlé les manakins avec les cotingas; d'autres les ont réunis aux moineaux, aux mésanges, aux linottes, aux tangaras, au roitelet; enfin les nomenclateurs ont encore eu plus de tort de les appeler *pipra*, ou de les réunir dans la même section avec le coq de roche, auquel ils ne ressemblent réellement que par cette disposition des doigts, et par la queue coupée carrément; car ils en diffèrent constamment non seulement par la grandeur, puisqu'un coq de roche est aussi gros par rapport à un manakin qu'une de nos poules l'est en comparaison d'un moineau, mais encore par plusieurs caractères évidents. Les manakins ne ressemblent en aucune façon au coq de roche par la conformation du corps : ils ont le bec à proportion beaucoup plus court; ils n'ont communément point de huppe, et dans les espèces qui sont huppées, ce n'est point une huppe double, comme dans le coq de roche, mais une huppe de plumes simples, un peu plus longues que les autres plumes de la tête. On doit donc séparer les manakins non seulement des cotingas, mais encore des coqs de roche, et en faire un genre particulier, dont les espèces ne laissent pas d'être assez nombreuses.

Les habitudes naturelles qui leur sont communes à tous, n'étoient pas connues, et ne sont pas encore aujourd'hui autant observées qu'il seroit nécessaire pour en donner un détail exact. Nous ne rapporterons ici que ce que nous en a dit M. de Manoncourt, qui a vu un grand nombre de ces oiseaux dans leur état de nature. Ils habitent les grands bois des climats chauds de l'Amérique, et n'en sortent jamais pour

aller dans les lieux découverts, ni dans les campagnes voisines des habitations. Leur vol, quoique assez rapide, est toujours court et peu élevé : ils ne se perchent pas au faîte des arbres, mais sur les branches, à une hauteur moyenne ; ils se nourrissent de petits fruits sauvages, et ils ne laissent pas de manger aussi des insectes. On les trouve ordinairement en petites troupes de huit ou dix de la même espèce, et quelquefois ces petites troupes se confondent avec d'autres troupes d'espèces différentes de leur même genre, et même avec des compagnies d'autres petits oiseaux de genre différent, tels que les *pitpits*, etc. C'est ordinairement le matin qu'on les trouve ainsi réunis en nombre : ce qui semble les rendre joyeux ; car ils font alors entendre un petit gazouillement fin et agréable. La fraîcheur du matin leur donne cette expression de plaisir ; car ils sont en silence pendant le jour, et cherchent à éviter la grande chaleur en se séparant de la compagnie, et se retirant seuls dans les endroits les plus ombragés et les plus fourrés des forêts. Quoique cette habitude soit commune à plusieurs espèces d'oiseaux, même dans nos forêts de France, où ils se réunissent pour gazouiller le matin et le soir, les manakins ne se rassemblent jamais le soir, et ne demeurent ensemble que depuis le lever du soleil jusqu'à neuf ou dix heures du matin ; après quoi ils se séparent pour tout le reste de la journée et pour la nuit suivante. En général, ils préfèrent les terrains humides et frais aux endroits plus secs et plus chauds ; cependant ils ne fréquentent ni les marais ni le bord des eaux.

Le nom *manakin* a été donné à ces oiseaux par les

Hollandois de Surinam. Nous en connoissons six espèces bien distinctes : mais nous ne pourrons désigner que la première par le nom qu'elle porte dans son pays natal ; nous indiquerons les autres par des dénominations relatives à leurs caractères les plus apparents.

LE TIJÉ,

OU GRAND MANAKIN.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Pipra pareola. Gmel.

Cette espèce, n° 687, fig. 2, a été bien indiquée par Marcgrave, car elle est en effet la plus grande de toutes. La longueur de l'oiseau est de quatre pouces et demi, et il est à peu près de la grosseur d'un moineau : le dessus de la tête est couvert de plumes d'un beau rouge, qui sont plus longues que les autres, et que l'oiseau relève à volonté, ce qui lui donne alors l'air d'avoir une huppe ; le dos et les petites couvertures supérieures des ailes sont d'un beau bleu ; le reste du plumage est noir velouté ; l'iris des yeux est d'une belle couleur de saphir ; le bec est noir et les pieds sont rouges.

M. l'abbé Aubry, curé de Saint-Louis, a dans son cabinet, sous le nom de *tijé-guacu de Cuba*, un oiseau qui est une variété peut-être de sexe ou d'âge de celui-ci ; car il n'en diffère que par la couleur des



Pauquet, sculp

1 LE MANAKIN _ 2 L'ORGANISTE _ 3 LE PLUMET [illegible]

grandes plumes du dessus de la tête qui sont d'un rouge foible et même un peu jaunâtre. Cette dénomination sembleroit indiquer que l'espèce de tijé ou grand manakin se trouve dans l'île de Cuba, et peut-être dans d'autres climats de l'Amérique, aussi bien que dans celui du Brésil : néanmoins il est fort rare à Cayenne; et comme ce n'est point un oiseau de long vol, il n'est guère probable qu'il ait traversé la mer pour arriver à l'île de Cuba.

Le manakin vert à huppe rouge, représenté dans les planches enluminées, n° 303, fig. 2, est le tijé jeune. On a vu plusieurs manakins verts déjà mêlés de plumes bleues, et il faut observer qu'ils ne sont jamais, dans l'état de nature, d'un vert décidé, comme il l'est dans la planche enluminée : leur vert est plus sombre. Il faut que les tijés jeunes et adultes soient assez communs dans les climats chauds de l'Amérique, puisqu'on les envoie souvent avec les autres oiseaux de ces mêmes climats.

LE CASSE-NOISETTE[1].

SECONDE ESPÈCE.

Pipra manacus. Gmel.

Nous donnons le nom de *casse-noisette* à cet oiseau, parce que son cri représente exactement le bruit du petit outil avec lequel nous cassons des noisettes. Il

1. Voyez les planches enluminées, n° 302, fig. 1, et n° 303, fig. 2, sous le nom de *manakin noir et blanc*.

n'a nul autre chant ni ramage. On le trouve assez communément à la Guiane, surtout dans les lisières des grands bois; car il ne fréquente pas plus que les autres manakins les savanes et les lieux découverts. Les casse-noisettes vivent en petites troupes, comme les autres manakins, mais sans se mêler avec eux; ils se tiennent plus ordinairement à terre, se posent rarement sur les branches, et toujours sur les plus basses. Il semble aussi qu'ils mangent plus d'insectes que de fruits. On les trouve souvent à la suite des colonnes de fourmis, qui les piquent aux pieds, et les font sauter et faire leur cri de casse-noisette, qu'ils répètent très souvent. Ils sont fort vifs et très agiles; on ne les voit presque jamais en repos, quoiqu'ils ne fassent que sautiller sans pouvoir voler au loin.

Le plumage de cet oiseau est noir sur la tête, le dos, les ailes, et la queue, et blanc sur tout le reste du corps; le bec est noir, et les pieds sont jaunes. La planche enluminée, n° 302, fig. 1, présente une variété de cette espèce, sous le nom de *manakin du Brésil :* mais c'est certainement un casse-noisette, car il a le même cri, et nous présumons que ce n'est qu'une différence de sexe ou d'âge. Il ne diffère en effet du premier que par la couleur des petites couvertures supérieures des ailes, qui sont blanches, au lieu qu'elles sont noires dans l'autre.

LE MANAKIN ROUGE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Pipra aureola. Gmel.

Le mâle, dans cette espèce, nº 34, fig. 3, est d'un beau rouge vif sur la tête, le cou, le dessus du dos, et la poitrine; orangé sur le front, les côtés de la tête, et la gorge; noir sur le ventre, avec quelques plumes rouges et orangées sur cette même partie; noir aussi sur le reste du dessus du corps, les ailes et la queue : toutes les pennes des ailes, excepté la première, ont, sur la face intérieure et vers le milieu de leur longueur, une tache blanche, qui forme une bande de cette même couleur, lorsque l'aile est déployée; le haut des ailes est d'un jaune très foncé; et leurs couvertures inférieures sont jaunâtres : le bec et les pieds sont noirâtres.

La femelle a le dessus du corps olivâtre, avec un vestige d'une couronne rouge sur la tête; et le dessous de son corps est d'un jaune olivâtre : elle est, au reste, de la même figure et de la même grandeur que le mâle.

L'oiseau jeune a tout le corps olivâtre, avec des taches rouges sur le front, la tête, la gorge, la poitrine, et le ventre.

Cette espèce est à la Guiane la plus commune de toutes celles des manakins.

LE MANAKIN ORANGÉ.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Edwards est le premier auteur qui ait donné la figure de cet oiseau, n° 302, fig. 2; mais il a cru mal à propos qu'il étoit la femelle du précédent. Nous venons de décrire cette femelle du manakin rouge; et il est très certain que celui-ci est d'une autre espèce, car il est extrêmement rare à la Guiane, tandis que le manakin rouge y est très commun. Linnæus est tombé dans la même erreur, parce qu'il n'a fait que copier Edwards.

Ce manakin a la tête, le cou, la gorge, la poitrine, et le ventre, d'une belle couleur orangée; tout le reste de son plumage est noir : seulement on remarque sur les ailes les mêmes taches blanches que porte le manakin rouge; il a aussi comme lui les pieds noirâtres, mais son bec est blanc; en sorte que, malgré ces rapports de la bande des ailes, de la couleur des pieds, de la grandeur et de la forme du corps, on ne peut pas le regarder comme une simple variété d'âge ou de sexe dans l'espèce du manakin rouge.



LE MANAKIN A TÊTE D'OR,

LE MANAKIN A TÊTE ROUGE,

Pipra erythrocephala. Gmel.

ET LE MANAKIN A TÊTE BLANCHE.

Pipra leucocapilla. Gmel.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Nous présumons que ces trois oiseaux ne sont que trois variétés de cette cinquième espèce; car ils sont tous trois exactement de la même grandeur, n'ayant que trois pouces huit lignes de longueur, tandis que toutes les espèces précédentes, que nous avons données par ordre de grandeur, ont quatre pouces et demi, quatre pouces trois quarts, etc. D'ailleurs tous trois sont de la même forme de corps, et se ressemblent même par les couleurs, à l'exception de celle de la tête, qui, dans le premier, est d'un beau jaune, dans le second d'un rouge vif, et dans le troisième d'un beau bleu. On ne trouve aucune différence sensible dans tout le reste de leur plumage, qui est en tout et partout d'un beau noir luisant. Tous trois ont aussi les plumes qui couvrent les jambes, d'un jaune pâle, avec une tache oblongue d'un rouge vif sur la face extérieure de ces plumes. Seulement le premier de ces manakins a le bec blanchâtre et les pieds noirs;

le second, le bec noir et les pieds cendrés; et le troisième, le bec gris brun, et les pieds rougeâtres : mais ces légères différences ne nous ont pas paru des caractères assez tranchés pour faire trois espèces distinctes, et il se pourroit même que, de ces trois oiseaux, l'un fût la femelle d'un autre. Cependant M. Mauduit, auquel j'ai communiqué cet article, m'a assuré qu'il n'avoit jamais vu au manakin à tête blanche les plumes rouges qui recouvrent le genou dans le manakin à tête d'or. Si cette différence étoit constante, on pourroit croire que ces deux manakins forment deux espèces différentes; mais M. de Manoncourt nous a assuré qu'il avoit vu des manakins à tête blanche avec ces plumes rouges aux genoux, et il y a quelque apparence que les individus observés par M. Mauduit étoient défectueux.

Ces manakins se trouvent dans les mêmes endroits, et sont assez communs à la Guiane; il paroît même que l'espèce en est répandue dans plusieurs autres climats chauds, comme au Brésil et au Mexique. Néanmoins l'on ne nous a rien appris de particulier sur leurs habitudes naturelles; nous pouvons seulement assurer qu'ils se tiennent, comme tous les autres manakins, constamment dans les bois, et qu'ils ont le gazouillement qui leur est commun à tous, à l'exception de celui que nous avons appelé *le casse-noisette*, lequel n'a d'autre voix, ou plutôt d'autre cri, que celui d'une noisette que l'on casse en la serrant.

LE MANAKIN A GORGE BLANCHE.

Pipra gutturalis. Gmel.

Une troisième variété dans cette espèce est le manakin à gorge blanche, n° 324, fig. 1, qui ne diffère des précédents que par la couleur de la tête, laquelle est d'un noir luisant comme tout le reste du plumage, à l'exception d'une sorte de cravate blanche qui prend depuis la gorge et finit en pointe sur la poitrine. Il est exactement de la même grandeur que les trois précédents, n'ayant comme eux que trois pouces huit lignes de longueur. Nous ignorons de quel climat il est, ne l'ayant vu que dans des cabinets particuliers, où il étoit indiqué par ce nom, mais sans aucune autre notice. M. de Manoncourt ne l'a pas rencontré à la Guiane; cependant il y a toute apparence qu'il est, comme les trois autres, originaire des climats chauds de l'Amérique.

LE MANAKIN VARIÉ.

SIXIÈME ESPÈCE.

Pipra serena. Gmel.

Nous donnons la dénomination de *manakin varié* à cet oiseau, n° 324, fig. 2, parce que son plumage est en effet varié de plaques de différentes couleurs,

toutes très belles et très tranchées. Il a le front d'un beau blanc mat, le sommet de la tête d'une belle couleur d'aigue-marine, le croupion d'un bleu éclatant, le ventre d'une couleur brillante orangée, et tout le reste du plumage d'un beau noir velouté : le bec et les pieds sont noirs. C'est le plus joli et le plus petit de tous les manakins, n'ayant que trois pouces et demi de longueur, et n'étant pas plus gros qu'un roitelet. Il se trouve à la Guiane, d'où il nous a été envoyé; mais il est très rare, et nous ne savons rien de ses habitudes naturelles.

Indépendamment des six espèces et de leurs variétés que nous venons de décrire, les nomenclateurs modernes ont appelé *manakins* quatre oiseaux indiqués par Seba, dont nous ne faisons ici mention que pour faire remarquer les méprises où l'on pourroit tomber en suivant cette nomenclature.

Le premier de ces oiseaux a été indiqué par Seba dans les termes suivants :

Oiseau nommé par les Brasiliens MAIZI DE MIACATOTOTL.

(Pipra torquata. GMEL.)

« Son corps est orné de plumes noirâtres, et ses ailes de plumes d'un bleu turquin : sa tête, qui est d'un rouge de sang, porte un collier d'un jaune doré autour du cou et du jabot ; le bec et les pieds sont d'un jaune pâle. »

M. Brisson, sans avoir vu cet oiseau, ne laisse pas d'ajouter à cette indication des dimensions et des détails de couleurs qui ne sont point rapportés par Seba ni par aucun autre auteur. On doit aussi être étonné

de ce que Seba a donné le surnom de *miacatototl* à cet oiseau, qu'il dit venir du Brésil, car ce nom n'est pas de la langue du Brésil, mais de celle du Mexique, dans laquelle il signifie *oiseau de maïs*. La preuve évidente que ce nom a été mal appliqué par Seba, c'est que Fernandès a indiqué sous ce même nom un oiseau du Mexique fort différent de celui-ci, et qu'il décrit dans les termes suivants :

De miacatototl, seu ave germinis maizi.

« Avicula est satis parva, ita nuncupata quod ger-
» minibus maizi insidere soleat; ventre pallente ac
» reliquo corpore nigro, plumis tamen cadentibus in-
» tersertis, alæ caudaque inferne cinereæ; frigidis de-
» git locis, ac bono constat alimento. »

Il est aisé de voir, en comparant ce que dit Fernandès avec ce qu'a dit Seba, que ce sont deux oiseaux différents, mal à propos indiqués sous ce même nom; mais comme la description de Fernandès est à peu près aussi imparfaite que celle de Seba, et que la figure que ce dernier a donnée est encore plus imparfaite que sa description, il n'est pas possible de rapporter cet oiseau qui se repose sur les maïs, au genre du manakin plutôt qu'à tout autre genre.

Il en sera de même d'un autre oiseau donné par Seba, sous le nom de

Rubetra, ou *oiseau d'Amérique huppé.*

(Pipra Rubetra. Gmel.)

« Il n'est pas un des moindres oiseaux de chant, dit cet auteur. Il a la crête jaune, le bec jaune aussi;

excepté dessous qu'il est brun; son plumage est, autour du cou et sur le corps, d'un roux jaune; la queue et les grosses plumes des ailes sont d'un bleu éclatant, tandis que les petites plumes sont d'un jaune pâle. »

M. Brisson, d'après cette description de Seba, a cru pouvoir prononcer que cet oiseau étoit un manakin. Cependant, s'il eût consulté la figure donnée par cet auteur, quelque imparfaite qu'elle soit, il auroit reconnu que la queue est très longue, et le bec mince, courbe, et allongé; caractères très différents de ceux des manakins. Il me paroît donc évident que cet oiseau est encore plus éloigné que le précédent du genre des manakins.

Un troisième oiseau que nos nomenclateurs ont appelé *manakin* est celui que Seba indique sous le nom de

Picicitli, ou *oiseau du Brésil très petit et huppé*.

(Pipra cristata. Gmel.)

« Il a, dit cet auteur, le corps et les ailes d'un pourpre qui est par-ci par-là plus ou moins haut; la crête est d'un jaune des plus beaux, et forme comme un petit faisceau de plumes; son bec pointu et sa queue sont rouges. En un mot, ce petit oiseau est tout-à-fait joli, de quelque côté qu'on le voie. »

M. Brisson, d'après une description aussi mal faite, a néanmoins jugé que cet oiseau devoit être un manakin, quoique Seba dise qu'il a le bec pointu, et il y ajoute des dimensions et d'autres détails, sans dire d'où il les a tirés; car la figure donnée par Seba ne

présente rien d'exact. D'ailleurs cet auteur s'est encore trompé en disant que cet oiseau est du Brésil ; car son nom *picicitli* est mexicain, et Fernandès a indiqué par ce même nom un autre oiseau qui est vraiment du Mexique, et duquel il fait mention dans les termes suivants :

« Tetzcoquensis etiam avis picicitli, parvula totaque cinereo corpore, si caput excipias et collum quæ atra sunt, sed candente maculâ oculos (qui magni sunt) ambiente, cujus acumen in pectus usque procedit : apparent post imbres, educatæque domi brevi moriuntur ; carent cantu, bonum præstant alimentum : sed nesciunt Indi referre ubi producant sobolem. »

En comparant ces deux descriptions, il est aisé de voir que l'oiseau donné par Seba n'a d'autre rapport que le nom avec celui de Fernandès, et que c'est fort mal à propos que ce premier auteur a été chercher ce nom pour l'appliquer à un oiseau du Brésil, fort différent du vrai picicitli du Mexique.

Il en est encore de même d'un quatrième oiseau indiqué par Seba, sous le nom de

Coquantototl, ou *petit oiseau huppé, de la figure du moineau.*

(Pipra grisea. Gmel.)

« Il a, dit cet auteur, le bec jaune, court, recourbé, et se jetant en arrière. On observe au dessus des yeux une tache jaune ; son estomac et son ventre tirent sur un jaune blafard ; ses ailes sont de la même couleur, et mélangées de quelques plumes grêles in-

carnates, tandis que leurs maîtresses plumes sont cendré gris; le reste du corps est gris : il porte sur le derrière de la tête une petite crête. »

Sur cette indication, M. Brisson a encore jugé que cet oiseau étoit un manakin. Cependant la seule forme du bec suffit pour démontrer le contraire; et d'ailleurs, puisqu'il est de la figure du moineau, il n'est pas de celle des manakins. Il paroît donc bien certain que cet oiseau, dont le nom est encore de la langue du Mexique, est très éloigné du genre des manakins. Nous invitons les voyageurs, curieux des productions de la nature, à nous donner quelques renseignements sur ces quatre espèces d'oiseaux, que nous ne pouvons jusqu'à présent rapporter à aucun genre connu, mais qu'en même temps nous nous croyons fondés à exclure de celui des manakins.

ESPÈCES VOISINES DU MANAKIN.

LE PLUMET BLANC[1].

Pipra albifrons. Gmel.

Cette espèce est nouvelle, et se trouve à la Guiane où néanmoins elle est assez rare. M. de Manoncourt

1. Voyez les planches enluminées, n° 707, fig. 1, sous le nom de *manicup de Cayenne*, nom que l'on avoit donné à cet oiseau par contraction de *manakin huppé*, parce qu'on imaginoit que c'étoit en effet un manakin; mais, mieux observé, il s'est trouvé qu'il n'est pas de ce genre, quoiqu'il en soit très voisin.

nous a rapporté l'individu qui est au Cabinet, et dont la planche enluminée représente très bien la forme et les couleurs. Ces oiseau est remarquable par sa très longue huppe blanche, composée de plumes d'un pouce de longueur, et qu'il relève à volonté. Il diffère des manakins, d'abord par la grandeur, ayant six pouces de longueur, tandis que les plus grands manakins n'ont que quatre pouces et demi; il en diffère encore par la forme et la grandeur de la queue, qui est longue et étagée, au lieu que celle des manakins est courte et coupée carrément; son bec est aussi beaucoup plus long à proportion et plus crochu que celui des manakins, et il n'y a guère que par la disposition des doigts qu'il leur ressemble; si même il n'avoit pas cette disposition dans les doigts, il seroit du genre des fourmiliers : nous pouvons donc le regarder comme formant la nuance entre l'un et l'autre de ces genres, et nous n'avons rien à dire au sujet de ses habitudes naturelles.

L'OISEAU CENDRÉ DE LA GUIANE.

Pipra atricapilla. Gmel.

Cette espèce est nouvelle, et la planche enluminée, n° 687, fig. 1, représente l'oiseau assez exactement pour que nous puissions nous dispenser d'en faire la description. Nous observerons seulement qu'on ne doit pas le regarder comme un vrai manakin; car il en diffère par sa queue, qui est beaucoup plus longue et étagée : il en diffère encore par son bec, qui est considérablement plus long. Mais, comme il ressemble aux manakins par la conformation des

doigts et par la figure du bec, on doit le mettre à la suite de ce genre.

Cet oiseau cendré se trouve à la Guiane, où il est assez rare, et il a été apporté pour le Cabinet du Roi par M. de Manoncourt.

LE MANIKOR.

Pipra Papuensis. Gmel.

Nous avons donné à cet oiseau le nom de *manikor*, par contraction de *manakin orangé*, croyant d'abord que c'étoit une espèce de manakin; mais nous avons reconnu depuis que nous nous étions trompés : c'est une espèce nouvelle qui a été apportée de la Nouvelle-Guinée au Cabinet par M. Sonnerat, et qui diffère des manakins par les deux pennes du milieu de la queue, qui sont plus courtes que les pennes latérales, et par le défaut de l'échancrure qui se trouve dans la mandibule supérieure du bec de tous les manakins; en sorte qu'on doit l'exclure de ce genre, d'autant qu'il n'est pas vraisemblable que les manakins, qui tous sont d'Amérique, se trouvent à la Nouvelle-Guinée.

Le manikor, n° 707, fig. 2, a tout le dessus du corps noir, avec des reflets verdâtres; le dessous du corps d'un blanc sale : il porte sur la poitrine une tache orangée de figure oblongue, qui s'étend jusqu'auprès du ventre; son bec et ses pieds sont noirs : mais M. Sonnerat ne nous a rien appris sur ses habitudes naturelles.



sculp

1. LE COQ DE ROCHE _ 2 LE COLIOU

LE COQ DE ROCHE[1].

Pipra rupicola. Gmel.

Cet oiseau, nos 39 et 747, quoique d'une couleur uniforme, est l'un des plus beaux de l'Amérique méridionale, parce que cette couleur et très belle, et que son plumage est parfaitement étagé. Il se nourrit de fruits, peut-être faute de grains; car il seroit du genre des gallinacés s'il n'en différoit pas par la forme des doigts, qui sont joints par une membrane, le premier et le second jusqu'à la troisième articulation, et le second au troisième jusqu'à la première seulement. Il a le bec comprimé par les côtés vers l'extrémité, la queue très courte et coupée carrément, ainsi que quelques plumes des couvertures des ailes; quelques unes des plumes ont une espèce de frange de chaque côté, et la première grande plume de chaque aile est échancrée du tiers de sa longueur de la pointe à la base. Mais ce qui le distingue et le caractérise plus particulièrement, c'est la belle huppe qu'il porte sur la tête : elle est longitudinale en forme de demi-cercle. Dans les descriptions détaillées que MM. Brisson et Vosmaër ont données de cet oiseau, la huppe n'est pas bien indiquée; car cette huppe n'est pas simple, mais double, étant formée de deux plans inclinés qui se rejoignent au sommet. Du reste, leurs descriptions sont assez fi-

1. Les François qui habitent l'Amérique appellent cet oiseau *coq de roche*, et, plus souvent, *coq de bois;* mais le premier nom lui convient mieux, parce qu'il se tient presque toujours dans les fentes des rochers, et même dans des cavernes assez profondes.

dèles ; seulement ils n'ont donné que celle du mâle. Nous nous dispenserons d'en faire une nouvelle ici, parce que cet oiseau est très différent de tous les autres, et fort aisé à reconnoître. Les figures des planches enluminées, nos 39 et 747, représentent le mâle et la femelle ; un coup d'œil sur la planche suffira pour faire remarquer qu'elle diffère du mâle en ce que le plumage de celui-ci est d'une belle couleur rouge, au lieu que celui de la femelle est entièrement brun ; on aperçoit seulement quelques teintes de roux sur le croupion, la queue, et les pennes des ailes. Sa huppe double, comme celle du mâle, est moins fournie, moins élevée, moins arrondie, et plus avancée sur le bec, que celle du mâle. Tous deux sont ordinairement plus gros et plus grands qu'un pigeon ramier : mais il y a apparence que les dimensions varient dans les différents individus, puisque M. Brisson donne à cet oiseau la grosseur d'un gros pigeon romain, et que M. Vosmaër assure qu'il est un peu plus petit que le pigeon commun; différence qui peut aussi venir de la manière de les empailler : mais, dans l'état de nature, la femelle, quoiqu'un peu plus petite que le mâle, est certainement bien plus grosse qu'un pigeon commun.

Le mâle ne prend qu'avec l'âge sa belle couleur rouge; dans la première année, il n'est que brun comme la femelle : mais, à mesure qu'il grandit, son plumage prend des pointes et des taches de couleur rousse, qui deviennent tout-à-fait rouges lorsqu'il est adulte, et peut-être même âgé ; car il est assez rare d'en trouver qui soient peints partout et uniformément d'un beau rouge.

Quoique cet oiseau ait dû frapper les yeux de tous ceux qui l'ont rencontré, aucun voyageur n'a fait mention de ses habitudes naturelles. M. de Manoncourt est le premier qui l'ait observé. Il habite non seulement les fentes profondes des rochers, mais même les grandes cavernes obscures, où la lumière du jour ne peut pénétrer; ce qui a fait croire à plusieurs personnes que le coq de roche étoit un oiseau de nuit : mais c'est une erreur; car il vole et voit très bien pendant le jour. Cependant il paroît que l'inclination naturelle de ces oiseaux les rappelle plus souvent à leur habitation obscure qu'aux endroits éclairés, puisqu'on les trouve en grand nombre dans les cavernes où l'on ne peut entrer qu'avec des flambeaux. Néanmoins, comme on en trouve aussi pendant le jour en assez grand nombre aux environs de ces mêmes cavernes, on doit présumer qu'ils ont les yeux comme les chats, qui voient très bien pendant le jour, et très bien aussi pendant la nuit. Le mâle et la femelle sont également vifs et très farouches; on ne peut les tirer qu'en se cachant derrière quelque rocher, où il faut les attendre souvent pendant plusieurs heures avant qu'ils se présentent à la portée du coup, parce que, dès qu'ils vous aperçoivent, ils fuient assez loin par un vol rapide, mais court et peu élevé. Ils se nourrissent de petits fruits sauvages, et ils ont l'habitude de gratter la terre, de battre des ailes, et de se secouer comme les poules : mais ils n'ont ni le chant du coq, ni la voix de la poule; leur cri pourroit s'exprimer par la syllabe *ké*, prononcée d'un ton aigu et traînant. C'est dans un trou de rocher qu'ils construisent grossièrement leur nid, avec de petits mor-

ceaux de bois sec : ils ne pondent communément que deux œufs sphériques et blancs, de la grosseur de l'œuf des plus gros pigeons.

Les mâles sortent plus souvent des cavernes que les femelles, qui ne se montrent que rarement, et qui probablement sortent pendant la nuit. On peut les apprivoiser aisément, et M. de Manoncourt en a vu un dans le poste hollandois du fleuve Maroni, qu'on laissoit en liberté vivre et courir avec les poules.

On les trouve en assez grande quantité dans la montagne Luca, près d'Oyapock, et dans la montagne Courouaye, près de la rivière d'Aprouak. Ce sont les seuls endroits de cette partie de l'Amérique où l'on puisse espérer de se procurer quelques uns de ces oiseaux. On les recherche à cause de leur beau plumage, et ils sont fort rares et très chers, parce que les sauvages et les nègres, soit par superstition ou par timidité, ne veulent point entrer dans les cavernes obscures qui leur servent de retraites.

LE COQ DE ROCHE DU PÉROU.

Il y a une autre espèce, ou plutôt une variété du coq de roche dans les provinces du Pérou, qui diffère de celui-ci, n° 745, en ce qu'il a la queue beaucoup plus longue, et que les plumes ne sont pas coupées carrément : celles des ailes ne sont pas frangées comme dans le précédent. Au lieu d'être d'un rouge uniforme partout, il a les ailes et la queue noires, et le croupion d'une couleur cendrée. La huppe est aussi différente, moins élevée, et composée de plumes

séparées. Mais, pour tout le reste des caractères, cet oiseau du Pérou ressemble si fort au coq de roche de la Guiane, qu'on ne doit le regarder que comme une variété de cette même espèce.

On pourroit croire que ces oiseaux sont les représentants de nos coqs et de nos poules dans le nouveau continent : mais j'ai été informé qu'il existe, dans l'intérieur des terres de la Guiane et au Mexique, des poules sauvages, qui ressemblent beaucoup plus que les coqs de roche à nos poules; on peut même les regarder comme très approchantes du genre de nos poules et de nos coqs d'Europe; elles sont, à la vérité, bien plus petites, n'étant guère que de la grosseur d'un pigeon commun; elles sont ordinairement brunes et rousses; elles ont la même figure de corps, la même petite crête charnue sur la tête, et la même démarche que nos poules; elles ont aussi la queue semblable, et la portent de même : le cri des mâles est aussi le même que celui de nos coqs; seulement il est plus foible. Les sauvages de l'intérieur des terres connoissent parfaitement ces oiseaux : cependant ils ne les ont pas réduits en domesticité; et cela n'est point étonnant, parce qu'ils n'ont rendu domestique aucun des animaux, qui néanmoins auroient pu leur être très utiles, surtout les hoccos, les marails, les amagis, parmi les oiseaux; les tapirs, les pécaris, et les pacas, parmi les quadrupèdes. Les anciens Mexicains, qui, comme l'on sait, étoient civilisés, avoient au contraire réduit en domesticité quelques animaux, et particulièrement ces petites poules brunes. Gemelli Carreri rapporte qu'ils les appeloient *chiacchialacca;* et il ajoute qu'elles ressemblent en tout à nos poules

domestiques, à l'exception qu'elles ont les plumes brunâtres et qu'elles sont un peu plus petites.

LES COTINGAS.

Il est peu d'oiseaux d'un aussi beau plumage que les cotingas; tous ceux qui ont eu occasion de les voir, naturalistes ou voyageurs, en ont été comme éblouis, et n'en parlent qu'avec admiration. Il semble que la nature ait pris plaisir à ne rassembler sur sa palette que des couleurs choisies, pour les répandre, avec autant de goût que de profusion, sur l'habit de fête qu'elle leur avoit destiné. On y voit briller toutes les nuances de bleu, de violet, de rouge, d'orangé, de pourpre, de blanc pur, de noir velouté, tantôt assorties et rapprochées par les gradations les plus suaves, tantôt opposées et contrastées avec une entente admirable, mais presque toujours multipliées par des reflets sans nombre qui donnent du mouvement, du jeu, de l'intérêt, en un mot, tout le charme de la peinture la plus expressive, à des tableaux muets, immobiles en apparence, et qui n'en sont que plus étonnants, puisque leur mérite est de plaire par leur beauté propre, sans rien imiter, et d'être eux-mêmes inimitables.

Toutes les espèces, ou si l'on veut, toutes les races qui composent la famille des cotingas, appartiennent au nouveau continent, et c'est sans fondement que quelques uns ont cru qu'il y en avoit dans le Sénégal. Il paroît qu'ils se plaisent dans les pays chauds; on ne

les trouve guère au delà du Brésil du côté du sud, ni au delà du Mexique du côté du nord; et par conséquent il leur seroit difficile de traverser les vastes mers qui séparent les deux continents à ces hauteurs.

Tout ce qu'on sait de leurs habitudes c'est qu'ils ne font point de voyage de long cours, mais seulement des tournées périodiques, qui se renferment dans un cercle assez étroit. Ils reparoissent deux fois l'année aux environs des habitations; et quoiqu'ils arrivent tous à peu près dans le même temps, on ne les voit jamais en troupes. Ils se tiennent le plus souvent au bord des criques [1], dans les lieux marécageux; ce qui leur a fait donner par quelques uns le nom de *poules d'eau*. Ils trouvent en abondance sur les palétuviers qui croissent dans ces sortes d'endroits, les insectes dont ils se nourrissent, et surtout ceux qu'on nomme *karias* en Amérique, et qui sont des pous de bois suivant les uns, et des espèces de fourmis selon les autres. Les créoles ont, dit-on, plus d'un motif de leur faire la guerre : la beauté de leur plumage, qui charme les yeux, et, selon quelques uns, la bonté de leur chair, qui flatte le goût. Mais il est difficile de concilier tous les avantages, et l'une des intentions fait souvent tort à l'autre; car, en dépouillant un oiseau pour manger sa chair, il est rare qu'on le dépouille comme il faut pour avoir son plumage bien conservé. Cela explique assez naturellement pourquoi tous les jours il nous arrive d'Amérique tant de cotingas imparfaits. On ajoute que ces oiseaux se jettent aussi sur les ri-

1. M. Edwards, qui ne connoissoit point les allures des cotingas, a jugé, par la structure de leurs pieds, qu'ils fréquentoient les marécages (planche 39).

zières, et y causent un dégât considérable. Si cela est vrai, les créoles ont une raison de plus pour leur donner la chasse[1].

La grandeur des différentes espèces varie depuis celle d'un petit pigeon à celle du mauvis, et même au dessous. Toutes ces espèces ont le bec large à la base; les bords du bec supérieur, et très souvent ceux du bec inférieur, échancrés vers la pointe; et la première phalange du doigt extérieur unie à celle du doigt du milieu : enfin la plupart ont la queue un peu fourchue ou rentrante, et composée de douze pennes.

LE CORDON BLEU[2].

Ampelis Cotinga. Gmel.

Un bleu éclatant règne sur le dessus du corps, de la tête, et du cou, sur le croupion, les couvertures supérieures de la queue et les petites couvertures des ailes : cette même couleur reparoît encore sur les couvertures inférieures de la queue, le bas-ventre, et les jambes. Un beau pourpre violet règne sur la gorge, le cou, la poitrine, et une partie du ventre jusqu'aux jambes : sur ce fond on voit se dessiner, à

1. Le peu que j'ai dit ici des mœurs des cotingas, je le dois à M. Aublet; mais je dois aussi ajouter que M. de Manoncourt n'a pas ouï dire que la chair des cotingas fût un mets recherché à Cayenne. Peut-être cela n'est-il vrai que de quelques espèces.

2. Voyez les planches enluminées, n° 188, le mâle, sous le nom de *cotinga du Brésil;* et n° 186, la femelle, sous le nom de *cotinga.*



Pauquet sculp

1. LE COTINGA CORDON BLEU _ 2 LE TINAMOU MAGOUA

l'endroit de la poitrine, une ceinture du même bleu que celui du dos, et qui a valu à cette espèce le nom de *cordon bleu*. Au dessous de cette première ceinture, quelques individus en ont une autre d'un beau rouge, outre plusieurs taches de feu répandues sur le cou et sur le ventre : ces taches ne sont pas disposées tout-à-fait aussi régulièrement que dans la planche 188; mais elles sont jetées avec cette liberté qui semble plaire par dessus tout à la nature, et que l'art imite si difficilement.

Toutes les pennes de la queue et des ailes sont noires; mais celles de la queue et les moyennes des ailes ont le côté extérieur bordé de bleu.

L'individu que j'ai observé venoit du Brésil : sa longueur totale étoit de huit pouces; bec, dix lignes; vol, treize pouces; queue, deux pouces deux tiers, composée de douze pennes; elle dépassoit les ailes de dix-huit lignes. L'individu décrit par M. Brisson avoit toutes ses dimensions un peu plus fortes, et il étoit de la grosseur d'une grive.

La femelle n'a ni l'une ni l'autre ceinture, ni les marques de feu sur le ventre et la poitrine; pour tout le reste elle ressemble au mâle : l'un et l'autre ont le bec et les pieds noirs, et dans tous deux le fond des plumes bleu et noirâtre; celui des plumes couleur de pourpre est blanc, et le tarse est garni par derrière d'une sorte de duvet.

LE QUEREIVA[1].

Ampelis Cayana. L.

Si l'on vouloit avoir égard à la couleur dont chaque plume est teinte dans toute son étendue, il est certain que la couleur dominante du quereiva, n° 624, seroit le noir; car la plus grande partie de chaque plume, à compter depuis son origine, est noire : mais comme en fait de plumage il s'agit de ce qui se voit et non de ce qui est caché, et qu'en cette occasion l'apparent est le réel, on peut et on doit dire que la couleur dominante de cet oiseau est un bleu d'aigue-marine, parce que cette couleur, qui termine les plumes de presque tout le corps, est celle qui paroît le plus lorsque ces plumes sont couchées les unes sur les autres. A la vérité, le noir perce en quelques endroits sur la partie supérieure du corps; mais il n'y forme que de petites mouchetures, et il ne perce point du tout à travers le bleu qui règne sous le corps : on voit seulement dans quelques individus, près du croupion et des jambes, quelques petites plumes qui sont en partie noires, et en partie d'un rouge pourpré.

La gorge et une partie du cou sont recouvertes par une espèce de plaque d'un pourpre violet très écla-

1. J'ai conservé à cet oiseau le nom qu'on lui donne dans son pays natal, suivant de Laët, qui se récrie sur la singulière beauté de son plumage.

tant; cette plaque est sujette à varier de grandeur, et à s'étendre plus ou moins dans les différents individus. Les couvertures des ailes, leurs pennes et celles de la queue sont presque toutes noires, bordées ou terminées d'un bleu d'aigue-marine; le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau se trouve à Cayenne; il est de la grosseur du mauvis, et modelé sur les mêmes proportions que le précédent, excepté que ses ailes, dans leur repos, ne vont qu'à la moitié de la queue, qu'il a un peu plus longue.

LA TERSINE.

Ampelis Tersa. L.

M. Linnæus est le premier, et même le seul jusqu'à présent, qui ait décrit cet oiseau. Il a la tête, le haut du dos, les pennes des ailes et de la queue, noirs; la gorge, la poitrine, le bas du dos, le bord extérieur des pennes des ailes, d'un bleu clair; une bande transversale de cette dernière couleur sur les couvertures supérieures de ces mêmes pennes; le ventre blanc jaunâtre, et les flancs d'une teinte plus foncée. M. Linnæus ne dit point de quel pays est cet oiseau; mais il est plus que probable qu'il est d'Amérique, ainsi que les autres cotingas : je serois même fort tenté de le regarder comme une variété du quereiva, attendu que le bleu et le noir sont les couleurs dominantes de la partie supérieure du corps, et que

celles de la partie inférieure sont des couleurs affoiblies, comme elles ont coutume de l'être dans les femelles, les jeunes, etc. Mais, pour décider cette question, il faudroit avoir vu l'oiseau.

LE COTINGA
A PLUMES SOYEUSES.

Ampelis Maynana. L.

Presque toutes les plumes du dessus et du dessous du corps, et même les couvertures des ailes et de la queue, sont effilées, décomposées dans cet oiseau, n° 229, et ressemblent plus à des poils soyeux qu'à de véritables plumes; ce qui doit le distinguer de toutes les autres espèces de cotingas. La couleur générale du plumage est un bleu éclatant, changeant en un beau bleu d'aigue-marine, comme dans l'espèce précédente : il faut seulement excepter la gorge, qui est d'un violet foncé, et les pennes de la queue et des ailes, dont la couleur est noirâtre; encore la plupart sont-elles bordées extérieurement de bleu. Les plumes de la tête et du dessus du cou sont longues et étroites, et le fond en est brun : le fond des plumes du dessus et du dessous du corps, de la poitrine, etc., est de deux couleurs; il est d'abord blanc à l'origine de ces plumes, puis d'un violet pourpré; cette dernière couleur perce en quelques endroits à travers le bleu des plumes supérieures. Le bec est brun, et les pieds sont noirs.

Longueur totale, sept pouces un tiers; bec, neuf à dix lignes; tarse, de même; vol, treize pouces un tiers; queue, trois pouces environ, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes d'un pouce.

LE PACAPAC, OU POMPADOUR.

Ampelis Pompadora. L.

Tout le plumage de ce bel oiseau est d'un pourpre éclatant et lustré, à l'exception des pennes des ailes, qui sont blanches, terminées de brun, et des couvertures inférieures des ailes, qui sont totalement blanches : ajoutez encore que le dessous de la queue est d'un pourpre plus clair; que le fond des plumes est blanc sur tout le corps, les pieds noirâtres, le bec gris brun; et que de chaque côté de sa base sort un petit trait blanchâtre qui, passant au dessous des yeux, forme et dessine le contour de la physionomie.

Cet oiseau, n° 279, a les grandes couvertures des ailes singulièrement conformées; elles sont longues, étroites, roides, pointues, et faisant la gouttière; leurs barbes sont détachées les unes des autres : leur côte est blanche, et n'a point de barbes à son extrémité; ce qui a quelque rapport avec ces appendices qui terminent les pennes moyennes de l'aile du jaseur, et ne sont autre chose qu'un prolongement du bout de la côte au delà des barbes. Ce trait de conformité n'est pas le seul qui soit entre ces deux espèces; elles se ressemblent encore par la forme du bec, par la

taille, par les dimensions relatives de la queue, des pieds, etc. : mais il faut avouer qu'elles diffèrent notablement par l'instinct, puisque celle du jaseur se plaît sur les montagnes, et toutes les espèces de cotingas dans les lieux bas et aquatiques.

Longueur totale, sept pouces et demi; bec, dix à onze lignes; tarse, neuf à dix lignes; vol, quatorze pouces et plus; queue, deux pouces et demi, composée de douze pennes; elle dépasse les ailes de sept à huit lignes.

Le pompadour est un oiseau voyageur; il paroît dans la Guiane, aux environs des lieux habités, vers les mois de mars et de septembre, temps de la maturité des fruits qui lui servent de nourriture. Il se tient sur les grands arbres au bord des rivières; il niche sur les plus hautes branches, et jamais ne s'enfonce dans les grands bois. L'individu qui a servi de sujet à cette description venoit de Cayenne.

Variétés du Pacapac.

I.

Le Pacapac gris pourpre.

Il est un peu plus petit que le précédent, mais ses proportions sont également les mêmes; il a les mêmes singularités dans la conformation des grandes couvertures des ailes, et il est du même pays. Tant de choses communes ne permettent pas de douter que ces deux oiseaux, quoique de plumage différent, n'appartiennent à la même espèce; et comme celui-ci est un peu plus petit, je serois porté à le regarder

comme une variété d'âge, c'est-à-dire comme un jeune oiseau qui n'a pas encore pris son entier accroissement, ni ses couleurs décidées. Tout ce qui est pourpre dans le précédent, est varié dans celui-ci de pourpre et de cendré; le dessous de la queue est couleur de rose; les pennes de la queue sont brunes; ce qui paroît de celles des ailes est brun aussi, leur côté intérieur et caché est blanc depuis l'origine de chaque penne jusqu'aux deux tiers de sa longueur; et de plus, les moyennes ont le bord extérieur blanc.

II.

Nous avons vu, M. Daubenton le jeune et moi, chez M. Mauduit, un cotinga gris, qui nous a paru appartenir à l'espèce du pacapac, et n'être qu'un oiseau encore plus jeune que le précédent, mais qu'il ne faut pas confondre avec un autre oiseau auquel on a aussi donné le nom de *cotinga gris*, et dont je parlerai plus bas sous le nom de *guirarou*[1].

Il est probable que ce ne sont pas là les seules variétés qui existent dans cette espèce, et qu'on en découvrira d'autres parmi les femelles de différents âges.

1. M. de Manoncourt a vérifié nos conjectures sur les lieux, et il s'est assuré, dans son dernier voyage de Cayenne, que le cotinga gris pourpre est l'oiseau encore jeune, et qu'il est au moins dix-huit mois à acquérir sa couleur pourpre décidée.

L'OUETTE,

OU COTINGA ROUGE DE CAYENNE[1].

Ampelis carnifex. L.

Le rouge domine en effet dans le plumage de cet oiseau, n° 378; mais ce rouge se diversifie par les différentes teintes qu'il prend en différents endroits : la teinte la plus vive, et qui est d'un rouge écarlate, est répandue sur la partie supérieure de la tête, et forme une espèce de couronne ou de calotte, dont les plumes sont assez longues, et peuvent se relever en manière de huppe, suivant la conjecture de M. Edwards. Cette même couleur écarlate règne sous le ventre, sous les jambes, sur la partie inférieure du dos, et presque jusqu'au bout des pennes de la queue, lesquelles sont terminées de noir; les côtés de la tête, le cou, le dos, et les ailes, ont des teintes plus ou moins rembrunies, qui changent le rouge en un beau mordoré velouté : mais la plus sombre de toutes ces teintes est celle d'une espèce de bordure qui environne la calotte écarlate; cette teinte s'éclaircit un tant soit peu derrière le cou et sur le dos, et encore plus sur la gorge et la poitrine. Les couvertures des ailes sont bordées de brun, et les grandes pennes vont toujours s'obscurcissant de plus en plus de la base à

1. *Arara* ou *apira* en langue gariponne de la Guiane; *ouette*, par les créoles, d'après son cri; raison pourquoi j'ai préféré ce nom à tout autre; *cardinal*, par les François de Cayenne.

la pointe, où elles sont presque noires; le bec est d'un rouge terne; les pieds d'un jaune sale, et l'on y remarque une singularité, c'est que le tarse est garni par derrière d'une sorte de duvet jusqu'à l'origine des doigts.

L'ouette voyage ou plutôt circule comme le pacapac; mais elle est plus commune dans l'intérieur de la Guiane.

Longueur totale, sept pouces environ; bec, neuf lignes; pieds, sept lignes; queue, deux pouces et demi; elle dépasse les ailes d'environ vingt lignes; d'où il suit que ce cotinga a moins d'envergure que les précédents.

LE GUIRA PANGA,

OU COTINGA BLANC[1].

Ampelis carunculata. Gmel.

Laet est le seul qui ait parlé de cet oiseau, et tout ce qu'il nous en apprend se réduit à ceci, qu'il a le plumage blanc et la voix très forte. Depuis ce temps l'espèce s'en étoit en quelque sorte perdue, même à Cayenne; et c'est par les soins de M. de Manoncourt qu'elle vient de se retrouver.

Le mâle est représenté dans les planches enluminées, n° 793; et la femelle, n° 794 : tous deux étoient

1. Le nom brasilien de *quira panga* a beaucoup de rapport avec celui de *guira punga,* que les mêmes sauvages donnent à l'*averano,* dont nous allons bientôt parler.

perchés sur des arbres à portée d'un marécage lorsqu'ils furent tués; ils furent découverts par leur cri, et ce cri étoit très fort, comme le dit Laët[1]. Ceux qui les avoient tués l'exprimèrent par ces deux syllabes, *in*, *an*, prononcées d'une voix fort traînante.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces oiseaux c'est une espèce de caroncule qu'ils ont sur le bec, comme les dindons, mais qui a une organisation et par conséquent un jeu tout différent : elle est flasque et tombante dans son état de repos, et lorsque l'animal est tranquille; mais, au contraire, lorsqu'il est animé de quelque passion, elle se gonfle, se relève, s'allonge, et, dans cet état de tension et d'effort, elle a deux pouces et plus de longueur, sur trois ou quatre lignes de circonférence à sa base : cet effet est produit par l'air que l'oiseau sait faire passer par l'ouverture du palais dans la cavité de la caroncule, et qu'il sait y retenir.

Cette caroncule diffère encore de celle du dindon, en ce qu'elle est couverte de petites plumes blanches. Au reste, elle n'appartient point exclusivement au mâle; la femelle en est aussi pourvue, mais elle a le plumage tout-à-fait différent. Dans le mâle, le bec et les pieds sont noirs; tout le reste est d'un blanc pur et sans mélange, si vous en exceptez quelques teintes de jaune que l'on voit sur le croupion et sur quelques pennes de la queue et des ailes. Le plumage de la femelle n'est pas, à beaucoup près, aussi uniforme : elle a le dessus de la tête et du corps, les couvertures supérieures des ailes, et la plus grande partie

1. Les voyageurs disent que le son de sa voix est comme celui d'une cloche, et qu'il se fait entendre d'une demi-lieue.

des pennes des ailes et de la queue, de couleur olivâtre, mêlée de gris; les pennes latérales de la queue grises, bordées de jaune; les joues et le front blancs; les plumes de la gorge grises, bordées d'olivâtre; celles de la poitrine et de la partie antérieure du ventre, grises, bordées d'olivâtre, terminées de jaune; le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue, d'un jaune citron; les couvertures inférieures des ailes blanches, bordées du même jaune.

Le mâle et la femelle sont à peu près de même grosseur. Voici leurs dimensions principales : longueur totale, douze pouces; longueur du bec, dix-huit lignes, sa largeur à la base, sept lignes; longueur de la queue, trois pouces neuf lignes; elle est composée de douze pennes égales, et dépasse les ailes repliées de vingt-une lignes.

L'AVERANO[1].

Ampelis variegata. Gmel.

Sa tête est d'un brun foncé; les pennes de ses ailes sont noirâtres; leurs petites couvertures noires; les grandes couvertures noirâtres, avec quelque mélange de vert brun; tout le reste du plumage cendré, mêlé de noirâtre, principalement sur le dos, et de verdâtre sur le croupion et sur la queue. Cet oiseau a le bec large à sa base comme les cotingas, la langue courte, les narines découvertes, l'iris des yeux d'un

1. En portugais, *ave de verano.*

noir bleuâtre, le bec noir, les pieds noirâtres : mais ce qui le rapproche un peu du cotinga blanc, et le distingue de tous les autres cotingas, ce sont plusieurs appendices noires et charnues qu'il a sous le cou, et dont la forme est à peu près celle d'un fer de lance.

L'averano est presque aussi gros qu'un pigeon; la longueur de son bec, qui est d'un pouce, est aussi la mesure de sa plus grande largeur; ses pieds ont douze à treize lignes; sa queue a trois pouces, et dépasse les ailes repliées de presque toute sa longueur.

La femelle est un peu plus petite que le mâle, et n'a point d'appendices charnues sous le cou : elle ressemble à la litorne par sa forme et par sa grosseur. Son plumage est un mélange de noirâtre, de brun, et de vert clair; mais ces couleurs sont distribuées de façon que le brun domine sur le dos, et le vert clair sur la gorge, la poitrine, et le dessous du corps.

Ces oiseaux prennent beaucoup de chair, et une chair succulente. Le mâle a la voix très forte, et la modifie de deux manières différentes : tantôt c'est un bruit semblable à celui qu'on feroit en frappant sur un coin de fer avec un instrument tranchant (*kock, kick*); tantôt c'est un son pareil à celui d'une cloche fêlée (*kur, kur, kur*). Au reste, dans toute l'année il ne se fait entendre que pendant environ six semaines du grand été, c'est-à-dire en décembre et janvier, d'où lui vient son nom portugais *ave de verano*, oiseau d'été. On a observé que sa poitrine est marquée extérieurement d'un sillon qui en parcourt toute la longueur, et que de plus il a la trachée-artère fort ample; ce qui peut avoir quelque influence sur la force de sa voix.

LE GUIRAROU.

Si la beauté du plumage étoit un attribut caractéristique de la famille des cotingas, l'oiseau dont il s'agit ici, et celui de l'article précédent, ne pourroient passer, tout au plus, que pour des cotingas dégénérés. Le guirarou n'a rien de remarquable ni dans ses couleurs ni dans leurs distributions, si ce n'est peut-être une bande noire qui passe par ses yeux, dont l'iris est couleur de saphir, et qui donne un peu de physionomie à cet oiseau. Au reste, un gris clair uniforme règne sur la tête, le cou, la poitrine, et tout le dessous du corps; les jambes, et le dessus du corps, sont cendrés; les pennes et les couvertures de l'aile noirâtres; les pennes de la queue noires, terminées de blanc, et ses couvertures supérieures blanches; enfin, le bec et les pieds sont noirs.

La forme un peu aplatie et le peu de longueur du bec du guirarou, la force de sa voix, assez semblable à celle du merle, mais plus aiguë, et son séjour de préférence sur le bord des eaux, sont les rapports les plus marqués que cet oiseau ait avec les cotingas : il est aussi de la même taille à peu près, et il habite les mêmes climats. Mais tout cela n'a pas empêché Willughby de le rapporter à la famille des motteux, ni d'autres ornithologistes fort habiles d'en faire un gobe-mouche. Pour moi, je n'en fais ni un motteux, ni un gobe-mouche, ni même un cotinga; mais je lui conserve le nom qu'il porte dans son pays natal, en

attendant que des observations plus détaillées, faites sur un plus grand nombre d'individus, et d'individus vivants, me mettent en état de lui fixer sa véritable place. Les guirarous sont assez communs dans l'intérieur de la Guiane, mais non pas à Cayenne. Ils voyagent peu ; on en trouve ordinairement plusieurs dans le même canton. Ils se perchent sur les branches les plus basses de certains grands arbres, où ils trouvent des graines et des insectes, qui leur servent de nourriture. De temps en temps ils crient tous à la fois, mettant un intervalle entre chaque cri : ce cri, peu agréable en lui-même, est un renseignement précieux pour les voyageurs égarés, perdus dans les immenses forêts de la Guiane, qui sont sûrs de trouver une rivière en allant à la voix des guirarous.

L'individu observé par M. de Manoncourt avoit neuf pouces et demi de longueur totale : son bec, douze lignes de long, sept de large, cinq d'épaisseur à la base ; il étoit entouré de barbes : la queue étoit carrée ; elle avoit quatre pouces de long, et dépassoit les ailes de deux pouces et demi : le tarse avoit un pouce, comme le bec[1].

Variété du Guirarou.

Je n'en connois qu'une seule ; c'est l'oiseau représenté dans les planches enluminées, nº 699, sous le nom de *cotinga gris ;* et nous soupçonnons, M. Daubenton et moi, que c'est une variété d'âge, parce qu'il est plus petit, n'ayant que sept pouces et demi de longueur totale, et que sa queue est un peu plus

1. Je dois tous ces détails à M. de Manoncourt.

courte, ne dépassant les ailes que de la moitié de sa longueur. D'ailleurs, je remarque que toutes ses autres différences sont en moins ou par défaut; il n'a ni la bande noire sur les yeux, ni la queue bordée de blanc, ni ses couvertures supérieures blanches; les pennes des ailes sont bordées de blanc; mais elles sont moins noirâtres, et celles de la queue moins noires que dans le guirarou.

LES FOURMILIERS.

Dans les terres basses, humides, et mal peuplées du continent de l'Amérique méridionale, les reptiles et les insectes semblent dominer par le nombre sur toutes les autres espèces vivantes. Il y a dans la Guiane et au Brésil[1] des fourmis en si grand nombre, que,

1. C'est la même chose dans plusieurs autres endroits de l'Amérique méridionale. Pison rapporte qu'au Brésil, et même dans les terres humides du Pérou, la quantité de fourmis étoit si grande, qu'elles détruisoient tous les grains que l'on confioit à la terre, et que, quoiqu'on employât pour les détruire le feu et l'eau, on ne pouvoit en venir à bout. Il ajoute qu'il seroit fort à désirer que la nature eût placé dans ces contrées beaucoup d'espèces d'animaux semblables au tamanoir et au tamandua, qui fouillent profondément, avec leurs griffes, les énormes fourmilières dont elles sont couvertes, et qui, par le moyen de leur longue langue, en avalent une prodigieuse quantité. Les unes de ces fourmis ne sont pas plus grandes que celles d'Europe; les autres sont du double et du triple plus grosses : elles forment des monceaux aussi élevés que des meules de foin; et leur nombre est si prodigieux, qu'elles tracent des chemins, de quelques pieds de largeur, dans les champs et dans les bois, souvent dans une étendue de plusieurs lieues. — Fernandès dit aussi que ces fourmis

pour en avoir une idée, il faut se figurer des aires de quelques toises de largeur sur plusieurs pieds de hauteur; et ces monceaux immenses, accumulés par les fourmis, sont aussi remplis, aussi peuplés, que nos petites fourmilières, dont les plus grandes n'ont que deux ou trois pieds de diamètre, en sorte qu'une seule de ces fourmilières d'Amérique peut équivaloir à deux ou trois cents de nos fourmilières d'Europe; et non seulement ces magasins, ces nids formés par ces insectes en Amérique, excèdent prodigieusement ceux de l'Europe par la grandeur, mais ils les excèdent encore de beaucoup par le nombre. Il y a cent fois plus de fourmilières dans les terres désertes de la Guiane que dans aucune contrée de notre continent; et, comme il est dans l'ordre de la nature que les unes de ses productions servent à la subsistance des autres, on trouve dans ce même climat des quadrupèdes et des oiseaux qui semblent être faits exprès pour se nourrir de fourmis. Nous avons donné l'histoire du tamanoir, du tamandua, et des autres fourmiliers quadrupèdes; nous allons donner ici celle des oiseaux fourmiliers, qui ne nous étoient pas connus avant que M. de Manoncourt les eût apportés pour le Cabinet du Roi.

Les fourmiliers sont des oiseaux de la Guiane qui ne ressemblent à aucun de ceux de l'Europe, mais qui, pour la figure du corps, du bec, des pattes, et de la queue, ont beaucoup de ressemblance avec ceux que nous avons appelés *brèves*, et que les nomenclateurs avoient mal à propos confondus avec les

sont plus grosses et assez semblables à nos fourmis ailées, et que leurs fourmilières sont d'une hauteur et d'une largeur incroyables.

merles ; mais comme les brèves se trouvent aux Philippines, aux Moluques, à l'île de Ceylan, au Bengale, et à Madagascar, il est plus que probable qu'ils ne sont pas de la même famille que les fourmiliers d'Amérique. Ces derniers me paroissent former un nouveau genre, qui est entièrement dû aux recherches de M. de Manoncourt, que j'ai déjà cité plusieurs fois, parce qu'il a fait une étude approfondie sur les oiseaux étrangers, dont il a donné au Cabinet du Roi plus de cent soixante espèces. Il a bien voulu me communiquer aussi toutes les observations qu'il a faites dans ses voyages au Sénégal et en Amérique : c'est de ces mêmes observations que j'ai tiré l'histoire et la description de plusieurs oiseaux, et en particulier celle des fourmiliers.

Dans la Guiane françoise, ainsi que dans tous les pays où l'on n'est pas instruit en histoire naturelle, il suffit d'apercevoir dans un animal un caractère ou une habitude qui ait de la conformité avec les caractères et les habitudes d'un genre connu, pour lui imposer le nom de ce genre; c'est ce qui est arrivé au sujet des fourmiliers. L'on a remarqué qu'ils ne se perchoient point ou très peu, et qu'ils couroient à terre comme les perdrix : il n'en a pas fallu davantage pour ne plus les distinguer que par la taille; et, sans faire attention aux traits nombreux de dissemblance, on les a nommés à Cayenne *petites perdrix*[1].

Mais ces oiseaux ne sont ni des perdrix, ni des merles, ni même des brèves : ils ont seulement, comme ces derniers, pour principaux caractères extérieurs, les

1. Les naturels de la Guiane donnent à quelques espèces de fourmiliers le nom de *patikours*.

jambes longues, la queue et les ailes courtes, l'ongle du doigt postérieur plus arqué et plus long que les antérieurs, le bec droit et allongé, la mandibule supérieure échancrée à son extrémité, qui se courbe à sa jonction avec la mandibule inférieure, qu'elle déborde d'environ une ligne; mais ils ont de plus ou de moins que les brèves (car nous ne connoissons pas la forme de la langue de ces oiseaux) la langue courte et garnie de petits filets cartilagineux et charnus vers sa pointe : les couleurs sont aussi très différentes, comme on le verra par leurs descriptions particulières; et il y a toute apparence que les fourmiliers diffèrent encore des brèves par leurs habitudes naturelles, puisqu'ils sont de climats très éloignés, et dont les productions étant différentes, les nourritures ne peuvent guère être les mêmes. Lorsque nous avons parlé de brèves, nous n'avons rien pu dire de leurs habitudes naturelles, parce qu'aucun voyageur n'en a fait mention : ainsi nous ne pouvons pas leur comparer à cet égard les fourmiliers d'Amérique.

En général, les fourmilers se tiennent en troupes et se nourrissent de petits insectes, et principalement de fourmis, lesquelles, pour la plupart, sont assez semblables à celles d'Europe. On rencontre presque toujours ces oiseaux à terre, c'est-à-dire sur les grandes fourmilières, qui, communément, dans l'intérieur de la Guiane, ont plus de vingt pieds de diamètre. Ces insectes, par leur multitude presque infinie, sont très nuisibles aux progrès de la culture, et même à la conservation des denrées dans cette partie de l'Amérique méridionale.

L'on distingue plusieurs espèces dans ces oiseaux mangeurs de fourmis; et, quoique différentes entre elles, on les trouve assez souvent réunies dans le même lieu : on voit ensemble ceux des grandes et ceux des petites espèces, et aussi ceux qui ont la queue un peu longue et ceux qui l'ont très courte. Au reste, il est rare, si l'on en excepte les espèces principales, qui se réduisent à un petit nombre; il est rare, dis-je, de trouver dans aucune des autres deux individus qui se ressemblent parfaitement, et l'on peut présumer que ces variétés si multipliées proviennent de la facilité que les petites espèces ont de se mêler et de produire ensemble; de sorte qu'on ne doit les regarder, pour la plupart, que comme de simples variétés, et non pas comme des espèces distinctes et séparées.

Tous ces oiseaux ont les ailes et la queue fort courtes, ce qui les rend peu propres pour le vol; elles ne leur servent que pour courir et sauter légèrement sur quelques branches peu élevées. On ne les voit jamais voler en plein air : ce n'est pas faute d'agilité, car ils sont très vifs et presque toujours en mouvement; mais c'est faute des organes ou plutôt des instruments nécessaires à l'exécution du vol, leurs ailes et leur queue étant trop courtes pour pouvoir les soutenir et les diriger dans un vol élevé et continu.

La voix des fourmiliers est aussi très singulière; ils font entendre un cri qui varie dans les différentes espèces, mais qui, dans plusieurs, a quelque chose de fort extraordinaire, comme on le verra dans la description de chaque espèce particulière.

Les environs des lieux habités ne leur conviennent

pas; les insectes dont ils font leur principale nourriture, détruits ou éloignés par les soins de l'homme, s'y trouvent avec moins d'abondance : aussi ces oiseaux se tiennent-ils dans les bois épais et éloignés, et jamais dans les savanes ni dans les autres lieux découverts, et encore moins dans ceux qui sont voisins des habitations. Ils construisent avec des herbes sèches, assez grossièrement entrelacées, des nids hémisphériques, de deux, trois, et quatre pouces de diamètre, selon leur propre grandeur; ils attachent ces nids ou les suspendent par les deux côtés sur des arbrisseaux, à deux ou trois pieds au dessus de terre : les femelles y déposent trois à quatre œufs presque ronds.

La chair de la plupart de ces iseaux n'est pas bonne à manger : elle a un goût bilieux et désagréable, et le mélange digéré des fourmis et des autres insectes qu'ils avalent exhale une odeur infecte lorsqu'on les ouvre.

LE ROI DES FOURMILIERS.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Turdus Rex. Gmel.

Celui-ci est le plus grand et le plus rare de tous les oiseaux de ce genre : on ne les voit jamais en troupes, et très rarement par paires; et comme il est presque toujours seul parmi les autres qui sont en nombre, et qu'il est plus grand qu'eux, on lui a donné le nom de *roi des fourmiliers.* Nous avons d'autant plus de

raison d'en faire une espèce particulière et différente de toutes les autres, que cette affectation avec laquelle il semble fuir tous les autres oiseaux, et même ceux de son espèce, est assez extraordinaire : et si un observateur aussi exact que M. de Manoncourt ne nous avoit pas fait connoître les mœurs de cet oiseau, il ne seroit guère possible de le reconnoître, à la simple inspection, pour un fourmilier; car il a le bec d'une grosseur et d'une forme différentes de celles du bec de tous les autres fourmiliers : mais, comme il a plusieurs habitudes communes avec ces mêmes oiseaux, nous sommes fondés à présumer qu'il est du même genre. Ce roi des fourmiliers se tient presque toujours à terre, et il est beaucoup moins vif que les autres qui l'environnent en sautillant; il fréquente les mêmes lieux, et se nourrit de même d'insectes, et surtout de fourmis : sa femelle est, comme dans toutes les autres espèces de ce genre, plus grosse que le mâle.

Cet oiseau, n° 702, mesuré du bout du bec à l'extrémité de la queue, a sept pouces et demi de longueur. Son bec est brun, un peu crochu, long de quatorze lignes, et épais de cinq lignes à sa base qui est garnie de petites moustaches; les ailes pliées aboutissent à l'extrémité de la queue, qui n'a que quatorze lignes de longueur; les pieds sont bruns, et longs de deux pouces.

Le dessous du corps est varié de roux brun, de noirâtre, et de blanc, et c'est la première de ces couleurs qui domine jusqu'au ventre, où elle devient moins foncée, et où le blanchâtre est la couleur dominante ; deux bandes blanches descendent des coins

du bec, et accompagnent la plaque de couleur sombre de la gorge et du cou; l'on remarque sur la poitrine une tache blanche à peu près triangulaire : le roux brun est la couleur du dessus du corps; il est nuancé de noirâtre et de blanc, excepté le croupion et la queue, où il est sans mélange. Au reste, les dimensions en grandeur et les teintes des couleurs sont sujettes à varier dans les différents individus; car il y en a de plus ou de moins colorés, comme aussi de moins grands et de plus grands, quoique adultes, et nous en avons présenté ici le terme moyen.

L'AZURIN.

SECONDE ESPÈCE.

Turdus cyanurus. Gmel.

Nous avons donné à la suite des merles la description de cet oiseau, à laquelle nous n'avons rien à ajouter. Nous avons déjà observé qu'il n'étoit certainement pas un merle; par sa forme extérieure il doit se rapporter au genre des foumiliers : nous ne connoissons cependant pas ses habitudes naturelles. Il est assez rare à la Guiane, d'où néanmoins il a été envoyé à M. Mauduit.



Pauquet, sculp.

1. LE GRAND BÉFROI _ 2. L'AGAMI.

LE GRAND BÉFROI.

TROISIÈME ESPÈCE.

Turdus tinniens. Gmel.

Ce n'est que par comparaison avec un autre plus petit que nous donnons à cet oiseau l'épithète de *grand;* car sa longueur totale n'est que de six pouces et demi. Sa queue, longue de seize lignes, dépasse de six lignes les ailes pliées; le bec, long de onze lignes, est noir en dessus et blanc en dessous, large à sa base de trois lignes et demie; les pieds ont dix-huit lignes de longueur, et sont, ainsi que les doigts, d'une couleur plombée claire.

La planche enluminée, n° 706, représente les couleurs du plumage; mais les teintes en varient presque dans chaque individu : les dimensions varient de même[1], et nous venons d'en présenter le terme moyen.

Dans cette espèce, les femelles sont beaucoup plus grosses que les mâles, et plus à proportion que dans la première espèce; c'est un rapport que tous les fourmiliers ont avec les oiseaux de proie, dont les femelles sont plus grosses que les mâles.

Ce qui distingue plus particulièrement cet oiseau, auquel nous avons donné le nom de *béfroi*, c'est le son singulier qu'il fait entendre le matin et le soir; il est semblable à celui d'une cloche qui sonne l'alarme.

1. Dans quelques individus, la partie supérieure du bec, quoique échancrée et un peu crochue, ne passe pas l'inférieure.

Sa voix est si forte, qu'on peut l'entendre à une grande distance, et l'on a peine à s'imaginer qu'elle soit produite par un oiseau de si petite taille. Ces sons, aussi précipités que ceux d'une cloche sur laquelle on frappe rapidement, se font entendre pendant une heure environ : il semble que ce soit une espèce de rappel comme celui des perdrix, quoique ce bruit singulier se fasse entendre en toutes saisons et tous les jours, les matins au lever du soleil, et les soirs avant son coucher; mais on doit observer que, comme la saison des amours n'est pas fixée dans ces climats, les perdrix, ainsi que nos fourmiliers, se rappellent dans tous les temps de l'année.

Au reste, le roi des fourmiliers et le béfroi sont les seuls oiseaux de ce genre dont la chair ne soit pas mauvaise à manger.

LE PETIT BÉFROI.

VARIÉTÉ.

Turdus lineatus. Gmel.

Il y a dans cette espèce une différence sensible pour la grandeur, et c'est par cette raison que nous l'appellerons *le petit béfroi.*

Sa longueur est de cinq pouces et demi; le dessus du corps est d'une couleur olivâtre, qui devient moins foncée sur le croupion; la queue, dont les pennes sont brunes, ainsi que celles des ailes, dépasse celles-ci de dix lignes; le dessous de la gorge est blanc; ensuite les plumes deviennent grises et tachetées de

brun roussâtre jusqu'au ventre, qui est de cette dernière couleur.

Par cette description, il est facile d'apercevoir les rapports frappants des couleurs de cet oiseau, n° 823, fig. 1, avec celle du grand béfroi; et du reste la conformation est la même.

LE PALIKOUR,

OU FOURMILIER PROPREMENT DIT.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Turdus formicivorus. Gmel.

Il a près de six pouces de longueur, le corps moins gros et le bec plus allongé que le petit béfroi; les yeux, dont l'iris est rougeâtre, sont entourés d'une peau d'un bleu céleste; les pieds et la partie inférieure du bec sont de la même couleur.

La gorge, le devant du cou, et le haut de la poitrine, sont couverts d'une plaque noire en forme d'une cravate, avec une bordure noire et blanche qui s'étend derrière le cou, et y forme un demi-collier; le reste du corps est cendré.

Les oiseaux de cette espèce sont très-vifs; mais ils ne volent pas plus que les autres en plein air : ils grimpent sur les arbrisseaux à la manière des pies, et en étendant les plumes de leur queue.

Ils font entendre une espèce de fredonnement, coupé par un petit cri bref et aigu.

Les œufs sont bruns, gros à peu près comme des

œufs de moineau ; le gros bout est semé de taches d'une couleur brune foncée : le nid est plus épais et mieux tissu que celui des autres fourmiliers, et a de plus une couche de mousse qui le revêt à l'extérieur.

Nous avons mis à la suite des merles plusieurs fourmiliers; mais maintenant que M. de Manoncourt nous a fait connoître pleinement ce nouveau genre, il faut rapporter à l'espèce du *palikour*, ou *fourmilier proprement dit*, le *merle à cravate de Cayenne*, tome XXI, page 322, et planches enluminées, n° 560, fig. 2, le *merle roux de Cayenne*, page 332, et planches enluminées, n° 644, fig. 1, et le *petit merle brun à gorge rousse de Cayenne*, p. 332, et planches enluminées, n° 644, fig. 2. On peut les regarder comme des variétés de cette quatrième espèce de fourmilier. Au reste, la description en est bonne, et n'exige aucun changement; nous observerons seulement que les dimensions du merle à cravate (tome XXI, page 322), et du merle roux (tome XXI, page 332), ont été prises sur de grands individus; ce qui pourroit les faire juger plus grands que le grand béfroi, dont nous n'avons donné que la grandeur moyenne, et qui est réellement plus gros que ceux-ci.

LE COLMA.

Turdus Colma. GMEL.

LE colma, n° 703, fig. 1, peut encore être regardé comme une variété ou comme une espèce très voi-

sine du palikour ou fourmilier proprement dit : tout son plumage est brun sur le corps, gris brun en dessous, et cendré sur le ventre; il a seulement au bas de la tête, derrière le cou, une espèce de demi-collier roux, et la gorge blanche, piquetée de gris brun. C'est de ce dernier caractère que nous lui avons donné le nom de *colma*. Quelques individus n'ont pas ce demi-collier roux.

LE TÉTÉMA.

Le tétéma, n° 821, est un oiseau de Cayenne, qui nous paroît avoir beaucoup de rapport avec le colma, non seulement par sa grandeur, qui est la même, et sa forme, qui est assez semblable, mais encore par la disposition des couleurs, qui sont à peu près les mêmes sur presque tout le dessus du corps. La plus grande différence dans les couleurs de ces oiseaux se trouve sur la gorge, la poitrine, et le ventre, qui sont d'un brun noirâtre, au lieu que, dans le colma, le commencement du cou et la gorge sont d'un blanc varié de petites taches brunes, et la poitrine et le ventre sont d'un gris cendré; ce qui pourroit faire présumer que ces différences ne viennent que du sexe. Je serois donc porté à regarder le tétéma comme le mâle, et le colma comme la femelle, parce que celui-ci a généralement les couleurs plus claires.

LE FOURMILIER HUPPÉ.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Turdus cirrhatus. Gmel.

La longueur moyenne de cette espèce de fourmilier est de près de six pouces; le dessus de la tête est orné de longues plumes noires, que l'oiseau redresse à volonté en forme de huppe; il a l'iris des yeux noir, le dessous de la gorge couvert de plumes noires et blanches, la poitrine et le dessous du cou noirs : tout le reste du corps est gris cendré.

La queue a deux pouces quatre lignes de long; elle est composée de douze plumes étagées[1], bordées et terminées de blanc : elle passe d'un pouce les ailes pliées, dont les couvertures supérieures noires sont terminées de blanc. Ces mêmes couvertures supérieures des ailes sont, dans quelques individus, de la couleur générale du corps, c'est-à-dire gris cendré.

La femelle a aussi une huppe, ou plutôt les mêmes longues plumes sur la tête; mais elles sont rousses, et son plumage ne diffère de celui du mâle que par une légère teinte de roussâtre sur le gris.

Ces fourmiliers ont le cri semblable à celui d'un petit poulet; ils pondent trois œufs[2], et plusieurs fois l'année.

1. Dans toutes les espèces de fourmiliers, la queue est plus ou moins étagée : ceux qui l'ont plus longue que les autres, l'ont aussi moins fournie, et les pennes en sont plus foibles.

2. M. de Manoncourt a trouvé, dans le mois de décembre, plu-

Nous avons donné, sous le nom de *grisin de Cayenne*, tome XXI, page 337, une variété de ce fourmilier huppé; nous n'avons rien à ajouter à sa description.

LE FOURMILIER

A OREILLES BLANCHES[1].

SIXIÈME ESPÈCE.

Turdus auritus. Gmel.

Il est long de quatre pouces neuf lignes ; le dessus de la tête est brun, et les bas côtés du devant de la tête et la gorge, noirs : depuis l'angle postérieur de l'œil jusqu'au bas de la tête, descend une petite bande d'un beau blanc luisant, dont les plumes sont plus larges et plus longues que celles de la tête.

Le reste du plumage n'a rien de remarquable : la couleur du dessus du corps est un mélange peu agréable d'olive et de roussâtre; la partie supérieure du dessous du corps est rousse, et le reste gris.

La queue est longue de quinze lignes; les ailes pliées aboutissent à son extrémité, les pieds sont bruns. Au reste, les habitudes naturelles de cet oiseau sont les mêmes que celles des précédents.

sieurs petits de cette espèce, qui étoient prêts à prendre leur essor : il essaya vainement d'en élever quelques uns; ils périrent tous au bout de trois ou quatre jours, quoiqu'ils mangeassent fort bien de la mie de pain.

1. N° 822, fig. 1, le mâle; et fig. 2, la femelle.

LE CARILLONNEUR.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Turdus tintinnabulatus. Gmel.

La longueur totale de cet oiseau, n° 700, fig 2, est de quatre pouces et demi, et sa queue dépasse les ailes pliées de neuf lignes. Nous renvoyons pour les couleurs à la planche enluminée, qui les représente assez fidèlement.

Outre les habitudes communes à tous les fourmiliers, le carillonneur en a qui lui sont particulières; car quoiqu'il se nourrisse de fourmis, et qu'il habite, comme les autres fourmiliers, les terrains où ces insectes sont le plus abondants, cependant il ne se mêle pas avec les autres espèces, et il fait bande à part. On trouve ordinairement ces oiseaux en petites compagnies de quatre ou six. Le cri qu'ils font entendre en sautillant est très singulier; ils forment parfaitement entre eux un carillon pareil à celui de trois cloches d'un ton différent : leur voix est très forte, si on la compare à leur petite taille. Il semble qu'ils chantent en partie, quoiqu'il y ait à présumer que chacun d'eux fait successivement les trois tons : cependant on n'en est pas assuré, parce que, jusqu'à ce jour, l'on n'a pas pris le soin d'élever ces oiseaux en domesticité. Leur voix n'est pas, à beaucoup près, aussi forte que celle du béfroi, qui ressemble vraiment au son d'une assez grosse cloche; on n'entend

distinctement que de cinquante pas la voix de ces carillonneurs, au lieu que l'on entend celle du béfroi de plus d'une demi-lieue. Ces oiseaux continuent leur singulier carillon pendant des heures entières, sans la moindre interruption.

Au reste, cette espèce est assez rare, et ne se trouve que dans les forêts tranquilles de l'intérieur de la Guiane.

LE BAMBLA.

HUITIÈME ESPÈCE.

Turdus Bambla. Gmel.

Nous l'avons ainsi nommé, parce qu'il a une bande blanche transversale sur chaque aile. La planche enluminée, n° 703, fig. 2, donne une idée exacte de la taille et des couleurs de ce petit oiseau, qui est très rare, et dont les habitudes naturelles ne nous sont pas connues; mais, par sa ressemblance avec les autres fourmiliers, il nous paroît être du même genre, en faisant néanmoins une espèce particulière.

Outre ces huit espèces de fourmiliers, nous en avons encore vû trois autres espèces que nous avons fait graver, planches 821 et 823, figures 1 et 2; mais nous ne connaissons que la figure de ces oiseaux, qui tous trois nous sont venus de Cayenne, sans la moindre notice sur leurs habitudes naturelles.

L'ARADA.

Turdus cantans. GMEL.

On a représenté cet oiseau, planches enluminées, n° 706, fig. 2, sous la dénomination de *musicien de Cayenne*, nom que lui avoit d'abord donné M. de Manoncourt; mais comme ce même nom de *musicien* a été imposé à d'autres oiseaux de genres différents, je conserve à celui-ci le nom d'*arada*, qu'il porte dans son pays natal.

Ce n'est pas précisément un fourmilier; mais nous avons cru devoir le placer à la suite de ces oiseaux, parce qu'il a tous les caractères extérieurs communs avec eux. Il en diffère néanmoins par les habitudes naturelles, car il est solitaire. Il se perche sur les arbres, et ne descend à terre que pour y prendre les fourmis et autres insectes, dont il fait aussi sa nourriture. Il en diffère encore par un grand caractère : tous les fourmiliers ne forment que des cris ou des sons sans modulation, au lieu que l'arada a le ramage le plus brillant : il répète souvent les sept notes de l'octave, par lesquelles il prélude; il siffle ensuite differents airs, modulés sur un grand nombre de tons et d'accents différents, toujours mélodieux, plus graves que ceux du rossignol, et plus ressemblants aux sons d'une flûte douce : l'on peut même assurer que le chant de l'arada est en quelque façon supérieur à celui du rossignol; il est plus touchant, plus

tendre, et plus flûté. D'ailleurs, l'arada chante dans presque toutes les saisons, et il a, de plus que son chant, une espèce de sifflet par lequel il imite parfaitement celui d'un homme qui en appelle un autre. Les voyageurs y sont souvent trompés : si l'on suit le sifflet de cet oiseau, c'est un sûr moyen de s'égarer ; car, à mesure qu'on s'approche, il s'éloigne peu à peu en sifflant de temps en temps.

L'arada fuit les environs des lieux habités; il vit seul dans l'épaisseur des bois éloignés des habitations, et l'on est agréablement surpris de rencontrer dans ces vastes forêts un oiseau dont le chant mélodieux semble diminuer la solitude de ces déserts : mais on ne le rencontre pas aussi souvent qu'on le désireroit ; l'espèce n'en paroît pas nombreuse, et l'on fait souvent beaucoup de chemin sans en entendre un seul.

Je dois avouer, à l'occasion de cet oiseau dont le chant est si agréable, que je n'étois pas informé de ce fait lorsque j'ai dit dans mon Discours sur la nature des oiseaux, tome XIX, qu'en général, dans le Nouveau-Monde, et surtout dans les terres désertes de ce continent, presque tous les oiseaux n'avoient que des cris désagréables ; celui-ci, comme l'on voit, fait une grande exception à cette espèce de règle, qui néanmoins est très vraie pour le plus grand nombre. D'ailleurs on doit considérer que, proportion gardée, il y a peut-être dix fois plus d'oiseaux dans ces climats chauds que dans les nôtres, et qu'il n'est pas surprenant que, dans un aussi grand nombre, il s'en trouve quelques uns dont le chant est agréable : sur près de trois cents espèces que nos observateurs connoissent en Amérique, on n'en peut guère citer

que cinq ou six; savoir, l'arada, le tangara-cardinal ou scarlat, celui que l'on appelle *l'organiste de Saint-Domingue*, le cassique jaune, le merle des savanes de la Guiane, et le roitelet de Cayenne, presque tous les autres n'ayant, au lieu de chant, qu'un cri désagréable. En France, au contraire, sur cent ou cent vingt espèces d'oiseaux, nous pourrions compter aisément vingt ou vingt-cinq espèces chantantes avec agrément pour notre oreille.

Les couleurs du plumage de l'arada ne répondent point à la beauté de son chant; elles sont ternes et sombres (voyez la planche enluminée, n° 706, fig. 2); car il faut observer que, dans cette planche, les couleurs y sont trop vives et trop tranchées : elles sont plus sombres et plus vagues dans l'oiseau même.

Au reste, la longueur totale de l'arada n'est que de quatre pouces, et la queue, rayée transversalement de roux brun et noirâtre, dépasse les ailes de sept lignes.

On peut rapporter à l'arada un oiseau que M. Mauduit nous a fait voir, et qui ne peut être d'aucun autre genre que de celui des fourmiliers : néanmoins il diffère de toutes les espèces de fourmiliers, et se rapproche davantage de celle de l'arada, dont il se pourroit même qu'il ne fût qu'une variété; car il ressemble à l'arada par la longueur et la forme du bec, par celle de la queue, par la longueur des pieds, et par quelques plumes blanches mêlées dans les plumes brunes sur les côtés du cou; il a aussi la même grandeur à très peu près et la même forme de corps : mais il en diffère en ce qu'il a l'extrémité du bec plus crochu, la gorge blanche avec un demi-

collier noir au dessous, et que son plumage est d'une couleur uniforme, et non rayé de lignes brunes comme celui de l'arada, dont la gorge et le dessous du cou sont rouges. Ces différences sont assez grandes pour qu'on puisse regarder cet oiseau de M. Mauduit comme une race très distincte de celle de l'arada, ou peut-être comme une espèce voisine; car il se trouve de même à Cayenne : mais comme nous ne connoissons rien de ses habitudes naturelles, et que nous ne sommes pas informés s'il a le chant de l'arada, nous ne pouvons décider quant à présent de l'identité ou de la diversité de l'espèce de ces deux oiseaux.

LES FOURMILIERS ROSSIGNOLS.

Ces oiseaux, par leur conformation extérieure, forment un genre moyen entre les fourmiliers et les rossignols; ils ont le bec et les pieds des fourmiliers, et, par leur longue queue, ils se rapprochent des rossignols. Ils vivent en troupes dans les grands bois de la Guiane, courent à terre et sautent sur les branches peu élevées, sans voler en plein air; ils se nourrissent de fourmis et d'autres petits insectes. Ils sont très agiles, et font entendre en sautillant une espèce de fredonnement, suivi d'un petit cri aigu, qu'ils répètent plusieurs fois de suite lorsqu'ils se rappellent.

Nous n'en connoissons que de deux espèces.

LE CORAYA.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Turdus Coraya. Gmel.

Nous l'avons ainsi nommé, parce qu'il a la queue rayée transversalement de noirâtre. La longueur de cet oiseau, n° 701, fig. 1, est de cinq pouces et demi, mesuré depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle de la queue; la gorge et le devant du cou sont blancs; la poitrine est moins blanche, et prend une teinte de cendré; il y a un peu de roussâtre sous le ventre et sur les jambes; la tête est noire, et le dessus du corps d'un brun roux : la queue, étagée, est longue de deux pouces; elle dépasse les ailes de dix-huit lignes au moins : l'ongle postérieur est, comme dans les fourmiliers, le plus long et le plus fort de tous.

L'ALAPI.

SECONDE ESPÈCE.

Turdus Alapi. Gmel.

Cette seconde espèce de fourmilier-rossignol est un peu plus grande que la première. Cet oiseau, n° 701, fig. 2, a près de six pouces de longueur; la gorge, le devant du cou, et la poitrine sont noirs; le reste du dessous du corps est cendré; une cou-

leur brune olivâtre couvre le dessus de la tête, du cou, et du dos; le reste du dessus du corps est d'un cendré plus foncé que celui du ventre; l'on remarque une tache blanche sur le milieu du dos; la queue, noirâtre et un peu étagée, dépasse d'un pouce et demi les ailes, dont les pennes sont brunes en dessus et noirâtres en dessous; et les couvertures supérieures sont d'un brun très foncé, piqueté de blanc, ce qui a fait donner à cet oiseau le nom d'*alapi*.

La femelle n'a pas la tache blanche sur le dos; sa gorge est blanche, et le reste du dessous du corps roussâtre, avec des plumes gris cendré sur les côtés du bas-ventre et sur celles qui forment les couvertures inférieures de la queue; les pointes des couvertures des ailes sont aussi roussâtres, et la couleur du dessus du corps est moins foncée que dans le mâle.

Au reste, ces teintes de couleurs et les couleurs elles-mêmes sont sujettes à varier dans les différents individus de cette espèce, comme nous l'avons observé dans celle des fourmiliers.

L'AGAMI.

Psophia crepitans. L.

Nous rendons à cet oiseau, n° 169, le nom d'*agami*, qu'il a toujours porté dans son pays natal, afin d'éviter les équivoques dans lesquelles l'on ne tombe que trop souvent par la confusion des noms; nous-mêmes avons déjà parlé de cet oiseau sous le nom de *caracara*, sans savoir que ce fût l'agami : mais tout

ce que nous en avons dit, d'après le P. Du Tertre, doit néanmoins se rapporter à cet oiseau, qui n'est point un faisan, comme le dit cet auteur, et qui est encore plus éloigné du caracara de Marcgrave, lequel est un oiseau de proie, et dont le P. Du Tertre avoit mal à propos emprunté le nom.

L'agami n'est donc ni le caracara, ni un faisan; mais ce n'est pas non plus une poule sauvage, comme l'a écrit Barrère, ni une grue, comme il est dénommé dans l'ouvrage de M. Pallas, ni même un grand oiseau d'eau de la famille des vanneaux, comme M. Adanson paroît l'insinuer en disant qu'il est de cette famille, à cause de ses genouillères relevées et du doigt postérieur situé un peu plus haut que les trois antérieures; et qu'il forme un genre intermédiaire entre le jacana et le kamichi.

Il est vrai que l'agami a quelque rapport avec les oiseaux d'eau par ce caractère très bien saisi par M. Adanson, et encore par la couleur verdâtre de ses pieds; mais il en diffère par tout le reste de sa nature, puisqu'il habite les montagnes sèches et les forêts sur les hauteurs, et qu'on ne le voit jamais ni dans les marécages ni sur le bord des eaux. Nous n'avions pas besoin de ce nouvel exemple pour démontrer l'insuffisance de toutes les méthodes, qui ne portant jamais que sur quelques caractères particuliers, se trouvent très souvent en défaut lorsqu'on vient à les appliquer; car tout méthodiste rangera, comme M. Adanson, l'agami dans la classe des oiseaux d'eau, et se trompera autant qu'il est possible de se tromper, puisqu'il ne fréquente pas les eaux, et qu'il vit dans les bois comme les perdrix et les faisans.

Cependant ce n'est point un faisan ni un hocco ; car il diffère de ce genre non seulement par les pieds et les jambes, mais encore par les doigts et les ongles, qui sont beaucoup plus courts : il diffère encore plus de la poule, et l'on ne doit pas non plus le placer avec les grues, parce qu'il a le bec, le cou, et les jambes beaucoup plus courts que la grue, qu'on doit mettre avec les oiseaux d'eau, au lieu que l'agami doit être rangé dans les gallinacés.

L'agami a vingt-deux pouces de longueur; le bec, qui ressemble parfaitement à celui des gallinacés, a vingt-deux lignes : la queue est très courte, n'ayant que trois pouces un quart; de plus, elle est couverte et un peu dépassée par les couvertures supérieures, et elle n'excède pas les ailes lorsqu'elles sont pliées : les pieds ont cinq pouces de hauteur, et sont revêtus tout autour de petites écailles, comme dans les autres gallinacés ; et ces écailles s'étendent jusqu'à deux pouces au dessus des genouillères, où il n'y a point de plumes.

La tête en entier, ainsi que la gorge et la moitié supérieure du cou, en dessus et en dessous, sont également couvertes d'un duvet court, bien serré, et très doux au toucher ; la partie antérieure du bas du cou, ainsi que la poitrine, sont couvertes d'une belle plaque de près de quatre pouces d'étendue, dont les couleurs éclatantes varient entre le vert, le vert doré, le bleu, et le violet ; la partie supérieure du dos et celle du cou qui y est contiguë sont noires, après quoi le plumage se change sur le bas du dos en une couleur de roux brûlé ; mais tout le dessous du corps est noir, ainsi que les ailes et la queue ; seulement

les grandes plumes qui s'étendent sur le croupion et sur la queue sont d'un cendré clair; les pieds sont verdâtres. La planche enluminée présente une image assez fidèle de la forme et des couleurs de cet oiseau.

Non seulement les nomenclateurs avoient pris l'agami pour un faisan, une poule, ou une grue, mais ils l'avoient encore confondu avec le *macucagua* de Marcgrave, qui est le grand tinamou, et dont nous parlerons dans l'article suivant, sous le nom de *magua*. M. Adanson est le premier qui ait remarqué cette dernière erreur.

MM. Pallas et Vosmaër ont très bien observé la faculté singulière qu'a cet oiseau de faire entendre un son sourd et profond, qu'on croyoit sortir de l'anus[1]. Ils ont reconnu que c'étoit une erreur. Nous observerons seulement qu'il y a beaucoup d'oiseaux qui, comme l'agami, ont la trachée-artère d'abord osseuse et ensuite cartilagineuse, et qu'en général ces oiseaux ont la voix grave; mais il y a aussi beaucoup d'oiseaux qui ont au contraire la trachée-artère d'abord cartilagineuse, et ensuite osseuse à l'entrée de la poitrine, et que ce sont ordinairement ceux-ci qui ont la voix aiguë et perçante.

Mais, à l'égard de la formation du son singulier que rend cet oiseau, elle peut en effet provenir de la plus grande étendue de son poumon, et des cloisons membraneuses qui le traversent: cependant on doit obser-

1. M. de La Condamine dit que cet oiseau a de particulier de faire quelquefois un bruit qui lui a fait donner le nom de *trompette;* mais que c'est mal à propos que quelques uns ont pris ce son pour un chant ou pour un ramage, puisqu'il se forme dans un organe tout différent, et précisément opposé à celui de la gorge.

ver que c'est par un faux préjugé qu'on est porté à croire que tous les sons qu'un animal fait entendre passent par la gorge ou par l'extrémité opposée ; car, quoique le son en général ait besoin de l'air pour véhicule, cependant on entend tous les jours dans le grouillement des intestins, des sons qui ne passent ni par la bouche ni par l'anus, et qui sont cependant très sensibles à l'oreille. Il n'est donc pas nécessaire même de supposer que l'agami ouvre un peu le bec, comme le dit M. Vosmaër, pour que ce son se fasse entendre ; il suffit qu'il soit produit dans l'intérieur du corps de l'animal pour être entendu au dehors, parce que le son perce à travers les membranes et les chairs, et qu'étant une fois excité au dedans, il est nécessaire qu'il se fasse entendre plus ou moins au dehors. D'ailleurs, ce son sourd que l'agami fait entendre, ne lui est pas particulier : le hocco rend souvent un son de même nature, et qui même est plus articulé que celui de l'agami ; il prononce son nom et le fait entendre par syllabe, *co, hocco, co, co, co*, d'un ton grave profond, et bien plus fort que celui de l'agami. Il n'ouvre pas le bec, en sorte qu'on peut les comparer parfaitement à cet égard ; et comme, dans leur conformation intérieure, il n'y a rien d'assez sensiblement différent de celle des autres oiseaux, nous croyons qu'on ne doit regarder ce son que comme une habitude naturelle, commune à un grand nombre d'oiseaux, mais seulement plus sensible dans l'agami et le hocco. Le son grave que font entendre les coqs-d'Inde avant leur cri, le roucoulement des pigeons qui s'exécute sans qu'ils ouvrent le bec, sont des sons de même nature ; seulement ils se produi-

sent dans une partie plus voisine de la gorge : l'on voit celle du pigeon s'enfler et se distendre, au lieu que le son du hocco, et surtout celui de l'agami, sont produits dans une partie plus basse, si éloignée de la gorge, qu'on est tenté de rapporter leur issue à l'ouverture opposée, par le préjugé dont je viens de parler, tandis que ce son intérieur, semblable aux autres sons qui se forment au dedans du corps des animaux, et surtout dans le grouillement des intestins, n'a point d'autre issue que la perméabilité des chairs et de la peau, qui laisse passer le son au dehors du corps. Ces sons doivent moins étonner dans les oiseaux que dans les animaux quadrupèdes ; car les oiseaux ont plus de facilité de produire ces sons sourds, parce qu'ils ont des poumons et des réservoirs d'air bien plus grands à proportion que les autres animaux : et comme le corps entier des oiseaux est plus perméable à l'air, ces sons peuvent aussi sortir et se faire entendre d'une manière plus sensible ; en sorte que cette faculté, au lieu d'être particulière à l'agami, doit être regardée comme une propriété générale que les oiseaux exercent plus ou moins, et qui n'a frappé dans l'agami et le hocco que par la profondeur du lieu où se produit ce son, au lieu qu'on n'y a point fait attention dans les coqs-d'Inde, les pigeons, et dans d'autres où il se produit plus à l'extérieur, c'est-à-dire dans la poitrine ou dans le voisinage de la gorge.

A l'égard des habitudes de l'agami dans l'état de domesticité, voici ce qu'en dit M. Vosmaër : « Quand ces oiseaux sont entretenus avec propreté, ils se tiennent aussi fort nets, et font souvent passer par leur

bec les plumes du corps et des ailes, lorsqu'ils joutent quelquefois entre eux ; cela se fait tout en sautant et avec d'assez forts mouvements et battements d'ailes. La différence du climat et des aliments amortit certainement ici (en Hollande) leur ardeur naturelle pour la propagation, dont ils ne donnent que de très foibles marques. Leur nourriture ordinaire est du grain, tel que le blé-sarrasin, etc. ; mais ils mangent aussi fort volontiers de petits poissons, de la viande, et du pain. Leur goût pour le poisson, et leurs jambes passablement longues, font assez voir qu'en ceci ils tiennent encore de la nature des hérons et des grues, qu'ils sont amis des eaux, et qu'ils appartiennent à la classe des oiseaux aquatiques. » Nous devons remarquer ici que ce goût pour le poisson n'est pas une preuve, puisque les poules en sont aussi friandes que de toute autre nourriture. « Ce que Pistorius nous raconte, continue M. Vosmaër, de la reconnoissance de cet oiseau, peut faire honte à bien des gens. Cet oiseau, dit-il, est reconnoissant quand on l'a apprivoisé, et distingue son maître ou bienfaiteur par dessus tout autre; je l'ai expérimenté moi-même, en ayant élevé un tout jeune. Lorsque le matin j'ouvrois sa cage, cette caressante bête me sautoit autour du corps, les deux ailes étendues, trompetant (c'est ainsi que plusieurs croient devoir exprimer ce son) du bec et du derrière, comme si, de cette manière, il vouloit me souhaiter le bonjour. Il ne me faisoit pas un accueil moins affectueux quand j'étois sorti et que je revenois au logis : à peine m'apercevoit-il de loin, qu'il couroit à moi, bien que je fusse même dans un bateau, et, en mettant pied à terre, il me félicitoit de

mon arrivée par les mêmes compliments; ce qu'il ne faisoit qu'à moi seul en particulier, et jamais à d'autres. »

Nous pouvons ajouter à ces observations beaucoup d'autres faits qui nous ont été communiqués par M. de Manoncourt.

Dans l'état de nature, l'agami habite les grandes forêts des climats chauds de l'Amérique, et ne s'approche pas des endroits découverts, et encore moins des lieux habités. Il se tient en troupes assez nombreuses, et ne fréquente pas de préférence les marais ni le bord des eaux; car il se trouve souvent sur les montagnes et autres terres élevées. Il marche et court plutôt qu'il ne vole, et sa course est aussi rapide que son vol est pesant; car il ne s'élève jamais que de quelques pieds, pour se reposer à une petite distance sur terre ou sur quelques branches peu élevées. Il se nourrit de fruits sauvages comme les hoccos, les marails, et autres gallinacés. Lorsqu'on le surprend, il fuit et court plus souvent qu'il ne vole, et il jette en même temps un cri aigu semblable à celui du dindon.

Ces oiseaux grattent la terre au pied des grands arbres, pour y creuser la place du dépôt de leurs œufs; car ils ne ramassent rien pour le garnir, et ne font point de nid. Ils pondent des œufs en grand nombre, de dix jusqu'à seize, et ce nombre est proportionné, comme dans tous les oiseaux, à l'âge de la femelle. Ces œufs sont presque sphériques, plus gros que ceux de nos poules, et peints d'une couleur de vert clair. Les jeunes agamis conservent leur duvet, ou plutôt leurs premières plumes effilées,

bien plus long-temps que nos poussins ou nos perdreaux : on en trouve qui les ont longues de près de deux pouces, en sorte qu'on les prendroit pour des animaux couverts de poil ou de soie jusqu'à cet âge; et ce duvet ou ces soies sont très serrées, très fournies, et très douces au toucher : les vraies plumes ne viennent que quand ils ont pris plus du quart de leur accroissement.

Non seulement les agamis s'apprivoisent très aisément, mais ils s'attachent même à celui qui les soigne, avec autant d'empressement et de fidélité que le chien : ils en donnent les marques les moins équivoques; car si l'on garde un agami dans la maison, il vient au devant de son maître, lui fait des caresses, le suit ou le précède, et lui témoigne la joie qu'il a de l'accompagner ou de le revoir : mais aussi lorsqu'il prend quelqu'un en guignon, il le chasse à coups de bec dans les jambes, et le reconduit quelquefois fort loin, toujours avec les mêmes démonstrations d'humeur ou de colère, qui souvent ne provient pas de mauvais traitements ou d'offenses, et qu'on ne peut guère attribuer qu'au caprice de l'oiseau, déterminé peut-être par la figure déplaisante ou par l'odeur désagréable de certaines personnes. Il ne manque pas aussi d'obéir à la voix de son maître; il vient même auprès de tous ceux qu'il ne hait pas, dès qu'il est appelé. Il aime à recevoir des caresses, et présente surtout la tête et le cou pour les faire gratter; et lorsqu'il est une fois accoutumé à ces complaisances, il en devient importun, et semble exiger qu'on les renouvelle à chaque instant. Il arrive aussi, sans être appelé, toutes les fois qu'on est à table, et

il commence par chasser les chats et les chiens, et se rendre maître de la chambre avant de demander à manger; car il est si confiant et si courageux, qu'il ne fuit jamais, et les chiens de taille ordinaire sont obligés de lui céder, souvent après un combat long, et dans lequel il sait éviter la dent du chien en s'élevant en l'air, et retombant ensuite sur son ennemi, auquel il cherche à crever les yeux, et qu'il meurtrit à coups de bec et d'ongles, et lorsqu'une fois il s'est rendu vainqueur, il poursuit son ennemi avec un acharnement singulier, et finiroit par le faire périr si on ne les séparoit. Enfin il prend dans le commerce de l'homme presque autant d'instinct relatif que le chien, et l'on nous a même assuré qu'on pouvoit apprendre à l'agami à garder et conduire un troupeau de moutons. Il paroît encore qu'il est jaloux contre tous ceux qui peuvent partager les caresses de son maître; car souvent, lorsqu'il vient autour de la table, il donne de violents coups de bec contre les jambes nues des nègres ou des autres domestiques, quand ils approchent de la personne de son maître.

La chair de ces oiseaux, surtout celle des jeunes, n'est pas de mauvais goût; mais elle est sèche et ordinairement dure. On découpe, dans leurs dépouilles, la partie brillante de leur plumage; c'est cette plaque de couleur changeante et vive que l'on a soin de préparer pour faire des parures.

M. de La Borde nous a aussi communiqué les notices suivantes au sujet de ces oiseaux : « Les agamis sauvages, dit-il, sont écartés dans l'intérieur des terres, de manière qu'il n'y en a plus aux environs de Cayenne... et ils sont très communs dans les terres

éloignées ou inhabitées... On les trouve toujours dans les grands bois, en nombreuses troupes de dix à douze, jusqu'à quarante... Ils se lèvent de terre pour voler à des arbres peu élevés, sur lesquels ils restent tranquilles; les chasseurs en tuent quelquefois plusieurs sans que les autres fuient... Il y a des hommes qui imitent leur bourdonnement ou son sourd si parfaitement, qu'ils les font venir à leurs pieds.... Quand les chasseurs ont trouvé une compagnie d'agamis, ils ne quittent pas prise qu'ils n'en aient tué plusieurs. Ces oiseaux ne volent presque pas, et leur chair n'est pas bien bonne; elle est noire, toujours dure : mais celle des jeunes est moins mauvaise.... Il n'y a pas d'oiseau qui s'apprivoise plus aisément que celui-ci : il y en a toujours plusieurs dans les rues de Cayenne... Ils vont aussi hors de la ville, et reviennent exactement se retirer chez leur maître... On les approche et les manie tant qu'on veut; ils ne craignent ni les chiens, ni les oiseaux de proie : dans les basses-cours, ils se rendent maîtres des poules, et ils s'en font craindre. Ils se nourrissent comme les poules, les marails, les paraguas; cependant les agamis très jeunes préfèrent les petits vers et la viande à toute autre nourriture.

» Presque tous ces oiseaux prennent à tic de suivre quelqu'un dans les rues ou hors de la ville, des personnes mêmes qu'ils n'auront jamais vues : vous avez beau vous cacher, entrer dans les maisons; ils vous attendent, reviennent toujours à vous, quelfois pendant plus de trois heures. Je me suis mis à courir quelquefois, ajoute M. de La Borde; ils couroient plus vite que moi, et me gagnoient toujours le de-

vant : quand je m'arrêtois, ils s'arrêtoient aussi fort près de moi. J'en connois un qui ne manque pas de suivre tous les étrangers qui entrent dans la maison de son maître, et de les suivre dans le jardin, où il fait, dans les allées, autant de tours de promenade qu'eux jusqu'à ce qu'ils se retirent. »

Comme les habitudes naturelles de cet oiseau étoient très peu connues, j'ai cru devoir rapporter mot à mot les différentes notices que l'on m'en a données. Il en résulte que de tous les oiseaux l'agami est celui qui a le plus d'instinct et le moins d'éloignement pour la société de l'homme. Il paroît à cet égard être aussi supérieur aux autres oiseaux que le chien l'est aux autres animaux. Il a même l'avantage d'être le seul qui ait cet instinct social, cette connoissance, cet attachement bien décidé pour son maître, au lieu que, dans les animaux quadrupèdes, le chien, quoique le premier, n'est pas le seul qui soit susceptible de ces sentiments relatifs. Et puisque l'on connoît ces qualités dans l'agami, ne devroit-on pas tâcher de multiplier l'espèce? Dès que ces animaux aiment la domesticité, pourquoi ne les pas élever, s'en servir, et chercher à perfectionner encore leur instinct et leurs facultés? Rien ne démontre mieux la distance immense qui se trouve entre l'homme sauvage et l'homme policé, que les conquêtes de celui-ci sur les animaux : il s'est aidé du chien, s'est servi du cheval, de l'âne, du bœuf, du chameau, de l'éléphant, du renne, etc.; il a réuni autour de lui les poules, les oies, les dindons, les canards, et logé les pigeons : le sauvage a tout négligé, ou plutôt n'a rien entrepris, même pour son utilité ni pour ses be-

soins : tant il est vrai que le sentiment du bien-être, et même l'instinct de la conservation de soi-même, tient plus à la société qu'à la nature, plus aux idées morales qu'aux sensations physiques.

LES TINAMOUS[1].

Ces oiseaux, qui sont propres et particuliers aux climats chauds de l'Amérique, doivent être regardés comme faisant partie des oiseaux gallinacés; car ils tiennent de l'outarde et de la perdrix, quoiqu'ils en diffèrent par plusieurs caractères : mais on se tromperoit si l'on prenoit pour caractères constants certaines habitudes naturelles, qui ne dépendent souvent que du climat ou d'autres circonstances : par exemple, la plupart des oiseaux qui ne se perchent point en Europe, et qui demeurent toujours à terre comme les perdrix, se perchent en Amérique, et même les oiseaux d'eau à pieds palmés, que nous n'avons jamais vus dans nos climats se percher sur les arbres, s'y posent communément; ils vont sur l'eau pendant le jour, et retournent la nuit sur les arbres, au lieu de se tenir à terre. Il paroît que ce qui détermine cette habitude, qu'on auroit d'abord jugée contraire à leur nature, c'est la nécessité où ils se trouvent d'éviter non seulement les jaguars et autres animaux de proie, mais encore les serpents et les nombreux insectes dont la terre fourmille dans ces climats chauds, et

1. *Tinamous*, nom que les naturels de la Guiane donnent à ces oiseaux.

qui ne leur laisseroient ni tranquillité ni repos ; les fourmis seules, arrivant toujours en colonnes pressées et en nombre immense, feroient bientôt autant de squelettes des jeunes oiseaux qu'elles pourroient envelopper pendant leur sommeil, et l'on a reconnu que les serpents avalent souvent des cailles, qui sont les seuls oiseaux qui se tiennnent à terre dans ces contrées. Ceci semble d'abord faire une exception à ce que nous venons de dire ; tous les oiseaux ne se perchent donc pas, puisque les cailles restent à terre dans ce climat, comme dans ceux de l'Europe? mais il y a toute apparence que ces cailles, qui sont les seuls oiseaux qui se tiennent à terre en Amérique, n'en sont pas originaires; il est de fait que l'on y en a porté d'Europe en assez grand nombre, et il est probable qu'elles n'ont pas eu encore le temps de conformer leurs habitudes aux nécessités et aux convenances de leur nouveau domicile, et qu'elles prendront peut-être à la longue, et à force d'être incommodées, le parti de se percher, comme le font tous les autres oiseaux.

Nous aurions dû placer le genre des tinamous après celui de l'outarde ; mais ces oiseaux du nouveau continent ne nous étoient pas alors assez connus, et c'est à M. de Manoncourt que nous devons la plus grande partie des faits qui ont rapport à leur histoire, ainsi que les descriptions exactes qu'il nous a mis en état de faire, d'après les individus qu'il nous a donnés pour le Cabinet du Roi.

Les Espagnols de l'Amérique et les François de Cayenne ont également donné aux tinamous le nom de *perdrix;* et ce nom, quoique très impropre, a été

adopté par quelques nomenclateurs : mais le tinamou diffère de la perdrix en ce qu'il a le bec grêle, allongé, et mousse à son extrémité, noir par dessus et blanchâtre en dessous, avec les narines oblongues et posées vers le milieu de la longueur du bec; il a aussi le doigt postérieur très court, et qui ne pose point à terre; les ongles sont fort courts, assez larges, et creusés en gouttière par dessous : les pieds diffèrent encore de ceux de la perdrix; car ils sont chargés par derrière, comme ceux des poules, et sur toute leur longueur, d'écailles qui ont la forme de petites coquilles, mais dont la partie supérieure se relève et forme autant d'inégalités, ce qui n'est pas si sensible sur le pied des poules. Tous les tinamous ont aussi la gorge et le jabot assez dégarnis de plumes, qui sont très écartées et clair-semées sur ces parties; les pennes de la queue sont si courtes, que, dans quelques individus, elles sont entièrement cachées par les couvertures supérieures. Ainsi ces oiseaux ont été très mal à propos appelés *perdrix*, puisqu'ils en diffèrent par tant de caractères essentiels.

Mais ils diffèrent aussi de l'outarde par quelques uns de leurs principaux caractères, et particulièrement par ce quatrième doigt qu'ils ont en arrière, et qui manque à l'outarde; en sorte que nous avons cru devoir en faire un genre particulier, sous le nom qu'ils portent dans leur pays natal.

Les habitudes communes à toutes les espèces de tinamous sont, comme nous l'avons dit, de se percher sur les arbres pour y passer la nuit, et de s'y tenir aussi quelquefois pendant le jour, mais de ne jamais se placer au faîte des grands arbres, et de ne

se poser que sur les branches les moins élevées. Il semble donc que ces oiseaux, ainsi que beaucoup d'autres, ne se perchent que malgré eux, et parce qu'ils y sont contraints par la nécessité : on en a un exemple évident par les perdrix de cette contrée, qui ne diffèrent pas beaucoup de celles de l'Europe, et qui ne quittent la terre que le plus tard qu'elles peuvent chaque jour ; elles ne se perchent même que sur les branches les plus basses, à deux ou trois pieds de hauteur de terre. Ces perdrix de la Guiane ne nous étoient pas bien connues lorsque nous avons écrit l'histoire de ce genre d'oiseaux ; mais nous en donnerons la description à la suite de cet article.

En général, les tinamous sont tous bons à manger; leur chair est blanche, ferme, cassante, et succulente, surtout celle des ailes, dont le goût a beaucoup de rapport à celui de la perdrix rouge. Les cuisses et le croupion ont d'ordinaire une amertume qui les rend désagréables; cette amertume vient des fruits de balisier dont ces oiseaux se nourrissent, et l'on trouve la même amertume dans les pigeons ramiers qui mangent de ces fruits : mais lorsque les tinamous se nourrissent d'autres fruits, comme de cerises sauvages, etc., alors toute leur chair est bonne, sans cependant avoir de fumet. Au reste, on doit observer que comme l'on ne peut garder aucun gibier plus de vingt-quatre heures à la Guiane sans qu'il soit corrompu par la grande chaleur et l'humidité du climat, il n'est pas possible que les viandes prennent le degré de maturité nécessaire à l'excellence du goût, et c'est par cette raison qu'aucun gibier de ce climat ne

peut acquérir de fumet. Ces oiseaux, comme tous ceux qui ont un jabot, avalent souvent les fruits sans les broyer, ni même les casser; ils aiment de préférence, non seulement les cerises sauvages, mais encore les fruits du palmier *comon*, et même ceux de l'arbre de café, lorsqu'ils se trouvent à portée d'en manger. Ce n'est pas sur les arbres mêmes qu'ils cueillent ces fruits; ils se contentent de les ramasser à terre; ils les cherchent. Ils grattent aussi la terre et la creusent pour y faire leur nid, qui n'est composé pour l'ordinaire que d'une couche d'herbes sèches. Ils font communément deux pontes par an, et toutes deux très nombreuses; ce qui prouve encore que ces oiseaux, ainsi que l'agami, sont de la classe des gallinacés, lesquels pondent tous en beaucoup plus grand nombre que les autres oiseaux. Leur vol est aussi, comme celui des gallinacés, pesant et assez court; mais ils courent à terre avec une grande vitesse. Ils vont en petites troupes, et il est assez rare de les trouver seuls ou par paires; ils se rappellent en tout temps, matin et soir, et quelquefois aussi pendant le jour : ce rappel est un sifflement lent, tremblant, et plaintif, que les chasseurs imitent pour les attirer à leur portée; car c'est l'un des meilleurs gibiers et le plus commun qui soit dans ce pays.

Au reste, nous observerons, comme une chose assez singulière, que dans ce genre d'oiseaux, ainsi que dans celui des fourmiliers, la femelle est néanmoins plus grosse que le mâle; ce qui n'appartient guère, dans nos climats, qu'à la classe des oiseaux de proie : mais du reste les femelles tinamous sont presque entièrement semblables aux mâles par la forme

du corps, ainsi que par l'ordre et la distribution des couleurs.

LE MAGOUA.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Tetrao major. GMEL.

Nous donnons au plus grand des tinamous le nom de *magoua*, par contraction de *macoucagoua*, nom qu'il porte au Brésil[1]. Cet oiseau, nº 476, est au moins de la grandeur d'un faisan; son corps est si charnu, qu'il a, selon Marcgrave[2], le double de la chair d'une bonne poule. Il a la gorge et le bas du ventre blancs; le dessus de la tête d'un roux foncé; le reste du corps d'un gris brun, varié de blanc sur le haut du ventre, les côtés, et les couvertures des jambes; un peu de verdâtre sur le cou, la poitrine, le haut du dos, et les couvertures supérieures des ailes et de la queue, sur lesquelles on remarque quelques

1. MM. Brisson et Barrère ont confondu mal à propos le *magoua* avec l'*yambu* du Brésil, qui, selon Marcgrave, est une vraie perdrix de la taille et de la forme des nôtres; et ils ont aussi tous deux réuni l'*agami* et le *macucagua* de Marcgrave, qui est le même oiseau que le *magoua*. M. Brisson a donc indiqué cette espèce de tinamou sous deux noms différents, et sa quatrième et sa cinquième perdrix désignent le même oiseau, c'est-à-dire le *magoua*, si cependant l'on sépare de leur nomenclature l'*yambu*, qui en diffère, et l'*agami*, qui n'y a aucun rapport.

2. Cet oiseau mange, suivant l'auteur, des fèves sauvages, et les fruits que porte l'arbre appelé au Brésil *aracicu*.

taches transversales noirâtres, qui sont moins nombreuses aux couvertures de la queue ; le gris brun est plus foncé sur le reste du corps, et il est varié de taches transversales noires, qui deviennent moins nombreuses vers le croupion ; l'on voit aussi quelques petites taches noires sur les pennes latérales de la queue : les pennes moyennes des ailes sont variées de roux et de gris brun, et terminées par un bord roussâtre ; les grandes pennes sont cendrées, sans taches, et sans bordures : les pieds sont noirâtres, et les yeux noirs, derrière lesquels, à une petite distance, l'on voit les oreilles comme dans les poules. Pison a observé que toutes les parties intérieures de cet oiseau étoient semblables à celles de la poule.

La grandeur n'est pas la même dans tous les individus de cette espèce. Voici à peu près le terme moyen de leurs dimensions. La longueur totale est de quinze pouces, le bec de vingt lignes, la queue de trois pouces et demi, et les pieds de deux pouces trois quarts : la queue dépasse les ailes pliées d'un pouce deux lignes.

Le sifflement par lequel ces oiseaux se rappellent est un son grave qui se fait entendre de loin, et régulièrement à six heures du soir, c'est-à-dire au moment même du coucher du soleil dans ce climat ; de sorte que quand le ciel est couvert, et qu'on entend le magoua, on est aussi sûr de l'heure que si l'on consultoit une pendule. Il ne siffle jamais la nuit, à moins que quelque chose ne l'effraie.

La femelle pond de douze à seize œufs presque ronds, un peu plus gros que des œufs de poule, d'un beau bleu verdâtre, et très bons à manger.

LE TINAMOU CENDRÉ[1].

SECONDE ESPÈCE.

Tetrao cinereus. Gmel.

Nous avons adopté cette dénomination, parce qu'elle fait, pour ainsi dire, la description de l'oiseau, qui n'étoit connu d'aucun naturaliste, et que nous devons à M. de Manoncourt. C'est de tous les tinamous le moins commun à la Guiane. Il est en effet d'un brun cendré uniforme sur tout le corps, et cette couleur ne varie que sur la tête et le haut du cou, où elle prend une teinte de roux. Nous n'en donnons pas la représentation, parce qu'on peut aisément se faire une idée de cet oiseau, en jetant les yeux sur le grand tinamou, pl. 476, et le supposant plus petit, avec une couleur uniforme et cendrée.

Sa longueur est d'un pied; son bec de seize lignes; sa queue de deux pouces et demi, et ses pieds d'autant.

LE TINAMOU VARIÉ.

TROISIÈME ESPÈCE.

Tetrao variegatus. Gmel.

Cette espèce, qui est la troisième dans l'ordre de grandeur, diffère des deux premières par la variété

1. Par les François de Cayenne, *perdrix cendrée.*

du plumage. C'est par cette raison que nous lui avons donné le nom de *tinamou varié*, n° 828. Les créoles de Cayenne l'appellent *perdrix-pintade*, quoique cette dénomination ne lui convienne point; car il ne ressemble en rien à la pintade, et son plumage n'est pas piqueté, mais rayé. Il a la gorge et le milieu du ventre blancs; le cou, la poitrine, et le haut du ventre roux; les côtés et les jambes rayés obliquement de blanc, de brun, et de roux; le dessus de la tête et du haut du cou noirs; tout le dessus du corps, les couvertures supérieures de la queue et des ailes, et les pennes moyennes des ailes, rayés transversalement de noir et de brun olivâtre, plus foncé sur le dos, et plus clair sur le croupion et les côtés; les grandes pennes des ailes sont brunes, uniformément sans aucune tache; les pieds sont noirâtres.

Sa longueur totale est de onze pouces; son bec de quinze lignes; sa queue de deux pouces; elle dépasse les ailes pliées de six lignes.

Il est assez commun dans les terres de la Guiane, quoique en moindre nombre que le magoua, qui de tous est celui que l'on trouve le plus fréquemment dans les bois; car aucune des trois espèces que nous venons de décrire ne fréquente les lieux découverts. Dans celle-ci, la femelle pond dix ou douze œufs, un peu moins gros que ceux de la poule faisane, et qui sont très remarquables par la belle couleur de lilas dont ils sont peints partout et assez uniformément.

LE SOUÏ[1].

QUATRIÈME ESPÈCE.

Tetrao Sovi. Gmel.

C'est le nom que cet oiseau porte à la Guiane, et qui lui a été donné par les naturels du pays. Nous l'avons fait représenter, planches enluminées, n° 829. Il est le plus petit des oiseaux de ce genre, n'ayant que huit à neuf pouces de longueur, et n'étant pas plus gros qu'une perdrix. Sa chair est aussi bonne à manger que celle des autres espèces; mais il ne pond que cinq ou six œufs, et quelquefois trois ou quatre, un peu plus gros que des œufs de pigeon; ils sont presque sphériques et blancs, comme ceux des poules. Les souïs ne font pas, comme les magouas, leur nid en creusant la terre; ils le construisent sur les branches les plus basses des arbrisseaux, avec des feuilles étroites et longues : ce nid, de figure hémisphérique, est d'environ six pouces de diamètre, et cinq pouces de hauteur. C'est la seule des quatre espèces de tinamous qui ne reste pas constamment dans les bois; car ceux-ci fréquentent souvent les halliers, c'est-à-dire les lieux anciennement défrichés, et qui ne sont couverts que de petites broussailles; ils s'approchent même des habitations.

1. Par les naturels de la Guiane, *souï;* par les créoles de Cayenne, *perdrix cul-rond,* à cause de sa queue très courte, qui est recouverte par les grandes couvertures.

Le souï a la gorge variée de blanc et de roux; tout le dessous du corps et les couvertures des jambes d'un roux clair; le dessus de la tête et le haut du cou noirs; le bas du cou, le dos, et tout le dessus du corps, d'un brun varié de noirâtre peu apparent; les couvertures supérieures et les pennes moyennes des ailes sont brunes, bordées de roux; les grandes pennes des ailes sont brunes, sans aucune tache ni bordure; la queue dépasse les ailes pliées de dix lignes, et elle est dépassée elle-même par ses couvertures.

LE TOCRO,

OU PERDRIX DE LA GUIANE.

Tetrao Guyannensis.

Le tocro est un peu plus gros que notre perdrix grise, et son plumage est d'un brun plus foncé; du reste, il lui ressemble en entier, tant par la figure et la proportion du corps que par la brièveté de la queue, la forme du bec et des pieds. Les naturels de la Guiane l'appellent *tocro*, mot qui exprime assez bien son cri.

Ces perdrix du nouveau continent ont à peu près les mêmes habitudes que nos perdrix d'Europe; seulement elles ont conservé l'habitude de se tenir dans les bois, parce qu'il n'y avoit point de lieux découverts avant les défrichements. Elles se perchent sur les plus basses branches des arbrisseaux, et seulement pour y passer la nuit; ce qu'elles ne font que pour éviter l'humidité de la terre, et peut-être les in-

sectes dont elle fourmille. Elles produisent ordinairement douze ou quinze œufs, qui sont tout blancs. La chair des jeunes est excellente, cependant sans fumet; on mange aussi les vieilles perdrix, dont la chair est même plus délicate que celle des nôtres : mais, comme on ne peut pas les garder plus de vingt-quatre heures avant de les faire cuire, ce gibier ne peut acquérir le bon goût qu'il prendroit s'il étoit possible de le conserver plus long-temps.

Comme nos perdrix grises ne se mêlent point avec nos perdrix rouges, il y a toute apparence que ces perdrix brunes de l'Amérique ne produiroient ni avec l'une ni avec l'autre, et que par conséquent elles forment une espèce particulière dans le genre des perdrix.

LES GOBE-MOUCHES, MOUCHEROLLES, ET TYRANS.

Au dessous du dernier ordre de la grande classe des oiseaux carnassiers, la nature a établi un petit genre d'oiseaux chasseurs plus innocents et plus utiles, et qu'elle a rendus très nombreux. Ce sont tous ces oiseaux qui ne vivent pas de chair, mais qui se nourrissent de mouches, de moucherons, et d'autres insectes volants, sans toucher ni aux fruits ni aux graines.

On les a nommés *gobe-mouches*, *moucherolles*, et *tyrans*. C'est un des genres d'oiseaux le plus nombreux en espèces : les unes sont plus petites que le rossi-

gnol, et les plus grandes approchent de la pie-grièche, ou l'égalent; d'autres espèces moyennes remplissent tous les degrés intermédiaires de ces deux termes de grandeur.

Cependant des rapports de ressemblance et des formes communes caractérisent toutes ces espèces : un bec comprimé, large à sa base, et presque triangulaire, environné de poils ou de soies hérissées, courbant sa pointe en un petit crochet dans plusieurs des moyennes espèces, et plus fortement courbé dans toutes les grandes; une queue assez longue et dont l'aile pliée ne recouvre pas la moitié, sont des caractères que portent tous les gobe-mouches, moucherolles, et tyrans. Ils ont aussi le bec échancré vers la pointe; caractères qu'ils partagent avec le genre du merle, de la grive, et de quelques autres oiseaux.

Leur naturel paroît, en général, sauvage et solitaire, et leur voix n'a rien de gai ni de mélodieux. Trouvant à vivre dans les airs, ils quittent peu le sommet des grands arbres; on les voit rarement à terre : il semble que l'habitude et le besoin de serrer les branches sur lesquelles ils se tiennent constamment leur aient agrandi le doigt postérieur, qui, dans la plupart des espèces de ce genre, est presque aussi long que le grand doigt antérieur.

Les terres du Midi, où jamais les insectes ne cessent d'éclore et de voler, sont la véritable patrie de ces oiseaux : aussi contre deux espèces de gobe-mouches que nous trouvons en Europe, en comptons-nous plus de huit dans l'Afrique et les régions chaudes de l'Asie, et près de trente en Amérique, où se trou-

vent aussi les plus grandes espèces ; comme si la nature, en multipliant et agrandissant les insectes dans ce nouveau continent, avoit voulu y multiplier et fortifier les oiseaux qui devoient s'en nourrir. Mais l'ordre de grandeur étant le seul suivant lequel on puisse bien distribuer un aussi grand nombre d'espèces que les ressemblances dans tout le reste réunissent, nous ferons trois classes de ces oiseaux muscivores : la première, de ceux qui sont au dessous de la grandeur du rossignol, et ce sont les gobe-mouches proprement dits; la seconde, sous le nom de *moucherolles*, de ceux qui égalent ou surpassent de peu la taille de ce même oiseau; dans la troisième, qui est celle des tyrans, ils sont tous à peu près, si même ils ne l'excèdent, de la grandeur de l'écorcheur ou pie-grièche rousse, du genre de laquelle ils se rapprochent par l'instinct, les facultés, et la figure : ils terminent ainsi ce genre nombreux d'oiseaux chasseurs aux mouches, en le rejoignant à la dernière espèce des oiseaux carnassiers.

LE GOBE-MOUCHE.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Muscicapa grisola. L.

Nous conserverons le nom générique de *gobe-mouche* à celui d'Europe, comme étant généralement connu sous ce seul et même nom ; d'ailleurs ce gobe-mouche nous servira de terme de comparaison pour

toutes les autres espèces. Celui-ci, n° 565, fig. 1, a cinq pouces huit lignes de longueur, huit pouces et demi de vol; l'aile pliée s'étend jusqu'au milieu de la queue, qui a deux pouces de longueur; le bec est aplati, large à sa base, long de huit lignes, environné de poils; tout le plumage n'est que de trois couleurs, le gris, le blanc, et le cendré noirâtre; la gorge est blanche; la poitrine et le cou, sur les côtés, sont tachetés d'un brun foible et mal terminé; le reste du corps est blanchâtre; le dessus de la tête paroît varié de gris et de brun; toute la partie supérieure du corps, la queue, et l'aile, sont brunes; les pennes et leurs couvertures sont légèrement frangées de blanchâtre.

Les gobe-mouches arrivent en avril, et partent en septembre. Ils se tiennent communément dans les forêts, où ils cherchent la solitude et les lieux couverts et fourrés; on en rencontre aussi quelquefois dans les vergers épais. Ils ont l'air triste, le naturel sauvage, peu animé, et même assez stupide. Ils placent leur nid tout à découvert, soit sur les arbres, soit sur les buissons : aucun oiseau foible ne se cache aussi mal, aucun n'a l'instinct si peu décidé. Ils travaillent leurs nids différemment : les uns le font entièrement de mousse, et les autres y mêlent de la laine. Ils emploient beaucoup de temps et de peine pour faire un mauvais ouvrage; et l'on voit quelquefois ce nid entrelacé de si grosses racines, qu'on n'imagineroit pas qu'un ouvrier aussi petit pût employer de tels matériaux. Il pond trois ou quatre œufs et quelquefois cinq, couverts de taches rousses.

Ces oiseaux prennent le plus souvent leur nourri-

ture en volant, et ne se posent que rarement et par instants à terre, sur laquelle ils ne courent pas. Le mâle ne diffère de la femelle qu'en ce qu'il a le front plus varié de brun, et le ventre moins blanc. Ils arrivent en France au printemps; mais les froids qui surviennent quelquefois vers le milieu de cette saison leur sont funestes. M. Lottinger remarque qu'ils périrent presque tous dans les neiges qui tombèrent en Lorraine, en avril 1767 et 1772, et qu'on les prenoit à la main. Tout degré de froid qui abat les insectes volants dont cet oiseau fait son unique nourriture devient mortel pour lui : aussi abandonne-t-il nos contrées avant les premiers froids de l'automne, et on n'en voit plus dès la fin de septembre. Aldrovande dit qu'il ne quitte point le pays; mais cela doit s'entendre de l'Italie, ou des pays encore plus chauds.

LE GOBE-MOUCHE NOIR A COLLIER, OU GOBE-MOUCHE DE LORRAINE[1].

SECONDE ESPÈCE.

Muscicapa atricapilla. Gmel.

Le gobe-mouche noir à collier, n° 565, est la seconde des deux espèces de gobe-mouches d'Europe.

1. Une notice envoyée des Vosges alsaciennes nous parle d'un petit gobe-mouche appelé dans ces cantons *mochren-koepflein*, que nous jugeons n'être pas différent du gobe-mouche noir à collier de Lorraine.



1. LE GOBE MOUCHE DE LORRAINE. 2. LE GOBE MOUCHE [illegible]

3. LE DRONÇO

On l'a nommé aussi *gobe-mouche de Lorraine*, et cette dénomination peut avec raison s'ajouter à la première, puisque c'est dans cette province qu'il a été, pour la première fois, bien vu et bien décrit, et où il est plus connu et apparemment plus commun. Il est un peu moins grand que le précédent, n'ayant guère que cinq pouces de longueur. Il n'a d'autres couleurs que du blanc et du noir, par plaques et taches bien marquées; néanmoins son plumage varie plus singulièrement que celui d'aucun autre oiseau.

Suivant les différentes saisons, l'oiseau mâle paroît porter quatre habits différents : l'un, qui est celui d'automne ou d'hiver, n'est guère ou point différent de celui de sa femelle, laquelle n'est pas sujette à ces changements de couleur; leur plumage ressemble alors à celui du mûrier, vulgairement *petit pinson des bois* : dans le second état, lorsque ces oiseaux arrivent en Provence ou en Italie, le plumage du mâle est tout pareil à celui du bec-figue : le troisième état est celui qu'il prend quelque temps après son arrivée dans notre pays, et qu'on peut appeler son *habit de printemps* : c'est comme la nuance par laquelle il passe au quatrième, qui est celui d'été, et qu'on peut nommer avec raison, dit M. Lottinger, son *habit de noces*, puisqu'il ne le prend que lorsqu'il s'apparie, et qu'il le quitte aussitôt après les nichées. L'oiseau est alors dans toute sa beauté : un collier blanc de trois lignes de hauteur environne son cou, qui est du plus beau noir, ainsi que la tête, à l'exception du front et de la face, qui sont d'un très beau blanc; le dos et la queue sont du noir de la tête; le croupion est varié de noir et de blanc;

un trait blanc, large d'une ligne, borde, sur quelque longueur, la penne la plus extérieure de la queue près de son origine; les ailes, composées de dix-sept pennes, sont d'un marron foncé; la troisième penne et les quatre suivantes sont terminées par un brun beaucoup plus clair, ce qui, l'aile étant pliée, fait un très bel effet; toutes les pennes, excepté les deux premières, ont sur le côté extérieur une tache blanche qui augmente à mesure qu'elle approche du corps, en sorte que le côté extérieur de la dernière penne est entièrement de cette couleur; la gorge, la poitrine, et le ventre sont blancs; le bec et les pieds, noirs. Un lustre et une fraîcheur singulière relèvent tout ce plumage; mais ces beautés disparoissent dès le commencement de juillet : les couleurs deviennent foibles et brunissent; le collier s'évanouit le premier, et tout le reste bientôt se ternit et se confond : alors l'oiseau mâle est tout-à-fait méconnoissable; il perd son beau plumage dans les premiers jours de juillet. « J'ai été trouver plusieurs fois, dit M. Lottinger, des oiseleurs qui avoient des *tendues* sur des fontaines dans des lieux où nichent ces oiseaux; et, quoique ce ne fût qu'en juillet, ils me dirent qu'ils prenoient fréquemment des femelles, mais pas un seul mâle. » Tant les mâles étoient devenus semblables aux femelles. C'est aussi sous leur livrée qu'ils reviennent avec elles, dans leur retour au printemps : mais M. Lottinger ne nous décrit pas avec le même détail l'habit que ce gobe-mouche prend dans son passage aux provinces méridionales; je veux dire le quatrième changement qui lui donne l'apparence du bec-figue. Aldrovande paroît indiquer le changement

de ce gobe-mouche, qu'il a bien désigné ailleurs[1], lorsque, le rappelant de nouveau parmi les bec-figues, il dit l'avoir surpris dans l'instant même de sa métamorphose, et où il n'étoit ni bec-figue ni tête noire. Il avoit déjà cependant, ajoute-t-il, le collier blanc, la tache blanche au front, du blanc dans la queue et sur l'aile, le dessous du corps blanc, et le reste noir. A ces traits, le gobe-mouche à collier est pleinement reconnoissable.

Cet oiseau arrive en Lorraine vers le milieu d'avril. Il se tient dans les forêts, surtout dans celles de haute futaie; il y niche dans des trous d'arbre quelquefois assez profonds, et à une distance de terre assez considérable. Son nid est composé de petits brins d'herbe et d'un peu de mousse qui couvre le fond du trou où il s'est établi. Il pond jusqu'à six œufs. Lorsque les petits sont éclos, le père et la mère ne cessent d'entrer et de sortir pour leur porter à manger; et, par cette sollicitude, ils décèlent eux-mêmes leur nichée, que, sans cela, il ne seroit pas facile de découvrir.

Ils ne se nourrissent que de mouches et autres insectes volants; on ne les voit pas à terre; et presque toujours ils se tiennent fort élevés, voltigeant d'arbre en arbre. Leur voix n'est pas un chant, mais un accent plaintif très aigu, roulant sur une consonne ai-

1. Il décrit le collier : *In collo macula alba est velut torquis....* et la tache blanche de l'aile : *Item alia in medio alarum.....* Il parle de la beauté de ce petit oiseau : *In summa pulchra avicula est.....* et la grandeur qu'il lui donne convient à notre gobe-mouche noir : « Il est » connu, ajoute-t-il, des oiseleurs bolonois, qui l'ont nommé *peglia-» mosche.* »

gre, *crrt, crri*. Ils paroissent sombres et tristes; mais l'amour de leurs petits leur donne de l'activité et même du courage.

La Lorraine n'est pas la seule province de France où l'on trouve ce gobe-mouche à collier. M. Hébert nous a dit en avoir vu un dans la Brie, où néanmoins il est peu connu, parce qu'il est sauvage et passager. Nous avons trouvé un de ces gobe-mouches, le 10 mai 1773, dans un petit parc près de Montbard en Bourgogne; il étoit dans le même état de plumage que celui qu a décrit M. Brisson (tome II, page 381). Les grandes couvertures des ailes, qu'il représente terminées de blanc, ne l'étoient que sur les plus voisines du corps; les plus éloignées n'étoient que brunes : les seules couvertures du dessous de la queue étoient blanches, celle du dessus d'un brun noirâtre; le croupion étoit d'un gris de perle terne; et le derrière du cou, dans l'endroit du collier, moins foncé que la tête et le dos; les pennes moyennes de l'aile étoient, vers le bout, du même brun que les grandes pennes; la langue nous parut effrangée par le bout; large pour la grosseur de l'oiseau, mais proportionnée à la largeur de la base du bec; le tube intestinal étoit de huit à neuf pouces de longueur; le gésier musculeux, précédé d'une dilatation dans l'œsophage; quelques vestiges de *cæcum;* point de vésicule de fiel. Cet oiseau étoit mâle, et les testicules paroissoient d'environ une ligne de diamètre : il pesoit trois gros.

Dans cette espèce de gobe-mouche, le bout des ailes se rejoint et s'étend au delà du milieu de la queue; ce qui fait une exception dans ce genre, où l'aile pliée n'atteint pas le milieu de la queue. L'oi-

seau ne la tient pas élevée, comme elle est représentée dans la planche enluminée, n° 565, fig. 2 et 3. Le blanc du devant de la tête est aussi beaucoup plus étendu que dans cette figure, et M. Lottinger juge qu'au n° 3 on a donné un mâle commençant à changer d'habit, pour une femelle : il observe de plus que le collier du mâle, n° 2, devroit environner tout le cou, sans être coupé de noir. L'on doit avoir égard aux remarques de cet observateur exact, qui le premier nous a fait connoître les habitudes et les changements de couleur de ces oiseaux.

Au reste, ce petit oiseau, triste et sauvage, mène pourtant une vie tranquille, sans danger, sans combats, protégée par la solitude. Il n'arrive qu'à la fin du printemps, lorsque les insectes dont il fait sa proie ont repris leurs ailes, et part dans l'arrière-saison pour retrouver aux contrées du Midi sa pâture, sa solitude, et ses amours.

Il pénètre assez avant dans le Nord, puisqu'on le trouve en Suède : mais il paroît s'être porté beaucoup plus loin vers le Midi, qui est véritablement son climat natal ; car nous ne croyons pas devoir faire deux espèces du gobe-mouche du cap de Bonne-Espérance, représenté planche 572, fig. 2, sous le nom de *gobe-mouche à collier du Cap*, et de notre gobe-mouche de Lorraine, la ressemblance étant frappante, à une tache rousse près que le premier a sur la poitrine ; différence, comme l'on voit, très légère, vu l'intervalle des climats, et surtout dans un plumage qui nous a paru si susceptible de diverses teintes, et sujet à des changements si rapides et si singuliers. La figure 1 de la même planche qui représente

un second *gobe-mouche du Cap*, qu'on auroit pu aussi nommer *à collier* (puisque si l'autre en a un qui lui ceint le cou par derrière, celui-ci en porte un par devant), ne nous paroissant que la femelle, dont la figure 2 est le mâle, doit se rapporter encore à notre gobe-mouche à collier, dont on retrouve dans ces deux variétés le même port, la même figure, et plus de ressemblances que l'on n'a droit d'en attendre à cette distance de climat.

LE GOBE-MOUCHE
DE L'ILE-DE-FRANCE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Muscicapa undulata. Gmel.

Nous avons au Cabinet deux gobe-mouches envoyés de l'Ile-de-France; l'un plutôt noir que brun, et l'autre simplement brun : tous deux ont le corps un peu moins gros et surtout plus court que nos gobe-mouches d'Europe. Le premier a la tête d'un brun noirâtre, et les ailes d'un brun roussâtre; le reste du plumage est un mélange de blanchâtre et de brun pareil à celui de la tête et des ailes, disposé par petites ondes ou petites taches, sans beaucoup de régularité.

Le second paroît n'être que la femelle du premier. En effet, leurs différences sont trop légères pour en faire deux espèces, surtout n'ayant que deux individus, dont la grandeur, le port, et même le fond de

couleur, aux nuances près, sont semblables. Ce dernier a plus de blanc, mêlé de roussâtre, sur la poitrine et sur le ventre; le gris brun de la tête et du corps est moins foncé. Ces différences en moins dans le ton de couleur sont presque générales, de la femelle au mâle, dans toutes les espèces des oiseaux. Nous ne donnons pas la figure de ces gobe-mouches, qui n'ont rien de remarquable.

LE GOBE-MOUCHE
A BANDEAU BLANC
DU SÉNÉGAL.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Muscicapa Senegalensis. GMEL.

Nous comprendrons sous cette dénomination les deux oiseaux désignés dans les planches enluminées, sous les noms de *gobe-mouche à poitrine rousse du Sénégal*, et *gobe-mouche à poitrine noire du Sénégal.* Ces deux jolis oiseaux peuvent être décrits ensemble; ils sont de la même grandeur et du même climat : ils se ressemblent aussi par l'ordre et la distribution de leurs couleurs; il y a même toute apparence que l'un est le mâle, et l'autre la femelle d'une même espèce : la ligne blanche qui passe sur l'œil, et ceint leur tête d'une sorte de petit couronnement ou de diadème, ne paroît dans aucun autre de leur genre aussi entière et aussi distincte. Le premier est le plus petit, et n'a

guère que trois pouces et demi de longueur ; une tache rousse lui couvre le sommet de la tête, qu'entoure le bandeau blanc; de l'angle extérieur de l'œil s'étend une plaque noire ovale, qui confine au dessus avec le bandeau , et s'étend en pointe vers l'angle du bec ; la gorge est blanche; une tache d'un roux léger marque la poitrine; le dos est gris clair sur blanc; la queue et les ailes sont noirâtres; dans leurs couvertures moyennes passe obliquement une ligne blanche, et les petites couvertures sont bordées en écailles du roux de la poitrine; un velouté transparent règne sur tout le joli plumage de cet oiseau, et ce lustre est encore plus frais et plus clair sur celui de l'autre, qui, plus simple en couleur, n'est qu'un mélange de gris léger, de blanc, et de noir, et n'en est pas moins agréable : le bandeau blanc lui passe sur les yeux ; un plastron de même couleur prend en pointe sous le bec, et se coupe carrément sur la poitrine, qu'une zone noire distingue, tenant au noir du haut du cou, qui se fond dans le gris sur le blanc du dos; les pennes sont noires, frangées de blanc, et la ligne blanche des couvertures s'élargit en festons : les épaules sont noires; mais il s'entrelace dans tout ce noir un petit frangé blanc, et sur le blanc de tout le plumage règnent de petites ombres noires, d'une teinte si transparente et si légère, que, sans avoir de brillantes couleurs, ce petit oiseau est plus paré que d'autres ne le paroissent être avec des teintes d'éclat et de riches nuances.

LE GOBE-MOUCHE HUPPÉ
DU SÉNÉGAL.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Muscicapa cristata. Gmel.

Avec le gobe-mouche huppé du Sénégal, n° 573, fig. 2, est représenté dans la même planche, fig. 1, un *gobe-mouche huppé de l'île de Bourbon*, que nous ne séparons pas du premier, persuadés qu'il n'en est qu'une variété. L'île de Bourbon, jetée au milieu d'un vaste océan, située entre les tropiques, dont le climat constant n'a pas d'oiseaux inquiets ni voyageurs, n'étoit peuplée d'aucun oiseau de terre lorsque les premiers vaisseaux européens y abordèrent. Ceux qu'elle nourrit à présent y ont été transportés, soit à dessein, soit par hasard. Ce n'est donc pas dans cette île qu'il faut chercher les espèces originaires[1];

1. Nous trouvons encore deux gobe-mouches de l'île de Bourbon, que nous ne ferons qu'indiquer, convaincus qu'ils appartiennent à quelque espèce du continent de l'Afrique. L'un est représenté dans nos planches enluminées, n° 572, fig. 3 : il est petit et tout noir, a un peu de roux près et sous la queue; et, malgré la différence de couleur, on pourroit penser qu'il se rapporte, comme variété, aux gobe-mouches du Cap, que nous avons déjà rapprochées de notre gobe-mouche noir à collier, ces diversités de plumages n'étant apparemment pas autres que celles par où nous le voyons passer lui-même, et que l'influence d'un climat plus chaud doit encore rendre plus étendues et plus rapides dans un naturel qui se montre d'ailleurs si facile à les subir. M. Brisson indique, par la phrase suivante, le troisième gobe-mouche de l'île de Bourbon, auquel il dit que les habitants donnent

et, trouvant ici dans le continent l'analogue de l'oiseau de l'île, nous n'hésitons pas d'y rapporter ce dernier. En effet, il y a entre ces deux gobe-mouches des différences qui n'excèdent pas celles que l'âge ou le sexe produisent en diverses espèces de leur genre, et plusieurs ressemblances qui, dans tous les genres, font juger les espèces comme très voisines. La figure, la grosseur, les masses de couleur, sont les mêmes. Tous deux ont la tête garnie de petites plumes à demi relevées en huppe noire, à reflets verts et violets : ce noir, dans celui du Sénégal, descend en plaque carrée sur la gorge et le devant du cou; dans celui de Bourbon, représenté dans la planche, le noir n'enveloppe que la tête avec l'œil et le dessous du bec : mais, dans d'autres individus, nous avons vu cette couleur envelopper aussi le haut du cou. Tous deux ont le dessous du corps d'un beau gris d'ardoise clair, et tous deux le dessus d'un rouge bai, plus vif dans celui de Bourbon, plus foncé et marron dans celui du Sénégal; et cette couleur, qui s'étend également sur toute l'aile et la queue du dernier, est coupée par un peu de blanc à l'origine de celle de l'autre, et cède sur l'aile à une teinte plus foncée dans les couvertures : elles sont aussi frangées de trois traits plus clairs; le noirâtre des pennes n'a qu'un léger bord roussâtre au côté extérieur, et blanchâtre à l'intérieur des barbes. La plus grande différence est dans la queue : celle du gobe-mouche de Bourbon est courte et carrée, n'ayant que deux pouces et demi; la queue de celui

le nom de *tecteo : Muscicapa superne fusca, oris pennarum rufescentibus, inferne rufescens* (mas); *sordide alba* (femina), *tectricibus saturate fuscis, oris exterioribus dilutius fuscis.*

du Sénégal a plus de quatre pouces, et elle est étagée depuis les deux pennes du milieu, qui sont les plus longues, jusqu'aux plus extérieures, qui sont plus courtes de deux pouces. Cette différence pouvant être le produit de l'âge, de la saison, ou du sexe, ces deux oiseaux ne forment à nos yeux qu'une espèce. Si quelque observation survient qui engage à les distinguer, c'est de l'union même et du rapprochement que nous en aurons fait ici, que résultera l'attention à les séparer dans la suite.

LE GOBE-MOUCHE
A GORGE BRUNE
DU SÉNÉGAL.

SIXIÈME ESPÈCE.

Muscicapa melanoptera. Gmel.

Ce gobe-mouche, n° 567, fig. 3, a été apporté du Sénégal par M. Adanson. C'est celui que décrit M. Brisson sous le nom peu approprié de *gobe-mouche à collier du Sénégal*, puisque ni la tache brune, qui n'est qu'une simple plaque sur la gorge, ni la ligne noire qui la termine, ne font l'effet d'un collier. Une tache d'un brun marron lui prend sous le bec et sous l'œil carrément, couvre la gorge au large, mais ne descend pas sur la poitrine, une ligne noire la tranchant net au bas du cou; cette ligne a peu de largeur, et l'estomac est blanc, avec le reste du des-

sous du corps; le dessus d'un beau gris bleuâtre; la queue noirâtre; la penne la plus extérieure est blanche du côté extérieur; les grandes couvertures de l'aile sont blanches aussi, les petites sont noirâtres; les pennes sont d'un cendré foncé, frangé de blanc, et les deux plus près du corps sont blanches dans leur moitié extérieure; le bec, large et aplati, est hérissé de soie aux angles.

LE PETIT AZUR,

GOBE-MOUCHE BLEU DES PHILIPPINES.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Musicapa cœrulea. Gmel.

Un beau bleu d'azur couvre le dos, la tête, et tout le devant du corps de ce joli petit gobe-mouche, à l'exception d'une tache noire sur le derrière de la tête, et d'une autre tache noire sur la poitrine: le bleu s'étend en s'affoiblissant sur la queue; il teint les petites barbes des pennes de l'aile, dont le reste est noirâtre, et on l'aperçoit encore dans le blanc des plumes du ventre.

Cet oiseau, n° 666, fig. 1, est un peu moins grand, plus mince, et plus haut sur ses jambes, que notre gobe-mouche.

Longueur totale, cinq pouces; bec, sept à huit lignes, point échancré ni crochu; queue, deux pouces, tant soit peu étagée. Le bleu du plumage a beaucoup de lustre et de reflets, mais au sortir de sa teinte.

LE BARBICHON DE CAYENNE.

HUITIÈME ESPÈCE.

Muscicapa barbata. Gmel.

Tous les gobes-mouches ont plus ou moins le bec garni de poils ou de soies : mais dans celui-ci, n° 830, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle, elles sont si longues, qu'elles se portent en avant jusqu'au bout du bec; et c'est pour exprimer ce caractère que le nom de *barbichon* lui a été donné. Cet oiseau a près de cinq pouces de longueur; son bec est fort large à la base, et très aplati dans toute sa longueur; la mandibule supérieure déborde un peu l'inférieure; tout le dessus du corps est d'un brun olivâtre foncé, excepté le haut de la tête, que recouvrent des plumes orangées, en partie cachées sous les autres plumes; le dessous du corps est d'un jaune verdâtre, qui, sur le croupion, se change en un beau jaune.

La femelle est un peu plus grande que le mâle; tout le dessus de son corps est d'un brun noirâtre, mêlé d'une légère teinte de verdâtre, moins sensible que dans le mâle; le jaune du sommet de la tête ne forme qu'une tache oblongue, que des plumes de la couleur générale recouvrent encore en partie; la gorge et le haut du cou sont blanchâtres; les plumes du reste du cou, de la poitrine, et du dessous des ailes, ont leur milieu brun, et le reste jaunâtre; le ventre et le dessous de la queue sont entièrement d'un jaune

pâle; le bec est moins large que celui du mâle, et n'a que quelques petits poils courts de chaque côté.

Ce gobe-mouche n'a pas la voix aigre, et il siffle doucement *pipi*. Le mâle et la femelle vont ordinairement de compagnie. L'instinct borné des gobe-mouches, dans la manière de placer leur nid, se marque singulièrement dans celui-ci : ce n'est point dans les rameaux touffus qu'il le pose; c'est aux endroits découverts, sur les branches les moins garnies de feuilles : il est d'autant plus apparent, qu'il est d'une grosseur excessive; il a douze pouces de haut sur plus de cinq de diamètre, et tout entier de mousse. Ce nid est fermé au dessus; l'ouverture étroite est dans le flanc, à trois pouces du sommet. C'est à M. de Manoncourt que nous devons la connoissance de cet oiseau.

LE GOBE-MOUCHE BRUN
DE CAYENNE.

NEUVIÈME ESPÈCE.

Muscicapa fuliginosa. GMEL.

CE gobe-mouche, n° 574, fig. 1, est petit, ayant à peine quatre pouces de longueur. Les plumes de la tête et du dos sont d'un brun noirâtre, bordées d'un brun fauve; le fauve est plus foncé, et domine sur les pennes de l'aile, et le noir sur celles de la queue, qui sont bordées d'une frange blanchâtre; cette dernière couleur est celle de tout le dessous du corps, excepté une teinte fauve sur la poitrine; la

queue est carrée, l'aile pliée en couvre la moitié; le bec aigu est garni de petites soies à sa racine : ce sont tous les traits qu'on peut remarquer dans ce petit oiseau. Son espèce a néanmoins une variété, si les différences que nous trouvons dans un second individu ne sont pourtant pas celles du mâle à la femelle, ou du jeune à l'adulte. Sur le fond cendré brun de tout le plumage de ce second individu, paroît sous le ventre une teinte jaunâtre, et à la poitrine un brun olive; le cendré noirâtre de la tête et du dos est un peu teint de vert olive foncé, et l'on voit sur les grandes pennes des ailes quelques traits plus clairs sur leurs petites barbes, tandis que les grandes barbes des petites pennes montrent, en se développant, un jaune rosat, léger, et pâle.

LE GOBE-MOUCHE ROUX A POITRINE ORANGÉE DE CAYENNE.

DIXIÈME ESPÈCE.

Muscicapa aurantia. GMEL.

CE gobe-mouche, n° 831, fig. 1, se trouve dans la Guiane, à la rive des bois et le long des savanes. L'orangé de la poitrine et le roux du reste du corps sont les couleurs qui frappent assez pour le faire reconnoître. Il a quatre pouces neuf lignes de longueur; son bec est fort aplati et très large à sa base; la tête

et le haut du cou sont d'un brun verdâtre ; le dos est d'un roux surchargé de la même teinte de vert; la queue est rousse en entier; le noir des pennes de l'aile, quand elle est pliée, ne paroît qu'à la pointe, leurs petites barbes étant rousses : au défaut de la tache orangée de la poitrine, le blanc ou le blanchâtre couvre le dessous du corps. Nous n'en avons qu'un individu au Cabinet du Roi.

LE GOBE-MOUCHE CITRIN
DE LA LOUISIANE.

ONZIÈME ESPÈCE.

On peut comparer à la lavandière jaune ce gobe-mouche, n° 666, fig. 2, pour la grandeur et la couleur : un beau jaune citron couvre la poitrine et le ventre, et cette couleur est encore plus vive sur le devant de la tête, la joue, et la tempe ; le reste de la tête et du cou est encapuchonné d'un beau noir, qui remonte jusque sous le bec et descend en plastron arrondi jusque sur la poitrine ; un gris verdâtre recouvre sur le dos et les épaules le cendré qui y fait le fond du plumage, et se marque par lignes sur les petites barbes des grandes pennes de l'aile. Par la vivacité et la netteté de ses couleurs, par son noir velouté, bien tranché dans le jaune clair, et par la teinte uniforme de son manteau verdâtre, ce gobe-mouche est un des plus jolis, et peut disputer de beauté avec tous les oiseaux de son genre.

LE GOBE-MOUCHE OLIVE
DE LA CAROLINE ET DE LA JAMAIQUE.

DOUZIÈME ESPÈCE.

Muscicapa olivacea. Gmel.

Nous aurions voulu rapporter à cette espèce le *gobe-mouche olive de Cayenne* des planches enluminées, n° 574, fig. 2; mais celui-ci est de beaucoup plus petit : ainsi nous le donnerons séparément, et avec d'autant plus de raison, qu'il faut en reconnoître deux espèces ou variétés, l'une décrite par Edwards, et l'autre par Catesby. Le premier de ces oiseaux a la grosseur et la proportion des gobe-mouches d'Europe. Le dessus de la tête et du corps est d'un olive brun; le dessous d'un blanc sale, mêlé confusément de brun olivâtre : la bandelette blanche se montre au dessus des yeux : le fond de la couleur des pennes est d'un brun cendré; et elles sont frangées d'une couleur d'olive sur une assez grande largeur.

La seconde espèce ou variété est le gobe-mouche décrit par Catesby (tome I, page 64), et qu'il nomme *moucherolle aux yeux rouges*, en remarquant qu'il a l'iris et les pieds de cette couleur. Ce caractère, joint à la différence des couleurs un peu plus sombres que celles du gobe-mouche d'Edwards, indique une variété ou même une espèce différente. Celui-ci niche dans la Caroline, et se retire vers la Jamaïque en hiver; cependant Hans Sloane n'en fait aucune men-

tion : mais M. Brown le regarde comme un oiseau de passage à la Jamaïque ; il le met au nombre des oiseaux chanteurs, en disant néanmoins qu'il n'a pas dans la voix beaucoup de tons, mais qu'ils sont fort doux. Ceci seroit une affection particulière ; car tous les gobe-mouches ne font entendre que quelques sons aigres et brefs.

LE GOBE-MOUCHE HUPPÉ
DE LA MARTINIQUE.

TREIZIÈME ESPÈCE.

Muscicapa Martinica. Gmel.

Un beau brun plus foncé sur la queue couvre tout le dessus du corps de ce gobe-mouche, n° 568, fig. 1, jusque sur la tête, dont les petites plumes, peintes de quelques traits de brun roux plus vif, se hérissent à demi pour former une huppe au sommet ; sous le bec un peu de blanc cède bientôt au gris ardoisé clair qui couvre le devant du cou, la poitrine, et l'estomac : ce même blanc se trouve au ventre. Les pennes de l'aile sont d'un brun noirâtre, frangées de blanc ; leurs couvertures, frangées de même, rentrent par degrés dans le roux des épaules ; la queue est un peu étagée, recouverte par l'aile au tiers, et longue de deux pouces : l'oiseau entier en a cinq et demi.

LE GOBE-MOUCHE NOIRATRE
DE LA CAROLINE.

QUATORZIÈME ESPÈCE.

Muscicapa fusca. Gmel.

Cet oiseau est à peu près de la grandeur du rossignol. Son plumage, depuis la tête à la queue, est d'un brun uniforme et morne; la poitrine et le ventre sont blancs, avec une nuance de vert jaunâtre; les jambes et les pieds noirs. La tête du mâle est d'un noir plus foncé que celle de la femelle; ils ne diffèrent que par là. Ils y nichent à la Caroline, au rapport de Catesby, et en partent à l'approche de l'hiver.

LE GILLIT,
OU GOBE-MOUCHE PIE DE CAYENNE.

QUINZIÈME ESPÈCE.

Muscicapa bicolor. Gmel.

Cet oiseau, nº 675, fig. 1, qui se trouve à la Guiane, se nomme *gillit* en langue garipone, et nous avons cru devoir adopter ce nom, comme nous l'avons toujours fait pour les autres oiseaux, et pour les animaux qui ne peuvent jamais être mieux indiqués que par les noms de leur pays natal. La tête, la gorge, tout le

dessous du corps, et jusqu'aux deux pattes de cet oiseau, sont d'un blanc uniforme; le croupion, la queue, et les ailes sont noirs, et les petites pennes de celles-ci sont bordées de blanc; une tache noire prend derrière la tête, tombe sur le cou, et y est interrompue par un chaperon blanc qui fait cercle sur le dos. La longueur de ce gobe-mouche est de quatre pouces et demi. Le plumage de la femelle est partout d'un gris uniforme et léger. On les trouve ordinairement dans les savanes noyées.

Le *gobe-mouche à ventre blanc de Cayenne*, des planches enluminées, n° 566, fig. 3, ne diffère presque en rien du gillit, et nous ne les séparerons pas, de peur de multiplier les espèces dans un genre déjà si nombreux, et où elles ne sont séparées que par de très petits intervalles.

Nous rapporterons aussi à ce gobe-mouche à ventre blanc la *moucherolle blanche et noire* d'Edwards, de Surinam, et dont les couleurs sont les mêmes, excepté du brun aux ailes, et du noir au sommet de la tête; différences qui ne sont rien moins que spécifiques.

LE GOBE-MOUCHE BRUN
DE LA CAROLINE.

SEIZIÈME ESPÈCE.

Muscicapa virens. Gmel.

Celui-ci est le *petit preneur de mouches brun* de Catesby. Il est de la taille et de la figure du gobe-

mouche olive aux yeux et pieds rouges, donné par le même auteur, et nous aurions voulu les réunir; mais cet observateur exact les distingue. Une teinte brune et morne qui couvre uniformément tout le dessus du corps de cet oiseau n'est coupée que par le brun roussâtre des pennes de l'aile et de la queue; le dessous du corps est blanc sale avec une nuance de jaune; les jambes et les pieds sont noirs; le bec est aplati, large, et un peu crochu à la pointe, il a huit lignes, la queue deux pouces; l'oiseau entier, cinq pouces huit lignes; il ne pèse que trois gros. C'est tout ce qu'en a dit Catesby, d'après lequel seul on a parlé de ce petit oiseau.

LE GOBE-MOUCHE OLIVE
DE CAYENNE.

DIX-SEPTIÈME ESPÈCE.

Muscicapa agilis. GMEL.

CE gobe-mouche, n° 574, fig. 2, n'est pas plus grand que le *pouillot* d'Europe; il a sa taille et ses couleurs, si ce n'est que le verdâtre domine un peu plus ici sur le cendré et le blanc sale, qui font le fond du plumage de ces deux petits oiseaux: celui-ci, par son bec aplati, appartient à la famille des gobe-mouches; nos pouillots et soucis, sans y être précisément compris, en ont les mœurs: ils vivent de même de mouches et moucherons; c'est pour les saisir que, dans les jours d'été, ils ne cessent de voleter; et

quand la saison rigoureuse a fait disparoître tous les insectes volants, le souci et le pouillot les cherchent encore en chrysalides, sous les écorces où il se sont cachés.

Longueur totale, quatre pouces et demi; bec, sept lignes; queue, vingt lignes, laquelle dépasse l'eile pliée de quinze lignes.

LE GOBE-MOUCHE TACHETE DE CAYENNE.

DIX-HUITIÈME ESPÈCE.

Muscicapa virgata. Gmel.

Ce gobe-mouche de Cayenne, n° 573, fig. 3, est à peu près de la grandeur du gobe-mouche olive, naturel au même climat. Le blanc sale, mêlé sur l'aile de quelque ombre de rougeâtre et de quelques taches de blanc jaunâtre plus distinctes, avec du cendré brun sur la tête et le cou, et du cendré noirâtre sur les ailes, forment avec confusion le mélange des taches du plumage de cet oiseau; une petite mentonnière de plumes blanchâtres et hérissées lui prend sous le bec, et les plumes cendrées du sommet de la tête, mêlées de filets jaunes, se soulèvent en demi-huppe. Le bec est de la même grandeur que celui du gobe-mouche olive; la queue de même longueur: mais la couleur les différencie. L'olive paroît aussi avoir la taille plus fine, le mouvement plus vif que le tacheté, autant du moins qu'on peut en juger par leurs dépouilles.

LE PETIT NOIR-AURORE, GOBE-MOUCHE D'AMÉRIQUE.

DIX-NEUVIÈME ESPÈCE.

Muscicapa ruticilla. Gmel.

Nous caractérisons ainsi, des deux couleurs qui tranchent agréablement dans son plumage, ce petit gobe-mouche que les naturalistes avoient jusqu'à présent nommé vaguement *gobe-mouche d'Amérique*, comme si ce nom pouvoit le faire distinguer au milieu de la foule d'oiseaux du même genre qui habitent également ce nouveau continent. Celui-ci, n° 566, fig. 1, le mâle, et fig. 2, la femelle, est à peine aussi grand que le pouillot; un noir vif lui couvre la tête, la gorge, le dos, et les couvertures; un beau jaune aurore brille par pinceaux sur le fond gris blanc de l'estomac, et se renforce sous le pli de l'aile : cette même couleur perce en traits entre les pennes de l'aile, et couvre les deux tiers de celles de la queue, dont la pointe est noire ou noirâtre, ainsi que les pennes de l'aile. Ce sont là les couleurs du mâle. La femelle en diffère en ce que tout ce que le mâle a d'un noir vif, elle l'a d'un noirâtre foible, et d'un jaune simple tout ce qu'il a d'aurore ou d'orangé. Edwards a donné les figures de la femelle (planche 255), et du mâle (planche 80), que Catesby représente aussi (tome I, page 67) sous le nom de *rossignol de muraille*, mais d'une taille plus grande que celui d'Edwards et que celui de nos planches enluminées; ce qui fait imaginer une variété dans l'espèce.

LE RUBIN,
OU GOBE-MOUCHE ROUGE HUPPÉ DE LA RIVIÈRE DES AMAZONES.

VINGTIÈME ESPÈCE.

Muscicapa coronata. Gmel.

De toute la nombreuse famille des gobe-mouches, celui-ci, n° 675, fig. 1, est le plus brillant : une taille fine et légère assortit l'éclat de sa robe; une huppe de petites plumes effilées d'un beau rouge cramoisi se hérisse et s'étale en rayons sur sa tête; le même rouge reprend sous le bec, couvre la gorge, la poitrine, le ventre, et va s'étendre aux couvertures de la queue; un cendré brun, coupé de quelques ondes blanchâtres au bord des couvertures et même des pennes, couvre tout le dessus du corps et les ailes. Le bec, très aplati, a sept lignes de longueur; la queue, deux pouces : elle dépasse les ailes de dix lignes, et la longueur totale de l'oiseau est de cinq pouces et demi. M. Commerson l'avoit nommé *mésange cardinal;* mais ce petit oiseau étant encore moins cardinal que mésange, nous lui avons donné un nom immédiatement relatif à la vivacité de sa couleur [1]. Ce seroit,

1. Nous trouvons une figure de cet oiseau parmi les dessins rapportés du pays des Amazones par M. de La Condamine. Cet oiseau, suivant une note au bas de ce dessin, s'appelle, en espagnol, *putillas.* La femelle, qui est représentée avec le mâle, n'a point de huppe : tout le beau de son plumage est plus foible, et on ne lui voit, partout où

sans contredit, un des plus jolis oiseaux que l'on pût renfermer en cage ; mais la nature, dans le genre de nourriture qu'elle lui a prescrit, paroît l'avoir éloigné de toute vie commune avec l'homme, et lui avoir assuré, après le plus grand des biens, le seul qui en répare la perte, la liberté ou la mort.

LE GOBE-MOUCHE ROUX DE CAYENNE.

VINGT-UNIÈME ESPÈCE.

Muscicapa rufescens. Gmel.

Ce gobe-mouche, n° 453, fig. 1, long de cinq pouces et demi, est à peu près de la grosseur du rossignol. Il est, sur tout le dessus du corps, d'un beau roux clair qui a du feu ; cette teinte s'étend jusque sur les petites pennes de l'aile, qui, couvrant les grandes lorsqu'elle est pliée, n'y laissent voir qu'un petit triangle noir, formé par leur extrémité : une tache brune couvre le sommet de la tête ; tout le devant et le dessous du corps est blanchâtre, avec quelques teintes légèrement ombrées de roux; la queue, qui est carrée, s'étale ; le bec large, court, et robuste, et dont la pointe est recourbée, fait nuance à cet égard entre les gobe-mouches et les tyrans. Nous ne savons si l'on doit rapporter à cette espèce le gobe-mouche roux de Cayenne de M. Brisson. C'est une chose désolante

le mâle est rouge, que quelques traits affoiblis de cette couleur, sur un fond blanchâtre.

que cette contrariété d'objets sous une même dénomination, à quoi rien n'est comparable que la contrariété de dénominations sur le même objet, non moins fréquente chez les nomenclateurs. Quoi qu'il en soit, le gobe-mouche roux de Cayenne a, selon M. Brisson, huit pouces de longueur, et le nôtre n'en a que cinq. Voyez en outre la différence des couleurs, en comparant sa phrase avec notre description. Au reste, le gobe-mouche roux à poitrine orangée, dont nous avons donné ci-devant la description, ne diffère de celui-ci par aucun autre caractère essentiel que par la grandeur; car; sans cela, on pourroit le regarder comme une variété de sexe, d'autant plus que, dans ce genre, les femelles sont communément plus grandes que les mâles : car si cette différence dans la grandeur était produite par l'âge, et que le plus petit de ces deux oiseaux fût en effet le plus jeune, la tache orangée qu'il porte sur la poitrine seroit moins vive que dans l'adulte.

LE GOBE-MOUCHE

A VENTRE JAUNE.

VINGT-DEUXIÈME ESPÈCE.

Muscicapa Cayennensis. Gmel.

Ce beau gobe-mouche habite en Amérique le continent et les îles. Celui que représente la planche enluminée, n° 569, fig. 2, venoit de Cayenne; un

autre a été envoyé de Saint-Domingue au Cabinet, sous le nom de *gobe-mouche de Saint-Domingue.*

Nous croyons apercevoir, en ces deux individus, la différence du mâle à la femelle. Celui qui est venu de Saint-Domingue paroît être le mâle; il a le jaune doré du sommet de la tête beaucoup plus vif et plus large que l'autre, où ce jaune plus foible se montre à peine à travers les plumes noirâtres de cette partie de la tête. Du reste, ces deux oiseaux se ressemblent; ils sont un peu moins gros que le rossignol. Leur longueur est de cinq pouces huit lignes; le bec, à peine courbé à la pointe, a huit lignes; la queue, deux pouces et demi; l'aile pliée ne l'atteint pas à moitié. La tache orangée de la tête est bordée de cendré noirâtre; une bande blanche traverse la tempe sur les yeux, au dessous desquels prend une tache du même cendré noirâtre qui vient se confondre dans le brun roussâtre du dos : ce brun roussâtre couvre les ailes et la queue, et s'éclaircit un peu au bord des petites barbes des pennes. Un beau jaune orangé couvre la poitrine et le ventre; cette couleur éclatante distingue ce gobe-mouche de tous les autres. Quoique les plumes jaune doré du sommet de la tête paroissent devoir se relever au gré de l'oiseau, comme nous le remarquons dans nos petits soucis d'Europe, cependant on ne peut pas proprement nommer celui-ci *gobe-mouche huppé,* puisque ces plumes, habituellement couchées, ne forment pas une véritable huppe, mais un simple couronnement qui ne se relève et ne paroît que par instants.

LE ROI DES GOBE-MOUCHES.

VINGT-TROISIÈME ESPÈCE.

Todus regius. Lath.

On a donné à cet oiseau le nom de *roi des gobe-mouches*, à cause de de la belle couronne qu'il porte sur la tête, et qui est posée transversalement, au lieu que les huppes de tous les autres oiseaux sont posées longitudinalement. La figure, dans la planche enluminée, ne rend pas assez sensible cette position transversale de la couronne; elle est composée de quatre à cinq rangs de petites plumes arrondies, étalées en éventail sur dix lignes de largeur, toutes d'un rouge bai très vif, et toutes terminées par un petit œil noir, en sorte qu'on la prendroit pour la miniature d'une queue de paon.

Cet oiseau, n° 289, a aussi la forme singulière, et paroît rassembler les traits des gobe-mouches, des moucherolles, et des tyrans : il n'est guère plus gros que le gobe-mouche d'Europe, et porte un bec disproportionné, très large, très aplati, long de dix lignes, hérissé de soies qui s'étendent jusqu'à sa pointe qui est crochue; le reste ne répond point à cette arme : le tarse est court, les doigts sont foibles; l'aile n'a pas trois pouces de longueur, la queue pas plus de deux. On voit sur l'œil un petit sourcil blanc; la gorge est jaune; un collier noirâtre ceint le cou et se rejoint à cette teinte qui couvre le dos, et se change sur l'aile en brun fauve foncé; les pennes de la queue

sont bai clair ; la même couleur, mais plus légère, teint le croupion et le ventre, et le blanchâtre de l'estomac est traversé de noirâtre en petites ondes. Ce roi des gobe-mouches est très rare ; on n'en a encore vu qu'un seul apporté de Cayenne, où même il ne paroît que rarement.

LES GOBE-MOUCHERONS.

VINGT-QUATRIÈME ET VINGT-CINQUIÈME ESPÈCE.

Ici la nature a proportionné le chasseur à la proie : les moucherons sont celle de ces petits oiseaux, que telle grosse mouche ou scarabée d'Amérique attaqueroit avec avantage. Nous les avons au Cabinet du Roi, et leur description sera courte. Le premier de ces gobe-moucherons (*Muscicapa minuta.* Gmel.) est plus petit qu'aucun gobe-mouche ; il l'est plus que le souci, le plus petit des oiseaux de notre continent : il en a aussi à peu près la figure et même les couleurs; un gris d'olive, un peu plus foncé que celui du souci et sans jaune sur la tête, fait le fond de la couleur de son plumage ; quelques ombres foibles de verdâtre se montrent au bas du dos, ainsi que sur le ventre, et de petites lignes d'un blanc jaunâtre sont tracées sur les plus noirâtres et sur les couvertures de l'aile. On le trouve dans les climats chauds du nouveau continent.

La seconde espèce (*Muscicapa pygmæa.* Gmel.) est celui que nous avons fait représenter dans les planches enluminées, sous le nom de *petit gobe-mouche tacheté de Cayenne*, n° 831, fig. 2. Il est encore

un peu plus petit que le premier; tout le dessous du corps de ce très petit oiseau est d'un jaune clair tirant sur la couleur paille. C'est un des plus petits oiseaux de ce genre; il a à peine trois pouces de longueur. La tête et le commencement du cou sont partie jaunes et partie noirs, chaque plume jaune ayant dans son milieu un trait noir, qui fait paroître les deux couleurs disposées par taches longues et alternatives; les plumes du dos, des ailes, et leurs couvertures, sont d'un cendré noir et bordées de verdâtre; la queue est très courte, l'aile encore plus. Le bec effilé se prolonge; ce qui porte toute la figure de ce petit gobe-mouche en avant et lui donne un air tout particulier et très reconnoissable.

Nous ne pouvons mieux terminer l'histoire de tous ces petits oiseaux chasseurs aux mouches, que par une réflexion sur le bien qu'ils nous procurent; sans eux, sans leur secours, l'homme feroit de vains efforts pour écarter les tourbillons d'insectes volants dont il seroit assailli : comme la quantité en est innombrable et leur pullulation très prompte, ils envahiroient notre domaine, ils rempliroient l'air et dévasteroient la terre, si les oiseaux n'établissoient pas l'équilibre de la nature vivante, en détruisant ce qu'elle produit de trop. La plus grande incommodité des climats chauds est celle du tourment continuel qu'y causent les insectes; l'homme et les animaux ne peuvent s'en défendre : ils les attaquent par leurs piqûres; ils s'opposent aux progrès de la culture des terres, dont ils dévorent toutes les productions utiles; ils infectent de leurs excréments ou de leurs œufs toutes les denrées que l'on veut conserver : ainsi les

oiseaux bienfaisants qui détruisent ces insectes ne sont pas encore assez nombreux dans les climats chauds, où néanmoins les espèces en sont très multipliées. Et dans nos pays tempérés, pourquoi sommes-nous plus tourmentés des mouches au commencement de l'automne qu'au milieu de l'été? Pourquoi voit-on dans les beaux jours d'octobre, l'air rempli de myriades de moucherons? C'est parce que tous les oiseaux insectivores, tels que les hirondelles, les rossignols, fauvettes, gobe-mouches, etc., sont partis d'avance, comme s'ils prévoyoient que le premier froid doit détruire le fonds de leur subsistance, en frappant d'une mort universelle tous les êtres sur lesquels ils vivent. Et c'est vraiment une prévoyance; car ces oiseaux trouveroient encore, pendant les quinze ou vingt jours qui suivent celui de leur départ, la même quantité de subsistance, la même fourniture d'insectes qu'auparavant: ce petit temps, pendant lequel ils abandonnent trop tôt notre climat, suffit pour que les insectes nous incommodent par leur multitude, plus qu'en aucune autre saison; et cette incommodité ne feroit qu'augmenter, car ils se multiplieroient à l'infini, si le froid n'arrivoit pas tout à propos pour en arrêter la pullulation, et purger l'air de cette vermine aussi superflue qu'incommode.

LES MOUCHEROLLES.

Pour mettre de l'ordre et de la clarté dans l'énumération des espèces du genre très nombreux des gobe-mouches, nous avons cru devoir les diviser en

trois ordres, relativement à leur grandeur, et nous sommes convenus d'appeler *moucherolles* ceux qui, étant plus grands que les gobe-mouches ordinaires, le sont moins que les tyrans, et forment entre ces deux familles une famille intermédiaire où s'observent les nuances et le passage de l'une et de l'autre.

On trouve des moucherolles, ainsi que des gobe-mouches, dans les deux continents : mais dans chacun les espèces sont différentes, et aucune ne paroît commune aux deux. L'Océan est pour ces oiseaux, comme pour tous les autres animaux des pays méridionaux, une large barrière de séparation, que les seuls oiseaux palmipèdes ont pu franchir, par la faculté qu'ils ont de se reposer sur l'eau.

Les climats chauds sont ceux du luxe de la nature; elle y pare ses productions, et quelquefois les charge de développements extraordinaires. Plusieurs espèces d'oiseaux, tels que les veuves, les guêpiers, et les moucherolles, ont la queue singulièrement longue, ou prolongée de pennes exorbitantes : ce caractère les distingue des gobe-mouches, desquels ils diffèrent encore par le bec, qui est plus fort et un peu plus courbé en crochet à la pointe que celui des gobe-mouches.

LE SAVANA.

PREMIÈRE ESPÈCE.

Muscicapa Tyrannus. Lath.

Ce moucherolle, n° 571, fig. 2, approche des tyrans par la grandeur, et il est représenté dans les

planches enluminées sous la dénomination de *tyran à queue fourchue de Cayenne*. Néanmoins son bec, plus foible et moins crochu que celui des tyrans, le réunit à la famille des moucherolles. On l'appelle *veuve* à Cayenne : mais ce nom, ayant été donné à un autre genre d'oiseaux, ne doit pas être adopté pour celui-ci, qui ne ressemble aux veuves que par sa longue queue. Comme il se tient toujours dans les savanes noyées, le nom de *savana* nous a paru lui convenir. On le voit, perché sur les arbres, descendre à tous moments sur les mottes de terre ou les touffes d'herbes qui surnagent, hochant sa longue queue comme les lavandières. Il est gros comme l'alouette huppée : les pennes de la queue sont noires; les deux extérieures ont neuf pouces de longueur, et s'écartent en fourche; les deux qui les suivent immédiatement n'ont que trois pouces et demi, et les autres vont en décroissant jusqu'aux deux du milieu, qui n'ont qu'un pouce. Ainsi cet oiseau, à qui, en le mesurant de la pointe du bec à celle de la queue, on trouve quatorze pouces, n'en a que six du bec aux ongles. Au sommet de la tête est une tache jaune, laquelle cependant manque à plusieurs individus qui sont apparemment les femelles. Du reste, une coiffe noirâtre, courte, et carrée, lui couvre le derrière de la tête : au delà le plumage est blanc, et ce blanc remonte jusque sous le bec, et descend sur tout le devant et le dessous du corps; le dos est d'un gris verdâtre, et l'aile brune. On voit ce moucherolle au bord de la rivière de la Plata, et dans les bois de Montevidéo, d'où il a été rapporté par M. Commerson.

LE MOUCHEROLLE HUPPÉ
A TÊTE COULEUR D'ACIER POLI.

SECONDE ESPÈCE.

Muscicapa paradisi. GMEL.

Ce moucherolle, n° 234, fig. 1 et 2, se trouve au cap de Bonne-Espérance, au Sénégal, et à Madagascar; il est donné trois fois, dans l'*Ornithologie* de M. Brisson, sous trois dénominations différentes: 1° (page 418, tome II) sous le nom de *gobe-mouche huppé du cap de Bonne-Espérance;* 2° (page 414) sous le nom de *gobe-mouche blanc du cap de Bonne-Espérance;* 3° (page 416) sous le nom de *gobe-mouche huppé du Brésil.* Ces trois espèces n'en font qu'une, dans laquelle l'oiseau rouge est le mâle, et le blanc la femelle, qui est un peu plus grande que son mâle, comme nous l'avons observé dans l'espèce du barbichon. Cette différence, qui ne se trouve guère que dans la classe des oiseaux de proie, en rapproche le genre subalterne des gobe-mouches, moucherolles, et tyrans.

Ce moucherolle mâle a sept pouces de longueur, et la femelle huit pouces un quart, cet excès de longueur étant presque tout dans la queue: cependant elle a aussi le corps un peu plus épais, et à peu près de la grosseur de l'alouette commune. Tous deux ont la tête et le haut du cou, à le trancher circulairement à la moitié, enveloppé d'un noir luisant de vert ou de bleuâtre, dont l'éclat est pareil à

celui de l'acier bruni. Une belle huppe de même couleur, dégagée et jetée en arrière en plumet, pare leur tête, où brille un œil couleur de feu. Au coin du bec, qui est long de dix lignes, un peu arqué vers la pointe et rougeâtre, sont des soies assez longues. Tout le reste du corps de la femelle est blanc, excepté les grandes pennes, dont le noir perce à la pointe de l'aile pliée. On voit deux rangs de traits noirs dans les petites pennes et dans les grandes couvertures; et la côte des plumes de la queue est également noire dans toute sa longueur.

Dans le mâle, au dessous de la coiffe noire, la poitrine est d'un gris bleuâtre, et l'estomac, ainsi que tout le dessous du corps, sont blancs; un manteau rouge bai vif en couvre tout le dessus jusqu'au bout de la queue; cette queue est coupée en ovale et régulièrement étagée : les deux pennes du milieu étant les plus grandes, les autres s'accourcissent de deux en deux lignes ou de trois en trois, jusqu'à la plus extérieure, et de même dans la femelle.

Ce beau moucherolle est venu du cap de Bonne-Espérance; on le trouve aussi au Sénégal et à Madagascar : selon M. Adanson, il habite sur les mangliers qui bordent les eaux, dans les lieux solitaires et peu fréquentés du Niger et de la Gambia. Seba place ce moucherolle au Brésil, en le rangeant parmi les oiseaux de paradis, et lui donnant le nom brasilien d'*acamacu* : mais on sait assez que ce collecteur d'histoire naturelle a souvent donné aux choses qu'il décrit des noms empruntés sans discernement; et d'ailleurs nous ne croirons pas qu'un oiseau, vu et reconnu aux rives du Niger par un excellent

observateur tel que M. Adanson, soit en même temps un oiseau du Brésil : néanmoins c'est uniquement sur la foi de Seba que M. Brisson l'y place, quoique lui-même observe l'erreur où il tombe, et remarque, à la fin de ce prétendu gobe-mouche huppé du Brésil, qu'apparemment Seba se trompe en le nommant ainsi, et que cet oiseau nous vient d'Afrique et de Madagascar. Klein le prend pour une grive huppée, et Mohering pour un choucas : exemple de la confusion dont la manie des méthodes a rempli l'histoire naturelle ; et, s'il en falloit un plus frappant, nous le trouverions encore sans quitter cet oiseau : c'étoit peu de l'avoir fait grive et choucas, M. Linnæus a voulu en faire un corbeau, et, à cause de sa queue allongée, un corbeau de paradis ; et c'est à son espèce blanche que M. Brisson applique la phrase où cet auteur fait de ce moucherolle un corbeau.

LE MOUCHEROLLE
DE VIRGINIE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Muscicapa Carolinensis. Gmel.

Catesby nomme ce moucherolle *oiseau-chat* (*the cat-bird*), parce que sa voix ressemble au miaulement du chat. On le voit en été en Virginie, où il vit d'insectes ; il ne se perche pas sur les grands arbres et ne fréquente que les arbrisseaux et les buissons. Il est aussi gros, dit cet auteur, et même un

peu plus gros qu'une alouette. Il approche donc, par la taille, de celle du petit tyran : mais son bec droit et presque sans crochet l'éloigne de cette famille. Son plumage est sombre, la couleur en est mêlée de noir et de brun plus ou moins clair et foncé : le dessus de la tête est noir ; et le dessus du corps, des ailes, et de la queue, est d'un brun foncé, noirâtre même sur la queue ; le cou, la poitrine, et le ventre sont d'un brun plus clair ; une teinte de rouge terne paroît aux couvertures du dessous de la queue : elle est composée de douze plumes, toutes d'égale longueur ; les ailes pliées n'en couvrent que le tiers ; elle a trois pouces de longueur : le bec a dix lignes et demie ; et l'oiseau entier, huit pouces. Ce moucherolle niche en Virginie ; ses œufs sont bleus, et il quitte cette contrée à l'approche de l'hiver.

LE MOUCHEROLLE BRUN
DE LA MARTINIQUE.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Muscicapa petechia. GMEL.

Ce moucherolle, n° 568, fig. 2, n'est pas à longue queue comme les précédents. Par sa grandeur et sa figure, on pourroit le regarder comme le plus gros des gobe-mouches : il diffère des tyrans par la forme du bec, qui n'est pas assez crochu, et qui d'ailleurs est moins fort que le bec du plus petit des tyrans ; il

a néanmoins huit lignes de longueur; et l'oiseau entier, six pouces et demi. Un brun foncé de teinte assez égale lui couvre tout le dessus du corps, la tête, les ailes, et la queue; le dessous du corps est ondulé transversalement de blanc, de gris, et de teintes claires et foibles d'un brun roux; quelques plumes plus décidément rougeâtres servent de couvertures inférieures à la queue; elle est carrée, et le bord des pennes extérieures est frangé de lignes blanches.

LE MOUCHEROLLE A QUEUE FOURCHUE DU MEXIQUE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Muscicapa forficata. Gmel.

Ce moucherolle, n° 677, est plus gros que l'alouette; sa longueur totale est de dix pouces, dans laquelle la queue est pour cinq; ses yeux sont rouges; le bec, long de huit lignes, est droit, aplati, et assez foible. Ses couleurs sont un gris très clair qui couvre la tête et le dos, sur lequel devroit être jetée, dans la figure enluminée, une légère teinte rougeâtre; le rouge du dessous de l'aile perce encore sur le flanc dans le blanc qui couvre tout le dessous du corps; les petites couvertures, sur un fond cendré, sont bordées de lignes blanches en écailles; le même frangé borde les grandes couvertures, qui sont noirâtres; les grandes pennes de

l'aile sont tout-à-fait noires et entourées de gris roussâtre; les plumes les plus extérieures dans la queue sont les plus longues, et se fourchent comme la queue de l'hirondelle; les suivantes divergent moins et s'accourcissent jusqu'à celle du milieu, qui n'a que deux pouces, toutes sont d'un noir velouté et frangé de gris roussâtre; les barbes extérieures des deux plus grandes plumes de chaque côté paroissent blanches dans presque toute leur longueur. Quelques individus ont la queue moins longue que ne l'avoit celui qui est représenté dans la planche, et qui avoit été envoyé du Mexique à M. de Boynes, alors secrétaire d'état au département de la marine.

LE MOUCHEROLLE

DES PHILIPPINES.

SIXIÈME ESPÈCE.

Muscicapa Philippensis. Gmel.

Ce moucherolle est de la grandeur du rossignol; son plumage est gris brun sur toute la partie supérieure du corps; les ailes et la queue sont blanchâtres sur toute la partie inférieure depuis le dessous du bec; une ligne blanche passe sur les yeux; des poils longs et divergents paroissent aux angles du bec. C'est là le peu de traits obscurs et monotones dont on puisse peindre cet oiseau, qui est au Cabinet, et sur lequel du reste nous n'avons d'autre indication que celle de sa terre natale.

LE MOUCHEROLLE DE VIRGINIE A HUPPE VERTE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Muscicapa crinita. Gmel.

L'on a donné, d'après M. Brisson, le nom de *gobe-mouche* à cet oiseau dans les planches enluminées, n° 579, fig. 1. Catesby l'a indiqué sous la dénomination de *preneur de mouches*, et il en a donné la figure, planche 52; mais sa longue queue et son long bec indiquent assez qu'il doit être placé parmi les moucherolles, et non pas avec les gobe-mouches. Il est d'ailleurs un peu plus grand que ces derniers, ayant huit pouces de longueur, dont la queue fait près de moitié; son bec aplati, garni de soies, et à peine crochu à sa pointe, est long de douze lignes et demie; la tête garnie de petites plumes couchées en demi-huppe; le haut du cou et tout le dos sont d'un vert sombre; la poitrine et le devant du cou sont d'un gris plombé; le ventre est d'un beau jaune; l'aile est brune, ainsi que la plupart de ses grandes pennes, qui sont bordées de rouge bai; celles de la queue de même. Cet oiseau n'a pas encore la forme des tyrans, mais il paroît déjà participer de leur naturel triste et méchant. Il semble, dit Catesby, par les cris désagréables de ce preneur de mouches, qu'il soit toujours en co-

lère : il ne se plaît avec aucun aûtre oiseau. Il fait ses petits à la Caroline et à la Virginie, et se retire en hiver dans des pays encore plus chauds.

LE SCHET DE MADAGASCAR.

HUITIÈME ESPÈCE.

Muscicapa mutata. Gmel.

On nomme *schet*, n° 248, fig. 1 et 2, à Madagascar, un beau moucherolle à longue queue ; et on y donne à deux autres les noms de *schet-all* et de *schet-voulou-lou*, qui signifient apparemment *schet roux* et *schet varié*, et qui ne désignent que deux variétés d'une même espèce. M. Brisson en compte trois : mais quelques diversités de couleurs ne peuvent former des espèces différentes, qùand la forme, la taille, et tout le reste des proportions sont les mêmes.

Les schets ont la figure allongée de la lavandière ; ils sont un peu plus grands, ayant six pouces et demi de longueur jusqu'à l'extrémité de la vraie queue, sans parler des deux plumes qui l'agrandiroient extrêmement si on les faisoit entrer dans la mesure, le schet que nous avons sous les yeux ayant onze pouces, à le prendre de l'extrémité du bec à celle de ces deux pennes : le bec de ces oiseaux a sept lignes ; il est triangulaire, très aplati, très large à sa base, garni de soies aux angles, et tant soit peu crochu à la pointe. Une belle huppe d'un vert noir avec l'éclat de l'acier poli, couchée et troussée en arrière, couvre la tête

de ces trois schets; ils ont l'iris de l'œil jaune et la paupière bleue.

Dans le premier, le même noir de la huppe enveloppe le cou, couvre le dos, les grandes pennes de l'aile et de la queue, dont les deux longues plumes ont sept pouces de longueur, et sont blanches, ainsi que les petites pennes de l'aile et tout le dessous du corps.

Dans le *schet-all*, n° 248, fig. 1, ce vert noir de la huppe ne se trouve que sur les grandes pennes de l'aile, dont les couvertures sont marquées de larges lignes blanches; tout le reste du plumage est d'un rouge bai, vif et doré, qu'Edwards définit *belle couleur cannelle éclatante*, qui s'étend également sur la queue et sur les deux longs brins : ces brins sont semblables à ceux qui prolongent la queue du rollier d'Angola ou de celui d'Abyssinie, avec la différence que dans le rollier ces deux plumes sont les plus extérieures, au lieu que dans le moucherolle de Madagascar ce sont les deux intérieures qui sont les plus longues.

Le troisième schet, ou le schet vouloulou, ne diffère presque du précédent que par les deux longues plumes de la queue, qui sont blanches, le reste de son plumage étant rouge bai, comme celui du schet-all. Dans le schet-all du Cabinet du Roi, ces deux pennes ont six pouces; dans un autre individu que nous avons également mesuré, elles en avoient huit, avec les barbes extérieures, bordées de noir aux trois quarts de leur longueur, et le reste blanc; dans un troisième, ces deux longues plumes manquoient, soit qu'un accident en eût privé cet individu, soit qu'il n'eût pas encore atteint l'âge où la nature les donne à son espèce, ou qu'il eût été pris dans le temps

de la mue, qu'Edwards croit être de six mois de durée pour ces oiseaux.

Au reste, on les trouve à Ceylan et au cap de Bonne-Espérance, comme à Madagascar. Knox les décrit assez bien. Edwards donne le troisième schet sous le nom d'*oiseau de paradis pie*, quoique ailleurs il relève une pareille erreur de Seba. En effet, ces oiseaux diffèrent des oiseaux de paradis par autant de caractères qu'ils en ont qui les unissent au genre des moucherolles[1].

LES TYRANS.

Le nom de *tyran*, donné à des oiseaux, doit paroître plus que bizarre. Suivant Belon, les anciens appelèrent le petit souci huppé, *tyrannus*, roitelet : ici cette dénomination a été donnée non seulement à la tête huppée ou couronnée, mais encore au naturel, qui commence à devenir sanguinaire; triste marque de la misère de l'homme, qui a toujours joint l'idée de la cruauté à l'emblème du pouvoir. Nous eussions donc changé ce nom affligeant et absurde, s'il ne s'étoit trouvé trop établi chez les naturalistes; et ce n'est pas la première fois que nous avons laissé,

1. La pie huppée à longue queue (*the crested long tailed pie*, des *Glanures*) n'est encore que le second schet, où le roux est représenté rougeâtre; mais la taille et la tête sont exactement les mêmes, et l'oiseau est parfaitement reconnoissable. Ray a décrit celui-ci (*Synops.* page 195), et un autre (page 193, tab. 2, n° 13); mais la figure est mauvaise, et la description incomplète.

malgré nous, le tableau de la nature défiguré par ces dénominations trop disparates, mais trop généralement adoptées.

Nous laisserons donc le nom de *tyran* à des oiseaux du nouveau continent, qui ont, avec les gobe-mouches et les moucherolles, le rapport de la même manière de vivre, mais qui en diffèrent comme étant plus gros, plus forts, et plus méchants : ils ont le bec plus grand et plus robuste; aussi leur naturel, plus dur et plus sauvage, les rend audacieux, querelleurs, et les rapproche des pies-grièches, auxquelles ils ressemblent encore par la grandeur du corps et la forme du bec.

LES TITIRIS, OU PIPIRIS.

PREMIÈRE ET SECONDE ESPÈCE.

Lanius Tyrannus, var. A. LATH.

LA première espèce des tyrans est le titiri, ou pipiri, n° 537 : il a la taille et la force de la pie-grièche grise; huit pouces de longueur, treize pouces de vol; le bec aplati, mais épais, long de treize lignes, hérissé de moustaches, et droit jusqu'à la pointe, où se forme un crochet plus fort que ne l'exprime la figure; la langue est aiguë et cartilagineuse. Les plumes du sommet de la tête, jaunes à la racine, sont terminées par une moucheture noirâtre qui en couvre le reste lorsqu'elles sont couchées : mais quand dans la colère l'oiseau les relève, sa tête paroît alors

comme couronnée d'une large huppe du plus beau jaune. Un gris brun clair couvre le dos, et vient se fondre aux deux côtés du cou avec le gris blanc ardoisé du devant et du dessous du corps; les pennes brunes de l'aile et de la queue sont bordées d'un filet roussâtre.

La femelle de cette espèce a aussi sur la tête la tache jaune, mais moins étendue; et toutes ses couleurs sont plus foibles ou plus ternes que celles du mâle. Une femelle mesurée à Saint-Domingue par le chevalier Deshayes avoit un pouce de plus en longueur que le mâle, et les autres dimensions plus fortes à proportion; d'où il paroîtroit que les individus plus petits qu'on dit remarquer généralement dans cette espèce, sont les mâles.

A Cayenne, ce tyran s'appelle *titiri*, d'après son cri qu'il prononce d'une voix aiguë et criarde. On voit ordinairement le mâle et la femelle ensemble dans les abattis des forêts; ils se perchent sur les arbres élevés, et sont en grand nombre à la Guiane : ils nichent dans des creux d'arbre, ou sur la bifurcation de quelque branche, sous le rameau le plus feuillu. Lorsqu'on cherche à enlever leurs petits, ils les défendent, ils combattent, et leur audace naturelle devient une fureur intrépide; ils se précipitent sur le ravisseur, ils le poursuivent; et lorsque, malgré tous leurs efforts, ils n'ont pu sauver leurs chers petits, ils viennent les chercher et les nourrir dans la cage où ils sont renfermés.

Cet oiseau, quoique assez petit, ne paroît redouter aucune espèce d'animal. « Au lieu de fuir comme

les autres oiseaux, dit M. Deshayes, ou de se cacher à l'aspect des *malfinis*, des émouchets, et des autres tyrans de l'air, il les attaque avec intrépidité, les provoque, les harcèle avec tant d'ardeur et d'obstination, qu'il parvient à les écarter. On ne voit aucun animal approcher impunément de l'arbre où il a posé son nid. Il poursuit à grands coups de bec, et avec un acharnement incroyable, jusqu'à une certaine distance, tous ceux qu'il regarde comme ennemis, les chiens surtout et les oiseaux de proie. » L'homme même ne lui en impose pas; comme si ce maître des animaux étoit encore peu connu d'eux dans ces régions où il n'y a pas long-temps qu'il règne. Le bec de cet oiseau, en se refermant avec force dans ces instants de colère, fait entendre un craquement prompt et réitéré.

A Saint-Domingue on lui a donné le nom de *pipiri*, qui exprime, aussi bien que *titiri*, le cri ou le piaulement qui lui est le plus familier. On en distingue deux variétés ou deux espèces très voisines : la première est celle du grand pipiri dont nous venons de parler, et qu'on appelle dans le pays, *pipiri à tête noire* ou *pipiri gros bec;* l'autre, nommée *pipiri à tête jaune* ou *pipiri de passage*, est plus petite et moins forte : le dessus du corps de celui-ci est gris frangé de blanc partout, au lieu qu'il est brun frangé de roux dans le grand pipiri. Le naturel des petits pipiris est aussi beaucoup plus doux ; ils sont moins sauvages que le grand pipiri, qui toujours se tient seul dans les lieux écartés, et qu'on ne rencontre que par paires; au lieu que les petits pipiris paroissent souvent en bandes, et s'approchent des habitations : on

les voit réunis en assez grandes troupes pendant le mois d'août, et ils fréquentent alors les cantons qui produisent certaines baies dont les scarabées et les insectes se nourrissent de préférence. Ces oiseaux sont très gras dans ce temps, et c'est celui où communément on leur donne la chasse.

Quoiqu'on les ait appelés *pipiris de passage*, il n'y a pas d'apparence, dit M. Deshayes, qu'ils quittent l'île de Saint-Domingue, qui est assez vaste pour qu'ils puissent y voyager. A la vérité, on les voit disparoître dans certaines saisons des cantons où il se plaisent le plus : ils suivent de proche en proche la maturité des espèces de fruits qui attirent les insectes. Toutes les autres habitudes naturelles sont les mêmes que celles des grands pipiris. Les deux espèces sont très nombreuses à Saint-Domingue, et il est peu d'oiseaux qu'on y voie en aussi grand nombre.

Ils se nourrissent de chenilles, de scarabées, de papillons, de guêpes. On les voit perchés sur la plus haute pointe des arbres, et surtout sur les palmistes: c'est de là qu'ils s'élancent sur leur proie, qu'une vue perçante leur fait discerner dans le vague de l'air; l'oiseau ne l'a pas plus tôt saisie qu'il retourne sur son rameau. C'est depuis sept heures du matin jusqu'à dix, et depuis quatre jusqu'à six du soir, qu'il paroît le plus occupé de sa chasse : on le voit avec plaisir s'élancer, bondir, voleter dans l'air pour saisir sa proie fugitive; et son poste isolé, aussi bien que le besoin de découvrir à l'entour de lui, l'exposent en tout temps à l'œil du chasseur.

Aucun oiseau n'est plus matinal que le pipiri, et

l'on est assuré, quand on entend sa voix, que le jour commence à poindre : c'est de la cime des plus hauts arbres, que ces oiseaux habitent, et où ils se sont retirés pour passer la nuit, qu'ils la font entendre. Il n'y a pas de saison bien marquée pour leurs amours. On les voit nicher, dit M. Deshayes, pendant les chaleurs en automne, et même pendant les fraîcheurs de l'hiver à Saint-Domingue, quoique le printemps soit la saison où ils font plus généralement leur couvée : elle est de deux ou trois œufs, quelquefois quatre, de couleur blanchâtre tachetée de brun. Barrère fait de cet oiseau un guêpier, et lui donne le nom de *petit ric*.

LE TYRAN DE LA CAROLINE.

TROISIÈME ESPÈCE.

Muscicapa Ludoviciana. GMEL.

Au caractère et à l'instinct que Catesby donne à cet oiseau de la Caroline nous n'hésiterions pas d'en faire une même espèce avec celle du pipiri de Saint-Domingue; même hardiesse, même courage, et mêmes habitudes naturelles : mais la couronne rouge que celui-ci porte au sommet de la tête l'en distingue, aussi bien que la manière de placer son nid, qu'il fait tout à découvert sur des arbrisseaux ou des buissons, et ordinairement sur les sassafras; au contraire, le pipiri cache son nid ou même l'enfouit dans

des trous d'arbre. Du reste, le tyran de la Caroline, n° 676, est à peu près de la même grosseur que le grand pipiri; son bec paroît moins crochu. Catesby dit seulement qu'il est large et plat, et qu'il va en diminuant. La tache rouge du dessus de la tête est fort brillante, et entourée de plumes noires qui la cachent lorsqu'elles se resserrent. Cet oiseau paroît à la Virginie et à la Caroline vers le mois d'avril; il y fait ses petits, et se retire au commencement de l'hiver.

Un oiseau envoyé au Cabinet du Roi, sous le nom de *tyran de la Louisiane*, paroît être exactement le même que le tyran de la Caroline de Catesby : il est plus grand que le tyran de Cayenne, cinquième espèce, et presque égal au grand pipiri de Saint-Domingue. Le cendré presque noir domine sur tout le dessus du corps, depuis le sommet de la tête jusqu'au bout de la queue, qui est terminée par une petite bande blanche en festons : de légères ondes blanchâtres s'entremêlent dans les petites pennes de l'aile; et à travers les plus noirâtres du sommet de la tête, percent et brillent quelques petits pinceaux d'un orangé foncé presque rouge; la gorge est d'un blanc assez clair, qui se ternit et se mêle de noir sur la poitrine, pour s'éclaircir de nouveau sur l'estomac et jusque sous la queue.

LE BENTAVEO, OU LE CUIRIRI.

QUATRIÈME ESPÈCE.

Lanius pitangua. L.

Ce tyran, n° 212, appelé *bentaveo* à Buénos-Ayres, d'où l'a rapporté M. Commerson, et *pitángua-guacu* par les Brasiliens, a été décrit par Marcgrave : il lui donne la taille de l'étourneau (nous observerons qu'elle est plus ramassée et plus épaisse); un bec gros, large, pyramidal, tranchant par les bords, long de plus d'ún pouce; une tête épaisse et élargie; le cou accourci; la tête, le haut du cou, tout le dos, les ailes, et la queue, d'un brun noirâtre, légèrement mêlé d'une teinte de vert obscur; la gorge blanche, ainsi que la bandelette sur l'œil, la poitrine et le ventre jaunes, et les petites pennes de l'aile frangées de roussâtre. Marcgrave ajoute qu'entre ces oiseaux, les uns ont une tache orangée au sommet de la tête, les autres une jaune. Les Brasiliens nomment ceux-ci *cuiriri*, du reste tout semblables au pitangua-guacu. Seba applique mal à propos ce nom de *cuiriri* à une espèce toute différente.

Ainsi le bentaveo de Buenos-Ayres, le pitangua, et le cuiriri du Brésil, ne font qu'un même oiseau, dont les mœurs et les habitudes naturelles sont semblables à celles du grand pipiri de Saint-Domingue, ou titiri de Cayenne; mais les couleurs, la taille épaisse, le gros et large bec du bentaveo, sont des

caractères assez apparents pour qu'on puisse le distinguer aisément du pipiri.

LE TYRAN DE CAYENNE.

CINQUIÈME ESPÈCE.

Muscicapa ferox. GMEL.

LE tyran de Cayenne est un peu plus grand que la pie-grièche d'Europe nommée *l'écorcheur*. L'individu que nous avons au Cabinet a tout le dessus du corps d'un gris cendré, se nuançant jusqu'au noir sur l'aile, dont quelques pennes ont un léger bord blanc; la queue est de la même teinte noirâtre; elle est un peu étalée et longue de trois pouces; l'oiseau entier a sept pouces, et le bec dix lignes; un gris plus clair couvre la gorge, et se teint de verdâtre sur la poitrine; le ventre est jaune paille ou soufre clair; les petites plumes du haut et du devant de la tête, relevées à demi, laissent apercevoir entre elles quelques pinceaux jaune citron et jaune aurore; le bec, aplati et garni de ses soies, se courbe en crochet à la pointe. La femelle est d'un brun moins foncé.

Le petit tyran de Cayenne, représenté n° 571, fig. 1 des planches enluminées, est un peu plus petit que le précédent, et n'en est qu'une variété. Celui que décrit M. Brisson, page 400, n'est aussi qu'une variété de celui de la page 298 de son ouvrage.

LE CAUDEC.

SIXIÈME ESPÈCE.

Muscicapa audax. GMEL.

C'EST le *gobe-mouche tacheté de Cayenne*, des planches enluminées, n° 453, fig. 2 : mais le bec crochu, la force, la taille, et le naturel s'accordent pour exclure cet oiseau du nombre des gobe-mouches et en faire un tyran. A Cayenne, on le nomme *caudec*. Il a huit pouces de longueur; le bec, échancré par les bords vers sa pointe crochue, et hérissé de soies, a treize lignes. Le gris noir et le blanc mêlé de quelques lignes roussâtres sur les ailes, composent et varient son plumage : le blanc domine au dessous du corps, où il est grivelé de taches noirâtres allongées; le noirâtre, à son tour, domine sur le dos, où le blanc ne forme que quelques bordures; deux lignes blanches passent obliquement, l'une sur l'œil, l'autre dessous; de petites plumes noirâtres couvrent à demi la tache jaune du sommet de la tête; les pennes de la queue, noires dans le milieu, sont largement bordées de roux; l'ongle postérieur est le plus fort de tous. Le caudec vit le long des criques, se perchant sur les branches basses des arbres, surtout des palétuviers, et chassant apparemment aux mouches aquatiques. Il est moins commun que le titiri, dont il a l'audace et la méchanceté. La femelle n'a

point de tache jaune sur la tête; et dans quelques mâles, cette tache est orangée; différence qui probablement tient à celle de l'âge.

LE TYRAN DE LA LOUISIANE.

SEPTIÈME ESPÈCE.

Lanius Ludovicianus. Gmel.

Cet oiseau, envoyé de la Louisiane au Cabinet du Roi sous le nom de *gobe-mouche*, doit être placé parmi les tyrans; il est de la grandeur de la pie-grièche rousse nommée *écorcheur*. Il a le bec long, aplati, garni de soies et crochu; le plumage gris brun sur la tête et le dos, ardoisé clair à la gorge, jaunâtre au ventre, et roux clair sur les grandes pennes; quelques traits blanchâtres se marquent sur les grandes couvertures; les ailes ne recouvrent que le tiers de la queue, laquelle est de couleur cendrée brune, lavée du petit roux de l'aile. Nous ne connoissons rien de ses mœurs; mais ses traits semblent les indiquer suffisamment; et avec la force des pipiris, il en a vraisemblablement les habitudes.

OISEAUX

QUI ONT RAPPORT AUX GENRES

DES GOBE-MOUCHES, MOUCHEROLLES, ET TYRANS.

I.

LE KINKI-MANOU DE MADAGASCAR.

Muscicapa cana. Gmel.

Cet oiseau, n° 541, qui s'éloigne des gobe-mouches par la taille, étant presque aussi grand que la pie-grièche, leur ressemble néanmoins par plusieurs caractères, et doit être mis au nombre de ces espèces qui, quoique voisines d'un genre, ne peuvent y être comprises, et restent indécises, pour nous convaincre que nos divisions ne font point ligne de séparation dans la nature, et qu'elle a un ordre différent de celui de nos abstractions. Le kinki-manou est gros et épais dans sa longueur, qui est de huit pouces et demi. Il a la tête noirâtre : cette couleur descend en chaperon arrondi sur le haut du cou et sous le bec ; le dessus du corps est cendré, et le dessous cendré bleu. Le bec, légèrement crochu à la pointe, n'a pas la force de celui de la pie-grièche, ni même de celui du petit tyran ; quelques soies courtes sortent de l'angle. Les pieds, de couleur plombée, sont gros

et forts. Les habitants de Madagascar lui ont donné le nom de *kinki-manou*, que nous avons adopté.

II.

LE PRENEUR DE MOUCHES ROUGE.

Tanagra æstiva. GMEL.

Il ne nous paroît pas que l'oiseau donné par Catesby sous le nom de *preneur de mouches rouge*, et dont M. Brisson a fait son *gobe-mouche rouge de la Caroline*, puisse être compris dans le genre des gobe-mouches, ni dans celui des moucherolles : car, quoiqu'il en ait la taille, la longue queue, et apparemment la façon de vivre, il a le bec épais, gros, et jaunâtre; caractère qui l'éloigne de ces genres, et le renvoie plutôt à celui des bruants. Néanmoins, comme la nature, qui se joue de nos méthodes, semble avoir mêlé cet oiseau de deux genres différents, en lui donnant l'appétit et les formes de l'un avec le bec d'un autre, nous le placerons à la suite des gobe-mouches, comme une de ces espèces anomales que des yeux libres de prévention de nomenclature aperçoivent aux confins de presque tous les genres. Voici la description qu'en donne Catesby : « Il est environ de la grosseur d'un moineau; il a de grands yeux noirs; son bec est épais, grossier, et jaunâtre. Tout l'oiseau est d'un beau rouge, excepté les franges intérieures des plumes de l'aile, qui sont brunes; mais ces franges ne paroissent que quand les ailes

sont étendues. C'est un oiseau de passage qui quitte la Caroline et la Virginie en hiver. La femelle est brune avec une nuance de jaune. » Edwards décrit le même oiseau, et lui reconnoît le bec des granivores, mais plus allongé. « Je pense, ajoute-t-il, que Catesby a découvert que ces oiseaux se nourrissent de mouches, puisqu'il leur a donné le nom latin de *Muscicapa rubra.* »

LE DRONGO.

Lanius forficatus. L.

Quoique les nomenclateurs aient placé cet oiseau, n° 189, à la suite des gobe-mouches, il paroît en différer par de si grands caractères, aussi bien que des moucherolles, que nous avons cru devoir totalement l'en séparer et lui conserver le nom de *drongo* qu'il porte à Madagascar. Ces caractères sont, 1° la grosseur, étant aussi grand que le merle, et plus épais; 2° la huppe sur l'origine du bec; 3° le bec moins aplati; 4° le tarse et les doigts bien plus robustes. Tout son plumage est d'un noir changeant en vert: immédiatement sur la racine du demi-bec supérieur, s'élèvent droit de longues plumes très étroites, qui ont jusqu'à un pouce huit lignes de hauteur; elles se courbent en devant, et lui font une sorte de huppe fort singulière : les deux plumes extérieures de la

queue dépassent les deux du milieu d'un pouce sept lignes; les autres, étant de grandeur intermédiaire, se courbent en dehors, ce qui rend la queue très fourchue. M. Commerson assure que le drongo a un beau ramage, qu'il compare au chant du rossignol; ce qui marque une grande différence entre cet oiseau et les tyrans, qui n'ont tous que des cris aigus, et qui d'ailleurs sont indigènes en Amérique. Ce drongo a premièrement été apporté de Madagascar par M. Poivre; on l'a aussi apporté du cap de Bonne-Espérance et de la Chine. Nous avons remarqué que la huppe manque à quelques uns; et nous ne doutons pas que l'oiseau envoyé au Cabinet du Roi, sous le nom de *gobe-mouche à queue fourchue de la Chine*, ne soit un individu de cette espèce, et c'est peut-être la femelle, la ressemblance, au défaut de huppe près, étant entière entre cet oiseau de la Chine et le Drongo.

On trouve aussi une espèce de drongo à la côte de Malabar, d'où il nous a été envoyé par M. Sonnerat. Il est un peu plus grand que celui de Madagascar ou de la Chine : il a, comme eux, le plumage entièrement noir; mais il a le bec plus fort et plus épais : il manque de huppe, et le caractère qui le distingue le plus consiste en deux longs brins qui partent de la pointe des deux pennes extérieures de la queue : ces brins sont presque nus, sur six pouces de longueur, et, vers leurs extrémités, ils sont garnis de barbes comme à leur origine. Nous ne savons rien des habitudes naturelles de cet oiseau du Malabar; mais la notice sous laquelle il nous est décrit nous indique qu'il

les a communes avec le drongo de Madagascar, puisqu'il lui ressemble par tous les caractères extérieurs.

LE PIAUHAU.

Muscicapa rubricollis. Gmel.

Plus grand que tous les tyrans, le piauhau ne peut pas être un gobe-mouche; le caractère du bec est le seul qui paroisse le faire tenir à ce genre : mais il est si éloigné de toutes les espèces de gobe-mouches, moucherolles, et tyrans, qu'il faut lui laisser ici une place isolée, comme celle qu'il paroît occuper dans la nature.

Le piauhau, n° 381, a onze pouces de longueur, et il est plus grand que la grande grive nommée *draine*. Tout son plumage est d'un noir profond, hors une belle tache d'un pourpre foncé qui couvre la gorge du mâle, et que n'a pas la femelle : l'aile pliée s'étend jusqu'au bout de la queue; le bec, long de seize lignes, large de huit à la base, très aplati, forme un triangle presque isocèle, avec un petit crochet à la pointe.

Les piauhaux marchent en bandes, et précèdent ordinairement les toucans, toujours en criant aigrement *pihauhau*. On dit qu'ils se nourrissent de fruits comme les toucans; mais apparemment ils mangent aussi des insectes volants, à la capture desquels la

nature paroît avoir destiné le bec de ces oiseaux. Ils sont très vifs et presque toujours en mouvement. Ils n'habitent que les bois, comme les toucans, et on ne manque guère de les voir dans les lieux où l'on rencontre le piauhau.

M. Brisson demande si le jacapu de Marcgrave n'est point le même que son grand gobe-mouche noir de Cayenne, ou que notre piauhau. On peut lui répondre que non. Le jacapu de Marcgrave est, à la vérité, un oiseau noir, et qui a une tache pourpre ou plutôt rouge sous la gorge; mais en même temps il a la *queue allongée, l'aile accourcie, avec la taille de l'alouette.* Ce n'est point là le piauhau.

Ainsi le kinki-manou et le drongo de Madagascar, le preneur de mouches rouge de Virginie, et le piauhau de Cayenne, sont des espèces voisines, et néanmoins essentiellement différentes de toutes celles des gobe-mouches, moucherolles, et tyrans, mais que nous ne pouvions mieux placer qu'à leur suite.

FIN DU VINGT-DEUXIÈME VOLUME.

TABLE

DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE VINGT-DEUXIÈME VOLUME.

SUITE DES OISEAUX.

FIN DE LA TABLE.

HAND BOUND BY
FALIN BOOKBINDERY
CAPE COD

